



Bulletin Officiel

N°7434 Vendredi 29 août 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUE DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAUDIENNE -SITS- INITIEE PAR LA SOCIETE PARTNER INVESTMENT SARL AGISSANT DE CONCERT AVEC LA SOCIETE FOUNDERS CAPITAL PARTNERS

3

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES

VICES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025

9

DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

11

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION

A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

14

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « DAAM 2025-1 »

16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 19/08/2025)

ANNEXE II

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- BTK LEASING SUBORDONNE 2025-1

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- COMPANIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE
- AMEN BANK
- ARAB TUNISIAN LEASE -ATL

- **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL**
- **TUNISIE LEASING ET FACTORING**
- **LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF**
- **MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**
- **SMART TUNISIE**
- **SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE - S.P.D.I.T. – SICAF**
- **BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA BANK**

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée
sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS-
initiée par la société Partner Investment SARL agissant de concert avec
la société Founders Capital Partners**

Par décision n° 27 du 06 août 2025, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par la société Partner Investment SARL agissant de concert avec la société Founders Capital Partners, et visant les actions qu'elles ne détiennent pas dans le capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS- et ce, dans le cadre de l'article 155 et suivants du Règlement Général de la Bourse.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1- Identité de l'initiateur :**

La société Partner Investment SARL agissant de concert avec la société Founders Capital Partners est l'initiateur de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée. La société Partner Investment SARL se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération.

2- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

La société d'intermédiation en bourse MAC SA, sis à Green Center, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac -1053 Tunis-, représentée par son Directeur Général Monsieur Mourad BEN CHAABANE est l'établissement présentateur du projet d'OPA simplifiée et chargée de la réalisation de l'opération. La société d'intermédiation en bourse garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sous-indiquées.

3- Nombre de titres détenu par l'initiateur de l'offre :

La société Partner Investment SARL, l'initiateur de l'OPA simplifiée, agissant de concert avec la société Founders Capital Partners, détient **13 683 716 actions SITS**, représentant **87,72%** du capital de ladite société.

4- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette offre, la société Partner Investment SARL, agissant de concert avec la société Founders Capital Partners vise l'acquisition de **1 916 284 actions SITS** représentant **12,28%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre.

5- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **3,000 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

6- Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix du titre de la société visée :

Les éléments d'appréciation du prix de l'Offre ont été préparés par la société d'intermédiation en bourse MAC SA pour le compte de l'Initiateur, sur la base d'informations et d'indications transmises par la SITS.

A- MÉTHODOLOGIE

L'évaluation des actions SITS a été effectuée sur la base des états financiers individuels 2024 et des informations prévisionnelles établies sur la période 2025-2029. L'évaluateur a eu recours à plusieurs méthodes d'évaluation et en a retenu quatre, qu'il a jugé les plus pertinentes.

B- MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUES

- Méthode des Discounted Cash Flow
- Méthode de la rentabilité
- Méthode des multiples boursiers

D- VALORISATION DU TITRE SITS :

➤ Principales hypothèses de prévisions retenues

❖ Chiffre d'affaires

- La société prévoit une croissance annuelle de 8% de son chiffre d'affaires, qui passerait de 5 009 mDT en 2024 à 14 248 mDT en 2029.
- La croissance du chiffre d'affaires est principalement attribuable à la commercialisation des projets Zahret Soukra 1, Zahret Soukra 2 et Luxoria Jardins de Carthage pour la période prévue.

❖ Achats consommés

- Les achats consommés sont essentiellement composés des coûts liés aux projets mis en vente.
- L'augmentation des achats consommés est estimée à 8% sur la période 2025-2029.

❖ Charges du personnel

- Les charges de personnel ont été estimées sur la base des réalisations de l'exercice 2024 et en tenant compte d'une augmentation annuelle de 6% sur la période de projection 2025-2029.

❖ Autres charges d'exploitation

- Les autres charges d'exploitation regroupent les services extérieurs, les impôts et taxes liés à ces services ainsi des jetons de présence. Elles ont été estimées sur la base de la moyenne réalisée sur la période 2023-2024 avec un taux de croissance annuel moyen de 9%.
- L'hypothèse de l'augmentation des autres charges d'exploitation en 2026 et 2027 est justifiée par l'augmentation des autres services extérieurs liés à la mise en vente des nouveaux projets Zahret soukra 2 et Luxoria aux Jardins de Carthage.

❖ Dotations aux amortissements et aux provisions

- Les dotations aux amortissements sur la période de projection regroupent les amortissements des immobilisations existantes au 31 décembre 2024 et les amortissements des nouvelles immobilisations prévues durant la période 2025-2029.

❖ Résultat net :

- Suite à l'amélioration significative de son chiffre d'affaires et à la maîtrise de ses charges d'exploitation, le résultat net de la société passerait de 1 035 mDT en 2024 à 2 732 mDT en 2029, soit une croissance annuelle de 9%.

➤ **Choix des paramètres et calcul du coût moyen pondéré du capital (Le CMPC ou WACC)**

	Valeur	Commentaire
Taux sans risque	9,50%	Correspondant au taux BTA 9,50% de 2035 telque publié au bulletin officiel de Tunisie Clearing du 27/06/2025.
Prime de risque	9%	La prime de risque retenue en tenant compte de la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie ainsi que des primes utilisées lors des dernières IPO.
Fonds propres au 31/12/2024	43 888	
Dette nette au 31/12/2024	6 201	
Gearing	14,13%	
Beta désendetté	0,51	Le Béta désendetté des sociétés opérant dans le secteur « Real estate» dans les pays émergents tel que publié sur le plateforme Damodaran s'élève à 0,51.
Beta endetté	0,57	
Taux d'impôt	23%	
Coût des fonds propres	14,59%	
Coût brut de la dette	10,50%	
Coût de la dette net d'IS	8,09%	
WACC	13,78%	

➤ **Récapitulatif de l'évaluation de la valeur SITS :**

Méthodes	Valorisation (en mDT)
DCF	18 329
Méthode de la rentabilité	19 839
La méthode des Multiples boursiers	13 137

L'Initiateur propose un prix unitaire de **3,000 dinars l'action, soit une valorisation totale de 46 800 mDT.**

7- But de l'offre :

Rachat de la totalité des actions SITS dans le but d'atteindre un taux de participation d'au moins 95% dans le capital de ladite société, seuil minimum exigible par la réglementation en vigueur pour lancer une Offre Publique de Retrait, en vue de la radiation de la société de la cote de la Bourse et son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne.

A la date du 29/07/2025, la société Partner Investment SARL détient, de concert avec la société Founders Capital Partners, **13 683 716 actions SITS**, représentant **87,72%** du capital de la société SITS.

8-Intentions de l'initiateur de l'offre pour les douze mois à venir :

➤ **Politique industrielle :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique industrielle de la SITS.

➤ **Politique financière :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique financière de la SITS.

➤ **Politique sociale :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique sociale de la SITS.

9- Accords et liens entre l'initiateur et la société visée :

L'initiateur de l'offre est l'actionnaire de référence de la société SITS. Il détient seul **83,08%** de la société visée.

10- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA simplifiée est valable du **11 août 2025** au **09 septembre 2025 inclus**.

La cotation en bourse des actions SITS sera reprise à partir du **11 août 2025**.

11- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'offre :

A- TRANSMISSION DES ORDRES :

L'OPA simplifiée est réalisée par achats sur le marché des actions SITS, par l'initiateur, pendant la période de validité de l'offre, aux conditions fixées par le présent avis. Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard avant la clôture de la séance de bourse du **09 septembre 2025**.

B- DÉCLARATION DES RÉSULTATS :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel du CMF et de la BVMT.

C- MODALITÉS DE RÈGLEMENT-LIVRAISON :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation relative aux négociations sur le marché central.

D- COTATION EN BOURSE :

Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée, la société Partner Investment SARL viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société SITS, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

II- Note d'information produite par la société visée :

1- Responsable de la note d'information :

M. Adnen BETAIB : Directeur Général de « Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS »

2- Renseignements relatifs à la société visée :

A-RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Dénomination de la société Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS-

Siège social : International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, Tunis

Téléphone : 70 728 728

Fax : 70 728 740

Forme juridique : Société anonyme

Législation de l'émetteur : La société SITS est régie par le Code des Sociétés Commerciales et le

Code des Incitations aux Investissements.

Date de constitution : 24/04/1985.

Durée : 99 ans

Nationalité : Tunisienne

Numéro d'inscription sur le registre national des entreprises : 0031459E

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

Objet social (article 3 des statuts):

La société a pour objet :

- Entreprendre toutes activités se rapportant à la promotion immobilière, comprenant notamment l'acquisition, la vente, la location, la construction et l'aménagement des biens immobiliers destinés à l'habitation, à l'administration, au commerce, au tourisme ou à toute autre destination, en Tunisie ou à l'étranger.
- Réaliser le lotissement, l'aménagement et l'équipement des terrains destinés à l'habitation, à l'administration ou à toute autre destination, commerciale ou touristique sans aucune restriction.
- Acquérir, vendre, construire, démolir, installer, aménager, gérer ou louer tous biens construits ou non construits, ainsi que tous fonds de commerce et équipements et toute entreprise industrielle ou commerciale.
- Constituer toutes sociétés et souscrire toutes participations.
- Acquérir tous biens mobiliers ou immobiliers, et acquérir ou importer tous biens, installations, équipements ou outils nécessaires.
- En général, Réaliser toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou foncières en rapport directement ou indirectement avec l'objet social de la société ou tout autre objet similaire ou complémentaire.

b- Administration, direction et contrôle :

➤ **Conseil d'administration :**

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat ⁽¹⁾
M. Abdeltif MECHAAL	Président	Lui-même	2024-2026
Founders Capital Partners	Membre	M. Ahmed HAMMAMI	2024-2026
AL Saedan Rael Estate	Membre	M. Ahmed BEN SAIDANE	2024-2026
Poulina Group Holding	Membre	M. Mhamed BEN MAHMOUD	2024-2026
Partner Investment	Membre	M. Thammour KOUBAA	2024-2026
Capital Business Investissement	Membre	M.Ali GUIDARA	2024-2026

(1) mandat renouvelé par l'AGO du 14/06/2024

➤ **Direction :**

M^r Adnen BETAIB : Directeur Général de la SITS. Son mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 14/06/2024 pour une période de 3 ans.

➤ **Contrôle :**

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Commissariat Management Conseil – CMC- représentée par Monsieur Cherif BEN ZINA	2, Rue 7299 – Manar II, 2092 Tunis - Tunisie	2024-2026 ^(*)
	Tél : +216 71 880 933/71 887 294	
	Fax : +216 71 872 115	
International Auditing and Consulting – IAC- représenté par Monsieur Najib DHIAB	Sana Business center — Centre Urbain Nord –1082 Tunis - Tunisie	2022-2024 ^(**)
	Tél : +216 71 882 562/ 71 822 572	
	Fax : +216 71 882 652	

(*) mandat renouvelé par l'AGO du 14/06/2024

(**) mandat renouvelé par l'AGO du 15/04/2022

c- Renseignements concernant le capital :

- **Le nombre total des droits de vote :** 15 600 000
- **Le nombre total des titres :** 15 600 000
- **Le nombre d'actionnaires à la date du 29 juillet 2025 :** 375 actionnaires
- **Structure du capital de la SITS au 29 juillet 2025 :**

Actionnaire	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Groupe initiateur	13 683 716	87,72%	13 683 716	87,72%
SOCIETE PARTNER INVESTMENT	12 960 249	83,08%	12 960 249	83,08%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	723 467	4,64%	723 467	4,64%
Autres	1 916 284	12,28%	1 916 284	12,28%
Total	15 600 000	100,00%	15 600 000	100,00%

d- Situation financière de la société :**- Etats financiers individuels de la société SITS arrêtés au 31 décembre 2024 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19 mai 2025.

- Etats financiers consolidés du Groupe SITS arrêtés au 31 décembre 2024 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19 mai 2025.

- Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS relatifs au 1^{er} trimestre 2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7348 du 24 avril 2025.

- Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS relatifs au 2^{ème} trimestre 2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7413 du 30 juillet 2025.

-Dénomination et siège social des entreprises comprises dans la consolidation :

Dénomination	Siège social
Société Immobilière Tuniso-Saoudienne - SITS -	International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, Tunis
International City Center -ICC-	International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord - Tunis

- Principes de consolidation appliqués :

(Cf la note n° 2 aux états financiers consolidés)

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقاً لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من **1 جويلية 2025**.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الالكتروني <https://jibaya.tn> ، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحمولة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقر الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أبريل 2025 للحضور يوم 23 أبريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أبريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛
- الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أبريل 2025 للحضور يوم 28 أبريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أبريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛
- الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أبريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛
- الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أبريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الآجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.

وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.

وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ

في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و 79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و 76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و 54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح في خرق لأحكام الفصول 107 و 108 و 115 و 116 و 117 و 140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تم تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و 4 و 6 و 6 و 7 و 8 و 11 و 14 و 20 و 26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و 52 و 111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و 54 و 73 و 74 و 76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« DAAM 2025-1 »
Emis Par Appel Public à L'Epargne**

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **DAAM 2025-1** » émis par appel public à l'épargne pour un montant de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à 40 000 000 DT, ouvertes au public le 25/08/2025, ont été clôturées le **28/08/2025**, pour un montant de **40 000 000 DT**.

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	128,783	128,803
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	180,250	180,280
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	142,702	148,573	148,598
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	162,257	162,285
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	153,612	153,635
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	159,912	159,940
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	145,979	145,999
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	59,848	59,858
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	44,185	44,192
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	150,103	150,130
11	BTk SICAV	BTk CONSEIL	16/10/00	125,992	131,542	131,564
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	131,209	131,232
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	113,166	113,187
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	105,090	105,108
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	106,073	106,091
16	ATTIJARI PREMIUM SICAV	ATTIJARI GESTION	08/08/25	-	100,176	100,187
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
17	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	22,121	23,022	23,025
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	159,856	159,883
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	152,266	152,277
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,560	14,562
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	222,421	222,459
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	124,774	124,794
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	130,413	130,435
24	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	18,209	18,212
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	115,933	115,954
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	111,117	111,136
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,457	2,460
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	82,414	82,452
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	169,387	169,372
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	130,234	130,382
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	136,818	136,839
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	185,692	185,799
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	679,869	679,873
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	152,953	153,451
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	210,229	210,690
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	134,284	134,362
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	180,568	180,678
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	212,460	212,773
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	193,899	194,167
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	33,589	33,614
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	114,550	114,643
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,321	1,322
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,429	1,429
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	104,122	104,270
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 879,972	2 890,864
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	321,443	323,436
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,959	3,990
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,427	3,447
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	58,434	56,259
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,555	1,557
51	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,522	1,535
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,588	1,602
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	20,254	20,287
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	16,173	16,037
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	20,990	21,011
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 336,029	6 313,851
SICAV ACTIONS						
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	105,131	127,517	127,612
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,718	1,720

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	113,218	113,235
60 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	100,488	100,506
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	107,190	107,209
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	104,772	104,787
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	111,128	111,145
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	106,391	106,410
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	102,974	102,991
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	107,944	107,962
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	107,484	107,503
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	105,605	105,621
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	105,701	105,718
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	104,403	104,420
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	108,862	108,877
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	104,243	104,261
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,696	105,701
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	108,491	108,502
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	103,696	103,713
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	114,933	114,952
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	106,575	106,593
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	110,933	110,951
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	106,533	106,552
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 046,688	1 046,875
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 573,311	10 575,166
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	105,075	105,094
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM *	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	106,299	106,365
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	100,926	100,988
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	74,886	75,035
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	146,815	146,927
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,981	17,996
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	372,985	372,670
90 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 817,310	2 815,349
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	68,687	68,631
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,651	54,607
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	115,363	115,381
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	20,919	20,961
96 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,304	21,314
97 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,334	18,343
98 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	106,620	106,735
99 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	92,368	92,822
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	97,924	98,306
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	120,426	120,530
102 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	117,237	117,307
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,502	14,519
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	120,819	121,021
105 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	96,869	96,906
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	114,634	116,086
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	135,383	135,843
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	186,099	187,133
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	174,376	175,068
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	232,153	232,826
111 MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	211,210	211,745
112 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	207,410	207,708
113 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,396	34,422
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 169,181	12 234,101
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	120,599	122,005
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 193,536	6 177,999
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,694	12,679
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	188,499	189,168
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	14 024,042	13 974,481
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 407,687	12 424,221
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 101,955	11 284,535
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 007,703	12 076,979
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 226,607	11 474,283
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,842	12,878
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	123,917	124,482
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	110,176	111,253
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	131,101	130,969
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 272,271	1 282,136
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis - 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission par inscription directe au marché principal de la cote de la Bourse de la société « BNA Assurances » ainsi que par l'ouverture au public de la société ATTIJARI PREMIUM SICAV et des compartiments de FIS « TSF II LOCAL FUND » et « TSF II INTERNATIONAL FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
18. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
19 ..Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
20 Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21..Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
27. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
28. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002

29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Gromballia -	72 255 844
32. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
33.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
34. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
35.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
36. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
37.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
38. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
39. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
40. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
41.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
42.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
43.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
44.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
45. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
46. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
47. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
48. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
49.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
50. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
51.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
52. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa Obligataire Capitalisation	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne d'investissement - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
-----	---------------------------------	-------------	----------------	---------------	--

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2025 pour tout placement sollicité après le 31/08/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «BTK Leasing Subordonné 2025-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BTK Leasing réunie le **07/04/2025** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 80 Millions de Dinars à compter de la date de l'AGO et ce, jusqu'au 31/12/2026.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions pour chaque émission d'emprunt obligataire et d'effectuer toutes les formalités nécessaires à leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société réuni le **22/07/2025** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** » d'un montant de **30 millions de dinars** par Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités fixées comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	9,40%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,25%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** » est d'un montant de **30 000 000 de dinars**, divisé en 300 000 obligations subordonnées de nominal **100 dinars**.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions au présent emprunt subordonné seront ouvertes le **29 août 2025** et clôturées au plus tard le **17 septembre 2025**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt subordonné reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. notation de l'emprunt subordonné).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 300 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **17 septembre 2025**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BTK Leasing.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **29 août 2025** auprès de BTK Conseil, intermédiaire en bourse sise au 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission

BTK Leasing, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, la BTK Leasing a décidé d'émettre cet emprunt subordonné dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer davantage ses fonds propres nets afin de soutenir son développement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit le Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques N°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Modalité et délais de délivrance des titres** :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BTK Conseil - intermédiaire en bourse).

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt subordonné portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17 septembre 2025**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **17 septembre 2025**.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt obligataire subordonné seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **9,40%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25%** brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **septembre** de l'année N-1 au mois d'**août** de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories A et B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/09/2030** pour les deux catégories A et B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 septembre** de chaque année pour les deux catégories A et B.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/09/2026** pour les deux catégories A et B.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle:**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt subordonné est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations subordonnées de la Catégorie A, ce taux est de **9,40 %** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt subordonné à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **juillet 2025** (à titre indicatif), qui est égale à **7,820%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,070%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** l'an et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale:**

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories A et B.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 années** pour les deux catégories A et B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation subordonnée correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de la catégorie A de cet emprunt est de **2,678 années**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de BTK Leasing, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « BTK Leasing 2025 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **15 octobre 2024**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note attribuée à la société BTK Leasing sur son échelle de notation nationale :

- Note nationale à long terme : BB (tun)
- Perspective de la note nationale à long terme : Stable
- Note nationale à court terme : B(tun)

Ci-après le lien de ladite notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-international-lease-85292276>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **31 juillet 2025** une notation provisoire à long terme '**B+ (tun)(EXP)**' à l'emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025 - 1** ».

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, la note « B+ (tun) » indique une qualité de créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse, BTK Conseil, en sa qualité de chargé de l'opération, s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'opération est émis **par appel public à l'épargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur intéressé et seront reçues aux guichets de la BTK Conseil, intermédiaire en Bourse sis à l'Immeuble BTK, 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées à la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « BTK Leasing Subordonné 2025-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BTK Conseil – Intermédiaire en bourse**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

Les actions de BTK Leasing sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

A fin Juillet 2025, il existe trois emprunts obligataires émis par BTK Leasing (ex. AIL) négociables sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, BTK Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BTK Conseil de demander l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

BTK Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «**BTK Leasing Subordonné 2025-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (Clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing 2025-1** » visée par le CMF en date du **14 août 2025** sous le n°25/1161, du document de référence « **BTK Leasing 2025** » enregistré auprès du CMF en date du **14 août 2025** sous le n°25-005, et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2025, pour tout placement sollicité après le 31/08/2025.

La note d'opération et le document de référence « BTK Leasing 2025 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de BTK Leasing- 11, Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS; de la BTK Conseil intermédiaire en bourse – Immeuble BTK - 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et sur le site Internet du CMF **www.cmf.tn**

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2025 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2025.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPANIE D'ASSURANCES ET DE EASSURANCES

- ASTREE-

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et M Karim DEROUCHE (FINOR).

Annexe n°1
Actif du bilan

(Chiffres en dinars tunisien)

Annexe n°1 Actif du bilan		Notes	Au 30 Juin 2025			30/06/2024	31/12/2024
			Brut	Amortissements et provisions	Net		
AC1	Actifs incorporels	A1	7 931 559	2 580 546	5 351 013	4 622 714	4 865 540
	AC11,12,13 Investissements de recherche et développement/Fonds commercial		2 855 807	2 580 546	275 261	518 478	351 792
	AC14 Acomptes versés		5 075 752		5 075 752	4 104 235	4 513 747
AC2	Actifs corporels d'exploitation	A2	10 631 804	8 552 538	2 079 267	2 097 045	2 135 365
	AC21 Installations techniques et machines		9 142 919	7 365 172	1 777 747	1 806 985	1 788 725
	AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		1 479 157	1 187 365	291 792	280 332	296 815
	AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		9 728		9 728	9 728	49 825
AC3	Placements	A3	703 407 221	23 876 574	679 530 647	590 067 437	632 057 823
	AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	A3.1	31 346 924	6 765 123	24 581 801	24 799 099	24 689 542
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 985 280	870 222	958 255	914 238
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation		18 395 604	3 779 843	14 615 761	14 745 027	14 679 486
	AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		9 095 818	0	9 095 818	9 095 818	9 095 818
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A3.2	25 781 365	0	25 781 365	25 781 365	25 781 365
	AC33 Autres placements financiers	A3.3	643 877 866	17 111 451	626 766 414	537 001 222	579 154 751
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		153 693 688	16 968 123	136 725 566	86 977 586	104 119 561
	AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		388 967 309	416	388 966 892	299 806 392	346 696 392
	AC333 Prêts hypothécaires		1 470 892		1 470 892	1 630 126	1 514 515
	AC334 Autres Prêts		1 536 510	142 912	1 393 598	1 207 573	1 112 231
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		97 972 000		97 972 000	79 896 300	65 652 000
	AC336 Autres		237 467		237 467	67 483 245	60 060 052
	AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A3.4	2 401 066		2 401 066	2 485 752	2 432 165
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	A4	59 268 652		59 268 652	52 548 984	55 529 163
	AC510 Provisions pour primes non acquises		13 670 372		13 670 372	14 678 312	15 104 554
	AC520 Provision d'assurance vie		2 283 180		2 283 180	2 034 316	2 399 890
	AC530 Provisions pour sinistres Vie		157 083		157 083	209 339	339 342
	AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		43 158 018		43 158 018	35 627 017	37 685 376
	AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie		0		0	0	
AC6	Créances	A5	131 773 842	30 220 168	101 553 674	87 680 421	68 398 306
	AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A5.1	105 089 442	28 203 093	76 886 349	76 615 901	53 092 886
	AC611 Primes acquises et non émises	A5.1.1	9 046 353		9 046 353	9 251 028	9 046 353
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A5.1.2	87 376 197	25 754 404	61 621 793	61 058 571	34 712 508
	AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A5.1.3	8 666 892	2 448 689	6 218 203	6 306 302	9 334 024
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A5.2	10 412 583	875 912	9 536 671	2 917 160	3 592 220
	AC63 Autres Créances	A5.3	16 271 817	1 141 163	15 130 654	8 147 360	11 713 200
	AC631 Personnel	A5.3.1	278 117		278 117	148 908	220 808
	AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A5.3.2	14 022 663		14 022 663	7 157 518	10 470 316
	AC633 Débiteurs divers	A5.3.3	1 971 037	1 141 163	829 874	840 933	1 022 075
AC7	Autres éléments d'Actif	A6	57 966 985		57 966 985	196 632 949	54 844 419
	AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A6.1	21 419 066		21 419 066	164 611 567	19 144 719
	AC72 Frais d'acquisition reportés	A6.2	5 599 275		5 599 275	4 736 150	5 599 275
	AC73 Comptes de régularisation Actif	A6.3	30 948 644		30 948 644	27 285 232	30 100 425
	AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A6.3.1	19 040 393		19 040 393	15 729 397	18 353 489
	AC733 Autres comptes de régularisation	A6.3.2	11 908 251		11 908 251	11 555 835	11 746 936
Total de l'Actif :			970 980 064	65 229 826	905 750 238	933 649 550	817 830 616

Annexe n°2

Capitaux propres et passif du Bilan

(Chiffres en dinars tunisien)

		(Chiffres en dinars tunisien)		
		Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
Notes				
Capitaux propres	P 1			
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P1.1	30 000 000	30 000 000	30 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P1.2	95 745 873	87 245 873	87 245 873
CP4 Autres capitaux propres	P1.3	42 526 315	37 026 315	37 026 315
CP5 Résultat reporté	P1.4	1 089 353	1 103 601	1 103 601
Total capitaux propres avant résultat :		169 361 541	155 375 789	155 375 789
CP6 Résultat au 30 juin	P1.5	22 517 428	18 031 738	28 985 751
Total capitaux propres avant affectation :		191 878 968	173 407 527	184 361 541
Passif	P 2			
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P2.1	18 046 106	16 880 118	18 073 572
PA23 Autres provisions		18 046 106	16 880 118	18 073 572
PA3 Provisions techniques brutes	P2.2	575 492 362	647 578 766	525 954 551
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		55 996 083	57 519 086	54 438 930
PA320 Provisions d'assurances Vie		271 735 137	356 542 130	235 452 142
PA330 Provisions pour sinistres Vie		4 768 543	4 103 436	5 536 238
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		227 462 623	212 881 241	215 318 880
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		1 627 924	2 631 730	2 650 406
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		8 347 675	8 105 792	7 016 512
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		1 505 484	1 777 959	1 505 484
PA360 Autres provisions techniques Vie		238 597	242 244	238 597
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		3 810 296	3 775 148	3 797 360
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P2.3	18 566 265	15 067 397	17 872 396
PA6 Autres dettes	P2.4	93 632 722	74 192 268	64 203 700
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P2.4.1	18 239 667	18 718 437	15 382 622
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P2.4.1.1	14 306 437	13 709 541	11 638 987
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P2.4.1.2	3 933 230	5 008 897	3 743 635
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P2.4.2	43 562 160	35 647 518	25 043 331
PA63 Autres dettes	P2.5	31 830 895	19 826 313	23 777 747
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P2.5.1	498 236	484 846	484 846
PA632 Personnel	P2.5.2	2 314 821	2 150 328	1 295 645
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P2.5.3	27 391 365	15 786 997	20 503 348
PA634 Créiteurs divers	P2.5.4	1 626 472	1 404 142	1 493 909
PA7 Autres passifs	2.6	8 133 814	6 523 473	7 364 857
PA71 Comptes de régularisation passif	P2.6.1	8 133 814	6 523 473	7 364 857
Total des capitaux propres et du Passif :		905 750 238	933 649 550	817 830 616

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
PRNV1 <u>Primes acquises</u>	121 317 672	<40 089 081>	81 228 591	77 309 598	129 421 579
PRNV11 Primes émises et acceptées	122 874 824	<38 654 898>	84 219 926	80 905 232	129 492 844
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<1 557 152>	<1 434 182>	<2 991 335>	<3 595 634>	<71 265>
PRNV3 <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	12 982 670		12 982 670	10 720 383	21 344 326
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>	7 058		7 058	7 378	16 581
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>	<66 647 014>	8 749 489	<57 897 525>	<63 576 459>	<112 685 892>
CHNV11 Montants payés	<54 503 271>	3 320 177	<51 183 095>	<43 496 072>	<91 757 398>
Sinistre Régles	<47 120 104>	3 320 177	<43 799 927>		<78 411 061>
Frais de Gestion	<7 383 167>		<7 383 167>		<13 346 338>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<12 143 743>	5 429 312	<6 714 431>	<20 080 386>	<20 928 494>
CHNV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	<12 936>		<12 936>	17 576	<4 636>
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<3 760 609>	<47 366>	<3 807 976>	<2 690 637>	<1 915 671>
CHNV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<17 582 860>	8 943 763	<8 639 097>	<7 920 876>	<16 029 696>
CHNV41 Frais d'acquisition	<6 823 366>		<6 823 366>	<6 248 160>	<11 031 661>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-		-	0	502 768
CHNV43 Frais d'administration	<10 759 494>		<10 759 494>	<9 749 802>	<17 424 690>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		8 943 763	8 943 763	8 077 085	11 923 886
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>	<7 880 072>		<7 880 072>	<6 961 614>	<4 604 881>
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation & équilibrage</u>	-		-	<272 475>	-
RTNV <u>Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie</u>	38 423 909	<22 443 195>	15 980 714	6 632 873	15 541 709

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
PRV1 <u>Primes</u>	47 481 779	<191 538>	47 290 240	46 953 028	76 303 157
PRV11 Primes émises et acceptées	47 481 779	<191 538>	47 290 240	46 953 028	76 303 157
PRV2 <u>Produits de placements</u>	12 814 584		12 814 584	15 082 158	24 917 084
PRV21 Revenus des placements	11 364 413		11 364 413	14 734 908	22 850 180
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	466 192		466 192	160 815	1 215 283
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	983 979		983 979	186 435	851 621
PRV4 <u>Autres produits techniques</u>				-	
CHV1 <u>Charge de sinistres</u>	<7 418 984>	<95 512>	<7 514 497>	<9 101 648>	<163 651 462>
CHV11 Montants payés	<8 186 680>	240 170	<7 946 510>	<9 808 359>	<163 420 948>
Sinistre Réglés	<7 809 913>	240 170	<7 569 744>		<162 762 555>
Frais de Gestion	<376 766>		<376 766>		<658 394>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	767 695	<335 682>	432 013	706 711	<230 514>
CHV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	<34 139 738>		<34 139 738>	<30 606 250>	88 557 393
CHV21 Provisions d'assurance vie	<34 139 738>		<34 139 738>	<30 659 249>	88 500 747
CHV22 Autres provisions techniques	-		-	52 999	56 646
CHV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<1 280 727>	1 221	<1 279 507>	<501 439>	1 268 889
CHV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<4 758 463>	<889>	<4 759 351>	<4 163 484>	<8 090 910>
CHV41 Frais d'acquisition	<4 137 388>		<4 137 388>	<3 740 251>	<7 383 692>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-		-	-	360 357
CHV43 Frais d'Administration	<621 075>		<621 075>	<485 502>	<1 073 210>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		<889>	<889>	62 269	5 636
CHV5 <u>Autres charges techniques</u>	<676 161>		<676 161>	<223 343>	<787 774>
CHV9 <u>Charges des placements</u>	<1 108 479>		<1 108 479>	<1 147 060>	<1 565 514>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<420 113>		<420 113>	<470 770>	<854 699>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<652 888>		<652 888>	<300 923>	<316 494>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<35 477>		<35 477>	<375 367>	<394 322>
RTV	10 913 811	<286 719>	10 627 092	16 291 962	16 950 863

Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie

Annexe n°5
Etat de Résultat

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes

		Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
RTNV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	15 980 714	6 632 873	15 541 709
RTV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	10 627 092	16 291 962	16 950 863
PRNT1	<u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	22 180 231	18 475 478	35 701 976
	PRNT11 Revenus des placements	19 670 190	18 050 101	32 606 800
	PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	806 912	196 996	2 088 439
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	1 703 128	228 381	1 006 737
CHNT1	<u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<1 918 620>	<1 405 137>	<2 155 734>
	CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<727 157>	<576 688>	<1 265 357>
	CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<1 130 057>	<368 628>	<396 557>
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<61 406>	<459 821>	<493 820>
CHNT2	<u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<12 982 670>	<10 720 383>	<21 344 326>
PRNT2	Autres produits non techniques	457 542	751 952	616 360
CHNT3	Autres charges non techniques	<27 466>	<783 001>	<3 096 455>
	Résultats provenant des activités ordinaires	34 316 822	29 243 744	42 214 395
CHNT4	Impôts sur le Résultat	<10 726 723>	<9 126 052>	<10 966 751>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	23 590 100	20 117 693	31 247 644
CHNT5	Pertes extraordinaires	<1 072 672>	<2 085 955>	<2 261 892>
Résultat net après modifications comptables :		22 517 428	18 031 738	28 985 751

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

(Chiffres en dinars tunisiens)

Intitulé		Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
HB1	Engagements reçus		7 628 499	654 957	7 664 122
	Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés		6 907 623		6 951 246
	Avals, cautions de garanties		720 876	654 957	712 876
HB2	Engagements donnés		1 973 386	1 748 393	1 944 324
	HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres		1 973 386	1 748 393	1 944 324
	HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente				
	HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus				
	HB24 Autres engagements donnés				
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires				
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution				
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance				
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers				

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

(Chiffres en dinars tunisiens)

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	144 994 261	137 773 791	266 154 763
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<56 363 682>	<51 854 225>	<257 023 382>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	190 923	508 719	1 717 154
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<11 751>	<62 524>	<133 342>
E5 Commissions versées sur les acceptations	<61 997>	<34 322>	<495 392>
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<19 730 949>	<25 393 023>	<53 735 961>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	4 219 695	2 538 992	10 575 611
E8 Commissions reçues sur les cessions	4 198 583	5 939 023	13 898 818
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<13 385 754>	<12 467 165>	<25 328 964>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<7 709 436>	<7 017 808>	<15 654 945>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes			
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	<227 210>	1 875 074	2 934 674
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<325 584 476>	<229 867 129>	<481 276 273>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	280 162 940	350 118 510	545 358 383
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<19 575 926>	<13 065 602>	<23 144 604>
E16 Produit financiers reçus	26 062 019	12 889 046	45 300 338
E17 Impôts sur les bénéfices payés	-	-	<2 488 397>
E18 Autres mouvements	577 466	<7 223 758>	<6 649 972>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	17 754 706	164 657 600	20 008 510
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<476 328>	<3 806 920>	<4 590 850>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<476 328>	<3 806 920>	<4 590 850>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2 Dividendes et autres distributions	<14 984 388>	<13 186 261>	<13 167 909>
F3 Encaissements provenant d'emprunts			
F4 Remboursements d'emprunts			
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<14 984 388>	<13 186 261>	<13 167 909>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<19 644>	19 074	<33 107>
Variations de trésorerie	2 274 347	147 683 493	2 216 645
Trésorerie de début d'exercice	19 144 719	16 928 074	16 928 074
Trésorerie de fin d'exercice	21 419 066	164 611 567	19 144 719

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30/06/2025

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances « **ASTREE** »
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 30 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - HANOVER RE
 - TUNIS RE
 - PARTNER RE
 - ARONDO RE
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
 - MAPFRE
- **Le Président du Conseil d'Administration**
 - M. Hichem REBAI
- **Le Directeur Général**
 - M. Moez DIMASSI
- **Les membres du Conseil d'Administration**
 - M. Zouheir HASSEN
 - M. Ahmed KAMMOUN
 - M. Éric CHARPENTIER (représentant la Banque Fédératrice du crédit Mutuel)
 - M. Loic GUYOT (représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel)
 - Mme Maha ZOUAOUI (représentant la Banque de Tunisie)
 - M. Mohamed TRIFA (administrateur indépendant)
 - M. Sami ZGHAL (administrateur indépendant)
 - M.Hafedh KHLIFI (administrateur représentant les actionnaires minoritaires)
- **Réseau de production** :
 - **01** Bureau Direct
 - **72** Agences d'assurances
 - **40** Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

Situation comparative des primes émises au 30/06/2025 (Hors Acceptations) :

	30/06/2025	Part %	30/06/2024	Part %	31/12/2024	Part %
Primes émises non-vie	121 903 747	71,88	113 266 933	70,40	176 887 840	69,61
Primes émises vie	47 697 696	28,12	47 623 403	29,60	77 225 742	30,39
Total	169 601 443	100	160 890 336	100	254 113 582	100

2. Faits marquants de l'exercice

A/ Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances au 30 juin 2025 :

- La mise en place d'un cadre réglementaire relatif aux pratiques commerciales au niveau du secteur des assurances (réf : règlement n°01/2025 du 14/03/2025), avec la création d'une direction générale de protection des assurés au sein du Comité Général des Assurances (CGA).
- L'adoption d'un cadre réglementaire organisant l'échange des informations entre le CGA et les compagnies d'assurances, à travers un système de collecte automatisé de toutes les informations/données à communiquer au CGA par les compagnies d'assurances conformément à la réglementation en vigueur (réf : règlement n°02/2025) via une nouvelle plateforme d'échange électronique.
- L'institution d'une nouvelle réglementation portant sur l'externalisation des services en lien avec l'exécution des contrats d'assurances, plus précisément les prestations d'assistance et de gestion des indemnisations (réf : règlement n°03/2025).
- L'amendement du règlement n°01/2021 du CGA relatif aux obligations d'information et au rapport annuel CGA, plus particulièrement l'article 08 nouveau « rapport de solvabilité » avec l'instauration d'un nouvel axe d'analyse prospective ;
- La loi n°2025-9 du 21 Mai 2025 portant réglementation des contrats de travail et interdiction de la sous-traitance de main-d'œuvre.
- L'entrée en application en 2025 des impératifs de la loi de finances 2025 :
 - o La nouvelle taxe de 1% sur les primes émises et non facturée aux assurés destinés à financer le "Fonds de Protection Sociale des travailleuses dans le secteur agricole » et payable mensuellement à compter du 1er janvier 2025 (article 15 de la loi de finances 2025)
 - o La nouvelle obligation fiscale incombant aux compagnies d'assurances (article 70 de la loi de finances 2025) d'adresser à l'administration fiscale, certains renseignements relatifs aux prestataires médicaux et paramédicaux (matricule fiscal, montant de l'acte, date de l'acte,).

Pour ce qui est du suivi des projets sectoriels :

- Le projet du constat digital Automobile (e-constat) : projet en cours
- Le projet sectoriel de mise en place d'un référentiel Automobile, visant l'optimisation du processus d'indemnisation Auto : projet en cours
- Le projet de digitalisation de l'attestation d'assurance Auto : consultation lancée (en phase de dépouillement des offres)
- Le projet de refonte du code des assurances : poursuite des travaux au niveau de la FTUSA.

B/ Activité de la Compagnie :

▪ **Production :**

Au terme du 1er semestre de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 169,601 MD contre 160,890 MD à la même période en 2024, soit un différentiel favorable de 8,711 MD lié principalement à la hausse du chiffre d'affaires des branches Maladie : 3,193 MD, Transport : 2,534 MD, Incendie & Multirisque : 1,609 MD et Auto : 1,375 MD.

▪ **Sinistres déclarés et Sinistralité :**

Au terme du 1^{er} semestre de l'exercice 2025, les sinistres déclarés de la Compagnie se sont établis à un montant de 42,573 MD contre 40,908 MD à la même période de l'exercice écoulé, soit un écart défavorable de 1,665 MD.

Quant à la sinistralité globale de la Compagnie, elle s'est établie, à fin juin 2025, à 25,10% contre 25,43% au 30/06/2024, soit une amélioration de 0,33 points.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements nets de la Compagnie totalise, au 30 juin 2025, un montant net de 679 530 647 DT contre 590 067 437 DT à la même date une année auparavant, soit une augmentation de 15,16%.
- Le revenu total des placements de la Compagnie totalise, au 30/06/2025, un montant de 34 994 814 DT contre 33 557 636 DT au 30/06/2024.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les

primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation (cf. Déclarations des salaires, Déclarations de chiffre d'affaires) parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire sont neutralisés par prudence.

4.2 Opérations techniques d'assurance non-vie

- **Provision pour primes non acquises :**

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées.

La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, une méthode statistique consistant dans l'estimation de la PNA par rapport à l'évolution des primes pour chaque catégorie d'assurance est appliquée. Le calcul de la PNA est adapté aux spécificités de certaines catégories d'assurance (branche RC décennale et Acceptation).

- **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire et étant donné que la méthode usuelle du calcul de la PNA, les frais d'acquisition reportés, calculés à la clôture de l'exercice précédent, sont repris et l'effet sur le résultat est neutralisé.

- **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- o Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- o Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- o Participations aux bénéfices versées ;
- o Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régleurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon deux méthodes (extrapolative et réelle) à savoir la méthode de projection de la sinistralité globale et la méthode de l'inventaire permanent. La méthode la plus prudente est retenue.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non-vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

o **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée d'après les notes techniques.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode adoptée est celle de l'inventaire permanent.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer vie et étant donnée leur importance relative sont estimées selon une méthode extrapolative par rapport à l'historique de l'évolution des provisions pour sinistres à payer vies antérieures.

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, le solde de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie est actualisé par les utilisations conformément à la norme comptable NC27.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les opérations courantes au titre de la réassurance sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance consolidé compte tenu des opérations de réassurance conventionnelles et facultatives.

Les opérations d'acceptation sont comptabilisées à partir d'un bilan estimé sur la base de critères objectifs et contrôlables. Conformément à la norme NC27, et étant donné que les décomptes trimestriels des cédantes ne sont pas encore parvenus, le solde du bilan d'acceptation de la compagnie est neutralisé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31.

Les revenus de placements (dividendes, intérêt...) sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » datée du 01 Décembre 2021) et qui consiste à constater des provisions sûres :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : 100%.

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ; Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 / Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 / Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N° 9.

5.3 / Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins D'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	53 857 529	29 521 638	3 997 030	87 376 197
Primes acquises et non émises	9 046 353	-	-	9 046 353
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	3 681 957	3 795 748	1 189 187	8 666 892
Créances nées d'opération de Réassurance	3 598 857	3 574 967	3 238 759	10 412 583
Personnel	278 117	-	-	278 117
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	14 022 663	-	-	14 022 663
Débiteurs divers	80 635	685 527	1 204 875	1 971 037
Total des créances :	84 566 111	37 577 880	9 629 851	131 773 842

Dettes	Moins D'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 047 174	10 524 587	734 676	14 306 437
Dettes nées d'opération de réassurance	13 857 721	10 658 754	19 045 685	43 562 160
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise D'assurance	189 594	1 270 175	2 473 460	3 933 230
Dépôts et cautionnements reçus	12 490	28 100	457 646	498 236
Personnel	2 314 821	-	-	2 314 821
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	27 391 365	-	-	27 391 365
Créditeurs divers	685 726	705 458	235 288	1 626 472
Total des dettes :	47 736 265	24 885 695	21 070 761	93 632 722

5.4 / Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 30 000 000 DT constitué par 6 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 30 Juin 2025 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2024	30 000 000	87 245 873	37 026 315		1 103 602	28 985 751
Affectation AGO du 23 Juin 2025	-	8 500 000	5 500 000	15 000 000	<14 249>	<28 985 751>
Résultat au 30 Juin 2025	-	-	-	-	-	22 517 428
Solde au 30/06/2025	30 000 000	95 745 873	42 526 315	15 000 000	1 089 353	22 517 428

Conformément à la décision de l'AGO en date du 23 Juin 2025, la répartition du résultat 2024 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2024 :	28 985 751
Résultat reporté :	1 103 602
Total à distribuer :	30 089 353

Réserves pour réinvestissements exonérés	<8 000 000>
Réserve pour réserves facultatives	<6 000 000>
Dividendes	<15 000 000>
Résultat reporté :	1 089 353

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 8.000.000,000D en réserves à régime spécial pour réinvestissement exonérés, 6.000.000,000D en réserves facultatives.

Des réserves à régime spécial relatives aux réinvestissements exonérés, constituées au courant des exercices antérieures, sont devenues fiscalement libres suite à la cession des titres y afférents. Elles s'élèvent à 2.500.000,000 dinars, que l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au poste de réserves facultatives.

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note CP1 dans la rubrique informations diverses sur le bilan.

Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation au cours du premier semestre de l'exercice 2025.

5.1 / Provisions pour sinistres à payer

LIBELLE	Non Vie	Vie	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provision pour sinistres à payer	210 650 735	4 387 560	215 038 295	200 315 949	203 991 854
Chargement de gestion	18 036 327	380 983	18 417 310	17 247 204	17 759 817
Prévision de recours à encaisser	<2 228 029>	-	<2 228 029>	<2 009 831>	<2 228 029>
Provision SAP Acceptations	1 003 591	-	1 003 591	1 431 356	1 331 477
TOTAL	227 462 623	4 768 543	232 231 166	216 984 678	220 855 119

5.2 / Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1- Actifs incorporels

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 30/06/2025	VNC 30/06/2024	VNC 31/12/2024
Logiciels	7 831 559	<2 580 545>	5 251 014	4 522 714	4 765 540
Fonds Commercial	100 000	-	100 000	100 000	100 000
TOTAL	7 931 559	<2 580 545>	5 351 014	4 622 714	4 865 540

Note - A 2 - Actifs corporels d'exploitation

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 30/06/2025	VNC 30/06/2024	VNC 31/12/2024
AC 21 – Installations techniques et machines	9 142 919	<7 365 172>	1 777 746	1 806 985	1 788 725
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	1 479 156	<1 187 365>	291 791	280 332	296 815
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	9 728		9 728	9 728	49 825
TOTAL	10 631 804	<8 552 537>	2 079 266	2 097 045	2 135 365

Note - A 3 - Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 30/06/2025	VNC 30/06/2024	VNC 31/12/2024
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	< 2 985 279>	870 222	958 255	914 238
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	18 395 604	<3 779 843>	14 615 761	14 745 027	14 679 486
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	9 095 818		9 095 818	9 095 818	9 095 818
TOTAL	31 346 924	<6 765 123>	24 581 801	24 799 099	24 689 542

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

LIBELLE	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2025	VNC 30/06/2024	VNC 31/12/2024
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	25 781 365	-	25 781 365	25 781 365	25 781 363
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	-	-	-	-	2
TOTAL	25 781 365	-	25 781 365	25 781 365	25 781 365

A 3.3 – Autres placements financiers

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 30/06/2025	VNC 30/06/2024	VNC 31/12/2024
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	153 693 688	<16 968 122>	136 725 565	86 977 586	104 119 561
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	388 967 308	<416>	388 966 892	299 806 392	346 696 392
AC 333 – 334 Prêts	3 007 402	<142 912>	2 864 489	2 837 699	2 626 746
AC 335 – Dépôts monétaires	97 972 000	-	97 972 000	79 896 300	65 652 000
AC 336 – Autres Dépôts	237 466		237 466	67 483 245	60 060 052
TOTAL	643 877 865	<17 111 451>	626 766 414	537 001 222	579 154 751

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions pour Primes non acquises acceptations	1 397 475	1 054 396	1 100 687
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	1 003 591	1 431 356	1 331 477
TOTAL	2 401 066	2 485 752	2 432 165

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	13 670 371	14 678 312	15 104 554
AC 520 – Provision d'assurance vie	2 283 179	2 034 316	2 399 890
AC 530 – Provisions pour sinistre vie	157 082	209 339	339 342
AC 531 – Provisions pour sinistres non-vie	43 158 017	35 627 017	37 685 376
TOTAL	59 268 652	52 548 984	55 529 163

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Primes acquises et non émises non-vie	9 315 855	9 590 139	9 315 855
Primes acquises et non émises vie	1 135 293	1 080 144	1 135 293
S/Total :	10 451 148	10 670 284	10 451 148
Primes à annuler	<1 404 795>	<1 419 256>	<1 404 795>
TOTAL	9 046 353	9 251 028	9 046 353

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Quittances de primes à recevoir	78 592 724	76 777 511	46 951 156
Primes/Sinistres Affaires en Co-assureurs	88 327	246 933	926 822
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	5 054 548	6 533 243	5 844 530
Effets à recevoir et Effets Impayés	3 258 109	3 577 928	3 364 118
Chèques impayés	382 489	359 644	366 533
S/Total :	87 376 197	87 495 259	57 453 160
Provisions au titre des arriérés primes	<22 140 408>	<22 586 762>	<19 058 064>
Provision au titre des chèques impayés	<382 489>	<359 644>	<366 533>
Provision au titre des effets impayés	<3 231 507>	<3 490 282>	<3 316 055>
TOTAL	61 621 793	61 058 571	34 712 508

Le niveau des arriérés est généralement élevé au 30 juin par rapport au 31 décembre ceci est dû notamment aux habitudes de liquidation des primes d'assurances par les Entreprises et à l'effort de recouvrement qui est plus important pendant le deuxième semestre de chaque exercice.

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Avances sur recours matériels	1 732 233	2 079 006	2 839 732
Avances sur recours corporels	2 454 629	2 057 062	2 140 931
Indemnisation Directe des Assurés	2 041 675	3 429 005	3 942 119
Sinistres officiels	1 523	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	2 436 832	1 133 182	2 579 814
S/Total :	8 666 892	8 699 777	11 504 119
Provisions pour dépréciation de créances	<2 448 688>	<2 393 475>	<2 170 095>
TOTAL	6 218 203	6 306 302	9 334 024

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Cessionnaires	7 420 285	1 322 396	2 566 143
Cédantes	2 992 298	2 470 676	1 901 989
S/Total :	10 412 583	3 793 072	4 468 132
Provision pour dépréciation de créances	<875 912>	<875 912>	<875 912>
TOTAL	9 536 671	2 917 160	3 592 220

5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Avances au personnel	80 710	60 900	57 295
Autres avances	197 407	88 008	163 513
TOTAL	278 117	148 908	220 808

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Acomptes provisionnels	8 939 534	2 979 845	5 959 690
Avances sur impôts/sociétés (y compris Crédit d'impôt)	4 568 975	3 797 252	4 084 204
Autres	514 154	380 421	426 422
TOTAL	14 022 663	7 157 518	10 470 316

A 5.3.3 – Débiteurs divers

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Compte de liaison avec la délégation Maroc	929 824	907 686	907 686
Autres	1 041 213	1 051 324	1 233 414
S/Total :	1 971 037	1 959 010	2 141 100
Provision pour dépréciation (1)	<1 141 163>	<1 118 076>	<1 119 025>
TOTAL	829 874	840 933	1 022 075

(1) Le solde de la succursale au Maroc a été actualisé au 30/06/2025. Il est intégralement provisionné et ce pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

O *Note A 6 – Autres éléments d'actif*

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	10 365 461	152 463 988	7 980 541
Effets remis à l'encaissement	10 488 342	11 119 300	9 973 681
Autres	565 263	1 028 279	1 190 497
TOTAL	21 419 066	164 611 567	19 144 719

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la Compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés présentent un solde égal à celui au 31/12/2024 à **5 599 275** dinars.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	19 028 115	15 717 119	18 341 211
Loyers échus et à recevoir	-	-	-
Loyers perçus d'avance	12 278	12 278	12 278
TOTAL	19 040 393	15 729 397	18 353 489

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Autres comptes de régularisation Actif	11 886 091	11 534 265	11 452 143
Autres charges constatées ou payées d'avance	16 389	15 799	289 022
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 771	5 771	5 771
TOTAL	11 908 251	11 555 835	11 746 936

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note -P1 - Capitaux propres

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
P 1.1 – Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	95 745 873	87 245 873	87 245 873
Réserve légale	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Réserve facultative	88 019 870	79 519 870	79 519 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	42 526 315	37 026 315	37 026 315
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	40 577 630	35 077 630	35 077 630
P 1.4 – Résultat reporté	1 089 353	1 103 601	1 103 601
S/Total :	169 361 541	155 375 789	155 375 789
P 1.5 – Résultat de la période	22 517 428	18 031 738	28 985 751
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION :	191 878 968	173 407 527	184 361 541

Résultat par action

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat Net (en milliers)	22 517	18 032	28 986
Nombre d'actions (en milliers)	6 000	6 000	6 000
TOTAL	3.753	3.005	4,831

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provision d'ouverture	18 073 572	16 493 524	16 493 524
Constitution/Reprise	<27 466>	386 594	1 580 048
Provision de clôture	18 046 106	16 880 118	18 073 572

P 2.2 – Provisions techniques brutes

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
PA 310- Provisions pour primes non acquise Non-vie	55 996 083	57 519 086	54 438 930
PA 320- Provisions d'assurance Vie	271 735 137	356 542 130	235 452 142
PA 330- Provisions pour Sinistre Vie	4 768 543	4 103 436	5 536 238
PA 331- Provisions pour Sinistre Non-Vie	227 462 623	212 881 241	215 318 880
PA 340- Provisions pour P.B & Ristournes Vie	1 627 924	2 631 730	2 650 406
PA 341- Provisions pour P.B & Ristournes Non-Vie	8 347 675	8 105 792	7 016 512
PA 350- Provisions pour Egalisation & Equilibrage Non-Vie	1 505 484	1 777 959	1 505 484
PA 360- Autres provisions Techniques Vie	238 597	242 244	238 597
PA 361- Autres provisions Techniques Non-Vie	3 810 296	3 775 148	3 797 360
- Réserve mathématique de rentes	3 670 675	3 673 239	3 687 211
- Réserve d'invalidité	14 736	21 898	14 736
- Arrérages à payer	19 644	19 644	19 644
- Provision pour risque en cours	105 241	60 367	75 769
TOTAL	575 492 362	647 578 766	525 954 551

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires :

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions pour sinistres non- vie	16 449 838	12 883 958	15 697 419
Provisions pour sinistres vie	339 342	139 292	164 389
Provisions pour primes non acquises	1 777 085	2 044 147	2 010 588
TOTAL	18 566 265	15 067 397	17 872 396

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Commissions sur arriérés	9 103 626	7 198 373	4 670 942
Comptes de régularisation	4 725 673	6 033 332	6 796 889
Primes/sinistres affaires collectives	477 137	477 836	171 156
TOTAL	14 306 436	13 709 541	11 638 987

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes intermédiaires Sinistres	3 304 628	4 395 184	3 147 089
Sinistres officiels	253 426	253 426	253 426
Recours client	375 177	360 287	343 120
TOTAL	3 933 230	5 008 897	3 743 635

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Cessionnaires	42 310 607	34 413 273	23 791 778
Cédantes	1 223 881	1 206 573	1 223 881
Rétrocessionnaires	27 672	27 672	27 672
TOTAL	43 562 160	35 647 518	25 043 331

2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	353 003	353 003	366 003
Dépôts de Garanties en espèces des locataires	145 233	131 843	118 843
TOTAL	498 236	484 846	484 846

P 2.5.2 – Personnel

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dettes provisionnées pour congés payés	1 358 469	1 248 010	1 196 966
Autres charges à payer Personnel	855 000	773 770	-
Autres dettes	101 352	128 548	98 679
TOTAL	2 314 821	2 150 328	1 295 645

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	22 700 218	11 723 691	13 750 627
Assurance Groupe et charges sociales	1 989 954	1 444 985	4 449 077
Taxes d'assurance à payer	1 754 234	1 687 875	1 057 236
Retenues à la source	946 959	930 446	1 246 408
TOTAL	27 391 365	15 786 997	20 503 348

P 2.5.4 – Créditeurs divers

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Actionnaires, dividendes à payer	513 525	479 560	497 912
Dettes sur acquisition d'immobilisations et de valeurs mobilières de Placement	85 255	252 320	-
Autres créditeurs divers	1 027 693	672 262	995 997
TOTAL	1 626 472	1 404 142	1 493 909

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Report de commissions reçues des réassureurs	2 342 182	2 156 907	2 342 182
Encaissements en instance d'affectation	85 684	85 683	114 180
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	101 228	97 477	101 228
Autres comptes de régularisation Passif	5 576 224	4 183 406	4 807 267
TOTAL	8 133 814	6 523 473	7 364 857

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 / Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 / Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés respectivement en annexes N°12 et N°13.

L'annexe N°13 contrairement à l'arrêté des comptes annuel du 31 décembre de chaque année ne peut être élaboré au 30 juin par branches d'assurances conformément à la norme NC26 ceci étant donnée le manque d'informations. Néanmoins, l'annexe N°13 a été élaboré toutes branches d'assurance non-vie confondues.

6.3 / Affectation des produits aux différentes catégories

Conformément à la norme NC27, les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

Le montant des produits de placements nets de la période est la somme des produits net des charges de placement au niveau de l'état de résultat général et le montant des produits des placements net des charges de placement au niveau de l'état de résultat Vie.

6.4 / Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 30/06/2025 comme suit :

LIBELLE	Nombre au 30/06/2025
Cadres	147
Agents d'encadrement	43
Agents d'exécution	24
Personnel de services	1
Personnel en détachement	2
TOTAL	217

Les frais de personnel s'élèvent au 30/06/2025 à la somme de **11 248 501 DT** et sont ventilés comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	30/06/2025	30/06/2024
Salaires	6 979 151	6 489 747
Charges connexes aux salaires	322 349	404 698
Charges Sociales	1 912 906	1 617 578
Assurance collective Vie	1 730 205	1 700 000
Personnel en détachement	303 890	207 341
TOTAL	11 248 501	10 419 364

6.5 / Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires au 30/06/2025, s'élevant à la somme de **17 024 243 DT**, se détaille comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	30/06/2025	30/06/2024
Agents généraux	7 312 954	7 042 741
Courtiers	4 731 122	3 904 275
Bancassurance	4 169 538	3 667 811
Acceptations	676 020	635 055
Coassurance	134 609	25 152
TOTAL	17 024 243	15 275 034

6.1 / Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de **169 601 443 DT** au 30 Juin 2025 se détaille comme suit :

ZONE	MONTANT	
	30/06/2025	30/06/2024
Nord	148 126 717	137 808 900
Centre	7 704 317	8 105 919
Sud	13 770 409	14 975 517
TOTAL	169 601 443	160 890 336

6.2 / Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

LIBELLE	30/06/2025
Bénéfice comptable avant impôt	34 316 822
Réintégration	5 398 585
Déductions	<4 898 601>
Résultat Fiscal avant réinvestissements exonérés	34 816 806
Réinvestissements exonérés	8 000 000
Bénéfice Fiscal au 30 Juin 2025	26 816 806
Impôt sur les sociétés : (40%)	<10 726 723>
Contribution Sociale Solidaire	<1 072 672>
Bénéfice Comptable	22 517 428

6.8 / Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provision mathématique vie à l'ouverture	235 452 142	323 977 076	323 977 076
Charges de provisions au 30 juin	42 486 894	40 951 259	79 476 528
S/Total :	277 939 036	364 928 335	398 473 277
Capitaux échus, rentes et rachats polices vie payées	<6 203 899>	<8 386 205>	<158 040 808>
TOTAL	271 735 137	356 542 130	235 452 142

6.9 /Tableau de raccordement du résultat techniques par catégorie d'assurance aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

Conformément à la norme NC19, aucun changement n'a été opéré au 30 juin 2025 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 30 juin 2024.

10. Evénements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration des comptes statuant sur les résultats intermédiaires arrêté au 30 juin 2025, et à la date d'arrêté des comptes aucun événement post bilan n'est survenu.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 30 juin 2025[illegible]

Annexe 9: Etat récapitulatif des Placements au 30/06/2025

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	22 251 106	15 485 983	31 146 097	15 660 114
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	9 095 818	9 095 818	9 095 818	0
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	74 306 774	58 697 073	64 467 100	5 770 027
Prêts hypothécaires	1 470 892	1 470 892	1 470 892	0
Autres prêts	1 536 510	1 393 598	1 393 598	0
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	94 918 056	93 559 193	93 973 412	414 219
Autres parts d'OPCVM	10 250 224	10 250 664	12 082 811	1 832 147
Obligations et autres titres à revenu fixe	388 967 309	388 966 892	388 966 892	0
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	2 401 066	2 401 066	2 401 066	0
Autres Dépôts	98 209 467	98 209 467	98 209 467	0
TOTAL	703 407 221	679 530 647	703 207 153	23 676 506

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste Valeur</u>
Actions cotées	18 134 822	23 904 849
Actions non cotées	40 562 251	40 562 251
Total	58 697 073	64 467 100

Obligations cotées	22 434 000	22 434 000
Obligations non cotées	18 940 000	18 940 000
Titres de créances négociables et bons du trésor	347 592 892	347 592 892
Total	388 966 892	388 966 892

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 30/06/2025

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		899 813	899 813	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	2 099 943	9 900 095	12 000 038	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		22 094 964	22 094 964	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	2 099 943	32 894 871	34 994 814	
Intérêts		275 830	275 830	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	481 457	2 269 811	2 751 268	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	757 287	2 545 641	3 027 098	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 30/06/2025

Total 30-06-2025

Primes Acquises	47 481 779
Charges de prestations	<8 186 680>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<33 397 414>
Solde de souscription :	5 897 685
Frais d'acquisition	<4 137 388>
Autres charges de gestion nettes	<1 297 235>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<5 434 623>
Produits nets de placements	11 706 105
Participation aux résultats	<1 255 356>
Solde Financier :	10 450 749
Part des réassureurs dans les primes acquises	<191 538>
Part des réassureurs dans les prestations payées	240 170
Part des réassureurs dans les charges de provisions	<335 682>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	1 221
Commissions reçues des réassureurs	<889>
Solde de réassurance :	<286 719>
Résultat technique juin 2025 :	10 627 092
Résultat technique juin 2024 :	16 291 962
Variation juin 2024 - juin 2025 :	<5 664 870>
	-34,77%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	26 818
Rachats Vie payés	3 127 866
Capitaux échus Vie	3 049 215
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 30 juin 2025	278 370 202
Provisions techniques brutes Vie au 01 janvier 2025	243 877 384

Annexe n° 13 : Résultat technique d'assurance Non Vie au 30/06/2025

Éléments		Toutes branches confonfues	Acceptations	Total
Primes acquises				
PRNV11	Primes émises	120 373 659	2 501 165	122 874 824
PRNV12	Variation des primes non acquises	<1 260 365>	<296 788>	<1 557 152>
Charges de prestations				
CHNV11	Prestations et frais payés	<53 863 956>	<639 315>	<54 503 271>
CHNV12	Charges des provisions pour prestations diverses	<14 029 364>	327 886	<13 701 478>
Solde de souscription :		51 219 974	2 532 263	53 112 922
CHNV41, CHNV	Frais d'acquisition	<6 823 366>	-	<6 823 366>
CHNV43, CHNV	Autres charges de gestion nettes	<18 632 507>		<18 632 507>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<25 455 873>	-	<25 455 873>
PRNT3	Produits nets des placements	12 982 670	-	12 982 670
CHNV3	Participation aux Bénéfices	<2 215 810>	-	<2 215 810>
Solde Financier :		10 766 860	-	10 766 860
PRNV11	Part des réassureurs dans les primes acquises	<40 089 081>	-	<40 089 081>
CHNV11	Part des réassureurs dans les prestations payées	3 320 177	-	3 320 177
CHNV12, PRNV	Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 381 946	-	5 381 946
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	8 943 763	-	8 943 763
Solde de Réassurance Juin 2025 :		<22 443 195>	-	<22 443 195>
Solde de Réassurance Juin 2024 :		<20 936 682>	-	<20 936 682>
Résultat technique Juin 2025:		14 087 766	2 532 263	15 980 714
Résultat technique Juin 2024 :		5 807 242	825 631	6 632 873

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 30/06/2025**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	47 481 779
Charges de prestations	CHV11	<8 186 680>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22	<33 397 414>
Solde de souscription :		5 897 685
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<4 137 388>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<1 297 235>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<5 434 623>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	11 706 105
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	<1 255 356>
Solde Financier :		10 450 749
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<191 538>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	240 170
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	<335 682>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	1 221
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	<889>
Solde de réassurance :		<286 719>
Résultat technique :		10 627 092
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		26 818
Montants des rachats Vie		3 127 866
Capitaux échus Vie		3 049 215
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		278 370 202
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		243 877 384

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 30/06/2025**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	122 874 824
Variation des primes non acquises	PRNV12	<1 557 152>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<54 503 271>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	<13 701 478>
Solde de souscription :		53 112 922
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<6 823 366>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<18 632 507>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<25 455 873>
Produits nets de placements	PRNT3	12 982 670
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<2 215 810>
Solde Financier :		10 766 860
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<40 089 081>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	3 320 177
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	5 381 946
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	8 943 763
Solde de Réassurance :		<22 443 195>
Résultat technique :		15 980 714

Mesdames et messieurs les actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS **ARRETES AU 30 JUIN 2025**

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires, de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances («ASTREE») comprenant le bilan au 30 Juin 2025 ainsi que l'état de résultat, l'état de des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicative. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net de bilan de 905 750 238 dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 22.517.428 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicable en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances (« ASTREE ») au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable applicable en Tunisie.

Fait à Tunis, le 22 août 2025
Les commissaires aux comptes

FINOR
Karim DEROUICHE

Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF
Ahmed SAHNOUN

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis–

L'Amen Bank, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr. Borhen CHEBBI et Mr Chiheb GHANMI.

Amen Bank

Bilan

arrêté au 30/06/2025

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation		Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	784 418	562 439	612 471
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	368 651	300 198	423 843
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	7 170 661	7 096 981	7 299 493
AC4	Portefeuille-titres commercial	(1-4)	134 630	30 636	109 564
AC5	Portefeuille d'investissement	(1-5)	3 162 791	2 678 584	2 722 669
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	450 684	453 320	463 915
AC7	Autres actifs	(1-7)	277 009	195 864	223 756
Total actifs			12 348 844	11 318 022	11 855 711
PA1	Banque Centrale, CCP	(2-1)	799 663	635 305	780 501
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	298 888	221 662	473 998
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	8 698 103	7 985 055	8 015 985
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	685 278	778 650	699 628
PA5	Autres passifs	(2-5)	277 239	228 190	311 592
Total passifs			10 759 171	9 848 862	10 281 704
CP1	Capital		174 600	151 320	174 600
CP2	Réserves		1 283 749	1 192 809	1 169 026
CP4	Autres capitaux propres		423	423	423
CP5	Résultats reportés		4	1	1
CP6	Résultat de l'exercice		130 897	124 607	229 957
Total capitaux propres			(3) 1 589 673	1 469 160	1 574 007
Total capitaux propres et passifs			12 348 844	11 318 022	11 855 711

État des engagements Hors Bilan

arrêté au 30/06/2025

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation		Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Passifs éventuels					
HB01	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	717 507	903 641	735 835
HB02	Crédits documentaires	(4-2)	511 056	444 983	558 128
HB03	Actifs donnés en garantie	(4-3)	784 033	607 752	767 945
Total passifs éventuels			2 012 596	1 956 377	2 061 908
Engagements donnés (4-4)					
HB04	Engagements de financement donnés		1 754 964	1 210 744	1 392 835
HB05	Engagements sur titres		7 100	14 292	14 100
Total engagements donnés			1 762 064	1 225 035	1 406 935
Engagements reçus					
HB07	Garanties reçues	(4-5)	3 842 342	3 845 175	3 849 847
Total engagements reçus			3 842 342	3 845 175	3 849 847

Amen Bank

Etat de Résultat

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation		Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	379 421	403 888	818 463
PR2	Commissions (en produits)	(5-2)	75 418	75 333	151 778
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	31 139	14 913	36 356
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	142 687	117 871	203 382
Total produits d'exploitation Bancaire			628 665	612 005	1 209 979
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(308 159)	(307 864)	(620 325)
CH2	Commissions encourues		(12 477)	(9 164)	(23 167)
Total charges d'exploitation Bancaire			(320 636)	(317 028)	(643 492)
Produit net Bancaire			308 029	294 977	566 487
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6)	(52 178)	(48 244)	(81 049)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7)	1 910	1 909	975
PR7	Autres produits d'exploitation		533	321	1 956
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(84 441)	(81 218)	(160 637)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(28 780)	(26 419)	(56 714)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(4 782)	(4 513)	(9 238)
Résultat d'exploitation			140 291	136 813	261 780
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	(592)	(3 266)	(4 869)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(8 802)	(7 450)	(24 512)
Résultat sur les activités ordinaires			130 897	126 097	232 399
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10)	-	(1 490)	(2 442)
Résultat de l'exercice			130 897	124 607	229 957
Résultat de base par action (en dinars)			(5-11) 3,748	4,117	6,585
Résultat dilué par action (en dinars)			3,748	4,117	6,585

Etat de Flux de Trésorerie

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Activités d'exploitation	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		478 738	489 325	997 850
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(268 739)	(260 931)	(645 396)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(10 233)	(33 599)	(74 896)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		38 999	(16 727)	(165 655)
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		630 144	303 832	394 761
Titres de placement		(15 031)	(4 142)	(80 885)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(218 582)	(197 895)	(221 527)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		48 447	41 847	(72 725)
Impôts sur les bénéfices		(8 802)	(7 450)	(24 512)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		674 941	314 260	107 015
Activités d'investissement	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		83 634	76 951	163 546
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(379 160)	(235 184)	(281 286)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		8 008	(13 692)	(28 769)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(287 518)	(171 925)	(146 509)
Activités de financement	(6-3)			
Emission d'emprunts		60 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(31 251)	(49 023)	(115 489)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(43 099)	(35 326)	(47 882)
Dividendes versés		(115 236)	(97 450)	(97 450)
Mouvements sur fond social et de retraite		5	(271)	(773)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(129 581)	(182 070)	(261 594)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		257 842	(39 735)	(301 088)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(417 626)	(116 538)	(116 538)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période		(159 784)	(156 273)	(417 626)

Amen Bank
Notes aux états financiers
30 Juin 2025

I- Présentation de la banque

Amen Bank est une société anonyme au capital de 174 600 000 dinars, créée le 06 juin 1967, régie par la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 34 920 000 actions d'une valeur nominale de cinq 5 dinars chacune, est détenu à hauteur de 0,40% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	173 899	99,60%
Actionnaires Etrangers	701	0,40%
Total	174 600	100%

II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2025 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés:

Classe B1: Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 6 MDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 6 MDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 6 MDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

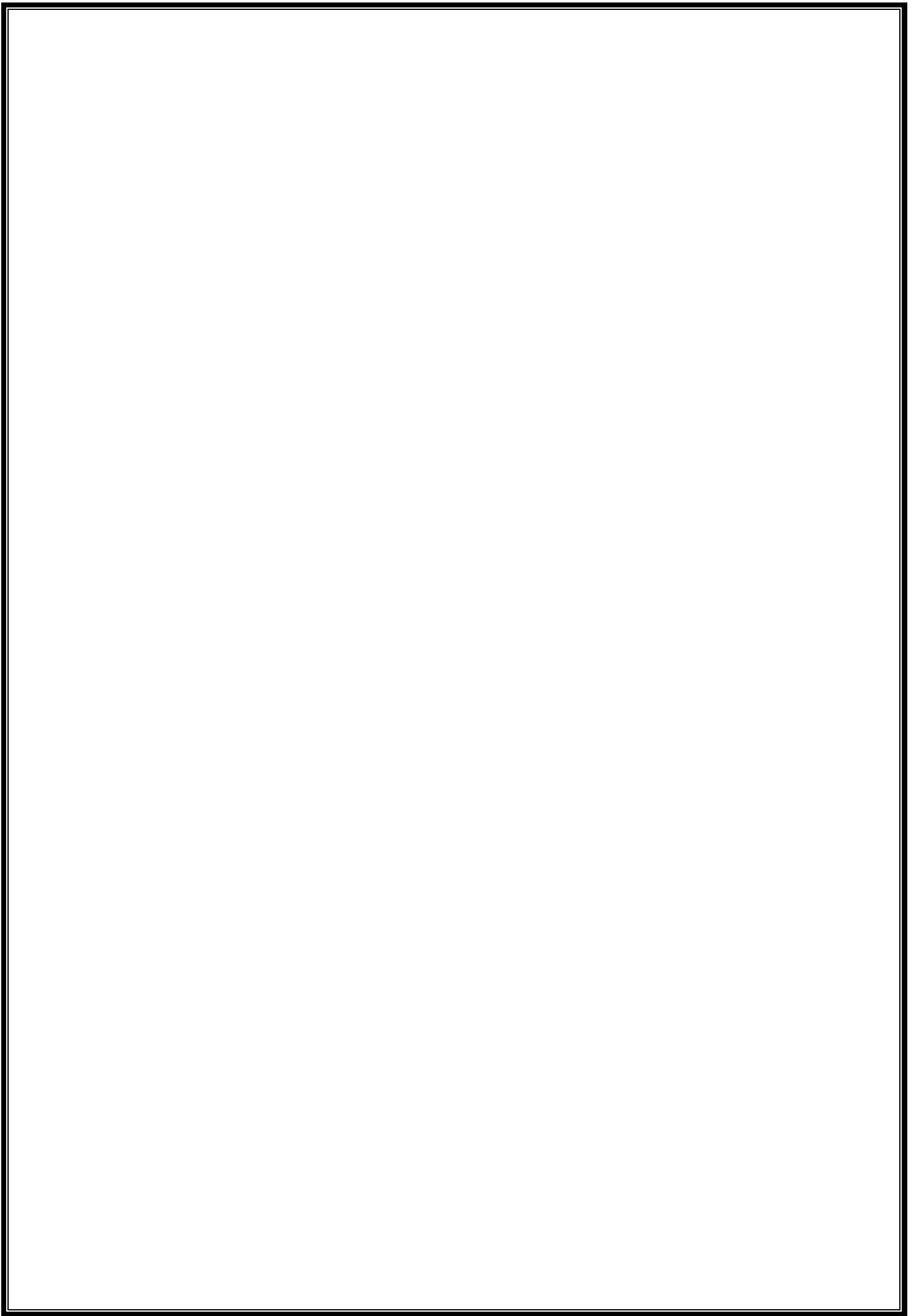
Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
- * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
- * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.



1-3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1-5 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20 telle que modifiée par la circulaire de la BCT 2025-01 du 29 janvier 2025, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- * Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- * Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N ; rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- * La majoration du taux de migration moyen par groupe par les taux Δ édictés par la BCT ;
- * L'attribution d'un taux de provisionnement par groupe tels que fixé au préalable par la BCT ;
- * L'application des taux de migrations majorés et les taux de provisionnement à l'encours des engagements 0 et 1 de chaque groupe.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

Compte tenu d'un stock de provision collective qui s'élève à 179 394 mDT au 31 décembre 2024, une provision complémentaire nette de 3 000 mDT a été dotée au titre du premier semestre 2025.

1.6- Provisions additionnelles

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- * 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- * 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- * 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 212 282 mDT.

1-7 Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017,

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent:

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

Cette mesure n'est plus en vigueur.

Au 30 juin 2025, les agios réservés sur les créances relevant du secteur touristique des classes 0 et 1, s'élèvent à 1 075 mDT contre 1 318 mDT au 31 décembre 2024.

2- Portefeuille titres

2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

- Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

- Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement. Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Portefeuille d'investissement:

- Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier-débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2.2- Règles d'évaluation du portefeuille-titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. La juste valeur est la valeur probable de négociation est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors des transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices ; l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements primes et / ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après:

* Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance; et

* Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2025. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2025 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2025. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2025 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5-1 Immeubles d'exploitation

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%

Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5-2 Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière. Le prix d'acquisition correspond au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du dernier mois de l'arrêté. Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...).

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté de la période.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de juin 2025. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat au 30/06/2025.

Rubrique Bilan	Actifs	Contre-valeur devises en mdt	Rubrique Bilan	Passifs	Contre-valeur devises en mdt
			PA 01	Banque Centrale, CCP	17 125
AC 01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	650 539	PA 02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	273 907
AC 02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	106 770	PA 03	Dépôts et avoirs de la clientèle	872 007
AC 03	Créances sur la clientèle	561 532	PA 04	Emprunts et ressources spéciales	2
AC 07	Autres actifs	42 710	PA 05	Autres passifs	198 510
Total Actifs		1 361 551	Total Passifs		1 361 551

9- Règle de prise en compte des différences de change en devises

Les résultats de change latents découlant des différences de positions de change ont été convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour de juin 2025 et pris en compte dans le résultat à fin du mois de juin 2025.

10- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

11- Application de la loi 41/2024 (2ème section de l'article 412-III (nouveau))

En application des dispositions de la note de la BCT n°10-2025 et conformément aux dispositions de l'article 412-III nouveau du code du commerce tel qu'il a été modifié par la loi n° 2024-41 du 2 août 2024, l'ensemble des demandes des clients répondant aux critères de la loi sont traitées dans les délais réglementaires.

Ainsi, en application des dispositions des paragraphes 36 et 37 de la NCT 24, les revenus d'intérêts se rattachant aux prêts bénéficiant de la réduction de 50% du taux d'intérêt sont comptabilisés conformément aux nouveaux tableaux d'amortissement à mesure qu'ils sont courus.

Par ailleurs et conformément au paragraphe 15 de la NCT 24, les prêts répondant aux conditions de bénéfice de la mesure de réduction de 50% du taux d'intérêt fixe, continuent à être comptabilisés à l'actif du bilan pour leurs valeurs nominales contractuelles.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30.06.2025 un montant de 784 418 mDT contre 612 471 mDT au 31.12.2024 et se compose comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	89 291	69 410	53 779	35 512	66%
BCT, CCP & TGT	695 127	493 029	558 692	136 435	24%
Total	784 418	562 439	612 471	171 947	28%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	89 292	69 411	53 780	35 512	66%
Provisions sur caisse en dinars	(1)	(1)	(1)	-	0%
Sous Total (1)	89 291	69 410	53 779	35 512	66%
BCT	695 252	493 152	558 816	136 436	24%
Provisions sur BCT	(185)	(185)	(185)	-	0%
Sous Total (2)	695 067	492 967	558 631	136 436	24%
CCP	63	65	64	(1)	(2%)
Provisions sur CCP	(3)	(3)	(3)	-	0%
Sous Total (3)	60	62	61	(1)	(2%)
Total	784 418	562 439	612 471	171 947	28%

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2025 un montant de 368 651 mDT contre 423 843 mDT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	71 691	44 002	48 758	22 933	47%
Prêts aux établissements bancaires	82 085	78 000	173 264	(91 179)	(53%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	40	187	48	(8)	(17%)
Total créances sur établissements bancaires	153 816	122 189	222 070	(68 254)	(31%)
Avoirs en compte sur les établissements financiers	3	1	2	1	50%
Prêts aux établissements financiers	209 458	173 663	199 225	10 233	5%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	5 374	4 345	2 546	2 828	111%
Total créances sur établissements financiers	214 835	178 009	201 773	13 062	6%
Total	368 651	300 198	423 843	(55 192)	(13%)

La banque ne possède pas, au 30/06/2025, de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers.

Note 1-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	1 212 252	1 292 242	1 161 240	51 012	4%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	5 636 340	5 436 544	5 788 247	(151 907)	(3%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	322 069	368 195	350 006	(27 937)	(8%)
Total	7 170 661	7 096 981	7 299 493	(128 832)	(2%)

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30.06.2025 comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 182 037	1 254 038	1 121 126	60 911	5%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	30 215	38 204	40 114	(9 899)	(25%)
Total	1 212 252	1 292 242	1 161 240	51 012	4%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	5 070 660	4 780 351	5 118 095	(47 435)	(1%)
Autres concours à la clientèle en devises	565 680	656 193	670 152	(104 472)	(16%)
Total	5 636 340	5 436 544	5 788 247	(151 907)	(3%)

Au 30.06.2025, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 1 262 millions de dinars contre 1 214 millions de dinars au 31.12.2024.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	135 948	132 517	137 436	(1 488)	(1%)
Créances sur ressources extérieures	186 121	235 678	212 570	(26 449)	(12%)
Total	322 069	368 195	350 006	(27 937)	(8%)

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Montant brut des engagements classés	1 136 879	1 235 106	1 074 315	62 564	6%
Provisions au 31/12/N-1	336 500	364 183	364 183	(27 682)	(8%)
Dotation de l'exercice	37 630	30 301	79 512	(41 882)	(53%)
Reprise de l'exercice	(13 919)	(13 476)	(31 525)	17 606	(56%)
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	-	-	(75 669)	75 669	(100%)
Provisions au 30/06/N	360 212	381 008	336 500	23 711	7%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	212 282	240 941	198 109	14 174	7%
Total net des engagements classés	564 385	613 157	539 706	24 679	5%

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 136 879	1 235 106	1 074 315	62 564	6%
Montant brut des créances non classées	68 271	40 533	61 258	7 013	11%
Montant brut des créances touristiques non classées	62 211	129 802	80 199	(17 988)	(22%)
Agios réservés au 31/12/N-1	259 040	322 845	322 845	(63 805)	(20%)
Dotation aux agios réservés	42 776	47 006	102 633	(59 857)	(58%)
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	(243)	(2 841)	(3 979)	3 736	(94%)
Reprise sur agios réservés sur créances	(14 319)	(14 165)	(39 794)	25 475	(64%)
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	-	-	(122 665)	122 665	(100%)
Total des agios réservés au 30/06/N	287 254	352 845	259 040	28 214	11%

(6) La répartition des agios réservés par nature d'engagements se présentent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Agios sur comptes débiteurs à la clientèle	144 909	185 919	127 759	17 150	13%
Agios sur autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	122 755	147 149	111 985	10 770	10%
Agios sur Engagements par signature	1 437	1 248	1 378	59	4%
Agios sur ressources extérieures	18 153	18 529	17 918	235	1%
Total net des agios réservés	287 254	352 845	259 040	28 214	11%

(7) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	10 278 715	9 764 929	10 096 349	182 366	2%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 136 879	1 235 106	1 074 315	62 564	6%
Total des engagements (b)	11 415 594	11 000 035	11 170 664	244 930	2%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(282 256)	(345 896)	(253 307)	(28 949)	11%
Provisions affectées aux engagements par signature	(2 870)	(2 706)	(2 766)	(104)	4%
Provisions affectées aux engagements classés	(357 341)	(378 302)	(333 734)	(23 607)	7%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(212 282)	(240 941)	(198 108)	(14 174)	7%
Total provisions et agios réservés (C)	(854 749)	(967 845)	(787 915)	(66 834)	8%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	75,18%	78,36%	73,34%	1,84%	2,5%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	66,99%	69,94%	65,12%	1,87%	2,9%
Taux des engagements classés (a/b)	9,96%	11,23%	9,62%	0,34%	3,6%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(3 923)	(4 493)	(4 415)	492	(11%)
Agios réservés sur le secteur touristique courants	(1 075)	(2 456)	(1 318)	243	(18%)
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(182 394)	(188 250)	(179 394)	(3 000)	2%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(187 392)	(195 199)	(185 127)	(2 265)	1,2%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(1 042 141)	(1 163 044)	(973 042)	(69 099)	7,1%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	9,13%	10,57%	8,71%	0,42%	5%

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	752 017	807 493	711 236	40 781	6%
Provisions sur créances classées	357 341	378 302	333 734	23 607	7%
Provisions collectives	182 394	188 250	179 394	3 000	2%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	212 282	240 941	198 108	14 174	7%
Provisions sur engagements par signature	2 870	2 706	2 766	104	4%
Provisions sur engagements par signature	2 870	2 706	2 766	104	4%
Total provisions sur créances	754 887	810 199	714 002	40 885	6%
Agios réservés affectés aux engagements classés	282 256	345 896	253 307	28 949	11%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	3 923	4 493	4 415	(492)	(11%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courant	1 075	2 456	1 318	(243)	(18%)
Total agios réservés	287 254	352 845	259 040	28 214	11%
Total général des provisions et agios réservés	1 042 141	1 163 044	973 042	69 099	7%

(8) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 30.06.2025 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

Classe / Nature d'engagement	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	497 003	122 657	16 116	76 809	479 278	1 665	1 193 528
Escomptes	447 680	25 356	177	130	8 126	11	481 480
Crédit court terme	1 060 295	144 008	677	2 300	114 032	85	1 321 397
Crédit moyen et long terme	4 262 056	757 527	10 894	14 297	404 611	116	5 449 501
Engagements hors bilan	2 898 228	63 905	32	84	7 439	-	2 969 688
Total	9 165 262	1 113 453	27 896	93 620	1 013 486	1 877	11 415 594
Dont impayés	47 642	139 181	3 457	6 058	403 626	221	600 185

(9) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 30 juin 2025:

Secteur d'activité	30/06/2025	%	30/06/2024	%	31/12/2024	%
I - Agriculture	93 030	0,81%	107 489	0,98%	105 807	0,95%
II - Industrie	3 770 624	33,03%	3 394 731	30,86%	3 490 612	31,25%
Mine	105 626	0,93%	104 701	0,95%	100 516	0,90%
Energie	123 937	1,09%	139 393	1,27%	129 713	1,16%
Industrie agroalimentaire	1 342 013	11,76%	964 046	8,76%	1 118 607	10,01%
Matériaux de construction	481 839	4,22%	431 452	3,92%	445 011	3,98%
Industrie mécanique et électronique	398 859	3,49%	408 639	3,71%	427 107	3,82%
Chimie et caoutchouc	385 706	3,38%	418 023	3,80%	371 969	3,33%
Industries pharmaceutiques	286 817	2,51%	273 330	2,48%	275 799	2,47%
Textile	18 114	0,16%	21 636	0,20%	22 003	0,20%
Habillement et cuir	45 391	0,40%	52 806	0,48%	46 224	0,41%
Bois, liège et ameublement	28 938	0,25%	30 124	0,27%	28 845	0,26%
Papier, imprimerie et industries diverses	278 046	2,44%	273 129	2,48%	258 925	2,32%
Bâtiment et travaux publics	188 522	1,65%	188 299	1,71%	175 516	1,57%
Briquetiers	86 816	0,00%	89 154	0,81%	90 378	0,81%
III - Services	7 551 940	66,15%	7 497 815	68,16%	7 574 245	67,80%
Transport	199 825	1,75%	188 970	1,72%	175 950	1,58%
Télécommunications	228 494	2,00%	83 145	0,76%	193 036	1,73%
Tourisme	579 886	5,08%	631 339	5,74%	596 780	5,34%
Commerce agroalimentaire	232 030	2,03%	178 585	1,62%	318 828	2,85%
Commerce matériaux de construction	73 116	0,64%	103 919	0,94%	82 499	0,74%
Commerce quincaillerie et assimilés	88 908	0,78%	78 190	0,71%	87 409	0,78%
Commerce textile et cuir	124 066	1,09%	125 671	1,14%	124 298	1,11%
Commerce divers	514 127	4,50%	475 239	4,32%	510 854	4,57%
Commerce Automobiles & Véhicules	493 993	4,33%	445 056	4,05%	525 212	4,70%
Grande distribution	108 694	0,95%	88 195	0,80%	84 331	0,75%
Santé	208 169	1,82%	218 051	1,98%	208 301	1,86%
Finance	544 508	4,77%	575 653	5,23%	571 838	5,12%
Leasing & Factoring	426 877	3,74%	418 504	3,80%	397 141	3,56%
Institution de microfinances	204 859	1,79%	164 952	1,50%	158 155	1,42%
Loisirs et cultures	106 179	0,93%	103 464	0,94%	97 042	0,87%
Particuliers	2 285 639	20,02%	2 379 186	21,63%	2 233 784	20,00%
Promotion immobilière	824 183	7,22%	798 146	7,26%	812 258	7,27%
Divers	308 387	2,70%	441 552	4,01%	396 528	3,55%
Total	11 415 594	100%	11 000 035	100%	11 170 664	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 17% du total des engagements de la banque au 30.06.2025.

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30.06.2025 un solde de 134 630 mDT contre un solde de 109 564 mDT au 31.12.2024 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres de placement	134 630	30 636	109 564	25 066	23%
Titres à revenu fixe	109 470	4 930	82 311	27 159	33%
Bons de trésor	108 194	4 781	82 252	25 942	32%
Créances rattachées / Bon de trésor	1 276	149	59	1 217	2063%
Titres à revenu variable	25 160	25 706	27 253	(2 093)	(8%)
Actions cotées	27 431	29 304	30 640	(3 209)	(10%)
Provisions pour moins-value latente des actions	(2 704)	(4 329)	(3 387)	683	(20%)
Créances rattachées / actions cotées	433	731	-	433	100%
Total	134 630	30 636	109 564	25 066	23%

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours du premier semestre de l'année 2025 entre les titres de transaction et les titres de placement.

Au 30.06.2025, la plus-value latente sur les actions cotées titres de placements est établie à 810 mDT

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit au premier semestre de l'année 2025 et comparativement à 2024 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	27 431	29 304	30 640	(3 209)	(10%)
Créances rattachées / actions cotées	433	731	-	433	100%
Provisions au début de la période	(3 387)	(3 959)	(3 959)	573	(14%)
Dotation de l'exercice	(720)	(1 679)	(902)	182	(20%)
Reprise de provisions	1 403	1 309	1 474	(71)	(5%)
Provisions fin de la période	(2 704)	(4 329)	(3 387)	683	(20%)
Total net des titres de placement	25 160	25 706	27 253	(2 094)	(8%)

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30.06.2025 un solde de 3 162 791 mDT contre 2 722 669 mDT au 31.12.2024. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres d'investissement (1)	2 868 152	2 399 880	2 443 383	424 769	17%
Titres de participation (2)	86 640	80 598	87 454	(814)	(1%)
Parts dans les entreprises associées (3)	177 807	169 450	163 488	14 319	9%
Parts dans les entreprises liées (4)	16 064	14 216	14 216	1 848	13%
Participation avec convention en rétrocession (5)	14 128	14 440	14 128	-	0%
Total	3 162 791	2 678 584	2 722 669	440 122	16%

Au 30.06.2025, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres OPCVM est établie à 74 474 mDT.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissements fonds gérés	Titres participatifs	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en rétrocession	Total
Valeur brute au 31/12/2024	1 585 440	786 584	-	115 417	179 678	14 225	23 108	2 704 452
Montant restant à libérer	-	-	-	(14 100)	-	-	-	(14 100)
Créances rattachées	68 803	27 873	-	321	-	-	-	96 997
Provisions	(300)	(25 017)	-	(14 184)	(16 190)	(9)	(8 980)	(64 680)
Total net au 31/12/2024	1 653 943	789 440	-	87 454	163 488	14 216	14 128	2 722 669
Acquisitions/ Reclassements 2025	228 240	170 000	-	16	109	-	-	398 365
Cessions / remboursements 2025	(15 042)	(350)	-	(9 135)	(85)	-	-	(24 612)
Valeur brute au 30/06/2025	1 798 638	956 234	-	106 298	179 702	14 225	23 108	3 078 205
Montant restant à libérer	-	-	-	(7 100)	-	-	-	(7 100)
Créances rattachées	73 743	64 504	-	1 643	14 312	1 848	-	156 050
<i>Dotation</i>	-	-	-	(17)	(17)	-	-	(34)
<i>Reprise</i>	-	350	-	-	-	-	-	350
Provisions	(300)	(24 667)	-	(14 201)	(16 207)	(9)	(8 980)	(64 364)
Total net au 30/06/2025	1 872 081	996 071	-	86 640	177 807	16 064	14 128	3 162 791

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Bons de trésor	1 179 920	943 921	975 314	204 606	21%
Bons de trésor	1 154 424	926 247	945 184	209 240	22%
Créances rattachées	25 496	17 674	30 130	(4 634)	(15%)
Obligations	692 161	573 588	678 629	13 532	2%
Obligations brutes	644 214	540 067	640 256	3 958	1%
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	-	-
Créances rattachées	48 247	33 821	38 673	9 574	25%
Fonds gérés	996 071	881 338	789 440	206 631	26%
Encours brut des fonds gérés	956 234	865 521	786 584	169 650	22%
Provisions sur fonds gérés	(24 667)	(23 855)	(25 017)	350	(1%)
Créances rattachées	64 504	39 672	27 873	36 631	131%
Titres participatifs	-	1 033	-	-	0%
Montant brut des titres participatifs	-	1 000	-	-	0%
Créances rattachées	-	33	-	-	0%
Total	2 868 152	2 399 880	2 443 383	424 769	17%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2025:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres de participation	106 298	108 371	115 417	(9 119)	(8%)
Provisions sur titres de participation	(14 201)	(14 057)	(14 184)	(17)	-
Montant restant à libérer sur titres de participation	(7 100)	(14 100)	(14 100)	7 000	(50%)
Créances rattachées sur titres de participation	1 643	384	321	1 322	412%
Total	86 640	80 598	87 454	(814)	(1%)

Le détail des titres de participation se présente comme suit:

Description	% de détention	30/06/2025				30/06/2024				31/12/2024			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		-	-	-	-	9 115	-	9 115	-	9 115	-	9 115	-
PGH	0,00%	-	-	-	-	9 115		9 115	-	9 115	-	9 115	-
Titres non cotés		106 298	7 100	99 198	(14 201)	99 256	14 100	85 156	(14 057)	106 302	14 100	92 202	(14 184)
SIPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000		2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
MIP	4,71%	973	-	973	(973)	973		973	(955)	973	-	973	(957)
FCPR INKHAD	56,00%	28 000	-	28 000	-	28 000	7 000	21 000	-	28 000	7 000	21 000	-
FCPR AMEN CAPITAL 3	43,01%	6 732	-	6 732	-	6 732		6 732	-	6 732	-	6 732	-
FCP AFRICAMEN	37,24%	9 583	5 833	3 750	(598)	9 583	5 833	3 750	(598)	9 583	5 833	3 750	(598)
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490		5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	10,00%	5 000	-	5 000	(962)	5 000		5 000	(940)	5 000	-	5 000	(962)
FCPR AMEN CAPITAL 4	37,18%	5 000	1 267	3 733	-	5 000	1 267	3 733	-	5 000	1 267	3 733	-
FCPR TANMYA	16,67%	5 000	-	5 000	-	5 000		5 000	-	5 000	-	5 000	-
FCP Smart Traker Fund	6,69%	427	-	427	-	427		427	-	427	-	427	-
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 120	-	3 120	(614)	3 120		3 120	(594)	3 120	-	3 120	(614)
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,80%	3 131	-	3 131	(353)	3 131		3 131	(329)	3 131	-	3 131	(353)
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	10,90%	1 921	-	1 921	-	1 921		1 921	-	1 921	-	1 921	-
FCPR SWING	16,00%	2 000	-	2 000	(561)	2 000		2 000	(561)	2 000	-	2 000	(561)
ADVANS TUNISIE	8,61%	2 152	-	2 152	-	2 152		2 152	-	2 152	-	2 152	-
FCPR MAXULA ESPOIR	9,36%	1 500	-	1 500	(545)	1 500		1 500	(494)	1 500	-	1 500	(545)
ALTERMED APEF	7,38%	1 346	-	1 346	(620)	1 346		1 346	(552)	1 346	-	1 346	(620)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387		1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	27,34%	1 509	-	1 509	-	1 459		1 459	-	1 509	-	1 509	-
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	10,53%	633	-	633	(378)	803		803	(146)	653	-	653	(378)
MICROCED TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	1 200	-	1 200		1 200	-	1 200	-	1 200	-
FCP MAC CROISSANCE	71,75%	2 028	-	2 028	-	1 904		1 904	-	2 028	-	2 028	-
FCP AMEN SELECTION	71,66%	1 040	-	1 040	-	1 001		1 001	-	1 040	-	1 040	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938		938	-	938	-	938	-
FCP MAC EQUILIBRE	38,40%	914	-	914	-	955		955	-	914	-	914	-
PHENICIA SEED FUND	10,06%	790	-	790	(529)	790		790	(515)	790	-	790	(529)
FINACORP OBLIGATION SICAV	0,00%	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-
LA MARINE HAMMEMET SUD	3,59%	700	-	700	(168)	700		700	(168)	700	-	700	(168)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689		689	-	689	-	689	-
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	-	588		588	-	588	-	588	-
FCRP RELANCE PLUS	14,00%	7 000	-	7 000	-	-		-	-	7 000	-	7 000	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL 2	6,02%	1 000	-	1 000	(136)	1 000		1 000	(109)	1 000	-	1 000	(136)
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,10%	400	-	400	-	400		400	(335)	400	-	400	-
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100		100	-	100	-	100	-
STE Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300		300	-	300	-	300	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280		280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,74%	236	-	236	-	236		236	-	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	6,11%	216	-	216	-	200		200	-	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-	150		150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,67%	388	-	388	-	326		326	-	388	-	388	-
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193		193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(49)	100		100	(49)	100	-	100	(49)
SAGES	15,10%	76	-	76	-	76		76	-	76	-	76	-
AUTRES	0,00%	68	-	68	(32)	106		106	(29)	68	-	68	(31)
Total		106 298	7 100	99 198	(14 201)	108 371	14 100	94 271	(14 057)	115 417	14 100	101 317	(14 184)

La banque n'exerce aucune influence notable sur les FCP et les FCPR.

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2025 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Part dans les entreprises associées	179 702	179 164	179 678	24	0%
Créances rattachées	14 312	6 498	-	14 312	100%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(16 207)	(16 212)	(16 190)	(17)	0%
Total	177 807	169 450	163 488	14 319	9%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres cotés	45 358	45 045	45 358	-	0%
TUNISIE LEASING & FACTORING	45 358	45 045	45 358	-	0%
Titres non cotés	134 344	134 119	134 320	24	0%
MAGHREB LEASING ALGERIE	73 022	73 022	73 022	-	-
TLG FINANCE	12 211	12 211	12 211	-	-
AMEN SANTE	16 214	16 213	16 214	-	0%
EL IMRANE	1 400	1 400	1 400	-	-
HAYETT	3 013	3 013	3 013	-	-
EL KAWARIS	660	660	660	-	-
TUNISYS	300	300	300	-	-
SUNAGRI	216	216	216	-	-
SICAV AMEN	2 456	2 386	2 465	(9)	(0%)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	136	136	136	-	-
AMEN PREMIERE	999	1 074	1 074	(75)	(7%)
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	11 154	11 154	11 154	-	-
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	3 931	3 931	3 931	-	0%
AMEN ALLIANCE SICAV	8 632	8 404	8 524	108	1%
Total	179 702	179 164	179 678	24	0%

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 30/06/2025.

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2025 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Part dans les entreprises liées	14 225	14 225	14 225	0	0%
Créances rattachées	1 848	-	-	1 848	100%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(9)	(9)	(9)	-	0%
Total	16 064	14 216	14 216	1 848	13%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
SOGEREC	4 297	4 297	4 297	-	0%
SICAR AMEN	2 205	2 205	2 205	-	0%
AMEN INVEST	1 494	1 494	1 494	-	0%
LE RECOUVREMENT	300	300	300	-	0%
AMEN CAPITAL	300	300	300	-	0%
STE GEST IMMO	299	299	299	-	0%
SMART RECOVERY	210	210	210	-	0%
AMEN PROJECT	125	125	125	-	0%
FIRST PAY	4 995	4 995	4 995	-	0%
Total	14 225	14 225	14 225	-	0%

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 30/06/2025.

Aucun transfert n'a eu lieu eu cours du premier semestre 2025 entre les titres

(5) Titres avec convention de r trocession

Cette sous rubrique se d taille comme suit au 30.06.2025 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Part avec convention en r�trocession	23 108	23 108	23 108	-	0%
Provisions sur participation avec convention en r�trocession	(8 980)	(8 668)	(8 980)	-	0%
Total	14 128	14 440	14 128	-	0%

Par ailleurs, tous les titres avec convention de r trocession sont non c t s.

Note 1-6.Valeurs immobilis es

Les valeurs immobilis es accusent au 30.06.2025 un solde de 450 684 mDT contre un solde de 463 915 mDT au 31.12.2024 et se d taillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Immobilisations incorporelles	3 623	1 286	4 392	(769)	(18%)
Immobilisations incorporelles	16 339	12 865	16 300	39	0%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(12 532)	(11 395)	(11 724)	(808)	7%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	440 038	446 977	453 866	(13 828)	(3%)
Immobilisations corporelles	550 767	550 800	561 270	(10 503)	(2%)
Amortissement des immobilisations corporelles	(110 532)	(103 626)	(107 207)	(3 325)	3%
Provisions sur immobilisations corporelles	(197)	(197)	(197)	-	-
Immobilisations encours	7 023	5 057	5 657	1 366	24%
Immobilisations encours	7 023	5 057	5 657	1 366	24%
Total	450 684	453 320	463 915	(13 231)	(3%)

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtes à être cédées totalisent au 30/06/2025 un montant de 322 141 mDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATION ARRETE AU 30/06/2025									
Description	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 30/06/2025	Amort / Provision Cumul au 31/12/2024	Dotations	Reprise /Sortie	Amort Cumul au 30/06/2025	VCN au 30/06/2025
1) Immobilisation Incorporelles	16 300	40	-	16 340	(11 908)	(808)	-	(12 716)	3 624
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>12 883</u>	<u>40</u>	<u>-</u>	<u>12 923</u>	<u>(11 908)</u>	<u>(808)</u>	<u>-</u>	<u>(12 716)</u>	<u>207</u>
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	11 734	40	-	11 774	(10 784)	(803)	-	(11 587)	187
Droit au bail	965	-	-	965	(940)	(5)	-	(945)	20
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>3 417</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 417</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 417</u>
Logiciels hors exploitation	3 417	-	-	3 417	-	-	-	-	3 417
2) Immobilisations Corporelles	561 270	4 255	(14 758)	550 766	(107 404)	(3 623)	298	(110 729)	440 037
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>164 082</u>	<u>81</u>	<u>-</u>	<u>164 163</u>	<u>(55 587)</u>	<u>(1 770)</u>	<u>-</u>	<u>(57 357)</u>	<u>106 806</u>
Terrains d'exploitation	42 275	-	-	42 275	-	-	-	-	42 275
Bâtiments	79 730	-	-	79 730	(25 234)	(791)	-	(26 025)	53 705
Aménagements de bâtiments	42 077	81	-	42 158	(30 353)	(979)	-	(31 332)	10 826
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>336 930</u>	<u>2 917</u>	<u>(14 460)</u>	<u>325 387</u>	<u>(6 828)</u>	<u>(171)</u>	<u>-</u>	<u>(6 999)</u>	<u>318 388</u>
Bâtiments	336 930	2 917	(14 460)	325 387	(6 828)	(171)	-	(6 999)	318 388
<u>Mobiliers de bureau</u>	<u>11 900</u>	<u>245</u>	<u>(214)</u>	<u>11 931</u>	<u>(9 203)</u>	<u>(314)</u>	<u>213</u>	<u>(9 304)</u>	<u>2 627</u>
<u>Matériels de transport</u>	<u>6 703</u>	<u>-</u>	<u>(84)</u>	<u>6 619</u>	<u>(3 537)</u>	<u>(443)</u>	<u>85</u>	<u>(3 895)</u>	<u>2 724</u>
<u>Matériels informatique</u>	<u>19 217</u>	<u>223</u>	<u>-</u>	<u>19 440</u>	<u>(14 597)</u>	<u>(460)</u>	<u>-</u>	<u>(15 057)</u>	<u>4 383</u>
<u>Machines DAB</u>	<u>10 452</u>	<u>20</u>	<u>-</u>	<u>10 471</u>	<u>(7 878)</u>	<u>(204)</u>	<u>-</u>	<u>(8 082)</u>	<u>2 389</u>
<u>Coffres forts</u>	<u>2 630</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 630</u>	<u>(2 114)</u>	<u>(24)</u>	<u>-</u>	<u>(2 138)</u>	<u>492</u>
<u>Autres immobilisations</u>	<u>9 356</u>	<u>769</u>	<u>-</u>	<u>10 125</u>	<u>(7 660)</u>	<u>(237)</u>	<u>-</u>	<u>(7 897)</u>	<u>2 228</u>
3) Immobilisations encours	5 657	1 366	-	7 023	-	-	-	-	7 023
Immobilisations corporelles encours	4 371	1 096	-	5 467	-	-	-	-	5 467
Immobilisations incorporelles encours	1 286	270	-	1 556	-	-	-	-	1 556
Total	583 227	5 661	(14 758)	574 129	(119 312)	(4 431)	298	(123 445)	450 684

Note 1-7.Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30.06.2025 un montant de 277 009 mDT contre un montant de 223 756 mdt au 31.12.2024 et se détaillant comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	113 749	32 375	40 090	73 659	184%
<u>Comptes d'attente</u>	<u>112 000</u>	<u>30 246</u>	<u>39 007</u>	<u>72 993</u>	<u>187%</u>
Comptes d'attente de la salle de marché	17 013	1 848	3 651	13 362	366%
comptes d'attente de la compensation	1 509	6 282	15 266	(13 757)	(90%)
Autres comptes d'attente	93 478	22 116	20 090	73 388	365%
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>1 749</u>	<u>2 129</u>	<u>1 083</u>	<u>666</u>	<u>61%</u>
Autres	163 260	163 489	183 666	(20 406)	(11%)
Stock en matières, fournitures et timbres	106	210	229	(123)	(54%)
Etat, impôts et taxes	6 837	7 920	28 958	(22 121)	(76%)
Allocations familiales	462	597	489	(27)	(6%)
Dépôts et cautionnements	102	102	102	-	0%
Opérations avec le personnel	120 911	114 593	121 816	(905)	(1%)
Débiteurs divers	26 862	33 737	25 979	883	3%
Créances sur l'Etat	138	392	138	-	0%
Autres	7 842	5 938	5 955	1 887	32%
Total	277 009	195 864	223 756	53 253	24%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(6 239)	(12 206)	(9 710)	3 471	(36%)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(2 559)	(7 331)	(4 835)	2 276	(47%)
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(2 409)	(3 604)	(3 604)	1 195	(33%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 271)	(1 271)	(1 271)	-	-
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(16 514)	(16 514)	(16 514)	-	0%
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	(692)	(692)	-	-
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	(1 295)	(1 295)	-	-
Provisions sur autres comptes	(14 527)	(14 527)	(14 527)	-	-
Total	(22 753)	(28 720)	(26 224)	3 471	(13%)

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31/12/2024	Dotation	Reprise	30/06/2025
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(9 710)	-	3 471	(6 239)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(4 835)	-	2 276	(2 559)
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(3 604)	-	1 195	(2 409)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 271)	-	-	(1 271)
Provisions sur autres comptes	(16 514)	-	-	(16 514)
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	-	-	(692)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	-	-	(1 295)
Provisions sur autres comptes	(14 527)	-	-	(14 527)
Total	(26 224)	-	3 471	(22 753)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30.06.2025, cette rubrique accuse un solde de 799 663 mDT enregistrant ainsi une hausse de 19 162 mDT par rapport au 31.12.2024.

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	17 153	27 629	15 741	1 412	9%
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	1 510	676	2 760	(1 250)	(45%)
Emprunts auprès de la BCT Dinars	781 000	607 000	762 000	19 000	2%
Total	799 663	635 305	780 501	19 162	2%

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30.06.2025 un solde de 298 888 mDT contre un solde de 473 998 mDT au 31.12.2024 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	290 607	197 002	462 410	(171 803)	(37%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	8 281	24 660	11 588	(3 307)	(29%)
Total	298 888	221 662	473 998	(175 110)	(37%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	181 130	49 654	191 872	(10 742)	(6%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	109 477	147 348	270 538	(161 061)	(60%)
Dépôts et avoirs sur les établissements bancaires	290 607	197 002	462 410	(171 803)	(37%)

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30.06.2025 un solde de 8 698 103 mDT contre un solde de 8 015 985 mDT au 31.12.2024 et se décomposent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
<u>Dépôts à vue</u>	<u>2 518 011</u>	<u>2 122 606</u>	<u>2 396 922</u>	<u>121 089</u>	<u>5%</u>
<u>Autres Dépôts et avoirs de la clientèle</u>	<u>6 180 092</u>	<u>5 862 449</u>	<u>5 619 063</u>	<u>561 029</u>	<u>10%</u>
<u>Epargne</u>	<u>2 684 130</u>	<u>2 458 011</u>	<u>2 627 583</u>	<u>56 547</u>	<u>2%</u>
<u>Dépôts à terme</u>	<u>3 362 502</u>	<u>3 280 599</u>	<u>2 858 400</u>	<u>504 102</u>	<u>18%</u>
Dépôts à terme en dinars	3 005 148	2 955 101	2 607 772	397 376	15%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	32 179	37 374	19 750	12 429	63%
Dépôts à terme en devises	322 002	283 594	228 671	93 331	41%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	3 173	4 530	2 207	966	44%
<u>Autres sommes dues à la clientèle</u>	<u>133 460</u>	<u>123 839</u>	<u>133 080</u>	<u>380</u>	<u>0%</u>
Total	8 698 103	7 985 055	8 015 985	682 118	9%

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2025 à 685 278 mDT contre 699 628 mDT au 31/12/2024 se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Emprunts matérialisés	339 758	377 476	311 010	28 748	9%
Ressources spéciales	345 520	401 174	388 618	(43 098)	(11%)
Total	685 278	778 650	699 628	(14 350)	(2%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30.06.2025 et au 31.12.2024:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Emprunts matérialisés	313 402	341 318	286 342	27 060	9%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	26 356	36 158	24 668	1 688	7%
Total	339 758	377 476	311 010	28 748	9%

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées au 30.06.2025 se détaille comme suit :

Emprunts	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2024	Remboursements / Emissions	Encours au 30/06/2025
Emprunts subordonnés	520 000				286 342	27 060	313 402
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7,00%	01/05/2008 - 21/05/2028		4 000	(1 000)	3 000
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	01/08/2010 - 31/08/2025		5 296	-	5 296
AMEN BANK 2020-2 Catégorie A	13 500	9,50%	23/12/2020 au 23/09/2025		2 700	-	2 700
AMEN BANK 2020-2 Catégorie B	26 500	9,75%	23/12/2020 au 23/09/2025		26 500	-	26 500
AMEN BANK 2020-3 Catégorie A	11 100	9,00%	12/02/2021 au 12/02/2026		4 440	(2 220)	2 220
AMEN BANK 2020-3 Catégorie B	52 730	9,20%	12/02/2021 au 12/02/2026		21 092	(10 546)	10 546
AMEN BANK 2020-3 Catégorie C	36 170	9,40%	12/02/2021 au 12/02/2028		28 936	(7 234)	21 702
AMEN BANK 2021-1 Catégorie A	30 000	TMM+2,70%	30/04/2021 au 30/04/2031		24 000	(6 000)	18 000
AMEN BANK 2021-1 Catégorie B	10 000	TMM+2,80%	30/04/2021 au 30/04/2031		7 000	(1 000)	6 000
AMEN BANK 2022-1 Catégorie A Taux Fixe	2 850	9,6%	30/09/2022 au 30/09/2027		1 710	-	1 710
AMEN BANK 2022-1 Catégorie A Taux Variable	1 970	TMM+2,55%	30/09/2022 au 30/09/2027		1 182	-	1 182
AMEN BANK 2022-1 Catégorie B Taux Variable	12 000	TMM+3%	30/09/2022 au 30/09/2029		12 000	-	12 000
AMEN BANK 2022-1 Catégorie B Taux Fixe	23 180	10,1%	30/09/2022 au 30/09/2029		23 180	-	23 180
AMEN BANK 2023-1 Catégorie A Taux Fixe	3 000	10%	25/05/2023- 25/05/2028		2 400	(600)	1 800
AMEN BANK 2023-1 Catégorie A Taux Variable	21 700	TMM+1,8%	25/05/2023- 25/05/2028		17 360	(4 340)	13 020
AMEN BANK 2023-1 Catégorie B Taux Fixe	8 000	10,40%	25/05/2023- 25/05/2030		8 000	-	8 000
AMEN BANK 2023-1 Catégorie B Taux Variable	7 300	TMM+2%	31/05/2023-31/10/2030		7 300	-	7 300
AMEN BANK 2023-2 Catégorie A Taux Fixe	13 170	10,05%	25/10/2023-31/10/2028		10 536	-	10 536
AMEN BANK 2023-2 Catégorie C Taux Fixe	8 700	10,20%	31/10/2023-31/10/2030		8 700	-	8 700
AMEN BANK 2023-2 Catégorie D Taux Fixe	11 500	10,30%	31/10/2023-31/10/2030		11 500	-	11 500
AMEN BANK 2023-2 Catégorie A Taux Fixe	40 600	TMM+2,15%	31/10/2023-31/10/2028		32 480	-	32 480
AMEN BANK 2023-2 Catégorie C Taux Fixe	5 000	TMM+2,30%	31/10/2023-31/10/2030		5 000	-	5 000
AMEN BANK 2023-2 Catégorie D Taux Variable	21 030	TMM+2,40%	31/10/2023-31/10/2030		21 030	-	21 030
AMEN BANK 2025-1 Catégorie AA Taux Fixe	30 500	9,40%	16/06/2025-16/06/2030		-	30 500	30 500
AMEN BANK 2025-1 Catégorie A Taux Variable	1 000	TMM+1,90%	16/06/2025-16/06/2030		-	1 000	1 000
AMEN BANK 2025-1 Catégorie B Taux Fixe	27 000	9,45%	16/06/2025-16/06/2032		-	27 000	27 000
AMEN BANK 2025-1 Catégorie B Taux Variable	1 500	TMM+1,95%	16/06/2025-16/06/2032		-	1 500	1 500
Total	520 000				286 342	27 060	313 402

L'encours des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30.06.2025 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Ressources budgétaires	64 348	71 998	69 844	(5 496)	(8%)
Ressources extérieures	281 172	329 176	318 774	(37 602)	(12%)
Total	345 520	401 174	388 618	(43 098)	(11%)

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	273 882	319 844	310 059	(36 177)	(12%)
Ligne BIRD	-	795	-	-	-
Ligne ITALIENNE	2 994	3 852	3 401	(407)	(12%)
Ligne CFD (MISE À NIVEAU)	785	922	960	(175)	(18%)
Ligne ESPAGNOLE (BCT 2002/7)	2 606	3 208	2 760	(154)	(6%)
Ligne AFD HOTELLERIE	1 337	3 611	2 474	(1 137)	(46%)
Ligne BEI INVESTISSEMENT	8 720	17 065	11 958	(3 238)	(27%)
LIGNE ITALIENNE AGRICULTURE ET PECHE 2020-28	3 989	1 989	3 989	-	0%
Ligne BM EFFICACITE ENERGETIQUE	21 248	25 648	23 448	(2 200)	(9%)
LIGNE BIRD PME D'INVESTISSEMENT	15 100	-	15 100	-	0%
Ligne SANAD	24 742	32 989	28 865	(4 123)	(14%)
LIGNE BIRD PME CONSOLIDATION	11 117	-	11 600	(483)	(4%)
RESSOURCES SPECIALES SUR LIGNE FADES	6 535	8 731	7 632	(1 097)	(14%)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINANCEMENT DES MPM ENTREPRISES II	2 500	3 056	2 778	(278)	(10%)
Ligne AFD-IMF	4 693	14 078	9 386	(4 693)	(50%)
Ligne AFD-SUNREF TF	11 880	16 632	14 256	(2 376)	(17%)
LIGNE BAD LT FY2019	82 530	100 870	91 700	(9 170)	(10%)
LIGNE DE CREDIT KFW FY 2020	73 106	86 397	79 752	(6 646)	(8%)
Lignes extérieures en devises	2	4	2	-	0%
Lignes en EURO	-	2	-	-	0%
Ligne KFW en EURO	2	2	2	-	-
Total	273 884	319 849	310 061	(36 177)	(12%)
Dettes rattachées	7 288	9 327	8 713	(1 425)	(16%)
Total	281 172	329 176	318 774	(37 602)	(12%)

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30.06.2025:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Provisions sur engagements par signature	2 870	2 706	2 766	104	4%
Autres provisions pour passifs et charges	5 359	3 359	5 450	(91)	(2%)
Provisions pour passifs et charges	8 229	6 065	8 216	13	0%
Comptes d'attente et de régularisation	269 010	222 125	303 376	(34 366)	(11%)
Comptes d'attente	81 364	17 401	14 648	66 716	455%
Créditeurs divers	157 754	171 163	227 896	(70 142)	(31%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	45 056	66 698	130 101	(85 045)	(65%)
Dépôts du personnel	8 517	8 682	8 788	(271)	(3%)
Charges à payer	104 181	95 783	89 007	15 174	17%
Etat, impôts et taxes	25 023	29 735	57 890	(32 867)	(57%)
Autres	4 869	3 826	2 942	1 927	65%
Total autres passifs	277 239	228 190	311 592	(34 353)	(11%)

Le détail de la rubrique autres provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Provision pour risques et charges	2 750	750	2 841	(91)	(3%)
Provision pour montants consignés	2 609	2 609	2 609	-	0%
Total autres passifs	5 359	3 359	5 450	(91)	(2%)

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 1 589 673 mDT au 30.06.2025 enregistrant ainsi une augmentation de 15 666 mDT par rapport au 31.12.2024. Cette augmentation provient de :

- * L'affectation du résultat de 2024 avec des dividendes distribués pour 115 236 mDT;
- * Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 5 mDT;
- * Du résultat arrêté au 30.06.2025 pour 130 897 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Rés à Rég Special et réinvst	Primes d'émission	Fond social et de retraite (*)	Ecart de réévaluation (**)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2024	174 600	15 131	964 706	120 979	68 210	423	1	229 957	1 574 007
Réserves devenues disponibles	-	-	(70 010)	-	-	-	70 010	-	-
Affectation du résultat 2024	-	2 328	177 000	-	5 400	-	45 229	(229 957)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(115 236)	-	(115 236)
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	5	-	-	-	5
Résultat de l'exercice au 30/06/2025	-	-	-	-	-	-	-	130 897	130 897
Solde au 30/06/2025	174 600	17 459	1 071 696	120 979	73 615	423	4	130 897	1 589 673

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 30.06.2025:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 70 946 mDT ;
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 2 668 mDT.

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2025 à 717 507 mDT contre 735 835 mDT au terme de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Cautions	654 644	821 326	668 863	(14 219)	(2%)
Avals	54 399	73 364	57 509	(3 110)	(5%)
Autres garanties données	8 464	8 951	9 463	(999)	(11%)
Total	717 507	903 641	735 835	(18 328)	(2%)

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2025 comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Cautions en faveur des banques	373 639	526 865	387 664	(14 025)	(4%)
Cautions en faveur de la clientèle	281 005	294 461	281 199	(194)	(0%)
Total	654 644	821 326	668 863	(14 219)	(2%)

L'encours des avals se détaille au 30.06.2025 comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	54 399	73 364	57 509	(3 110)	(5%)
Total	54 399	73 364	57 509	(3 110)	(5%)

Note 4-2.Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 558 129 mDT au 31.12.2024 à 511 056 mDT au 30.06.2025 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Crédits documentaires Import	290 957	286 640	351 789	(60 832)	(17%)
Crédits documentaires Export	220 099	158 343	206 340	13 759	7%
Total	511 056	444 983	558 129	(47 073)	(8%)

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2025 comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	732 069	365 876	644 845	87 224	14%
BTA données en garantie	51 964	241 876	123 100	(71 136)	(58%)
Total	784 033	607 752	767 945	16 088	2%

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 30.06.2025 à 1 762 064 mDT et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Engagements de financement donnés	1 754 964	1 210 744	1 392 836	362 128	26%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	13 839	8 673	5 853	7 986	136%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	1 673 233	1 133 717	1 323 406	349 827	26%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	388 424	4 596	219 242	169 182	77%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	41 464	220 507	4 380	37 084	847%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	84 044	58 098	34 916	49 128	141%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	1 159 301	850 517	1 064 868	94 433	9%
Autorisation des crédits par carte	67 893	68 354	63 577	4 316	7%
Engagements sur Titres	7 100	14 292	14 100	(7 000)	(50%)
Participations non libérées	7 100	14 292	14 100	(7 000)	(50%)
Total	1 762 064	1 225 035	1 406 936	355 128	25%

Note 4-5.Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2025 à 3 842 342 mDT contre 3 849 847 mDT au terme de l'exercice 2024. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	182 308	209 217	196 084	(13 776)	(7%)
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	6 199	100 175	9 917	(3 718)	(37%)
Garanties reçues de la clientèle	3 653 835	3 535 783	3 643 846	9 989	0%
Total	3 842 342	3 845 175	3 849 847	(7 505)	(0%)

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 30.06.2025 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues / Etab. bancaires	Actifs financiers	Garanties reçues / assurances	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	2 010 815	74 183	4 615	471 719	1 081	5 120	2 567 533
Classe 1	685 619	75 502	289	14 531	27	436	776 404
Classe 2	4 518	700	-	-	-	180	5 398
Classe 3	9 644	81	-	51	7	25	9 808
Classe 4	447 669	31 842	180	2 934	-	371	482 996
Classe 5	171	-	-	31	-	1	203
Total	3 158 436	182 308	5 084	489 266	1 115	6 133	3 842 342

Note 4-6 Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30.06.2025 s'élèvent à (38 988) mDT se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(126 964)	(107 908)	(71 642)	(55 322)	77%
Devises achetées au comptant à recevoir	87 976	92 744	28 657	59 319	207%
Total	(38 988)	(15 164)	(42 985)	3 997	(9%)

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30.06.2025 s'élèvent à (42 597) mDT se présente comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(75 588)	(150 202)	(142 900)	67 312	(47%)
Devises achetées à terme à recevoir	32 991	51 575	15 601	17 390	111%
Total	(42 597)	(98 627)	(127 299)	84 702	(67%)

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de 379 421 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	20 842	20 424	43 407	418	2%
Opérations avec la clientèle	351 274	374 852	758 507	(23 578)	(6%)
Autres intérêts et revenus assimilés	7 305	8 612	16 549	(1 307)	(15%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	3 133	4 399	7 961	(1 266)	(29%)
Commissions à caractère d'intérêt	4 172	4 213	8 588	(41)	(1%)
Total	379 421	403 888	818 463	(24 467)	(6%)

Note 5-2. Commissions en produits

Les commissions perçues, totalisent un montant 75 418 mDT au titre du premier semestre de 2025 soit une augmentation de 85 mDT par rapport au premier semestre de 2024. Le détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	39 531	43 751	86 079	(4 220)	(10%)
Opérations sur placement et titres	1 988	3 166	7 506	(1 178)	(37%)
Opérations de change	1 140	941	1 946	199	21%
Opérations de commerce extérieur	2 815	2 645	4 629	170	6%
Gestion, étude et engagement	5 980	5 053	10 900	927	18%
Opérations monétiques et de banque directe	19 492	16 089	34 303	3 403	21%
Bancassurance	2 634	2 481	4 166	153	6%
Banque d'affaires	671	97	140	574	592%
Autres commissions	1 167	1 110	2 109	57	5%
Total	75 418	75 333	151 778	85	0%

Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre de 2025 un total de 31 139 mDT et se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	84	469	494	(385)	(82%)
Gain net sur titres de placement	10 035	1 300	3 486	8 735	672%
Gain net sur opérations de change	21 020	13 144	32 376	7 876	60%
Total	31 139	14 913	36 356	16 226	109%

Le gain net sur titres de transaction se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Plus-values de cession sur titres de transaction	84	469	494	(385)	(82%)
Total	84	469	494	(385)	(82%)

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	7 089	150	870	6 939	4626%
Plus-values de cession de BTA titres de placement	251	14	143	237	1693%
Intérêts et revenus assimilés sur BTA titres de placement	6 838	136	727	6 702	4928%
Titres de placement à revenu variable	2 946	1 150	2 616	1 796	156%
Dividendes sur les titres de placement	1 033	948	1 049	85	9%
Plus-values de cession	1 631	572	1 259	1 059	185%
Moins-values de cession des titres de placement	(401)	-	(264)	(401)	(100%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(720)	(1 679)	(902)	959	(57%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	1 403	1 309	1 474	94	7%
Total	10 035	1 300	3 486	8 735	672%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	2 033	1 595	4 302	438	27%
Gain net sur opérations de change en compte	19 138	11 294	27 811	7 844	69%
Autres résultats nets de change	(151)	255	263	(406)	(159%)
Total	21 020	13 144	32 376	7 876	60%

Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de 142 687 mDT.
Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	113 243	98 046	184 080	15 197	15%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 872	1 868	2 176	4	0%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises liées	6 990	5 834	5 833	1 156	20%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises associées et co-entreprises	20 533	12 088	10 983	8 445	70%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	49	35	310	14	40%
Total	142 687	117 871	203 382	24 816	21%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	44 566	39 444	81 482	5 122	13%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	36 644	34 751	49 318	1 893	5%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	32 033	23 818	53 240	8 215	34%
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	-	33	40	(33)	(100%)
Total	113 243	98 046	184 080	15 197	15%

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de -308 159 mDT.
Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(302 199)	(300 338)	(606 649)	(1 861)	1%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(64 811)	(56 600)	(120 250)	(8 211)	15%
Opérations avec la clientèle	(214 487)	(213 747)	(429 547)	(740)	0%
Emprunts et ressources spéciales	(22 901)	(29 991)	(56 852)	7 090	(24%)
Autres Intérêts et charges	(5 960)	(7 526)	(13 676)	1 566	(21%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(1 445)	(1 442)	(2 125)	(3)	0%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(4 515)	(6 084)	(11 551)	1 569	(26%)
Total	(308 159)	(307 864)	(620 325)	(295)	0%

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de 52178 mDT, enregistrant une hausse de 3 935 mDT par rapport à la même période 2024. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(37 630)	(30 302)	(79 512)	(7 328)	24%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(3 000)	(3 000)	(7 144)	-	0%
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(21 780)	(33 525)	(63 848)	11 745	(35%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(250)	(250)	(2 341)	-	0%
Dotations aux provisions sur congés payés	(1 992)	(1 493)	(1 080)	(499)	33%
Total dotations	(64 652)	(68 569)	(153 925)	3 917	(6%)
Pertes sur créances	(14 851)	(8 578)	(271 407)	(6 273)	73%
Total dotations et pertes sur créances	(79 503)	(77 147)	(425 332)	(2 356)	3%
Reprises de provisions sur créances douteuses	13 919	13 476	31 525	443	3%
Reprises de provisions collectives Cir BCT 2025-01	-	-	13 000	-	0%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	7 606	3 600	20 632	4 006	111%
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	-	-	56 121	-	0%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	-	-	75 670	-	0%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	3 471	1 689	4 184	1 782	106%
Reprise de provisions risques et charges	341	2 000	2 000	(1 659)	(83%)
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	-	-	122 665	-	0%
Total Reprises	25 337	20 765	325 797	4 572	22%
Recouvrement des créances radiées	1 988	8 139	18 486	(6 151)	(76%)
Total des reprises et des récupérations sur créances	27 325	28 904	344 283	(1 579)	(5%)
Total	(52 178)	(48 243)	(81 049)	(3 935)	8%

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de 1 910 mDT, enregistrant une variation de 1 mDT par rapport à la même de période de 2024. Leur détail se présente comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(34)	(32)	(1 946)	(2)	6%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	350	317	645	33	10%
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(6)	(141)	(301)	135	(96%)
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	1 600	1 773	2 577	(173)	(10%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	-	(8)	-	8	(100%)
Total	1 910	1 909	975	1	0%

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de -118 003 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Frais du personnel	(84 441)	(81 218)	(160 637)	(3 223)	4%
Rémunération du personnel	(63 369)	(60 375)	(118 662)	(2 994)	5%
Charges sociales	(15 449)	(15 146)	(30 795)	(303)	2%
Impôts sur salaires	(1 150)	(1 064)	(2 250)	(86)	8%
Autres charges liées au personnel	(4 473)	(4 633)	(8 929)	160	(3%)
Charges générales d'exploitation	(28 780)	(26 419)	(56 714)	(2 361)	9%
Frais d'exploitation non bancaires	(7 824)	(7 631)	(16 625)	(193)	3%
Autres charges d'exploitation	(20 956)	(18 788)	(40 089)	(2 168)	12%
Dotations aux amortissements	(4 782)	(4 513)	(9 238)	(269)	6%
Total	(118 003)	(112 150)	(226 589)	(5 853)	5%

Note 5-9.Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	202	1 479	1 969	(1 277)	(86%)
Moins-values sur cession des immobilisations	(644)	(1)	(249)	(643)	64300%
Impôt suite au contrôle fiscal	-	(8 210)	(8 490)	8 210	(100%)
Contribution sociale de solidarité	(220)	(213)	(2 442)	(7)	3%
Autres résultats exceptionnels	70	3 679	4 343	(3 609)	(98%)
Total	(592)	(3 266)	(4 869)	2 674	(82%)

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Contribution conjoncturelle	-	(1 490)	(2 442)	1 490	(100%)
Total	-	(1 490)	(2 442)	1 490	(100%)

Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre de 2025 est de 3,748 dinars contre 4,117 dinars par rapport à la même de période de 2024.

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Résultat net en mDT	130 897	124 607	229 957	6 290
Nombre moyen d'actions	34 920 000	30 264 000	34 920 000	4 656 000
Résultat de base par action (en DT)	3,748	4,117	6,585	(0,369)
Résultat dilué par action (en DT)	3,748	4,117	6,585	(0,369)

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (417 626) mDT à (159 784) mDT enregistrant une amélioration de 257 842 mDT soit (61,74%). Cette amélioration est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 674 941 mDT et des flux de financement de (129 581) mDT et par des flux de trésorerie d'investissement de (287 518) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 674 941 mDT au 30 juin 2025. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- * La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 630 144 mDT ;
- * Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 209 999 mDT;
- * La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 38 999 mDT.
- * Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 48 447 mDT ;

Flux nets négatifs :

- * Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers pour (218 582) mDT;
- * La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour (10 233) mDT.
- * Les encaissements nets sur titres de placement pour (15 031) mDT;
- * Un flux négatif au titre de l'impôt sur les bénéfices pour (8 802) mDT ;

Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement est établi à (287 518) mDT au 30 juin 2025. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- * La variation des intérêts et dividendes pour 83 634 mDT ;
- * Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation 8 008 mDT ;

Flux nets négatifs :

- * Les flux nets sur portefeuille investissement (379 160) mDT;

Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à -129 581 mDT au 30 juin 2025. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs:

- * L'émission d'emprunts pour 60 000 mDT.
- * Le mouvement du fonds social de 5 mDT.

Flux nets négatifs:

- * Le versement des dividendes pour (115 236) mDT.
- * Le remboursement des ressources spéciales pour (43 099) mDT.
- * Le remboursement des emprunts pour (31 251) mDT.

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2025 à (159 784) mDT contre (417 626) mDT au 31 décembre 2024.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2025 s'est établi comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Actifs	937 033	683 678	833 597
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	783 254	561 676	611 572
Caisse	89 292	69 409	53 779
Avoirs et prêts à la BCT	693 903	492 202	557 733
Comptes CCP	59	65	61
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	153 779	122 002	222 024
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	153 776	122 000	222 022
Avoirs en compte sur les Etablissements bancaires	71 691	44 000	48 758
Prêts aux établissements bancaires <90 jours	82 086	78 000	173 264
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	3	1	2
Passifs	(1 096 817)	(839 951)	(1 251 222)
Banque centrale, CCP	(798 153)	(634 629)	(777 742)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(17 153)	(27 629)	(15 742)
Emprunts auprès de la BCT	(781 000)	(607 000)	(762 000)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(298 664)	(205 323)	(473 480)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(290 424)	(180 702)	(461 908)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	(181 130)	(49 655)	(191 872)
Emprunts interbancaires < 90 jours	(109 294)	(131 047)	(270 036)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(8 240)	(24 621)	(11 572)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(159 784)	(156 273)	(417 626)

7- Autres notes

Note 7-1. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin juin 2025, le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 142,970% contre un ratio réglementaire minimum fixé à 100,00%.

7-2 Note sur les passifs éventuels

7-2-1 Note vérification sociale

AMEN BANK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2020 à 2022. Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 19 mars 2024 portant sur un redressement de 3 007 KDT hors pénalités de retard. Après avoir adressé une lettre de contestation des résultats du contrôle social, respectivement à la Direction Générale de la CNSS et à la Direction Générale de la Sécurité Sociale relevant du Ministère des Affaires Sociales, la banque a fait opposition, dans les délais, des bulletins de contrainte notifiés par la CNSS et a intenté une action en justice contre la CNSS concernant les chefs de redressement contestés.

Au 30 juin 2025, les risques estimés à ce titre sont couverts par des provisions.

7-2-2 Note afférente à l'affaire du conseil de la concurrence

Le 29 mai 2024 une affaire a été portée à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant l'épidémie du COVID-19.

Jusqu'à la date de l'arrêté des états financiers aucune décision n'a été notifiée à la banque ainsi le risque final dépend du sort définitif de cette affaire. Cette situation est considérée comme étant une éventualité en application de la NCT 14 « relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » dont l'exercice de suivi sera réalisé de façon continue pour déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable.

Note 7-3. Évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil de Surveillance du 21 Août 2025, En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil de surveillance.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2025 et faisant apparaître un total de capitaux propres positifs de 1 589 673 KDT y compris un résultat bénéficiaire de 130 897 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2025 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note « 7-2-2 Note afférente à l'affaire du conseil de la concurrence » aux états financiers, décrit l'évolution de l'affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. A la date du présent rapport aucune décision n'a été notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 Août 2025

Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit et Conseil

Membre de MGI Worldwide

Chiheb GHANMI

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 1082 Mahrajène –Tunis-

L'Arab Tunisian Lease -ATL- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, M.Chiheb GHANMI (cabinet GAC) et M. Malek SETHOM (cabinet AUDASCO).

Arab Tunisian Lease

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Unité : en dinar tunisien)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Actifs				
Liquidités et équivalents de liquidités	5	11 161 750	4 020 258	11 258 324
Placements à court terme	6	-	25 465 301	33 761 431
Créances issues d'opérations de leasing	7	634 016 050	595 948 386	616 530 505
Placements à long terme	8	29 225 992	29 418 061	33 647 180
Valeurs Immobilisées	9	4 046 636	4 214 246	3 952 696
Autres actifs	10	13 338 653	6 670 841	5 425 943
Total des actifs		691 789 081	665 737 093	704 576 079
Passifs				
Concours bancaires et dettes rattachées	11	13 343	19 777	11 570
Emprunts et dettes rattachées	12	437 999 433	434 402 798	456 053 112
Dettes envers la clientèle	13	14 501 883	6 390 501	3 482 638
Fournisseurs et comptes rattachés	14	82 750 035	83 143 052	84 306 272
Autres passifs	15	13 781 929	10 312 943	17 862 347
Total des passifs		549 046 622	534 269 072	561 715 939
Capitaux propres				
Capital		32 500 000	32 500 000	32 500 000
Réserves		81 900 326	76 544 947	76 544 947
Résultats reportés		17 084 815	12 234 493	12 234 493
Résultat de l'exercice		11 257 318	10 188 581	21 580 701
Total des Capitaux propres	16	142 742 459	131 468 021	142 860 140
Total des capitaux propres et passifs	16	691 789 081	665 737 093	704 576 079

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Unité : en dinar tunisien)

Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
-------	------------	------------	------------

Engagements donnés

Accords de financement prêt à mettre en force	38 018 255	51 218 582	13 090 357
Autres Engagements donnés45	60 184 373	73 881 168	66 627 172
Total des engagements donnés	98 202 628	125 099 750	79 717 529

Engagements reçus

Hypothèques reçues	1 664 670	2 231 112	1 908 732
Garanties reçues d'établissements bancaires	60 184 373	73 881 168	66 627 172
Intérêts à échoir sur crédits leasing	134 865 960	137 306 658	142 969 833
Total des engagements reçus	196 715 003	213 418 938	211 505 737

Engagements réciproques

Emprunts obtenus non encore encaissés	36 700 000	73 000 000	65 000 000
Crédits consentis non encore versés	31 582 591	11 735 307	4 278 372
Opérations de portage	151 800	151 800	151 800
Total des engagements réciproques	68 434 391	84 887 107	69 430 172

Arab Tunisian Lease

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

(Unité : en dinar tunisien)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		46 771 269	42 504 829	89 320 609
Autres produits sur opérations de leasing		1 718 306	1 421 912	2 773 806
Total des produits de leasing	17	48 489 575	43 926 741	92 094 415
Charges financières nettes	18	(20 613 745)	(20 259 359)	(41 112 719)
Produits des placements	19	2 738 693	3 157 292	4 376 503
Produits nets		30 614 524	26 824 674	55 358 199
Autres produits d'exploitation	20	452 703	343 558	531 924
Charges de personnel	21	(6 418 405)	(5 829 030)	(12 291 233)
Autres charges d'exploitation	22	(2 146 602)	(1 852 973)	(3 857 058)
Dot. aux amortissements et aux résorptions	23	(347 672)	(322 184)	(660 508)
Total charges d'exploitation		(8 459 975)	(7 660 629)	(16 276 875)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		22 154 549	19 164 045	39 081 324
Dot. nettes aux provisions et résultat des créances radiées	24	(2 676 629)	(2 501 913)	(3 007 715)
Dot. aux provisions pour dépréciation des titres	25	(4 989)	(42 594)	459 718
Résultat d'exploitation		19 472 931	16 619 538	36 533 327
Autres gains ordinaires	26	279 034	232 098	811 441
Autres pertes ordinaires	27	(2 285)	(149 043)	(159 426)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		19 749 680	16 702 593	37 185 342
Impôts sur les bénéfices	28	(7 076 968)	(5 177 804)	(13 003 867)
Résultat des activités ordinaires après impôt		12 672 712	11 524 789	24 181 474
Eléments extraordinaires	29	(1 415 394)	(1 336 207)	(2 600 773)
Résultat net de l'exercice		11 257 318	10 188 581	21 580 701

Arab Tunisian Lease

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

(Unité : en dinar tunisien DT)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements provenant des clients de leasing		254 632 872	227 857 262	478 635 548
Décaissements aux fournisseurs de biens donnés en leasing		(207 741 176)	(209 560 053)	(424 848 141)
Encaissements autres que leasing	30	1 510 979	1 105 087	2 132 067
Décaissements autres que leasing		(3 270 932)	(3 150 484)	(7 121 352)
Décaissements au personnel		(3 333 161)	(3 289 638)	(5 727 671)
Impôts et taxes payés (autres que l'I.S)		(13 589 010)	(10 239 129)	(18 952 831)
Acquisition/Cession de placements à court terme		34 000 000	51 000 000	42 500 000
Intérêts perçus	31	288 263	2 085 183	2 269 689
Intérêts payés	32	(21 508 396)	(20 112 196)	(39 632 913)
Impôts sur le résultat payés	33	(10 950 978)	(7 413 062)	(13 123 719)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		30 038 461	28 282 970	16 130 677
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dividendes reçus sur placements à long terme	34	255 000	255 006	255 006
Produits perçus des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte	35	88 250	17 714	37 468
Décaissements sur acquisition de placements à long terme	36	(2 000 000)	(6 000 000)	(10 250 000)
Encaissements provenant de la cession de placements à long terme	37	-	2 500 000	3 259 550
Décaissements sur acquisition d'immobilisations propres	38	(243 447)	(451 816)	(584 421)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres	39	192 927	80 719	308 083
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 707 270)	(3 598 377)	(6 974 315)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes versés	40	(11 374 958)	(9 749 964)	(9 749 964)
Encaissements provenant des emprunts	41	104 200 000	93 000 000	235 900 000
Remboursement des emprunts	42	(121 254 581)	(111 322 976)	(231 448 471)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(28 429 539)	(28 072 940)	(5 298 435)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice				
		(98 348)	(3 388 347)	3 857 927
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice				
		11 246 754	7 388 827	7 388 827
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	43	11 148 407	4 000 481	11 246 754

Arab Tunisian Lease

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 juin 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien)

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

(a)- Présentation de la société

L'Arab Tunisian Lease (ATL) est un établissement financier créé sous forme de société anonyme de droit tunisien le 04 décembre 1993. Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing le 18 janvier 1993.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT), le 19 décembre 1997, par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Son siège social, est sis à Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène.

Le capital social fixé initialement à 10.000.000 DT a été porté à 17.000.000 DT suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2008 puis à 25.000.000 DT par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2012 puis à 32.500.000 par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2019. Le capital est divisé en 32.500.000 actions de valeur nominale égale à 1 DT chacune.

La structure du capital se présente, au 30/06/2025, comme suit :

	Nombre d'actions et de droits de vote	Participation en DT	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK	12 999 920	12 999 920	40,00%
BANQUE NATIONAL AGRICOLE	3 616 171	3 616 171	11,13%
ENNAKL	2 666 921	2 666 921	8,21%
DRISS MOHAMED SADOK	1 284 770	1 284 770	3,95%
SEFINA SICAF	1 275 539	1 275 539	3,92%
BNA ASSURANCES	857 154	857 154	2,64%
PIRECO	750 000	750 000	2,31%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	700 000	700 000	2,15%
FCP OPTIMA	694 866	694 866	2,14%
KAMOUN HABIB	349 027	349 027	1,07%
LA STARMICA	315 196	315 196	0,97%
CHEDLY BEN AMMAR	301 806	301 806	0,93%
AUTRES ACTIONNAIRES	6 688 630	6 688 630	20,58%
Total Général	32 500 000	32 500 000	100,00%

(b)- Régime fiscal de la société

(b-1)- Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée

De par son statut d'établissement financier de leasing, l'ATL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

L'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007.
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

(b-3)- Autres impôts et taxes

L'ATL est, essentiellement, soumise aux autres taxes suivantes :

-La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L), conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale. Pour les contrats de leasing conclus avant le 1er janvier 2008, la taxe est assise sur les redevances de crédit-bail TVA incluse. Pour ceux conclus après ladite date, la taxe est assise uniquement sur les marges financières TVA incluse. L'article 50 de la loi n° 2012-01 du 16 mai 2012 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2012 a supprimé le plafond de 100.000 DT prévu par l'article 38 III du code de la fiscalité locale et ce à partir du 1er janvier de la même année.

-La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

-La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers individuels

(a)- Déclaration de conformité

Les états financiers de l'ATL, arrêtés au 30 juin 2025, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

-Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ;

-Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2016-03 du 29 juillet 2016 et 2018-06 du 05 Juin 2018, n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011, n° 2012-02 du 11 janvier 2012, n°2021-01 du 11 janvier 2021 et n°2023-02 du 24 février 2023.

L'ATL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères.
- IAS 33 – Résultat par action
- IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

L'ATL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, des relations de couverture contre le risque de change ainsi que du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, l'ATL ne recourt pas aux modèles annexés à la norme générale NCT 01.

En effet, et en raison des limites reconnues aux modèles standards et leur incapacité à répondre aux spécificités de l'activité des établissements financiers de leasing, l'ATL a adopté, depuis l'exercice clos le 31 décembre 2009, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

(b)- Utilisation d'hypothèses et estimations

Le processus d'établissement des états financiers intermédiaires en conformité avec le référentiel comptable appliqué, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, qu'il s'agisse de la valorisation de certains actifs et passifs ou de certains produits et charges.

Ces estimations, construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes subséquentes éventuellement affectées par le changement.

Dans le cadre de la préparation des états financiers arrêtés au 30 juin 2025, l'utilisation d'hypothèses et d'estimations a porté principalement, comme lors de l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur les éléments suivants :

-Dépréciation des créances issues des opérations de leasing : La Direction procède à la fin de chaque trimestre et à la fin de chaque année à un test de dépréciation, à base individuelle, des créances issues des opérations de leasing conformément à la démarche décrite au niveau de la note 3 (c-2).

-Dépréciation des placements à long terme : les provisions pour dépréciation des placements à long terme sont réexaminées par la Direction à l'issue de chaque arrêté semestriel.

(c)- Utilisation du jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction de l'ATL a fait usage de jugements pour définir le traitement comptable adéquat de certaines transactions notamment lorsque le Système Comptable des Entreprises en vigueur ne traite pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Cela a été le cas, en particulier, pour la comptabilisation des relations de couverture contre le risque de change [Cf. note 3 (c-7)], pour la comptabilisation des avantages au personnel [Cf. note 3 (c-9)] et pour le calcul du résultat de base par action [Cf. note 3 (c-12)].

(d)- Saisonnalité

L'activité de l'ATL n'est pas saisonnière.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par l'ATL pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires peuvent être résumés comme suit :

(a)- Bases de mesure

Les états financiers intermédiaires ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

(b)- Unité monétaire

Les états financiers intermédiaires de l'ATL sont libellés en Dinar Tunisien.

(c)- Sommaire des principales méthodes comptables

(c-1)- Créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing conclus par l'ATL portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location financement.

Conformément à la norme NCT 41 relative aux contrats de location, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement, selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de l'ATL :

- c) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- d) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

L'ATL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

(c-2)- Dépréciation des créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

► **Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :**

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés depuis trois mois au moins ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
- L'octroi au preneur, pour des raisons économiques ou juridiques liées à des difficultés financières de restructurations qu'il n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances.
- Le transfert à contentieux.

Le test de dépréciation, à base individuelle, repose sur la démarche suivante :

1- Classification, de tous les actifs de l'établissement en vue de distinguer les engagements "non douteux" relevant des classes A et B1 et les engagements "douteux" relevant des classes B2, B3 et B4. (Article 8 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991)

2- Estimation individualisée et régulière des provisions pour dépréciation requises sur les engagements douteux pris individuellement, sur la base des taux minimums par classe de risque tels que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

Classes	Actifs	Taux de la provision
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut (encours financier majoré des impayés, des intérêts de retard et des autres facturations par note de débit des frais de déplacement, des frais de rejet, etc.) déduction faite :

- des produits réservés (marges financières, intérêts de retard et autres produits),
- de la valeur de réalisation attendue des biens données en leasing adossés aux actifs incertains (classe B2) et préoccupants (classe B3),
- de la valeur d'expertise du matériel récupéré ou la valeur de remboursement de l'assurance du matériel volé ou en état d'épave pour tous les concours douteux (classes B2, B3 et B4), et
- de la valeur de réalisation attendue des hypothèques inscrites consenties par les relations dont les engagements sont devenus douteux en 2014 ou ultérieurement.

-Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués adossés aux engagements classés en B2 et en B3, sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% ou 60% par an d'âge selon le degré de vétusté
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les garanties comprenant les cautionnements bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie ainsi que les hypothèques consenties par les relations dont les engagements ont été classés parmi les concours douteux antérieurement à 2014, n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions requises.

3-Constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- N : Année d'arrêt des états financiers ;
- M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net correspond à la valeur de l'actif après déduction :

- des produits réservés (marges financières, intérêts de retard et autres produits),
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit,
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée, et
- des provisions constituées conformément au paragraphe 2 supra.

► **Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :**

Les contreparties non dépréciées individuellement et relevant des classes A et B1, font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes combinant les couples (secteur d'activité – nature du bien donné en leasing) et ce conformément aux dispositions de l'article 1er de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel qu'ajouté par l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012 et par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021.

Cette analyse s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet de déterminer pour chaque groupe de contreparties un taux de migration moyen observé au cours des années antérieurs. Les taux de migration historiques du groupe des contreparties sont majorés par des taux prédéfinis par secteur . La société détermine par la suite le taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les années antérieurs à l'année N à partir des taux de provisionnement pour chaque groupe de contreparties. Ce calcul se fait hors agios réservés.

Par référence aux taux de provisionnement moyen d'un groupe de contrepartie observé durant les années antérieurs, la direction générale doit se prononcer sur les taux de provisions à retenir pour le calcul des provisions collectives. Ces taux ne doivent en aucun cas être inférieurs aux taux de provisionnement minimum. L'application des taux de provisionnement inférieurs aux taux minimaux doit être motivée et autorisée par la banque centrale de Tunisie.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la société ATL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Le revenu net de l'opération de leasing pour l'ATL correspond au montant d'intérêts des créances et figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts (marge financière) de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les pré loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent, aussi, aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Les marges financières et intérêts de retard courus et demeurant impayées à la date de clôture et relatives aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

Les autres marges financières sont portées au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus-values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

(c-4)- Placements et des revenus y afférents :

● Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

● Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ainsi que les fonds à capital risque confiés à des SICAR en gestion pour compte dans le cadre de la stratégie d'optimisation fiscale de la société.

Les placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme, figurent, en outre, parmi les éléments de cette rubrique.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme, autres que les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ou indirect (imputées sur les ressources propres ou sur les fonds à capital risque confiés en gestion pour compte) sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré qui, en substance, établissent une relation de créancier-débiteur entre la société et l'entité émettrice, sont évalués, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, en considérant l'antériorité des échéances impayées pour la détermination du taux de provisionnement applicable à l'engagement brut (principal à échoir majoré du principal impayé) réduit à hauteur de la valeur mathématique de la participation.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

-Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

-À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat."

● Revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

(c-5)- Emprunts et les charges y afférentes

Initialement, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique "Emprunts et dettes rattachées" et sont valorisés à leur coût initial. Les coûts de transaction y afférents tels que les commissions de placement et de mise en place versés aux intermédiaires sont, initialement, imputées en charges reportées parmi les autres postes d'actif, et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés, aux taux faciaux contractuels, parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Ultérieurement, les intérêts courus et non échus calculés aux taux faciaux contractuels figurent au passif du bilan en tant que dettes rattachées parmi les éléments de la même rubrique abritant le principal dû.

(c-6)- Conversion des emprunts libellés en monnaies étrangères

Initialement, les emprunts libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars selon le taux de change en vigueur à la date de déblocage.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ces emprunts sont actualisés sur la base du cours de change de clôture. Les différences de change (pertes ou profits), en découlant, sont imputées en résultat conformément à la norme internationale d'information financière, IAS 21 -Effets des variations des cours des monnaies étrangères.

(c-7)- Relations de couverture contre le risque de change

Les lignes de crédit extérieures contractées par l'ATL sont admises à la garantie du "Fonds de Péréquation des Changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis-Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts extérieurs est accordée contre le versement par l'ATL d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

La fraction encourue, à la date de reporting, desdites contributions est rapportée au résultat, prorata temporis, et figure parmi les éléments de la rubrique "charges financières nettes".

Au sens de la norme internationale d'information financière, IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, la garantie du fonds constitue, en substance, un instrument financier dérivé (instrument de couverture) destiné à neutraliser l'impact de la fluctuation du cours de change sur le solde monétaire des emprunts extérieurs et des dettes rattachées (élément couvert).

L'instrument de couverture est initialement comptabilisé à sa juste valeur nulle, en raison de l'absence d'un déboursé à la notification de l'accord de garantie. Ultérieurement, il est réévalué au bilan à sa juste valeur, correspondant au risque de change encouru et estimé à la date de reporting, par le biais du compte de résultat "Gains et pertes nets sur instruments de couverture". Symétriquement, cette réévaluation neutralise l'impact sur le résultat de l'actualisation des éléments couverts pour le risque de change considéré.

(c-8)- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles acquises ou créées sont constituées d'actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations corporelles, comprennent les éléments physiques et tangibles durables susceptibles de générer, au profit de la société, des avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont initialement comptabilisées au coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est constaté, à partir de leur date de mise en service selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité présentées dans le tableau ci-dessous (en années et converties en taux d'amortissement).

Rubrique	durées d'utilité en année	Taux d'amortissement
- Logiciels	3 ans	33,3%
- Constructions	20 ans & 50 ans	5% & 2%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
- Matériel informatique	3 ans	33,3%
- Agencements, aménagements et installations	10 an	10,0%

(c-9)- Avantages bénéficiant au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de l'ATL sont classés en deux catégories :

-Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ainsi que les cotisations de sécurité sociale liées aux régimes des prestations familiales, d'assurance sociale, d'assurance maladie et de réparation des préjudices résultant des accidents de travail et des maladies professionnelles ;

-Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par les cotisations aux régimes de retraite de base et de retraite complémentaire ainsi que par les compléments de retraite et l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'article 53 de la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers.

► Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

► Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément la norme internationale d'information financière IAS 19 – avantages au personnel, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations ou des primes d'assurance appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société nécessitant évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Pour le personnel de l'ATL, les avantages postérieurs à l'emploi relèvent, exclusivement, de régimes à cotisations définies. En effet, l'ATL cotise à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) au titre des régimes nationaux de retraite de base et complémentaire.

Par ailleurs l'ATL a souscrit au profit de son personnel une assurance de départ à la retraite pour couvrir le versement d'une indemnité de départ à la retraite égale à douze fois le dernier salaire mensuel brut.

(c-10)- Frais préliminaires engagés ultérieurement à la création de la société :

Les frais préliminaires engagés par la société ultérieurement à sa création, notamment ceux encourus à l'occasion d'une augmentation de capital sont portés à l'actif du bilan sous l'intitulé "charges reportées", dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

-Les frais sont nécessaires à l'action de développement envisagée ;

-Les frais sont de nature marginale (autrement dit, ils peuvent être individualisés et se rattachent entièrement et uniquement à l'action de développement envisagée) ;

-Il est probable que les activités futures de la société, y compris celles résultant de l'action de développement envisagée, permettront de récupérer les frais engagés.

La résorption des frais d'augmentation de capital, prend effet à compter de l'exercice de leur engagement selon le mode linéaire et sur une durée de trois ans.

(c-11)- Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

(c-12)- Résultat de base par action :

L'objectif du résultat de base par action est de fournir une mesure de la quote-part de chaque porteur d'action ordinaire en circulation dans la performance de l'entité au cours d'une période comptable.

Conformément à la norme internationale d'information financière IAS 33 – Résultat par action, le résultat de base par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période diminué des actions propres, ajusté des actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période en pondérant par un facteur temps.

Le facteur de pondération est égal au nombre de jours où les actions sont en circulation par rapport au nombre total de jours de la période, une approximation de la moyenne pondérée étant toutefois autorisée.

Les actions ordinaires sont prises en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à compter de la date à laquelle la contrepartie est recouvrable (généralement la date d'émission, en tenant compte des modalités de leur émission et de la substance de tout contrat associé à l'émission).

Lorsque des actions gratuites sont émises, le nombre d'actions ordinaires en circulation augmente sans augmentation des ressources. En conséquence, le nombre d'actions ordinaires en circulation avant l'événement est ajusté au prorata de la modification du nombre d'actions ordinaires en circulation comme si l'événement s'était produit à l'ouverture de la première période présentée.

(c-13)- Etat des flux de trésorerie :

Le solde des comptes de liquidités et équivalents de liquidités est constitué des soldes des comptes de caisse, des soldes nets des comptes courants bancaires, des soldes des comptes espèces ouverts auprès des intermédiaires en bourse ainsi que des placements liquides en titres d'OPCVM de distribution obligataire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les variations de la trésorerie générées par les activités d'exploitation incluent, notamment, les entrées et sorties de trésorerie liées au leasing mobilier et immobilier ainsi que celles relatives aux immeubles donnés en location simple et aux prêts accordés au personnel.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent, notamment, des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de placements à long terme ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent, notamment, les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et aux autres emprunts matérialisés ou non par un titre.

Les intérêts payés et reçus figurent parmi les flux liés aux activités d'exploitation.

Les dividendes reçus sur les placements à long terme et les produits perçus des fonds à capital risque confiés en gestion pour comptes sont classés parmi les flux d'investissement. Les dividendes versés sont classés en flux liés aux activités de financement

Les entrées et sorties de trésorerie liés aux activités de financement et concernant des éléments ayant un rythme de rotation rapide, des montants élevés et des échéances courtes sont présentées pour leur montant net.

Lorsqu'un contrat est comptabilisé en tant que couverture d'une position identifiable, les flux de trésorerie relatifs à ce contrat sont classés de la même façon que les flux de trésorerie de la position ainsi couverte.

(c-14)- Etat des engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan incluent les droits et obligations susceptibles de modifier le montant ou la consistance de la situation financière de la société. Les effets des droits et obligations sur le montant ou la consistance de la situation financière sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures.

Le tableau des engagements hors bilan distingue :

- (a) Les engagements qui résultent de l'existence d'une obligation (légale, contractuelle ou implicite), et
- (b) Les passifs éventuels qui résultent :

-Soit de l'existence d'une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources,

-Soit d'une obligation potentielle, dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'un événement futur incertain.

Les engagements hors bilan comprennent :

- (a) Les engagements de financement donnés ou reçus,
- (b) Les engagements de garantie donnés ou reçus, et
- (c) Les engagements réciproques.

Les engagements de financement et de garantie sont enregistrés en hors bilan dès la naissance d'une obligation contractuelle irrévocable. Ils cessent d'y figurer dès leur extinction, soit par l'arrivée du terme de l'engagement soit par sa mise en jeu.

En dehors des garanties reçues de la clientèle, la valeur pour laquelle un engagement de financement ou de garantie est comptabilisé en hors bilan résulte généralement des termes contractuels et correspond à la valeur des fonds à accorder ou à recevoir pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée ou reçue pour les engagements de garantie.

Les garanties reçues de la clientèle sont comptabilisées en hors bilan, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur valeur de réalisation attendue au profit de la société, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent.

Note 4 : Faits marquants de la période :

Le premier semestre clos le 30 juin 2025, a été marqué par les faits suivants :

4-1. L'augmentation des mises en force de 1% par rapport à la même période de 2024

4-2. L'augmentation du produit net de leasing de 14 % par rapport à la même période de 2024

4-3. Augmentation de l'engagement de 10% par rapport à la même période de 2024 avec une masse des créances classées en diminution de 7%.

4-4. L'augmentation du résultat net de la période de 10% en passant de 10.188.581 DT, au 30 juin 2024, à 11.257.318 DT au 30 juin 2025.

Note 5 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2025 un montant de 11 162 KDT contre 4 020 KDT au 30 Juin 2024 et 11 258 KDT au 31 Décembre 2024 et s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Avoirs en Banques	11 133 842	3 976 282	11 229 265
Avoirs en Caisses	27 508	43 576	28 659
Avoirs Chez les Intermédiaires en Bourse	79	79	79
Placements en OPCVM de distribution obligataire	321	321	321
Total	11 161 750	4 020 258	11 258 324

Note 6 : Placements à court terme :

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2025 un montant de 0 KDT contre 25 465 KDT au 30 Juin 2024 et 33 761 KDT au 31 Décembre 2024. Il s'agit de certificat de dépôts.

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Certificats de dépôt au nominal	-	25 500 000	34 000 000
Intérêts précomptés non courus sur certificats de dépôt	-	(34 699)	(238 569)
Total	-	25 465 301	33 761 431

Note 7 : Créances issues d'opérations de leasing :

Au 30 Juin 2025, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 634 016 KDT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Créances sur contrats mis en force		663 777 603	646 501 576	671 266 446
Encours financiers	7.1	628 003 733	608 817 741	637 728 481
Impayés		38 774 887	40 604 019	36 625 922
Créances- assurance matériel en leasing		105 640	105 649	105 640
Créances- factures à établir		275 241	336 868	182 355
Valeurs à l'encaissement		1 877	1 877	1 877
Intérêts échus différés		(3 383 775)	(3 364 578)	(3 377 829)
Créances sur contrats en instance de mise en force		31 582 591	11 735 307	4 278 372
Total brut des créances leasing	7.2	695 360 194	658 236 883	675 544 818
A déduire couverture				
Provisions à base individuelle et additionnelles	7.2	(43 564 345)	(44 747 034)	(41 487 716)
Provisions collectives	7.2	(12 852 897)	(12 197 777)	(12 702 897)
Produits réservés	7.2	(4 926 899)	(5 343 686)	(4 823 699)
Total net des créances leasing		634 016 050	595 948 386	616 530 505

7.1- Encours financiers :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30 Juin 2025 la somme de 628 004 KDT contre 608 818 KDT au 30 Juin 2024 et 637 728 KDT au 31 Décembre 2024.

Par rapport au 31 décembre 2024, les encours financiers ont enregistré une diminution nette de -9 724 748 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

	Financement	Capital amorti	Encours financier
Soldes au 31 décembre 2024	1 830 024 028	(1 192 295 547)	637 728 481
Capital amorti des anciens contrats	-	8 435 474	8 435 474
Ajouts de la période	146 466 042	(147 093 814)	(627 772)
Investissements (Nouveaux contrats)	139 646 611	(146 344 448)	(6 697 837)
Relocations	6 819 431	(749 366)	6 070 065
Retraits de la période	(129 357 814)	111 825 364	(17 532 450)
Cessions à la valeur résiduelle	(88 782 077)	88 785 014	2 937
Cessions anticipées	(26 653 821)	17 209 495	(9 444 326)
Transferts (cessions)	(2 275 428)	994 545	(1 280 883)
Relocations	(11 585 522)	4 818 016	(6 767 506)
Liquidation d'encours	(60 966)	18 294	(42 672)
Soldes au 30 juin 2025	1 847 132 256	(1 219 128 523)	628 003 733

L'analyse des encours financiers par maturité se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Paiements minimaux sur contrats actifs	755 967 472	734 429 322	769 243 163
à recevoir dans moins d'1 an	315 925 523	295 789 900	307 025 190

à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans		437 886 374	434 427 823	458 899 770
à recevoir dans plus de 5 ans		2 155 575	4 211 599	3 318 203
Produits financiers non acquis		(134 865 960)	(137 306 658)	(142 969 833)
Investissement net dans les contrats actifs	(1)	621 101 512	597 122 664	626 273 330
à recevoir dans moins d'1 an		69 886 453	68 766 463	72 147 370
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans		64 868 492	68 248 454	70 609 949
à recevoir dans plus de 5 ans		111 016	291 741	212 513
Valeurs résiduelles	(2)	457 131	599 439	458 136
Contrats suspendus en contentieux	(3)	6 445 090	11 095 638	10 997 014
Total		628 003 733	608 817 741	637 728 481

L'analyse des encours financiers par secteur d'activité se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Bâtiment et travaux publics	45 195 999	45 098 728	45 159 742
Industrie	87 110 052	87 696 855	93 201 627
Tourisme	125 242 928	108 045 951	120 110 309
Commerce et services	300 098 732	301 061 738	310 350 399
Agriculture	70 356 022	66 914 469	68 906 403
Total	628 003 733	608 817 741	637 728 481

L'analyse des encours financiers par type de matériel se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Equipements	15 539 818	23 931 099	23 102 980
Matériel roulant	528 277 026	496 921 756	528 696 100
Matériel spécifique	44 483 637	65 228 532	67 486 787
Sous Total	588 300 480	586 081 387	619 285 867
Immobilier	39 703 253	22 736 354	18 442 614
Total Net	628 003 733	608 817 741	637 728 481

7.2- Analyse et classification des créances sur la clientèle :

Au 30 Juin 2025	ANALYSE PAR CLASSE DE RISQUE					TOTAL	Dont leasing immobilier
	A : Actifs courants	B 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 : Actifs incertains	B 3 : Actifs préoccupants	B 4 : Actifs compromis		
Encours financiers	531 514 772	66 737 740	1 057 022	81 768	28 612 431	628 003 733	39 703 253
Impayés	2 618 862	8 586 578	540 699	279 431	26 749 317	38 774 887	-
Créances- assurance matériel en leasing	78 370	26 380	-	-	890	105 640	-
Créances- factures à établir	273 520	1 313	-	-	408	275 241	-
Valeurs à l'encaissement	1 877	-	-	-	-	1 877	-
Intérêts échus différés***	(2 848 582)	(389 901)	(7 470)	(648)	(137 174)	(3 383 775)	-

Contrats en instance de mise en force	31 439 029	143 562	-	-	-	31 582 591	-
CREANCES LEASING	563 077 848	75 105 672	1 590 251	360 551	55 225 872	695 360 194	39 703 253
Avances reçues (*)	(14 331 016)	-	-	-	(170 867)	(14 501 883)	-
ENCOURS GLOBAL (**)	548 746 832	75 105 672	1 590 251	360 551	55 055 005	680 858 311	39 703 253
ENGAGEMENTS HORS BILAN	37 560 532	457 723	-	-	-	38 018 255	-
TOTAL ENGAGEMENTS	586 307 364	75 563 395	1 590 251	360 551	55 055 005	718 876 566	39 703 253
Produits réservés	1	-	(58 770)	(14 769)	(4 853 361)	(4 926 899)	-
Provisions à base individuelle	(1)	-	(99 030)	(106 179)	(42 002 179)	(42 207 389)	-
Provisions additionnelles (circulaire BCT n° 2013-21)	-	-	-	-	(1 356 956)	(1 356 956)	-
COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES EN B2, B3 ET B4	-	-	(157 800)	(120 948)	(48 212 496)	(48 491 244)	-
Provisions à base collective	(12 852 897)	-	-	-	-	(12 852 897)	-
COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES EN A ET B1	(12 852 897)	-	-	-	-	(12 852 897)	-
ENGAGEMENTS NETS	573 454 467	75 563 395	1 432 451	239 603	6 842 509	657 532 425	39 703 253
Ratio des actifs bilanciels non performants (B2, B3 et B4)			0,23%	0,05%	8,09%		
			8,37%				
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,22%	0,05%	7,66%		
			7,93%				
Ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et agios réservés			9,92%	33,55%	87,57%		
			85,06%				

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)
(**) Base de calcul du ratio des actifs bilanciels non performants

Le stock de provision collective totalise 12 853 KDT au 30/06/2025 contre 12 703 KDT au 31/12/2024, soit une dotation complémentaire de 150 KDT.

Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2025 à 7,93% contre 7,79 % au 31 décembre 2024 et 8,73% au 30 juin 2024 .

Le ratio des actifs bilanciels non performants s'établit au 30 juin 2025 à 8,37% contre 7.94 % au 31 décembre 2024 et 9.42% au 30 juin 2024 .

Le ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et agios réserves s'établit a 85.06 % au 30 juin 2025 contre 86.77% au 31 décembre 2024 et 81,59% au 30 juin 2024.

Note 8 : Placements à long terme

Le portefeuille d'investissement et des créances rattachées de la société s'élève, au 30 Juin 2025, à 29 226 KDT contre 29 418 KDT au 30 Juin 2024 et 33 647 KDT au 31 Décembre 2024. Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Portefeuille investissement (1)	8.1	36 737 710	37 517 454	41 237 711
Participations directes		15 770 875	22 270 876	22 270 875
Participations en portage		151 800	151 800	151 800
Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte		20 815 035	15 094 778	18 815 036
Créances rattachées (2)		288 657	198 305	204 856

Intérêts courus sur portage financement		91 344	91 344	91 344
Produits à recevoir sur fonds à capital risque		194 550	104 198	110 749
Intérêts courus sur obligations		2 763	2 763	2 763
Total brut		37 026 367	37 715 759	41 442 567
A déduire couverture				
Provisions pour dépréciation des participations directes	8.1	(2 228 817)	(2 212 920)	(2 223 828)
Provisions pour dépréciation des participations en portage	8.1	(151 800)	(151 800)	(151 800)
Provisions pour dépréciation des fonds à capital risque	8.1	(5 328 414)	(5 841 634)	(5 328 414)
Provisions pour dépréciation des intérêts courus sur portage		(91 344)	(91 344)	(91 344)
Total net		29 225 992	29 418 061	33 647 180

8.1- Portefeuille investissement

Le portefeuille investissement net des provisions corrélatives s'élève, au 30 Juin 2025, à 29 029 KDT. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	Nombre de titres	Valeur nominale	Coût unitaire	% part	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :					15 770 875	(2 228 817)	13 542 058
ATI	20 000	5	8,303	1,73%	166 055	(166 055)	0
SARI	9 900	100	115,531	30,00%	1 143 756	(1 143 756)	0
FCPR "PHENICIA SEED FUND	500	848	790,128	5,04%	395 064	(235 575)	159 489
FCPR PHENICIA FUND	500	1 000	1 000,000	8,88%	500 000	(133 432)	366 568
SENEC SICAR	500	100	100,000	10,00%	50 000	(50 000)	-
UNIFACTOR	340 000	5	5,000	11,33%	1 700 000	-	1 700 000
SICAR INVEST	30 000	10	10,000	3,00%	300 000	-	300 000
CLINIQUE LES PINS	100 000	10	5,000	6,71%	500 000	(500 000)	-
CARTHAGO SANTAIRE	30 000	100	100,000	5,00%	3 000 000	-	3 000 000
FCP MAXULA	10 000	100	100,000	4,90%	1 000 000	-	1 000 000
FCPR CAPITALEASEFUND1	10 000	102	102,000	6,80%	1 020 000	-	1 020 000
ATLLD	1 996 000	10	1,000	99,80%	1 996 000	-	1 996 000
Société T-PAP	400 000	10	10,000	3,14%	4 000 000	-	4 000 000
PARTICIPATIONS EN PORTAGE :					151 800	(151 800)	-
STE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	100,000		151 800	(151 800)	-
FONDS CONFIES EN GESTION POUR COMPTE : (**)					20 815 035	(5 328 414)	15 486 621
FG2 SICAR INVEST					850 000	(812 400)	37 600
FG3 SICAR INVEST					3 750 000	-	3 750 000
FG3 ATD SICAR					460 000	(460 000)	-

FG4 ATD SICAR	1 500 006	(1 463 484)	36 522
FG5 ATD SICAR	2 772 000	(1 872 000)	900 000
FG6 ATD SICAR	983 030	(720 530)	262 500
FG7 ATD SICAR	1 000 000	-	1 000 000
FG SOFIA SICAR	1 000 000	-	1 000 000
FG8 ATD SICAR	6 000 000	-	6 000 000
FG9 ATD SICAR	2 500 000	-	2 500 000
Total	2 948 918	(7 709 031)	29 028 679

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Participations ATD SICAR			
SHPP	1 162 500	1 162 500	1 162 500
Food Quality	55 530	92 430	55 530
SGAA	240 000	240 000	240 000
STHH	-	492 843	-
SIMETAL	605 000	605 000	605 000
NETKYM	800 000	800 000	800 000
ATD SICAR	1 899 450	200 000	1 899 450
UTS PALMA	750 000	750 000	750 000
CIMENT DE BIZERTE	1 000 006	1 000 006	1 000 006
CANADO	210 000	210 000	210 000
CAP SAISONS	452 000	452 000	452 000
TUNISIE HOTELIERE	750 000	750 000	750 000
AXELARIS	490 000	490 000	490 000
TUNISCAST	2 000 000	1 800 400	2 000 000
MSC	3 000 150	3 000 150	3 000 150
TUNISCO	1 800 400	1 199 450	1 800 400
Total	15 215 035	13 244 778	15 215 036

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Participations SICAR INVEST			
BRIQUETERIE BMZ	500 000	500 000	500 000
LABORATOIRE TP	350 000	350 000	350 000
CLINIQUE ZAGHOUAN	3 000 000	-	1 750 000
SICAR INVEST	750 000	-	-
Total	4 600 000	850 000	2 600 000

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Participations SOFIA SICAR			
GMG	800 000	800 000	800 000
Placements	200 000	200 000	200 000

Total			1 000 000	1 000 000	1 000 000
--------------	--	--	------------------	------------------	------------------

8.2- Méthode de comptabilisation des fonds gérés à la date de clôture

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme autres que les participations financements objet de conventions de portage rémunéré direct ou indirect (imputées sur les ressources propres ou sur les fonds à capital risque confiés en gestion pour compte) sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au cout font l'objet de provisions. les plus-values par rapport au cout ne sont pas constatées.

(**) Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte chez SICAR INVEST et ATD SICAR totalisent, au 30 Juin 2025, la somme de 21 211 KDT et se présentent comme suit :

Année de libération :	FG2 SICAR INVEST	FG3 SICAR INVEST	FG3 ATD SICAR	FG4 ATD SICAR	FG5 ATD SICAR	FG6 ATD SICAR	FG7 ATD SICAR	FG SOFIA SICAR	FG8 ATD SICAR	FG9 ATD SICAR	Total au 30/06/2025
	2008	2012	2008	2009	2010	2011	2020	2020	2024	2024	
Participations en rétrocession	850 000	3 000 000	460 000	500 000	2 772 000	983 030	800 000	800 253	4 800 550	2 000 000	16 965 833
Autres participations ciblées	-	-	-	1 000 006	-	-	-	-	-	-	1 000 006
Placements	12 097	749 000	-	-	-	9 837	200 017	350 000	274 021	15 495	1 610 467
Débiteurs divers	37 658	34 977	-	-	-	-	-	13 965	1 014 088	507 044	1 607 732
Disponibilités en Banques	1 562	1 112	20	-	-	29	155	9 954	-	14 470	27 302
Total des emplois	901 318	3 785 089	460 020	1 500 006	2 772 000	992 895	1 000 173	1 174 172	6 088 659	2 537 008	21 211 340
Dotations remboursables	850 000	3 750 000	460 000	1 500 006	2 772 000	983 030	1 000 000	1 000 000	6 000 000	2 500 000	20 815 036
Excédents antérieurs en instance	2 985	-	20	(1 288)	(122)	-	-	157 429	-	(55)	158 969
Excédent de l'exercice	745	35 089	-	(60)	(27)	9 865	173	15 161	74 266	37 063	172 275
Créditeurs divers	47 588	-	-	-	-	-	-	1 580	-	-	49 168
Impôts, retenus à la source	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Découverts bancaires	-	-	-	1 348	149	-	-	0	14 393	-	15 890
Total des ressources	901 318	3 785 089	460 020	1 500 006	2 772 000	992 895	1 000 173	1 174 172	6 088 659	2 537 008	21 211 340

(a) Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte / (b) + (c) = Produits à recevoir sur fonds à capital risque

L'origine de l'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de la période close le 30 Juin 2025 se détaille comme suit

Plus-values de rétrocession	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits nets des placements	745	34 977	-	-	-	9 943	194	15 185	74 353	37 170	172 567
Dividendes	745	-	-	-	-	-	-	-	-	-	745
Intérêts	-	34 977	-	-	-	-	-	15 419	70 438	35 219	156 053
Plus-values de cession	-	-	-	-	-	9 943	194	-	3 915	1 951	16 003
Moins-values de cession	-	-	-	-	-	-	-	(234)	-	-	(234)
Plus-values latentes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services bancaires & assimilés	-	112	-	(60)	(27)	(78)	(21)	(24)	(87)	(107)	(292)
Excédent de l'exercice	745	35 089	-	(60)	(27)	9 865	173	15 161	74 266	37 063	172 275

Note 9 : Valeurs immobilisées

Les immobilisations propres de la société totalisent, au 30 Juin 2025, une valeur nette comptable de 4 047 KDT contre 4 214 KDT au 30 Juin 2024 et 3 953 KDT au 31 Décembre 2024.

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	107 453	126 321	142 633
Immobilisations corporelles	3 939 183	4 087 925	3 810 063
Total net	4 046 636	4 214 246	3 952 696

Note 9.1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Elles totalisent, au 30 Juin 2025, une valeur nette comptable de 107 KDT contre 126 KDT au 30 Juin 2024 et 143 KDT au 31 Décembre 2024. Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et des amortissements y afférents se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
		Début de l'exercice	Acquisitions	Cessions /Retraits	Fin de l'exercice	Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Cessions/ Retraits	Fin de l'exercice	
Logiciels	33,3%	880 115			880 115	(737 482)	(35 180)		(772 662)	107 453
TOTAUX		880 115			880 115	(737 482)	(35 180)		(772 662)	107 453

Note 9.2 : Immobilisations corporelles

Cette rubrique totalise, au 30 Juin 2025, une valeur nette comptable de 3 939 KDT contre 4 088 KDT au 30 Juin 2024 et 3 810 KDT au 31 Décembre 2024. Le tableau de variation des immobilisations corporelles et des amortissements y afférents se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
		Début de l'exercice	Acquisitions	Cessions /Retraits	Fin de l'exercice	Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Cessions/ Retraits	Fin de l'exercice	
Terrains		14 250			14 250					14 250
Constructions	5% & 2%	4 315 806			4 315 806	(1 977 800)	(39 918)		(2 017 718)	2 298 088
Matériel de transport (*)	20,0%	1 676 293	433 281	(153 880)	1 955 695	(926 429)	(165 123)	153 880	(937 672)	1 018 023
Equipe-ments de bureau	10,0%	642 903	2 010		644 913	(519 543)	(12 646)		(532 190)	112 723
Matériel informatique	33,3%	1 129 339	6 321	(73 651)	1 062 008	(1 026 070)	(39 153)	73 651	(991 572)	70 436
Installations générales	10,0%	1 812 028			1 812 028	(1 332 213)	(55 652)		(1 387 865)	424 163
Immob en cours		1 500			1 500					1 500
TOTAUX		9 592 119	441 612	(227 531)	9 806 200	(5 782 055)	(312 492)	227 531	(5 867 017)	3 939 183

Conformément aux dispositions du paragraphe 101 de la NC05 nouveau relative aux immobilisations corporelles ,le traitement comptable des immobilisations corporelles a été effectué en tenant compte des éléments suivants :

- 1-Pas de restriction sur les immobilisations corporelles données en nantissement de dettes.
- 2-Pas de dépenses comptabilisées dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle en cours de construction.
- 3-Pas d'engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisation corporelle.

Note 10 : Autres actifs

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2025 la somme de 13 339 KDT contre 6 671 KDT au 30 Juin 2024 et 5 426 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Instrument de couverture		744 000	1 488 295	468 423
Prêts et avances au personnel		1 598 928	1 659 938	1 707 305
Échéances à plus d'un an sur prêts		1 349 466	1 367 047	1 387 824
Échéances à moins d'un an sur prêts		249 462	292 891	319 481
Avances et acomptes		4 426	4 426	4 426
Moins : provisions		(4 426)	(4 426)	(4 426)
Dépôts et cautionnements		383 937	282 307	383 937
Créances immobilisées		423 459	321 829	423 459
Moins : provisions		(39 522)	(39 522)	(39 522)
Charges reportées		1 450 991	1 617 446	1 726 675
Frais d'émission des emprunts	10.1	1 450 991	1 617 446	1 726 675
Etat, impôts et taxes (actif)		(9 263)	417 126	(11 922)
Report TVA		-	417 013	-
Retenues à la source	10.2	29 097	38 473	26 438
Moins : provisions		(38 360)	(38 360)	(38 360)
Autres débiteurs		6 452 137	946 498	827 122
Fonds de péréquation des changes		-	948 954	-
Autres débiteurs divers		6 701 503	246 910	1 076 488
Moins : provisions		(249 366)	(249 366)	(249 366)
Comptes de régularisation actif		2 717 923	259 230	324 402
Produits à recevoir		2 041 841	-	71 754
Charges constatées d'avance		676 082	259 230	248 837
Compte d'attente à régulariser		-	-	3 813
Total		13 338 653	6 670 841	5 425 943

La rubrique "Instrument de couverture" est le montant de la perte de change couverte par Tunis Re à la date du 30/06/2025.

La rubrique "créances immobilisées" :il s'agit d'un montant relatif à la consignation de la dernière tranche d'un contrat de financement immobilier.

10.1- Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis au prorata des intérêts courus conformément à la NCT 10.

Le tableau des mouvements des frais d'émission des emprunts se présente, au 30 Juin 2025 comme suit :

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions			VCN
	Début de l'exercice	Additions	Fin de l'exercice	Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Fin de l'exercice	
FE des obligations ATL 2015/2	439 665	-	439 665	439 665	-	439 665	-
FE des obligations ATL 2016/1	324 801	-	324 801	324 801	-	324 801	-
FE des obligations ATL 2017/1	544 175	-	544 175	505 483	38 645	544 128	47
FE des obligations ATL 2017/2	229 368	-	229 368	212 989	16 354	229 343	25
FE des obligations ATL 2017/3	204 923	-	204 923	189 606	15 317	204 923	-
FE des obligations ATL 2018/1	290 994	-	290 994	268 906	21 986	290 892	102
FE des obligations ATL 2019/1	229 094	-	229 094	212 827	16 267	229 094	-
FE de l'emprunt BERD1	448 844	-	448 844	448 844	-	448 844	-
FE de l'emprunt BERD 2	27 218	-	27 218	25 285	1 933	27 218	-
FE de l'emprunt GGF	201 738	-	201 738	187 247	14 491	201 738	-
FE du CMT ATB	15 000	-	15 000	15 000	-	15 000	-
FE de l'emprunt PROPARCO	493 803	-	493 803	343 760	115 022	458 782	35 021
FE de l'emprunt SANAD 3	175 176	-	175 176	139 332	23 187	162 519	12 657
FE des obligations ATL 2020	443 302	-	443 302	372 353	62 205	434 558	8 744
Frais d'émission des obligations ATL 2021	383 239	-	383 239	239 202	47 236	286 438	96 801
Frais d'émission de l'emprunt GGF	93 380	-	93 380	74 972	11 725	86 697	6 683
Frais d'émission de l'emprunt BERD 3	60 314	-	60 314	43 971	9 828	53 799	6 515
Frais d'émission de l'emprunt ATL 2022	383 587	-	383 587	181 236	51 896	233 132	150 455
Frais d'émission de l'emprunt ATL 2023	553 527	-	553 527	270 615	80 159	350 774	202 753
Frais d'émission de l'emprunt ATL 2023/2	1 094 484	(547 242)	547 242	121 981	89 751	211 732	335 510
Frais d'émission de l'emprunt ATL 2024/1	180 608	152 500	333 108	34 476	86 538	121 014	212 094
Frais d'émission de l'emprunt ATL 2024/2	-	343 753	343 753	-	49 916	49 916	293 837
Frais d'émission emprunt ABC 2025-1	-	97 500	97 500	-	7 754	7 754	89 746
TOTAUX	6 817 240	46 511	6 863 751	4 652 551	760 210	5 412 761	1 450 991

10.2- Retenues à la source

Figurent sous cet intitulé les retenues à la source opérées par les tiers et non appuyées par les certificats correspondants ainsi que les provisions pour dépréciation y afférentes. Ces retenues à la source ne rentrent pas dans la liquidation de l'impôt sur les sociétés exigible.

Note 11 : Concours bancaires et dettes rattachées

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2025 la somme de 13 KDT contre 20 KDT au 30 Juin 2024 et 12 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Banques, découverts	13 343	19 777	11 570
Total	13 343	19 777	11 570

Note 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées enregistrent au 30 Juin 2025 la somme de 437 999 KDT contre 434 403 KDT au 30 Juin 2024 et 456 053 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Valeur de remboursement des emprunts (1)	423 391 115	418 399 333	440 174 695
Emprunts obligataires	231 258 200	244 694 400	259 692 200
Emprunts auprès des banques & E. F	112 261 905	54 766 667	82 614 286
Emprunts extérieurs	79 871 010	118 938 267	97 868 210
Intérêts post comptés courus (2)	13 920 618	14 613 678	14 825 039
Intérêts courus sur emprunts obligataires	11 807 939	12 679 037	12 482 791
Intérêts courus sur emprunts auprès des banques & E. F	1 187 140	434 123	1 121 116
Intérêts courus sur emprunts extérieurs	925 539	1 500 518	1 221 132
Contributions à payer au F.P.C (3)	687 700	1 389 787	1 053 378
Total général	437 999 433	434 402 798	456 053 112

B & E.F : Banques et Etablissements Financiers

F.P.C : Fonds de Péréquation des Changes

12.1- Valeur de remboursement des emprunts

La valeur remboursable des emprunts totalise au 30 Juin 2025 la somme de 423 391 KDT contre 418 399 KDT au 30 Juin 2024 et 440 175 KDT au 31 Décembre 2024.

Par rapport au 31 décembre 2024, la valeur de remboursement des emprunts a enregistré, au 30 Juin 2025, un décroissement net de 16 784 KDT expliqué comme suit :

DESIGNATION	Solde en début de l'exercice	Mouvements de l'exercice			Soldes en fin d'exercice		
		+ Utilisations	- Remboursements	± Différences de change	Solde global	Échéances à moins d'un 1	Échéances à plus d'un 1
ATL 2017/3	1 780 000	-	(1 780 000)	0	-	-	-
ATL 2018/1	850 200	-	-	0	850 200	850 200	-
ATL 2020/1	8 000 000	-	-	-	8 000 000	8 000 000	-
ATL 2021/1	31 600 000	-	(8 000 000)	-	23 600 000	8 000 000	15 600 000
ATL 2022/1	32 536 000	-	-	-	32 536 000	8 000 000	24 536 000
ATL 2023/1	49 346 000	-	(10 654 000)	-	38 692 000	12 000 000	26 692 000
ATL 2023/2	55 580 000	-	-	-	55 580 000	4 420 000	51 160 000
ATL 2024/1	40 000 000	-	(8 000 000)	-	32 000 000	8 000 000	24 000 000
ATL 2024/2	40 000 000	-	-	-	40 000 000	8 000 000	32 000 000
Total des emprunts obligataires	259 692 199	-	(28 434 000)		231 258 200	57 270 200	173 988 000
BIRD	5 977 445	-	(683 333)	-	5 294 112	683 333	4 610 778
BERD	5 534 833	-	(1 816 667)	30 056	3 748 222	1 931 556	1 816 667
SANAD fund	11 069 669	-	(3 633 333)	60 111	7 496 447	3 863 111	3 633 336
GREEN FOR GROWTH Fund	7 116 230	-	(2 353 572)	56 499	4 819 157	2 465 592	2 353 566
KFW	51 565 533	-	(4 297 128)	-	47 268 405	4 297 128	42 971 277
PROPARCO	16 604 500	-	(5 484 167)	124 334	11 244 667	5 760 500	5 484 167
Total des emprunts imputés sur des lignes extérieures	97 868 210	-	(18 268 200)	271 000	79 871 010	19 001 220	60 869 791
STB (CMT)	1 000 000	-	(500 000)	-	500 000	500 000	-
CITI BANK (CCT)	50 000 000	52 700 000	(59 400 000)	-	43 300 000	43 300 000	-
ABC BANK (CMT)	-	15 000 000	-	-	15 000 000	5 000 000	10 000 000
ATTIJARI BANK (CMT)	6 900 000	5 000 000	(1 700 000)	-	10 200 000	3 200 000	7 000 000
QNB (CMT)	19 000 000	-	(2 000 000)	-	17 000 000	4 000 000	13 000 000
BIAT (CMT)	5 714 286	-	(952 381)	-	4 761 905	1 904 762	2 857 143
BTL (CCT)	-	25 000 000	(10 000 000)	-	15 000 000	15 000 000	-
Total des autres emprunts et concours bancaires	82 614 286	97 700 000	(74 552 381)		105 761 905	72 904 762	32 857 143
ATD SICAR	-	6 500 000	-	-	6 500 000	6 500 000	-
Total des certificats de Dépôt	-	6 500 000	-		6 500 000	6 500 000	-
TOTAL GENERAL	440 174 695	104 200 000	(121 254 581)	271 001	423 391 115	155 676 182	267 714 934

12.2- Analyse des emprunts par maturité

Intitulé	Au 30/06/2025								Au 31/12/2024
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 an	Total en principal (1)	Intérêts courus (2)	Contributions à payer au F.P.C (3)	Total Général (1) + (2) + (3)	
Dettes représentées par un titre									
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission									
Emprunts obligataires à taux fixe	850 200	56 420 000	166 408 000	7 580 000	231 258 200	11 807 939		243 066 139	268 174 991
Emprunts obligataires à taux variable	-	-	-	-	-	-		-	-
Dettes subordonnées									
- Dettes subordonnées remboursables									
Emprunts obligataires à taux fixe	-	-	-	-	-	-		-	4 000 000
Autres fonds empruntés									
- Emprunts contractés auprès d'établissements financiers étrangers									
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	-	683 333	4 244 112	366 667	5 294 112	224 561	-	5 518 673	6 244 266
SANAD Fund (SANAD)	229 778	3 633 333	3 633 336	-	7 496 447	127 179	233 658	7 857 285	11 620 362
Green for Growth Fund (GGF)	112 019	2 353 572	2 353 566	-	4 819 157	49 476	90 329	4 958 962	7 326 769
BERD	114 889	1 816 667	1 816 667	-	3 748 222	92 448	91 521	3 932 191	5 816 555
KFW	-	8 594 255	34 377 022	4 297 128	47 268 405	280 656	-	47 549 061	51 883 676
PROPARGO	276 333	5 484 167	5 484 167	-	11 244 667	151 218	272 192	11 668 077	17 251 091
- Emprunts contractés auprès d'établissements financiers tunisiens									
Crédits directs									
ATD SICAR	5 000 000	1 500 000	-	-	6 500 000	-	-	6 500 000	-
QNB	-	4 000 000	13 000 000	-	17 000 000	134 583	-	17 134 583	19 163 448
CITI BANK	29 500 000	13 800 000	-	-	43 300 000	849 187	-	44 149 187	50 847 218
ABC BANK	-	5 000 000	10 000 000	-	15 000 000	109 688	-	15 109 688	-
ATTIJARI	250 000	2 950 000	6 750 000	250 000	10 200 000	74 089	-	10 274 089	6 980 053
STB	250 000	250 000	-	-	500 000	4 315	-	504 315	1 009 464
BIAT	-	1 904 762	2 857 143	-	4 761 905	15 278	-	4 777 183	5 735 219
BTL	15 000 000	-	-	-	15 000 000	-	-	15 000 000	-
Soldes au 30/06/2025	51 583 219	108 390 089	250 924 013	12 493 795	423 391 115	13 920 618	687 700	437 999 433	456 053 112

Note 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle ont atteint au 30 Juin 2025 la somme de 14 502 KDT contre 6 391 KDT au 30 Juin 2024 et 3 483 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Avances et acomptes reçus des clients	14 501 883	6 390 501	3 482 638
Total net	14 501 883	6 390 501	3 482 638

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes envers les fournisseurs totalisent au 30 Juin 2025 la somme de 82 750 KDT contre 83 143 KDT au 30 Juin 2024 et 84 306 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Fournisseurs de biens (1)	82 228 006	82 440 857	83 642 904
Fournisseurs, factures parvenues	6 179 654	6 955 488	6 605 891
Fournisseurs, factures non parvenues	3 007 193	3 105 061	2 215 014
Effets à payer	73 041 159	72 380 308	74 821 999
Autres fournisseurs (2)	522 029	702 195	663 368
Compagnies d'assurance	1 036	1 036	1 036
Fournisseurs d'immobilisation propres	23 561	23 561	23 561
Divers fournisseurs	497 432	677 598	638 770
Total général	82 750 035	83 143 052	84 306 272

Note 15 : Autres passifs

Les autres passifs totalisent au 30 Juin 2025 la somme de 13 782 KDT contre 10 313 KDT au 30 Juin 2024 et 17 862 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions pour risques et charges :	2 701 630	1 900 000	2 251 630
Provision pour risque et charges	2 600 000	1 900 000	2 150 000
Provision affaires en contentieux	101 630	-	101 630
Etat impôts et taxes :	6 004 650	4 423 404	10 014 474
Impôt sur les sociétés à payer 15.1	4 565 245	3 660 305	7 025 058
TVA à payer	693 991	-	2 096 920
Autres impôts et taxes	745 414	763 099	892 496
Personnel :	3 314 039	2 414 539	4 090 504
Bonus et primes de bilan à payer	2 703 138	1 769 144	3 614 243
Congés à payer	610 902	645 395	476 262
Créditeurs divers	5 178	31 407	5 136
Actionnaires, dividendes à payer	540	498	498
Autres créditeurs divers	4 638	30 909	4 638
Organismes de sécurité sociale	566 776	587 036	523 141
Autres charges à payer	1 116 998	861 423	951 905
Comptes de régularisation passif :	72 658	95 135	25 557
Comptes d'attente à régulariser	72 658	95 135	25 557
Total	13 781 929	10 312 943	17 862 347

15.1- Impôt sur les sociétés à payer (ou report d'I.S)

Ce poste peut être détaillé comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Impôt sur les sociétés dû	8 492 362	6 514 011	15 604 641
Acomptes provisionnels	(3 901 160)	(2 822 516)	(8 467 548)
Retenues à la source opérées par les tiers	(25 956)	(31 190)	(112 035)
Dettes (report) d'impôt exigible	4 565 246	3 660 305	7 025 058

Note 16 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capital social	32 500 000	32 500 000	32 500 000
Prime d'émission	25 250 000	25 250 000	25 250 000
Réserve légale (A)	8 421 140	6 578 518	6 578 518
Réserve pour réinvestissements exonérés	39 521 712	36 308 955	36 308 955
Réserve extraordinaires	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Réserves pour fonds social (B)	2 707 474	2 407 474	2 407 474
Résultats reportés (*) (**)	17 084 815	12 234 493	12 234 493
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	131 485 141	121 279 440	121 279 440
Résultat de l'exercice (1)	11 257 318	10 188 581	21 580 701
Capitaux propres avant affectation (D)	142 742 459	131 468 021	142 860 141
Nombre d'actions (2)	32 500 000	32 500 000	32 500 000
Résultat par action (1) / (2) (C)	0,346	0,313	0,664

(*) Résultats accumulés et non distribués, faisant partie intégrante des fonds propres distribuables en franchise de retenue conformément aux dispositions du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014.

(**) Le montant distribuable en franchise de retenue conformément aux dispositions du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014 s'élève à 212 243 DT

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(B) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est exclusivement dédié à des utilisations remboursables sous forme de prêts au personnel.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. [Cf. la note 3 (c-12)].

(D) Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Intitulé	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves pour R.E (*)	Réserve extra-ordinaires	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat se l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2023	32 500 000	25 250 000	5 089 861	30 746 525	6 000 000	2 107 474	9 863 773	19 471 807	131 029 440
Reclassements	-	-	-	(437 570)	-	300 000	137 570	-	-
Affectations décidées par l'AGO	-	-	1 488 658	6 000 000	-	-	11 983 150	(19 471 807)	-
Dividendes décidés par l'AGO	-	-	-	-	-	-	(9 750 000)	-	(9 750 000)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	21 580 701	21 580 701
Soldes au 31/12/2024	32 500 000	25 250 000	6 578 518	36 308 955	6 000 000	2 407 474	12 234 493	21 580 701	142 860 141
Reclassements	-	-	-	(3 037 243)	-	-	3 037 243	-	-
Affectations décidées par l'AGO	-	-	1 842 622	6 250 000	-	300 000	13 188 079	(21 580 701)	-
Dividendes décidés par l'AGO	-	-	-	-	-	-	(11 375 000)	-	(11 375 000)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	11 257 318	11 257 318
Soldes au 30/06/2025	32 500 000	25 250 000	8 421 140	39 521 712	6 000 000	2 707 474	17 084 815	11 257 318	142 742 459

Note 17 : Produits de leasing

Les produits de leasing se détaillent comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts et revenus assimilés (1)	46 771 269	42 504 830	89 320 610
Marges financières nettes de leasing (A)	45 307 916	41 972 563	86 950 580
Pré loyers (B)	17 530	24 716	44 701
Intérêts de retard	1 549 024	1 479 366	3 075 161
Variation des produits réservés	(103 201)	(971 815)	(749 832)
Autres produits sur opérations de leasing (2)	1 718 306	1 421 911	2 773 806
Pdt. de cessions anticipées de biens donnés en leasing	649 069	595 723	1 175 046
Récupération de frais de dossiers	708 656	473 338	889 824
Récupération de frais de rejet	360 581	352 850	708 936
Total	48 489 575	43 926 741	92 094 415
Encours financiers des contrats actifs			
Au début de l'exercice	637 728 481	580 962 090	580 962 090
A la fin de l'exercice	628 003 733	608 817 741	637 728 481
Moyenne (C)	632 866 107	594 889 916	609 345 286
Produits de l'exercice (D)	45 325 446	41 997 279	86 995 281
Taux moyen	7,16%	7,06%	14,28%

Le Produit Net du Leasing a augmenté de 14,2% en passant de 26,8 MDT en juin 2024 à 30,6MDT en juin 2025 à la suite d'une progression sensible des produits.

Note 18 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes se détaillent comparativement comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charges financières des emprunts (1)	(A)	(20 834 016)	(20 353 484)	(41 441 646)
Intérêts sur emprunts obligataires		(12 506 461)	(12 014 413)	(24 577 321)
Intérêts sur emprunts auprès de B & E. F		(4 563 039)	(2 501 051)	(6 278 271)
Intérêts sur emprunts extérieurs		(2 028 075)	(3 177 117)	(5 740 610)
Contributions au F.P.C		(987 123)	(1 988 640)	(3 443 380)
Intérêts sur certificats de leasing		(310 181)	(294 918)	(599 366)
Intérêts sur billets de trésorerie		(65 953)	(21 745)	(60 073)
Résorptions des frais d'émission des emprunts		(373 183)	(355 600)	(742 625)
Autres charges financières nettes (2)		220 271	94 125	328 927
Intérêts sur comptes courants		220 271	94 125	328 927
Relation de couverture (3)		-	-	-
Gains et pertes nets de change sur actualisation des emprunts extérieurs		(275 577)	2 095 178	3 115 050
Gains et pertes nets sur instruments de couverture		275 577	(2 095 178)	(3 115 050)
Total		(20 613 745)	(20 259 359)	(41 112 719)
Encours des emprunts				
Au début de l'exercice		440 174 696	438 810 080	438 810 080
A la fin de l'exercice		423 391 115	418 399 333	440 174 696
Moyenne		431 782 906	428 604 707	439 492 388
Taux moyen		4,83%	4,75%	9,43%

B & E.F : Banques et Etablissements financiers

F.P.C : Fonds de Péréquation des Changes

Note 19 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comparativement comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits des placements à court terme (1)		326 892	2 041 146	2 900 896
Revenus des certificats de dépôt		326 892	2 041 146	2 900 896
Produits des placements à long terme (2)		2 411 801	1 116 146	1 475 607
Dividendes		255 000	255 006	255 006
Revenus nets des fonds gérés		172 051	72 640	432 102
Gains sur cession d'actions		1 950 000	760 000	760 000
Jetons de présence		34 750	28 500	28 500
Total		2 738 693	3 157 292	4 376 503

Note 20 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits locatifs des contrats de location simple *	12 706	17 512	39 166
Intérêts sur prêts au personnel	51 808	48 643	101 308
Ristournes sur contrats d'assurance	388 190	277 403	329 540
Remboursement de sinistres sur immobilisations propres	-	-	61 910
Total	452 703	343 558	531 924

* Il s'agit de la location du siège ATLLLD ,le contrat de location est annuel , il est renouvelable par tacite reconduction et ne comporte pas des loyers conditionnels

Note 21 : Charges de personnel

Figurent sous cet intitulé les avantages du personnel, c'est-à-dire toutes formes de contrepartie donnée par la société au titre des services rendus par ses salariés et dirigeants.

Les avantages du personnel de la société comprennent :

-Les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes ainsi que les avantages non monétaires dont bénéficient les salariés en activité et les dirigeants ;

-Les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite ainsi que l'indemnité de départ à la retraite.

Cette rubrique entregistre au 30 Juin 2025 la somme de 6 418 KDT contre 5 829 KDT au 30 Juin 2024 et 12 291 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Avantages à court terme	(5 693 779)	(5 141 116)	(11 137 877)
Salaires et compléments de salaires	(3 299 774)	(3 260 869)	(6 965 955)
Bonus et prime de bilan	(1 475 144)	(988 399)	(2 833 498)
Autres charges de personnel	(421 081)	(440 159)	(543 146)
Cotisations aux régimes de base de sécurité sociale (*)	(472 763)	(428 359)	(754 200)
Cotisations au régime de réparation des accidents de travail	(25 017)	(23 331)	(41 078)
Avantages postérieurs à l'emploi	(724 626)	(687 914)	(1 153 356)
Cotisations patronales au régime de retraite de base	(380 580)	(344 833)	(607 139)
Cotisations patronales au régime de retraite complémentaire	(185 743)	(180 456)	(287 075)
Primes d'assurance-Complément retraite	-	(33 053)	-
Primes d'assurance-Indemnité de départ à la retraite	(158 304)	(129 572)	(259 143)
Total	(6 418 405)	(5 829 030)	(12 291 233)

L'ATL cotise aux régimes obligatoires de sécurité sociale tels que prévus par la législation en vigueur. Il s'agit, en l'occurrence, des régimes suivants :

● Régime des prestations familiales et des assurances sociales institué par la loi n° 60-30 du 14 décembre 1960 relative à l'organisation des régimes de sécurité sociale telle que modifiée et complétée par les textes subséquents ;

● Régime de base de l'assurance maladie institué par la loi n° 2004-71 du 2 août 2004 portant institution d'un régime d'assurance maladie.

● Régime de réparation des préjudices des accidents de travail et des maladies professionnelles institué par la loi n° 94-28 du 21 février 1994 relative à la réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles, telle que modifiée ou complétée par la loi n° 95-103 du 27 novembre 1995 ;

Les taux et l'assiette des cotisations dues à la C.N.S.S, pour la couverture des régimes obligatoires précités sont fixés comme suit :

Taux applicables à partir du 1er juillet 2009 :

Régime de sécurité sociale	Employeur	Employé	Total
Prestations familiales/assurances sociales (*)	5,18%	1,87%	7,04%
Assurance maladie	4,00%	2,75%	6,75%
Accidents de travail	0,50%		0,50%
Total	9,68%	4,62%	14,29%

(*) Nette de la contribution au régime de retraite de base décomptée sur la base d'une quote-part égale 7,25/20ème [article 5 (b) du décret n° n°74-499 du 27 avril 1974]

Assiette :

Les cotisations susvisées sont assises sur l'ensemble des éléments des salaires, émoluments, indemnités et tous autres avantages, en espèces ou en nature liés à la qualité de salarié, accordés directement ou indirectement, y compris les avantages accordés par l'intermédiaire de structures issues de l'entreprise et ce, quelles que soient les modalités de leur octroi. Sont entièrement ou partiellement exclus de l'assiette de cotisations les avantages, revêtant un caractère de remboursement de frais, d'indemnisation ou d'action sociale, culturelle et sportive au profit du salarié. La liste des avantages exclus de l'assiette des cotisations, ainsi que les taux et les plafonds d'exemption sont fixés par le décret n° 2003-1098 du 19 mai 2003.

L'ATL cotise à la C.N.S.S au titre des régimes nationaux de retraite de base et complémentaire. Le personnel de la société bénéficie, en outre, d'un régime d'assurance groupe de retraite.

Cotisations au régime obligatoire de retraite de base :

L'ATL cotise au régime obligatoire de retraite de base tel que prévu par la loi n° 60-33 du 14 décembre 1960, instituant un régime d'invalidité, de vieillesse et de survie et un régime d'allocation de vieillesse et de survie, dans le secteur non agricole.

Les taux de cotisations dues à la C.N.S.S et qui sont applicable à la même assiette que celle prévue pour les régimes obligatoires de sécurité sociale (Cf. supra) sont fixés par le décret n° n°74-499 du 27 avril 1974 :

Régime de sécurité sociale	Employeur	Employé	Total
Cotisations directes (article 9)	2,50%	2,75%	5,25%
Contributions indirectes (article 5)	4,89%	1,81%	6,71%
Total	7,39%	4,56%	11,96%

Cotisations au régime de retraite complémentaire :

L'ATL cotise au régime facultatif de retraite complémentaire au profit des salariés dont la rémunération brute annuelle cotisable au régime obligatoire dépasse le plafond de 6 fois le SMIG, et ce conformément au règlement instituant ledit régime tel qu'approuvé par arrêtés du Ministre des affaires sociales du 18 novembre 1978 et du 27 janvier 1997.

L'assiette et le taux des cotisations sont définis comme suit :

●L'assiette de cotisation est constituée par le différentiel entre la rémunération brute annuelle cotisable au régime obligatoire et le plafond de 6 fois le SMIG.

●Le taux de cotisation, fixé à 9%, est réparti à raison de 2/3 à la charge de l'adhérent et de 1/3 à la charge du participant.

Contributions au régime d'assurance groupe de retraite :

L'ATL a mis en place, par accord d'entreprise conclu avec une compagnie d'assurance vie, une retraite par capitalisation moyennant le versement d'une prime annuelle. A ce titre, les salariés bénéficieront au moment de leur départ en retraite d'un capital ou d'une rente viagère venant s'ajouter aux pensions servies par les régimes nationaux.

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Honoraires et autres rémunérations	(522 416)	(493 297)	(995 158)
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	(237 828)	(161 328)	(298 989)
Autres impôts et taxes	(306 233)	(285 653)	(562 290)
Publicité, publications et relations publiques	(130 512)	(49 068)	(135 285)
Frais postaux et de télécommunication	(115 047)	(107 598)	(219 194)
Services bancaires et assimilés	(142 362)	(97 360)	(286 058)
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	(95 671)	(104 919)	(235 891)
Cotisations APB	(15 752)	(12 718)	(13 506)
Loyers et charges locatives	(142 037)	(178 667)	(357 846)
Frais de gestion des valeurs mobilières	(81 641)	(58 448)	(101 018)
Autres charges d'exploitation	(357 103)	(303 918)	(651 822)
Total	(2 146 602)	(1 852 973)	(3 857 058)

Note 23 : Dotations aux amortissements et aux résorptions

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et aux comptes de résorptions de frais préliminaires se détaillent comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	(35 180)	(32 541)	(70 268)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(312 492)	(289 643)	(590 239)
Total	(347 672)	(322 184)	(660 508)

Note 24 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Le coût du risque de contrepartie encouru sur la clientèle ainsi que les dotations nettes des reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs et pour risques et charges se présentent comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Coût du risque	(2 226 629)	(2 201 913)	(2 356 085)
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	(2 226 629)	(2 201 913)	(1 961 914)
Pertes sur provision pour risques	-	-	(394 170)

Pertes sur créances radiées	-	-	(2 812 204)
Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	2 514 199
Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	298 005
Variation des provisions pour risques et charges	(450 000)	(300 000)	(651 631)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(450 000)	(300 000)	(1 045 801)
Reprises sur provision pour risque	-	-	394 170
Total	(2 676 629)	(2 501 913)	(3 007 715)

Note 25 : Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres se détaillent comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations	(4 989)	(50 094)	(77 525)
Reprises	-	7 500	537 243
Total	(4 989)	(42 594)	459 718

Note 26 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires enregistrent au 30 Juin 2025 la somme de 279 KDT contre 232 KDT au 30 Juin 2024 et 811 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Profits exceptionnels	279 034	232 098	811 441
Total	279 034	232 098	811 441

Ces produits proviennent essentiellement des opérations exceptionnelles réalisées sur les contrats de location : tel que l'apurement des règlements non affectés, les cessions des biens récupérés, le recouvrement de certaines créances radiées, les montants payés par les sociétés d'assurances....

Note 27 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires enregistrent au 30 Juin 2025 la somme de 2 KDT contre 149 KDT au 30 Juin 2024 et 159 KDT au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Pertes exceptionnelles	(2 285)	(149 043)	(159 426)
Total	(2 285)	(149 043)	(159 426)

Note 28 : Impôt sur les bénéfices

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charge courante d'impôt sur les bénéfices	(7 076 968)	(5 177 804)	(13 003 867)
Total	(7 076 968)	(5 177 804)	(13 003 867)

Note 29 : Eléments extraordinaires

Contribution conjoncturelle exceptionnelle

L'article 22 de la loi de finances pour l'année 2023 a prévu la poursuite du relèvement, d'une manière conjoncturelle, de la Contribution Sociale de Solidarité due par les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% . Cette contribution est portée à 4% sur les bénéfices dont le délai de déclaration intervient au cours des années 2023,2024 et 2025

L'article 64 de la loi de finances pour l'année 2024 a prévu une institution d'une taxe conjoncturelle due par les banques et les établissements financiers au profit de l'état de 4% sur les bénéfices dont le délai de déclaration intervient au cours des années 2024 et 2025.

Note 30 : Encaissements autres que leasing

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Encaissements sur créances des contrats de location simple	78 107	17 512	39 166
Jetons de présence perçus	34 750	28 500	28 500
Ristournes encaissées sur contrats d'assurance	388 190	277 403	329 540
Remboursement de sinistres sur immobilisations propres	-	-	61 910
Autres	1 009 932	781 672	1 672 951
Total	1 510 979	1 105 087	2 132 067

Note 31 : Intérêts perçus

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts perçus sur placements à long terme	-	760 000	-
Intérêts perçus sur placements à court terme	152 664	1 230 120	2 006 800
Intérêts perçus sur comptes courants bancaires débiteurs	135 552	95 064	262 889
Intérêts perçus sur prêts au personnel	48	-	-
Total	288 263	2 085 183	2 269 689

Note 32 : Intérêts payés

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts payés sur emprunts obligataires	(13 181 313)	(11 334 738)	(24 093 892)
Intérêts payés sur emprunts auprès de B & E. F	(4 537 918)	(2 957 991)	(6 028 682)
Intérêts payés sur emprunts extérieurs	(2 410 222)	(3 484 540)	(6 359 519)
Contributions payées au F.P.C	(1 352 801)	(2 415 965)	(3 266 155)
Couverture du risque de change avéré sur interets	81 977	81 977	142 801
Intérêts payés sur certificat de dépôt	(100 997)	-	(21 750)
Intérêts payés sur comptes courants bancaires	(7 122)	(939)	(5 716)
Total	(21 508 396)	(20 112 196)	(39 632 913)

B & E.F : Banques et Etablissements financiers **F.P.C** : Fonds de Péréquation des Changes

Note 33 : Impôts sur le résultat payés

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Impôt sur les sociétés payé	(7 137 093)	(4 623 760)	(4 623 760)
Acomptes provisionnels payés	(3 901 160)	(2 822 516)	(8 467 548)
Retenues à la source opérée par les tiers	87 275	33 214	(32 411)
Total	(10 950 978)	(7 413 062)	(13 123 719)

Note 34 : Dividendes reçus sur placements à long terme

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dividendes perçus sur titres UNIFACTOR	255 000	255 006	255 006
Total	255 000	255 006	255 006

Note 35 : Produits perçus des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits perçus sur FG ATD SICAR	88 250	17 714	37 468
Total	88 250	17 714	37 468

Note 36 : Décaissements sur acquisition de placements à long terme

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Participation	(2 000 000)	(6 000 000)	(10 250 000)
Total	(2 000 000)	(6 000 000)	(10 250 000)

Note 37 : Encaissements provenant de la cession de placements à long terme

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Remboursements sur fonds à capital risque	-	2 500 000	3 259 550
Total	-	2 500 000	3 259 550

Note 38 : Décaissements sur acquisition d'immobilisations propres

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
--	------------	------------	------------

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles acquises	-	(71 000)	(129 078)
Coût d'entrée des immobilisations corporelles acquises	(205 316)	(363 759)	(416 928)
TVA récupérable et autres droits sur acquisition d'immobilisations	(38 131)	(17 057)	(38 415)
Total	(243 447)	(451 816)	(584 421)

Note 39 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Valeur brute des immobilisations cédées	223 334	67 984	203 067
Amortissements cumulés des immobilisations cédées	(223 334)	(67 984)	(202 894)
Résultat de cession des immobilisations	192 927	80 719	307 909
Total	192 927	80 719	308 083

Note 40 : Dividendes versés

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Détachement de dividendes	(11 375 000)	(9 750 000)	(9 750 000)
Dividendes non versés	42	36	36
Total	(11 374 958)	(9 749 964)	(9 749 964)

Note 41 : Encaissements provenant des emprunts

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Encaissements sur émission d'emprunts obligataires	-	40 000 000	80 000 000
Encaissement des crédits bancaires à court terme	84 200 000	48 000 000	130 900 000
Encaissements sur crédits à moyen terme	20 000 000	5 000 000	25 000 000
Total	104 200 000	93 000 000	235 900 000

Note 42 : Remboursement des emprunts

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Remboursements sur emprunts obligataires	(28 434 000)	(23 543 200)	(48 545 400)
Remboursements sur emprunts extérieurs	(18 268 200)	(25 127 395)	(45 198 309)

Remboursements sur crédits bancaires à moyen terme	(15 152 381)	(2 652 381)	(6 804 762)
Remboursement des crédits bancaires à court terme	(59 400 000)	(60 000 000)	(130 900 000)
Total	(121 254 581)	(111 322 976)	(231 448 471)

Note 43 : Trésorerie

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente comparativement comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Avoirs en banques	11 133 842	3 976 282	11 229 265
Découverts bancaires	(13 343)	(19 777)	(11 570)
Avoirs en caisse	27 508	43 576	28 659
Avoirs chez les Intermédiaires en bourse	79	79	79
Placements en OPCVM de distribution obligataire	321	321	321
Total	11 148 407	4 000 481	11 246 754

Note 44 : Nature des relations avec les parties liées

Les principales parties liées à la société ATL sont les actionnaires de référence exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci une influence notable ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires et ayant des dirigeants communs avec l'ATL. La liste des parties liées à l'ATL se présente comme suit :

A.T. B	Actionnaire détenant 40% du capital de l'ATL et exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci un contrôle de droit.
ENNAKL	Actionnaire détenant 8,21% du capital de l'ATL et exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci une influence notable.
B.N. A	Actionnaire détenant 11,13% du capital de l'ATL et exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci une influence notable.
ATD SICAR	Filiale de l'A.T. B et ayant des dirigeants communs avec l'A.T.L (% d'intérêt de l'A.T. B au 31 décembre 2023 : 44,09%) (**)
ATLLLD	A.T.L actionnaire détenant 99,8% du capital de ATLLLD au 31/12/2024
A.F.C	Entreprise associée de l'A.T. B et ayant des dirigeants communs avec l'A.T. L (% d'intérêt de l'A.T. B au 31 décembre 2023 : 34,29%) (**)
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV(****)	Filiale de la BNA et ayant des dirigeants communs avec l'A.T. L (% d'intérêt de la BNA au 31 décembre 2023 : 0,081%) (**)
S.I.C.A.R INVEST	Filiale de la B.N.A et ayant des dirigeants communs avec l'A.T. L (% d'intérêt de la B.N.A au 31 décembre 2023 : 74,77%) (***)
B.N.A CAPITALAUX	Filiale de la B.N.A et ayant des dirigeants communs avec l'A.T. L (% d'intérêt de la B.N.A au 31 décembre 2023 : 98,71%) (***)

(*) OPCVM dont le gestionnaire est l'A.F.C et le dépositaire est l'A.T.B

(**) Selon les derniers états financiers consolidés publiés du groupe A.T.B.

(***) Selon les derniers états financiers consolidés publiés du groupe B.N.A.

(****) SICAV obligataire

Note 45 : Engagements hors bilan

45.1- Autres engagements donnés

Sous cet intitulé figurent le principal à échoir et les intérêts à courir au titre des tirages imputés sur les lignes BIRD, BAD et KFW. Leur détail se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Principal à échoir sur emprunts extérieurs	52 395 850	63 040 106	57 376 311
Intérêts à courir sur emprunts extérieurs	7 788 522	10 841 062	9 250 861
Total	60 184 373	73 881 168	66 627 172

45.2- Garanties reçues d'établissements bancaires

Sous cet intitulé figurent les autorisations irrévocables et confirmées données en faveur de la BCT, sur ordre et pour le compte de l'ATL, par deux banques de la place en vue de débiter leurs comptes ouverts chez la Banque Centrale du montant exigible au titre des emprunts extérieurs susvisés.

Note 46 : Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'aujourd'hui

Ces états financiers sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

ARAB TUNISIAN LEASE

Avis des commissaires aux comptes sur

Les Etats Financiers semestriels Arrêtés au 30 juin 2025

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières. Nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Arab Tunisian Lease couvrant la période du **1er janvier au 30 juin 2025** et faisant apparaître un total bilan de 691 789 Mille Dinars et un résultat bénéficiaire de 11 257 Mille Dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Arab Tunisian Lease », comprenant le bilan au **30 juin 2025**, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen

limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « ARAB TUNISIAN LEASE » au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 Aout 2025.

Les commissaires aux comptes

P / G.A.C -MGI Worldwide
Mr Chiheb GHANMI

P / Cabinet AUDASCO
Mr Malek SETHOM

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, M. Hilal OUALI et M. Tarak ZAHAF.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

BILAN AU 30 JUIN 2025
(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
ACTIFS				
	Notes			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	17 226 678	13 775 398	12 512 038
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	632 752 640	582 987 265	608 560 266
Portefeuille-titres commercial	6	13 801 263	29 422 062	32 164 553
Portefeuille d'investissement	7	57 324 406	50 362 509	49 608 109
Valeurs Immobilisées	8	15 587 891	14 704 523	15 710 156
Autres actifs	9	11 542 883	11 117 757	10 870 050
TOTAL DES ACTIFS		748 235 762	702 369 516	729 425 172
PASSIFS				
	Notes			
Dettes envers la clientèle	10	10 620 702	8 404 322	7 172 206
Emprunts et dettes rattachées	11	520 815 203	496 457 336	504 823 207
Fournisseurs et comptes rattachés	12	78 451 037	64 573 497	73 080 792
Autres passifs	13	8 342 351	8 107 079	10 946 783
TOTAL DES PASSIFS		618 229 292	577 542 235	596 022 988
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves		69 293 427	60 265 980	60 163 806
Résultats reportés		17 592 755	21 061 251	21 097 225
Actions propres		(2 157 075)	(2 753 756)	(2 721 695)
Résultat de l'exercice		10 277 363	11 253 806	19 862 847
Total des capitaux propres	14	130 006 470	124 827 281	133 402 184
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		748 235 762	702 369 516	729 425 172

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 juin 2025
(Exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin	31 Décembre
		<u>2025</u>	<u>2024</u>
			<u>2024</u>
		<u>Notes</u>	
ENGAGEMENTS DONNES		140 719 769	149 147 052
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	39- A-1	41 861 713	25 525 715
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	39- A-2	97 858 056	102 226 991
Engagements sur titres	39- A-3	1 000 000	1 000 000
ENGAGEMENTS RECUS		472 261 134	429 063 544
Cautions Reçues	39- B-1	310 697 163	300 627 262
Garanties Reçues	39- B-2	27 694 272	20 053 790
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	39- B-3	133 869 699	127 714 187
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		145 000 000	125 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	39- C-1	145 000 000	45 000 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT**Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025**

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin 2025</u>	<u>30 Juin 2024</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	42 668 222	40 917 337	84 670 663
Intérêts et charges assimilées	16	(23 761 788)	(23 966 411)	(47 351 133)
Produits des placements	17	3 823 098	5 082 271	7 532 126
Autres produits d'exploitation	18	72 685	89 319	161 421
Produit net		<u>22 802 217</u>	<u>22 122 517</u>	<u>45 013 078</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	19	4 714 704	4 290 187	8 816 229
Dotations aux amortissements	20	340 368	258 716	534 785
Autres charges d'exploitation	21	2 279 426	2 014 244	4 185 687
Total des charges d'exploitation		<u>7 334 498</u>	<u>6 563 147</u>	<u>13 536 701</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>15 467 719</u>	<u>15 559 370</u>	<u>31 476 378</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	1 844 836	895 792	2 844 066
Dotations (Reprises) nettes aux autres provisions	23	383 347	185 542	725 142
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>13 239 535</u>	<u>14 478 035</u>	<u>27 907 170</u>
Autres gains ordinaires	24	145 525	194 484	293 440
Autres pertes ordinaires	25	(11 394)	(295)	(642)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>13 373 667</u>	<u>14 672 225</u>	<u>28 199 968</u>
Impôts sur les sociétés	26	(3 020 784)	(2 792 501)	(6 956 633)
Contribution sociale de solidarité	26	(75 520)	(312 959)	(690 244)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>10 277 363</u>	<u>11 566 765</u>	<u>20 553 091</u>
Contribution Conjoncturelle	26	-	(312 959)	(690 244)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>10 277 363</u>	<u>11 253 806</u>	<u>19 862 847</u>
Résultat par action	14	1,516	1,671	2,947

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2025

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2025</u>	<u>30 Juin</u> <u>2024</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	237 360 763	224 370 301	469 506 497
Investissements dans les contrats de Leasing	28	(205 854 432)	(196 966 593)	(414 305 365)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	29	(7 060 049)	(6 438 001)	(13 126 769)
Intérêts payés	30	(12 575 398)	(12 649 541)	(47 547 761)
Impôts et taxes payés	31	(13 082 986)	(8 685 207)	(15 928 292)
Placements monétaires	6	18 363 290	13 579 049	10 836 558
Autres flux liés à l'exploitation	37	3 680 803	4 523 882	5 404 280
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>20 831 988</u>	<u>17 733 891</u>	<u>(5 160 851)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(218 309)	(188 592)	(1 001 424)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	145 691	3 990 210	4 055 210
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	34	(10 354 000)	(9 802 000)	(9 802 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	35	2 982 825	2 583 561	5 024 784
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(7 443 793)</u>	<u>(3 416 821)</u>	<u>(1 723 429)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement suite au rachat d'actions propres	14	1 313 743	548 494	616 529
Dividendes et autres distributions	36	(14 986 488)	(13 545 235)	(13 648 376)
Encaissements provenant des emprunts	11	85 000 000	30 000 000	258 500 000
Remboursements d'emprunts	11	(80 000 812)	(38 399 963)	(246 926 866)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(8 673 557)</u>	<u>(21 396 704)</u>	<u>(1 458 713)</u>
Variation de trésorerie		<u>4 714 639</u>	<u>(7 079 633)</u>	<u>(8 342 993)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	12 512 038	20 855 031	20 855 031
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	17 226 678	13 775 398	12 512 038

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de 5.000.000 DT divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 9 DT.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 DT à 5 DT et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 5.000.000 DT, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2023 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 10.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 DT à la création de 2.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2023.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2025, à 35.000.000 DT composé de 7.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des marges des contrats de location-financement.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au F.O.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers semestriels de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 30 juin 2025, ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

La CIL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

La CIL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, ainsi que des actifs destinés à la vente, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, et en raison des limites reconnues aux modèles standards et leur incapacité à répondre aux spécificités de l'activité des établissements financiers de leasing, la C.I.L a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Aucun changement dans la structure de la CIL, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

En vertu de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée, au taux d'intérêt implicite du contrat de location, des paiements minimaux sus indiqués.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

a- Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Les taux de provisionnement retenus par la société correspondent aux taux minimums par classe de risque tels que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

b- Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse

être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025 et adaptée par la CIL.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. *Agriculture ;*
 - b. *Industries mécaniques et électriques ;*
 - c. *Industries agroalimentaires et oléifacteurs ;*
 - d. *Industries pharmaceutiques ;*
 - e. *Autres industries ;*
 - f. *BTP ;*
 - g. *Tourisme y compris les agences de voyages ;*
 - h. *Promotion immobilière ;*
 - i. *Commerce ;*
 - j. *Santé ;*
 - k. *Télécom et TIC ;*
 - l. *Autres Services y compris les agences de location de voitures.*
2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2017 à 2024 TMM_{gi} (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- TM_{gi} (N) : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TM_{gi} (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

Les TM_{gi} ainsi déterminés sont ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais consistant en un comportement exceptionnel d'une ou plusieurs relations ou à un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » ont été majorés par les taux « Δ_{gi} » déterminés selon une méthode basée sur les écarts types.

À cette fin, la CIL a établi un seuil minimum équivalent à 1,8 fois la moyenne pondérée du taux de migration moyen historique pour l'ensemble des secteurs.

Par la suite, ces taux ajustés sont comparés aux taux de majoration fixés dans la circulaire n°2025-01, et la CIL a retenu le taux de majoration le plus approprié pour chaque secteur.

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} »

Ce taux représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2017-2024 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TP_{gi}(N)$: Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

Les taux de provisions sont estimés en se basant sur le taux de provisionnement moyen, spécifique à chaque groupe de contreparties « TP_{gi} », observé durant la période retenue (2017-2024), l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01.

Les biais provenant des effets exceptionnels liés à une éventuelle détérioration de classe dictée par l'application de critères objectifs de classification sont éliminés.

Les taux de provisionnement ainsi obtenus sont éventuellement ajustés à la hausse pour tenir compte des taux de provisionnement minimums fixés au niveau de la circulaire de la BCT n°2025-01 à l'exception des secteurs suivants :

- ✓ Agriculture
- ✓ Industries agroalimentaires
- ✓ Autre industrie
- ✓ Tourisme
- ✓ Promotion immobilière
- ✓ Autres services

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts 0 et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. La provision collective globale « PC » s'obtient par la sommation des PC_{gi} .

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

c- Dépréciation additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- N : Année d'arrêt des états financiers ;
- M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Les intérêts des contrats de location-financement, correspondant aux marges financières brutes, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ils sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en question, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis dans le cadre d'opérations de prises de participations, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi

n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par la C.I.L d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération. A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

3-3-7 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

La société comptabilise les immeubles hors exploitation, acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances, conformément à la norme « IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Ce traitement est expliqué par le fait que la valeur comptable desdits actifs est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue de l'actif.

Ces actifs sont comptabilisés, comme pour le cas des immobilisations corporelles, à leur coût d'acquisition incluant, notamment, leur prix d'achat hors taxes déductibles, ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Conformément à la norme IFRS 5, ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur, relative à toute réduction initiale ou ultérieure de l'actif, est constatée immédiatement au résultat de la période.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative. Toutefois, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amortissables.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels | 33,3% |
| • Immeubles | 5,0% |
| • Matériel de transport | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 10,0% |
| • Matériel informatique | 33,3% |
| • Installations générales | 10,0% |

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisés par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Banques	17 109 309	13 728 467	12 491 597
- Caisses	117 369	46 932	20 441
Total	17 226 678	13 775 398	12 512 038

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
Créances sur contrats mis en force	681 332 162	625 427 077	652 418 310
Encours financiers	626 145 510	577 274 729	603 975 147
Impayés	58 952 114	51 583 610	51 887 106
Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés	109 322	289 206	414 768
Intérêts échus différés	(3 874 785)	(3 720 468)	(3 858 711)
Créances sur contrats en instance de mise en force	28 666	2 176 834	1 193 609
Total brut des créances de leasing	681 360 828	627 603 911	653 611 919
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 239 057)	(7 194 751)	(6 098 139)
Provisions pour dépréciation des impayés	(23 489 314)	(20 436 977)	(21 529 345)
Provisions additionnelles	(1 793)	(50 352)	(50 073)
Provisions collectives	(9 379 000)	(9 021 000)	(9 379 000)
Produits réservés	(9 499 024)	(7 913 566)	(7 995 096)
Total net des créances de leasing	632 752 640	582 987 265	608 560 266

5.1 Encours financiers et créances sur contrats en instance de mise en force

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2024	605 168 756
Addition de la période	
- Investissements	182 363 029
- Relocations et transferts	3 801 369
Retraits de la période	
- Remboursements du capital	(151 971 196)
- Cessions à la valeur résiduelle	(2 209)
- Cessions anticipées	(9 871 315)
- Relocations et transferts	(3 314 258)
Solde au 30 Juin 2025	626 174 176

5.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Paiements minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	322 975 915	299 121 423	311 447 138
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	429 581 186	386 937 052	412 644 200
- A recevoir dans plus de 5 ans	1 608 944	1 884 611	2 041 827
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	754 166 044	687 943 085	726 133 165
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	71 336 314	63 753 160	67 726 627
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	62 396 047	54 994 809	59 797 260
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	137 338	152 979	190 300
Total des produits financiers non acquis	133 869 699	118 900 948	127 714 187
- Valeurs résiduelles	16 225	24 300	17 400
- Contrats suspendus contentieux	5 832 939	8 208 292	5 538 769
- Contrats en instance de mise en force	28 666	2 176 834	1 193 609
<u>Encours des contrats</u>	626 174 175	579 451 563	605 168 756

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	488 408 283	102 598 528	16 402 219	6 859 165	11 877 315	626 145 510
Impayés	4 115 794	13 541 860	4 084 627	4 380 219	32 829 615	58 952 114
Contrats en instance de mise en force	28 666	-	-	-	-	28 666
CREANCES LEASING	492 552 744	116 140 388	20 486 845	11 239 384	44 706 930	685 126 291
Avances reçues (*)	(10 108 758)	(19 447)	(12 973)	-	(468 849)	(10 610 027)
ENCOURS GLOBAL	482 443 986	116 120 941	20 473 872	11 239 384	44 238 081	674 516 264
ENGAGEMENTS HORS BILAN	41 806 412	55 301	-	-	-	41 861 713
TOTAL ENGAGEMENTS	524 250 398	116 176 242	20 473 872	11 239 384	44 238 081	716 377 977
Produits réservés	-	-	(1 076 936)	(1 003 319)	(7 418 769)	(9 499 024)
Provisions sur encours financiers	-	-	(42 579)	(361 606)	(5 834 871)	(6 239 057)
Provisions sur impayés	-	-	(331 096)	(922 172)	(22 236 046)	(23 489 314)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(1 793)	(1 793)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 450 611)	(2 287 097)	(35 491 479)	(39 229 188)
ENGAGEMENTS NETS	524 250 398	116 176 242	19 023 261	8 952 286	8 746 601	677 148 789
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,86%	1,57%	6,18%	
			10,60%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2024			7,32%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2024			8,97%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7,09%	20,35%	80,23%	
			51,65%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2024			72,75%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2024			58,74%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Certificats de dépôt souscrits	-	26 000 000	28 500 000
- Titres SICAV	13 801 263	3 422 062	3 664 553
<u>Total</u>	<u>13 801 263</u>	<u>29 422 062</u>	<u>32 164 553</u>

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez CIL	Coût Moyen Pondéré	Montant global
SICAV PATRIMOINE	6	178,57	1 071
SICAV RENDEMENT	78 172	104,67	8 182 185
SICAV TRESOR	28 732	102,00	2 930 693
GO SICAV	1 001	152,24	152 339
SICAV AMEN	42 801	59,23	2 534 975
Total			13 801 263

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Titres de participation	2 305 428	2 305 428	2 305 428
- Titres immobilisés	58 322 989	51 361 092	50 606 691
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>60 630 416</u>	<u>53 668 519</u>	<u>52 914 119</u>
A déduire :			
- Versements restant à effectuer sur titres	(1 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>59 630 416</u>	<u>52 668 519</u>	<u>51 914 119</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(2 306 010)	(2 306 010)	(2 306 010)
<u>Montant net</u>	<u>57 324 406</u>	<u>50 362 509</u>	<u>49 608 109</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<u>Soldes au 31 Décembre 2024</u>	<u>50 606 691</u>	<u>49 606 691</u>	<u>1 000 000</u>
<u>Acquisitions de la période</u>			
- CIL SICAR Fonds géré 14	10 354 000	10 354 000	-
Total des acquisitions de la période	10 354 000	10 354 000	-
<u>Cessions de la période</u>			
- Société BIAT	342 987	342 987	-
Total des cessions de la période	342 987	342 987	-
<u>Liquidation Partielle de la période</u>			
- CIL SICAR FG N°7	1 000 000	1 000 000	-
- CIL SICAR FG N°8	1 294 716	1 294 716	-
Total des liquidations de la période	2 294 716	2 294 716	-
<u>Soldes au 30 Juin 2025</u>	<u>58 322 988</u>	<u>57 322 988</u>	<u>1 000 000</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 30 Juin 2025 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provisions</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>							
* Compagnie Générale d'investissement	249 908	5,224	5,000	1 305 488	-	De 1998 à 2017	99,96%
* CIL SICAR	999 940	1,000	1,000	999 940	-	2010/2011/2013	99,99%
<u>Total des titres de participations</u>				<u>2 305 428</u>	<u>-</u>		
<u>Titres immobilisés</u>							
* Société ECOMAT	41 100	25,000	25,000	1 027 500	1 027 500	2015/2017	11,18%
* Société TECNO CAP BON	6 321	10,000	10,000	63 210	63 210	2014	21,07% *
* Société SEI	0 703	100,000	100,000	70 300	70 300	2014	7,40%
* Société THF CONSULTING	1 450	100,000	100,000	145 000	145 000	2016	24,17% *
* Société ECONOMIC AUTO	20 000	100,000	100,000	2 000 000	1 000 000	2017	22,22% *
* CIL SICAR Fonds Géré N°07				391 000	-	2017	
* BIAT	3 105	49,795	10,000	154 613	-	2018	0,01%
* CIL SICAR Fonds Géré N°08				1 845 866	-	2019	
* CIL SICAR Fonds Géré N°09				6 455 000	-	2020	
* CIL SICAR Fonds Géré N°10				6 830 000	-	2021	
* CIL SICAR Fonds Géré N°11				8 104 000	-	2022	
* CIL SICAR Fonds Géré N°12				11 080 500	-	2023	
* CIL SICAR Fonds Géré N°13				9 802 000	-	2024	
* CIL SICAR Fonds Géré N°14				10 354 000	-	2025	
<u>Total des titres immobilisés</u>				<u>58 322 989</u>	<u>2 306 010</u>		
<u>Total général</u>				<u>60 628 416</u>	<u>2 306 010</u>		

(*) La CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2025
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	184 865	21 905	-	206 770	184 865	3 651	-	188 515	18 254
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>184 865</u>	<u>21 905</u>	<u>-</u>	<u>206 770</u>	<u>184 865</u>	<u>3 651</u>	<u>-</u>	<u>188 515</u>	<u>18 254</u>
Immeubles	5,0%	7 341 861	-	-	7 341 861	4 304 672	67 892	-	4 372 563	2 969 298
Matériel de transport	20,0%	1 964 976	95 900	(339 428)	1 721 448	1 028 543	114 187	(339 223)	803 507	917 941
Equipements de bureau	10,0%	593 532	600	-	594 132	452 648	14 769	-	467 417	126 715
Matériel informatique	33,3%	684 491	13 129	-	697 620	540 335	46 660	-	586 995	110 625
Installations générales	10,0%	2 145 007	34 306	-	2 179 313	968 865	93 210	-	1 062 074	1 117 239
Immeubles hors exploitation (*)		10 275 351	52 468		10 327 820	-	-	-	-	10 327 820
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>23 005 218</u>	<u>196 404</u>	<u>(339 428)</u>	<u>22 862 193</u>	<u>7 295 061</u>	<u>336 718</u>	<u>(339 223)</u>	<u>7 292 556</u>	<u>15 569 637</u>
TOTAUX		23 190 082	218 309	(339 428)	23 068 963	7 479 926	340 368	(339 223)	7 481 072	15 587 891

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances. Ils ne sont pas amortissables.

Ils s'agit d'immeubles et de terrains acquis par la société en vue de leur vente ou location et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal de son cycle d'exploitation. La société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche, le temps habituel et nécessaire pour une vente d'actifs de même nature.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Prêts au personnel	3 740 011	4 478 416	4 550 176
- Personnels, avances et acomptes	101 763	71 545	61 380
- Créances sur cessions titre de participations	-	1 107 828	-
- Créances sur cessions d'immobilisations	466 814	80 908	38 263
- Etat, crédit de TVA	170 916	-	-
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré	-	31 323	-
- Produits à recevoir des tiers	905 608	964 901	1 267 627
- Compte courants Associés	750 000	-	750 000
- Compte d'attente/ avance de TVA	2 007 042	1 585 679	1 380 891
- Compte d'attente débiteur	198 886	605 733	130 481
- Charges constatées d'avance	433 243	351 200	83 003
- Compte courant, fonds gérés	2 107 774	1 004 123	1 739 003
- Autres comptes débiteurs	648 612	505 788	609 065
- Frais d'émission des emprunts locaux	836 306	1 058 881	1 049 860
- Frais d'émission des emprunts étrangers	16 900	69 784	34 197
<u>Total brut</u>	<u>12 383 877</u>	<u>11 916 109</u>	<u>11 693 946</u>
A déduire :			
- Provisions	(840 994)	(798 352)	(823 897)
<u>Montant net</u>	<u>11 542 883</u>	<u>11 117 757</u>	<u>10 870 050</u>

(A) Les charges à répartir et les frais d'émission des emprunts s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUIN 2025
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	752 863	-	752 863	752 863		752 863	-
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)	9 618 086	100 000	9 718 086	8 568 226	313 554	8 881 780	836 306
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)	2 128 263		2 128 263	2 094 067	17 297	2 111 364	16 900
TOTAUX		12 499 212	100 000	12 599 212	11 415 155	330 851	11 746 006	853 206

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire. Elles concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA), les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous, ainsi que les frais de la mise en place d'un outil de scoring et des frais d'implémentation du

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus. La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 330.851 Dinars figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Avances et acomptes reçus des clients	10 610 027	8 399 247	7 167 131
- Autres dépôts et cautionnements reçus	10 675	5 075	5 075
Total	10 620 702	8 404 322	7 172 206

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Banques locales	337 550 000	265 548 362	325 877 566
- Banques étrangères	64 170 976	97 366 995	78 677 555
- Emprunts obligataires	18 000 000	27 000 000	25 500 000
- Certificats de dépôt émis	28 500 000	-	6 500 000
- Certificats de leasing	51 666 667	85 000 000	58 333 333
Total emprunts	499 887 643	474 915 357	494 888 455
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	18 490 972	16 303 366	5 303 294
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	949 242	1 992 222	1 392 770
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	72 840	125 573	1 391 712
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 595 226	3 121 264	1 954 800
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	-	(445)	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôts et certificats de leasing	(180 720)	-	(107 824)
Total dettes rattachées	20 927 560	21 541 980	9 934 752
Total	520 815 203	496 457 336	504 823 207

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et ressources spéciales" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

ARRETE AU 30 Juin 2025

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
ATB (2020/2)	3 000 000	Annuellement (2021-2025)	600 000	-	600 000	-	-	-
BT (2020/1)	5 000 000	Annuellement (2021-2025)	1 000 000	-		1 000 000	-	1 000 000
BTE (2020/12)	1 500 000	Mensuellement (2020-2025)	177 566	-	177 566	-	-	-
BIAT (2020/1)	20 000 000	Annuellement (2021-2025)	4 000 000	-		4 000 000	-	4 000 000
BIAT (2020/1)	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	3 000 000	-		3 000 000	-	3 000 000
BIAT (2020/1)	10 000 000	Annuellement (2021-2025)	2 000 000	-		2 000 000	-	2 000 000
BIAT (2020/1)	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	3 000 000	-		3 000 000	-	3 000 000
BIAT (2020/2)	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	3 000 000	-		3 000 000	-	3 000 000
BIAT (2020/3)	10 000 000	Annuellement (2021-2025)	2 000 000	-		2 000 000	-	2 000 000
ATTIJARI (2021/1)	5 000 000	Semestriellement (2021-2026)	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
BT (2021/1)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATB (2021)	3 000 000	Annuellement (2022-2026)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
ATTIJARI (2021/2)	10 000 000	Trimestriellement (2022-2026)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
AB (2021/1)	10 000 000	Annuellement (2022-2026)	4 000 000	-		4 000 000	2 000 000	2 000 000
AB (2021/2)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)	2 000 000	-		2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI (2021/3)	10 000 000	Trimestriellement (2022-2026)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
BT (2021/2)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)	2 000 000	-		2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2021)	35 000 000	Annuellement (2022-2026)	14 000 000	-		14 000 000	7 000 000	7 000 000
BT (2022)	6 000 000	Annuellement (2023-2027)	3 600 000	-		3 600 000	2 400 000	1 200 000
BIAT (2022/1)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)	6 000 000	-		6 000 000	4 000 000	2 000 000
BIAT (2022/2)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)	3 000 000	-		3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2022/3)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)	3 000 000	-		3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2022/4)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)	6 000 000	-		6 000 000	4 000 000	2 000 000
BT (2022/2)	6 000 000	Annuellement (2023-2027)	3 600 000	-		3 600 000	2 400 000	1 200 000
AB (2022/1)	8 000 000	Annuellement (2023-2027)	4 800 000	-		4 800 000	3 200 000	1 600 000
ATB (2022)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)	3 000 000	-		3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATTIJARI (2022)	12 000 000	Trimestriellement (2023-2027)	7 200 000	-	1 200 000	6 000 000	3 600 000	2 400 000
AB (2022/2)	7 000 000	Annuellement (2023-2027)	4 200 000	-		4 200 000	2 800 000	1 400 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
BIAT (2022/5)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)
BT (2023/1)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)
BIAT (2023/1)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)
AB (2023/1)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)
BIAT (2023/2)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)
ATTIJARI (2023)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2028)
AB (2023/2)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)
BIAT (2023/3)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)
ATTIJARI (2023/2)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2028)
BT (2023/2)	5 000 000	Annuellement (2024-2028)
BIAT (2023/4)	10 000 000	Annuellement (2024-2028)
ATB (2023)	5 000 000	Annuellement (2024-2028)
BIAT (2023/5)	15 000 000	Annuellement (2024-2028)
BIAT (2024/1)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/2)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/4)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/5)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
BIAT (2024/6)	15 000 000	Annuellement (2025-2029)
BT 2024	15 000 000	Annuellement (2025-2029)
AB (2024/1)	12 000 000	Annuellement (2025-2029)
AB (2024/2)	8 000 000	Annuellement (2025-2029)
AB (2024/3)	10 000 000	Annuellement (2025-2029)
ATB 2024	5 000 000	Annuellement (2025-2029)
ATTIJARI 2024	15 000 000	Annuellement (2025-2029)
ATTIJARI 2025	15 000 000	Annuellement (2025-2029)
BT 2025	10 000 000	Annuellement (2026-2030)
<u>Sous-total</u>		
DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
<u>BANQUES ETRANGERES</u>		
BIRD	13 800 000	Semestriellement (2021-2029)
PROPARCO EUR	12 000 000	Semestriellement (2021-2025)
EBRD EUR	5 000 000	Semestriellement (2022-2025)
KFW EUR	17 070 000	Semestriellement (2024-2030)
SANAD II EUR	5 700 000	Semestriellement (2022-2026)
EBRD	16 400 000	Trimestriellement (2022-2026)
<u>Sous-total</u>		
<u>Total des crédits bancaires</u>		

Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
6 000 000	-		6 000 000	4 000 000	2 000 000
8 000 000	-		8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-		8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-		8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-		8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
8 000 000	-		8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-		8 000 000	6 000 000	2 000 000
8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
4 000 000	-		4 000 000	3 000 000	1 000 000
8 000 000	-		8 000 000	6 000 000	2 000 000
4 000 000	-		4 000 000	3 000 000	1 000 000
12 000 000	-		12 000 000	9 000 000	3 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
12 000 000	-	-	12 000 000	9 600 000	2 400 000
8 000 000	-	-	8 000 000	6 400 000	1 600 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
15 000 000	-	1 500 000	13 500 000	10 500 000	3 000 000
-	15 000 000	750 000	14 250 000	11 250 000	3 000 000
-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
325 877 566	25 000 000	13 327 566	337 550 000	231 150 000	106 400 000
Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
6 328 623	-	766 667	5 561 956	4 028 623	1 533 333
4 200 000	-	4 200 000	-	-	-
1 203 077	-	1 203 077	-	-	-
51 844 816	-	4 320 401	47 524 415	38 883 612	8 640 803
8 348 099	-	2 087 022	6 261 077	2 087 032	4 174 044
6 752 940	-	1 929 412	4 823 528	964 705	3 858 824
78 677 555	-	14 506 579	64 170 976	45 963 972	18 207 004
404 555 121	25 000 000	27 834 145	401 720 976	277 113 972	124 607 004

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>		
CIL 2020/1	15 000 000	Semestriellement (2020-2025)
CIL 2023/1	30 000 000	Annuellement (2023-2027)
<u>Total des emprunts obligataires</u>		
<u>CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING</u>		
<u>CERTIFICATS DE DEPOT</u>		
Certificats de dépôt		
<u>Sous-total</u>		
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>		
Certificats EL BARAKA BANK		
<u>Sous-total</u>		
<u>Total des CERTIFICATS DE DEPOT & DES CERTIFICATS DE LEASING</u>		
<u>TOTAL GENERAL</u>		

Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
1 500 000	-	1 500 000	-	-	-
24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
25 500 000	-	7 500 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
6 500 000	40 000 000	18 000 000	28 500 000	-	28 500 000
6 500 000	40 000 000	18 000 000	28 500 000	-	28 500 000
58 333 333	20 000 000	26 666 667	51 666 667	10 000 000	41 666 667
58 333 333	20 000 000	26 666 667	51 666 667	10 000 000	41 666 667
64 833 333	60 000 000	44 666 667	80 166 667	10 000 000	70 166 667
494 888 455	85 000 000	80 000 812	499 887 643	299 113 972	200 773 671

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	267 415	257 810	170 655
- Effets à payer	-	125 982	-
- Factures non parvenues	31 460	31 460	31 460
<u>Sous total</u>	<u>298 875</u>	<u>415 252</u>	<u>202 115</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	7 966 073	6 383 130	1 874 697
- Effets à payer	70 177 695	57 766 722	70 995 587
- Retenues de garanties et assurances décénales	8 393	8 393	8 393
<u>Sous total</u>	<u>78 152 161</u>	<u>64 158 246</u>	<u>72 878 677</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>78 451 037</u>	<u>64 573 497</u>	<u>73 080 792</u>

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Personnel, rémunérations dues	41 514	42 340	16 621
- Avance sur cessions de titre immobilisés	21 080	21 080	21 080
- Personnel, provisions pour congés payés	797 208	742 064	797 208
- Personnel, autres charges à payer	723 900	595 180	845 370
- Etat, retenues sur salaires	106 187	97 020	108 305
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	574 030	491 990	624 986
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	19 587	7 733	56 855
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	37 375	28 375	-
- Etat, TVA à payer	-	162 773	220 931
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 26)	942 466	1 271 512	2 294 494
- Etat, Contribution sociale de solidarité (Voir note 26)	75 520	312 959	690 244
- Etat, Contribution conjoncturelle (Voir note 26)	-	312 959	690 244
- Etat, autres impôts et taxes à payer	31 621	24 675	37 171
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	20 503	19 206	20 503
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	44 746	45 381	44 413
- CNSS	518 023	439 199	349 490
- CAVIS	59 282	56 888	61 110
- CNAM	35 697	31 516	28 824
- Assurance Groupe	52 293	102 001	50 858
- Autres comptes créditeurs	201 560	132 901	308 989
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	157 086	147 546	157 086
- Prestataires Recouvrement	292 112	241 508	267 760
- Prestataires Assurances	744 963	828 380	752 775
- Diverses Charges à payer	616 251	599 766	598 217
- Autres produits constatés d'avance	5 600	8 684	45 749
- Provisions pour divers risques	2 223 750	1 343 445	1 857 500
<u>Total</u>	<u>8 342 351</u>	<u>8 107 079</u>	<u>10 946 783</u>

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
- Réserves pour réinvestissements		59 465 450	51 292 250	51 292 250
- Réserves pour fonds social	(C)	6 327 977	5 473 730	5 371 556
- Actions propres	(D)	(2 157 075)	(2 753 756)	(2 721 695)
- Complément d'apport		1 197 658	412 561	448 536
- Résultats reportés		16 395 096	20 648 690	20 648 690
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>119 729 106</u>	<u>113 573 475</u>	<u>113 539 336</u>
Résultat de l'exercice (1)		10 277 363	11 253 806	19 862 847
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(F)	<u>130 006 470</u>	<u>124 827 281</u>	<u>133 402 184</u>
Nombre d'actions (2)		6 779 910	6 733 062	6 740 459
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,516	1,671	2,947

(A) Le capital social s'élève, au 30 Juin 2025, à 35.000.000 DT composé de 7.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 18 avril 2023, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2025. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2024	250 603	2 721 695
Vente de l'exercice	(51 988)	(564 620)
Solde au 30 Juin 2025	198 615	2 157 075

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 Juin 2025, 2,92% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2025
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	35 000 000	2 500 000	44 732 730	4 634 408	23 224 641	151 275	(3 040 964)	19 369 395	126 571 485
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Avril 2024			(3 242 480)		3 242 480				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Avril 2024		1 000 000	9 802 000	900 000	7 667 395			(19 369 395)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(14 000 000)				(14 000 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					514 173				514 173
Cession d'actions propres						261 286	287 208		548 494
Prélèvements sur fonds social				(60 678)					(60 678)
Résultat de la période close le 30 Juin 2024								11 253 806	11 253 806
Solde au 30 Juin 2024	35 000 000	3 500 000	51 292 250	5 473 730	20 648 690	412 561	(2 753 756)	11 253 806	124 827 281
Reprise résultat de la période close le 30 juin 2024								(11 253 806)	(11 253 806)
Cession d'actions propres						35 975	32 060		68 035
Prélèvements sur fonds social				(102 174)					(102 174)
Résultat net de l'exercice 2024								19 862 847	19 862 847
Solde au 31 Décembre 2024	35 000 000	3 500 000	51 292 250	5 371 556	20 648 690	448 536	(2 721 695)	19 862 847	133 402 184
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Avril 2025			(2 180 800)		2 180 800				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Avril 2025			10 354 000	1 000 000	8 508 847			(19 862 847)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024					(15 400 000)				(15 400 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					456 760				456 760
Cession d'actions propres						749 123	564 620		1 313 743
Prélèvements sur fonds social				(43 579)					(43 579)
Résultat de la période close le 30 Juin 2025								10 277 363	10 277 363
Solde au 30 Juin 2025	35 000 000	3 500 000	59 465 450	6 327 977	16 395 096	1 197 658	(2 157 075)	10 277 363	130 006 470

NOTE 15 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

Les intérêts et produits assimilés de leasing se présentent ainsi :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Intérêts de leasing	41 842 148	39 904 692	81 640 340
- Intérêts de retard	1 191 920	1 301 527	2 651 072
- Frais d'ouverture des dossiers	87 815	89 831	191 987
- Frais de rejet	827 141	793 920	1 576 460
- Frais sur vente	50 000	45 600	82 700
- Frais sur encaissement de titres de crédits	121 609	123 699	247 884
- Autres	51 518	35 130	79 754
Total	44 172 149	42 294 400	86 470 197
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	5 134 505	4 170 116	4 085 607
Intérêts de retard antérieurs	1 699 469	1 500 760	1 522 380
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(6 207 199)	(5 279 247)	(5 560 865)
Intérêts de retard	(2 130 703)	(1 768 692)	(1 846 656)
Variation des produits réservés	(1 503 928)	(1 377 063)	(1 799 534)
Total des intérêts et des produits de leasing	42 668 222	40 917 337	84 670 663

NOTE 16 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Intérêts des emprunts obligataires	1 298 628	1 787 204	3 210 843
- Intérêts des crédits des banques locales	16 851 253	13 969 314	27 316 280
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 383 990	3 867 097	7 550 954
- Intérêts des autres opérations de financement	3 014 493	4 046 912	8 728 917
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	330 851	442 463	797 070
Total des charges financières des emprunts	23 879 215	24 112 989	47 604 064
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(114 967)	(147 663)	(254 057)
- Autres charges financières	(2 460)	1 045	1 080
- Pénalités	-	40	46
Total des autres charges financières	(117 426)	(146 578)	(252 931)
Total général	23 761 788	23 966 411	47 351 133

NOTE 17 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Intérêts des comptes courants	37 941	8 121	44 534
- Plus values sur cession des titres immobilisés	345 122	819 732	1 398 727
- Dividendes	429 605	490 983	490 983
- Jetons de présence du portefeuille des titres immobilisés	-	-	2 500
- Dividendes et résultats de cessions des titres SICAV	195 647	57 731	237 611
- Plus values sur fonds gérés	2 284 071	1 091 301	2 433 296
- Intérêts des comptes CEA	35 214	76 149	133 059
- Intérêts sur chèques impayés	8 020	24 091	33 877
- Intérêts sur certificats de dépôt	487 479	2 514 165	2 749 733
- Autres produits financiers	-	-	7 807
<u>Total</u>	<u>3 823 098</u>	<u>5 082 271</u>	<u>7 532 126</u>

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Revenus des loyers des immeubles	55 896	63 175	115 628
- Ristournes assurances	13 640	22 865	39 494
- Autre produits d'exploitation	3 150	3 279	6 300
<u>Total</u>	<u>72 685</u>	<u>89 319</u>	<u>161 421</u>

NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Salaires et complément de salaires	3 810 087	3 435 525	6 738 525
- Charges connexes aux salaires	126 054	130 280	582 984
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	679 168	621 254	1 286 118
- Autres charges sociales	99 395	103 129	208 602
<u>Total</u>	<u>4 714 704</u>	<u>4 290 187</u>	<u>8 816 229</u>

NOTE 20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 651	6 062	8 721
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	336 718	252 654	526 064
<u>Total</u>	<u>340 368</u>	<u>258 716</u>	<u>534 785</u>

NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Achat de matières et fournitures	152 130	143 927	298 738
<u>Total des achats</u>	<u>152 130</u>	<u>143 927</u>	<u>298 738</u>
- Sous-traitance générale	74 821	70 069	145 172
- Locations	91 917	83 990	174 854
- Entretien et réparations	233 000	232 902	500 977
- Primes d'assurances	46 237	36 017	78 280
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>445 976</u>	<u>422 977</u>	<u>899 283</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	756 181	557 181	1 216 014
- Publicités, publications et relations publiques	135 431	132 344	258 889
- Déplacements, missions et réceptions	40 180	26 124	45 469
- Frais postaux et de télécommunications	82 402	77 076	156 233
- Services bancaires et assimilés	58 485	59 044	117 622
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 072 679</u>	<u>851 769</u>	<u>1 794 227</u>
- Jetons de présence	72 000	72 000	144 000
- Rémunération du PCA	264 000	264 000	528 000
- Rémunération comité d'audit	18 000	18 000	36 000
- Rémunération comité des risques	18 000	18 000	36 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>372 000</u>	<u>372 000</u>	<u>744 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	115 737	102 884	209 043
- T.C.L.	106 152	101 616	204 144
- Droits d'enregistrements et de timbres	5 731	4 326	9 877
- Autres impôts et taxes	9 021	14 745	26 374
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>236 641</u>	<u>223 571</u>	<u>449 438</u>
<u>Total général</u>	<u>2 279 426</u>	<u>2 014 244</u>	<u>4 185 687</u>

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 463 498	3 205 809	5 976 871
- Dotations aux provisions collectives	-	172 000	530 000
- Dotations aux provisions additionnelles	-	52	-
- Reprises sur provisions additionnelles	-	(80 120)	(80 347)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 410 891)	(2 299 740)	(3 177 340)
- Créances radiées	1 427	6	2 238 647
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(1 897 706)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	(340 941)
- Encaissement sur créances radiées	(209 198)	(102 215)	(405 118)
<u>Total</u>	<u>1 844 836</u>	<u>895 792</u>	<u>2 844 066</u>

NOTE 23 : DOTATIONS (REPRISES) NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Les dotations (reprises) nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	17 097	23 042	48 587
- Dotations aux provisions pour divers risques	366 250	162 500	676 555
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participat	-	-	
- Indemnité pour personnel licencié	-	21 355	21 355
- Reprise sur provisions pour divers risques	-	(21 355)	(21 355)
<u>Total</u>	<u>383 347</u>	<u>185 542</u>	<u>725 142</u>

NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	145 486	184 332	249 332
- Gain de change	-	9 730	-
- Apurement de comptes	39	423	41 363
- Autres gains sur éléments exceptionnels	-	-	2 746
<u>Total</u>	<u>145 525</u>	<u>194 484</u>	<u>293 440</u>

NOTE 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Apurement de comptes	11 394	295	642
<u>Total</u>	<u>11 394</u>	<u>295</u>	<u>642</u>

NOTE 26 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
Bénéfice comptable	13 373 667	14 672 225	28 199 968
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 463 498	3 205 862	5 896 524
- Dotations aux provisions collectives	-	172 000	530 000
- Dotations aux provisions des autres actifs	17 097	23 042	48 587
- Dotations aux provisions pour risques divers	366 250	162 500	676 555
- Reprises sur provisions fiscales 2021	-	-	1 295 149
- Reprises sur provisions fiscales 2022	-	-	22 088
- Reprises sur provisions fiscales 2023	-	-	7 224 636
- Plus value latentes sur cession SICAV 2024/2023	5 381	62	62
- Moins value latentes des actions SICAV 2025	40 162	-	-
- Moins value sur cession des actions SICAV	287 293	741 296	741 296
- Diverses charges non déductibles	102 321	53 201	92 570
A déduire			
- Provisions fiscales 2019/2018 pour affaires en cours	-	-	1 254 484
- Reprises sur provisions comptables	-	-	7 287 389
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	21 355	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	21 355
- Plus value sur fonds gérés non imposable	942 746	179 855	179 855
- Dividendes	806 384	1 244 370	1 244 370
- Plus value sur cession d'actions cotées	345 122	513 704	1 092 699
- Plus value latentes sur cession SICAV 2024	14 784	1 066	5 381
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	16 546 634	17 069 838	33 641 902
Provisions pour créances douteuses 100%	4 463 498	3 205 862	5 896 524
Provisions collectives déductibles	-	172 000	135 268
<u>Bénéfice fiscal</u>	12 083 136	13 691 976	27 610 110
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :			
* Montant à investir	4 531 176	5 867 990	10 354 000
<u>Bénéfice imposable</u>	7 551 960	7 823 986	17 256 110
Impôt sur les sociétés (au taux de 40%, porté le cas échéant au minimum légal)	3 020 784	2 738 395	6 902 528
Effet de la correction symétrique	-	54 106	54 106
Impôt sur les sociétés dû	3 020 784	2 792 501	6 956 633
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	2 070 758	1 372 267	4 116 802
- Retenues à la source	7 560	94 616	491 231
<u>Impôt à payer (Crédit d'Impôt sur les sociétés)</u>	942 466	1 271 512	2 294 494
Contribution sociale de solidarité	75 520	312 959	690 244
Contribution conjoncturelle	-	312 959	690 244

NOTE 27 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Clients et comptes rattachés en début de période	Note 5	51 887 106	45 051 595	45 051 595
- Clients et comptes rattachés en fin de période	Note 5	(58 952 114)	(51 583 610)	(51 887 106)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	Note 10	(7 167 131)	(5 568 817)	(5 568 817)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	Note 10	10 610 027	8 399 247	7 167 131
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	Note 10	(5 075)	(5 075)	(5 075)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	Note 10	10 675	5 075	5 075
- Produits constatés d'avance en début de période	Note 5	(3 858 711)	(3 542 928)	(3 542 928)
- Produits constatés d'avance en fin de période	Note 5	3 874 785	3 720 468	3 858 711
- Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés en début de période	Note 5	414 768	220 788	220 788
- Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés en fin de période	Note 5	(109 322)	(289 206)	(414 768)
- TVA collectée		45 154 152	42 089 994	89 299 126
- TVA collectée sur avances et acomptes		(9 880 059)	(8 417 865)	(18 680 023)
- Remboursement principal	Note 5	151 971 196	145 189 958	305 202 800
- Intérêts et produits assimilés de leasing	Note 15	44 172 149	42 294 400	86 470 197
- Autres produits d'exploitation		72 685	89 319	161 421
- Créances virées en pertes	Note 22	(1 427)	(6)	(2 238 646)
- Encaissements sur créances radiées	Note 22	209 198	102 215	405 118
- Encours financiers virés en pertes	Note 5	-	4	322 937
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(487 111)	(494 426)	(1 532 077)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	Note 9	38 263	104 087	104 087
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	Note 9	(466 814)	(80 908)	(38 263)
- Cessions d'immobilisations à la VR	Note 5	2 209	1 258	9 583
- Cessions anticipées d'immobilisations	Note 5	9 871 315	7 084 734	15 135 630
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>237 360 763</u>	<u>224 370 301</u>	<u>469 506 497</u>

NOTE 28 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	Note 12	72 878 677	64 363 583	64 363 583
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	Note 12	(78 152 161)	(64 158 246)	(72 878 677)
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	Note 5	182 363 029	168 216 650	361 760 058
- TVA sur investissements		28 802 262	28 545 480	61 032 902
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	Note 13	-	27 500	27 500
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	Note 13	(37 375)	(28 375)	-
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>205 854 432</u>	<u>196 966 593</u>	<u>414 305 365</u>

NOTE 29 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Avances et acomptes au personnel en début de période	Note 9	(61 380)	(75 094)	(75 094)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	Note 9	101 763	71 545	61 380
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	Note 12	202 115	273 415	273 415
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	Note 12	(298 875)	(415 252)	(202 115)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	Note 13	16 621	43 746	43 746
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	Note 13	(41 514)	(42 340)	(16 621)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	Note 13	797 208	742 940	742 940
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	Note 13	(797 208)	(742 064)	(797 208)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	Note 13	845 370	756 002	756 002
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	Note 13	(723 900)	(595 180)	(845 370)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	Note 13	108 305	144 981	144 981
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	Note 13	(106 187)	(97 020)	(108 305)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	Note 13	624 986	480 464	480 464
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	Note 13	(574 030)	(491 990)	(624 986)
- C.N.S.S en début de période	Note 13	349 490	379 906	379 906
- C.N.S.S en fin de période	Note 13	(518 023)	(439 199)	(349 490)
- CAVIS en début de période	Note 13	61 110	78 015	78 015
- CAVIS en fin de période	Note 13	(59 282)	(56 888)	(61 110)
- CNAM en début de période	Note 13	28 824	31 332	31 332
- CNAM en fin de période	Note 13	(35 697)	(31 516)	(28 824)
- Assurances groupe et vie en début de période	Note 13	50 858	41 268	41 268
- Assurances groupe et vie en fin de période	Note 13	(52 293)	(102 001)	(50 858)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	Note 13	157 086	147 748	147 748
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	Note 13	(157 086)	(147 546)	(157 086)
- Diverses charges à payer en début de période	Note 13	598 217	667 330	667 330
- Diverses charges à payer en fin de période	Note 13	(616 251)	(599 766)	(598 217)
- TVA, payée sur biens et services		402 333	334 304	641 047
- Charges de personnel	Note 19	4 714 704	4 290 187	8 816 229
- Autres charges d'exploitation	Note 21	2 279 426	2 014 244	4 185 688
- Impôts et taxes	Note 21	(236 641)	(223 571)	(449 439)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>7 060 049</u>	<u>6 438 001</u>	<u>13 126 769</u>

NOTE 30 : INTERETS PAYES

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Frais d'émission d'emprunts	Note 9	100 000	85 001	395 001
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	Note 11	(107 824)	(1 490)	(1 490)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	Note 11	180 720	445	107 824
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	Note 13	56 855	11 271	11 271
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	Note 13	(19 587)	(7 733)	(56 855)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	Note 11	1 391 712	2 057 579	2 057 579
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	Note 11	(72 840)	(125 573)	(1 391 712)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	Note 11	5 303 294	5 467 804	5 467 804
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	Note 11	(18 490 972)	(16 303 366)	(5 303 294)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	Note 11	1 392 770	2 260 121	2 260 121
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	Note 11	(949 242)	(1 992 222)	(1 392 770)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	Note 11	1 954 800	795 019	795 019
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	Note 11	(1 595 226)	(3 121 264)	(1 954 800)
- Intérêts et charges assimilées	Note 16	23 761 788	23 966 411	47 351 133
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	Note 16	(330 851)	(442 463)	(797 070)
<u>Intérêts payés</u>		<u>12 575 398</u>	<u>12 649 541</u>	<u>47 547 761</u>

NOTE 31 : IMPOTS PAYES

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	Note 13	2 294 494	-	-
-Etat ,impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	Note 13	(942 466)	(1 271 512)	(2 294 494)
- Contribution conjoncturelle en début de période	Note 13	690 244	522 765	522 765
- Contribution conjoncturelle en fin de période	Note 13	-	(312 959)	(690 244)
- Etat crédit d'impôts sur les sociétés en début de periode	Note 9	-	(467 517)	(467 517)
- Etat crédit d'impôts sur les sociétés en fin de periode	Note 9	-	-	-
- Contribution sociale de solidarité en début de période	Note 13	690 244	501 926	501 926
- Contribution sociale de solidarité en fin de période	Note 13	(75 520)	(312 959)	(690 244)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	Note 13	37 171	35 428	35 428
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	Note 13	(31 621)	(24 675)	(37 171)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	Note 13	20 503	19 232	19 232
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	Note 13	(20 503)	(19 206)	(20 503)
- TVA payée		7 087 496	6 372 693	10 262 554
- Impôts et taxes	Note 21	236 641	223 571	449 439
- Impôts sur les bénéfices	Note 26	3 020 784	2 792 501	6 956 633
- Contribution sociale de solidarité	Note 26	75 520	312 959	690 244
- Contribution conjoncturelle	Note 26	-	312 959	690 244
Impôts payés		13 082 986	8 685 207	15 928 292

NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8	218 309	188 592	1 001 424
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		218 309	188 592	1 001 424

NOTE 33 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Cessions d'immobilisations corporelles	Note 8	205	3 805 879	3 805 878
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	Note 24	145 486	184 332	249 332
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		145 691	3 990 210	4 055 210

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>30 Juin 2025</u>	<u>30 Juin 2024</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Titres immobilisées libérés au cours de l'exercice	Note 7	10 354 000	9 802 000	9 802 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>10 354 000</u>	<u>9 802 000</u>	<u>9 802 000</u>

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>30 Juin 2025</u>	<u>30 Juin 2024</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Créances sur cession de valeurs mobilières début de période	Note 9	-	-	-
- Créances sur cession de valeurs mobilières fin de période	Note 9	-	(1 107 828)	-
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	Note 7	342 987	1 492 657	2 247 057
- Titres immobilisés liquidés au cours de l'exercice	Note 7	2 294 716	1 379 000	1 379 000
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	Note 17	345 122	819 732	1 398 727
- Avances sur cession titres immobilisés en début de période	Note 13	(21 080)	(21 080)	(21 080)
- Avances sur cession titres immobilisés en fin de période	Note 13	21 080	21 080	21 080
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>2 982 825</u>	<u>2 583 561</u>	<u>5 024 784</u>

NOTE 36 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		<u>30 Juin 2025</u>	<u>30 Juin 2024</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Dividendes payés	Note 14	15 400 000	14 000 000	14 000 000
- Dividendes sur actions propres	Note 14	(456 760)	(514 173)	(514 173)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	Note 13	44 413	44 111	44 111
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	Note 13	(44 746)	(45 381)	(44 413)
- Prélèvements sur fonds social	Note 14	43 579	60 678	162 852
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>14 986 487</u>	<u>13 545 235</u>	<u>13 648 376</u>

NOTE 37 : AUTRES FLUX LIES A L'EXPLOITATION

		30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	Note 9	(383 298)	(472 149)	(910 502)
- Remboursements sur prêts au personnel	Note 9	1 193 464	1 304 769	1 671 361
- Produits à recevoir des tiers en début de période	Note 9	1 267 627	1 129 151	1 129 151
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	Note 9	(905 608)	(964 901)	(1 267 627)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	Note 9	-	-	-
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	Note 9	-	(31 323)	-
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	Note 9	83 003	68 787	68 787
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	Note 9	(433 243)	(351 200)	(83 003)
- Autres comptes débiteurs en début de période	Note 9	609 065	525 769	525 769
- Autres comptes débiteurs en fin de période	Note 9	(648 612)	(505 788)	(609 065)
- Comptes d'attente actif en début de période	Note 9	130 481	170 836	170 836
- Comptes d'attente actif en fin de période	Note 9	(198 886)	(605 733)	(130 481)
- Compte courant, fonds gérés en début de période	Note 9	1 739 003	1 117 876	1 117 876
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	Note 9	(2 107 774)	(1 004 123)	(1 739 003)
- Compte courant associé en début de période	Note 13	750 000	-	-
- Compte courant associé en fin de période	Note 13	(750 000)	-	(750 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	Note 13	(672 750)	(496 445)	(496 445)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	Note 13	589 671	470 409	672 750
- Prestataires Assurances en début de période	Note 13	(752 775)	(762 030)	(762 030)
- Prestataires Assurances en fin de période	Note 13	744 963	828 380	752 775
- Autres produits constatés d'avance en début de période	Note 13	(45 749)	(158 128)	(158 128)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	Note 13	5 600	8 684	45 749
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	Note 17	3 477 977	4 262 540	6 133 399
- Autres gains ordinaires	Note 24	39	10 152	44 109
- Autres pertes ordinaires	Note 25	(11 394)	(21 650)	(21 997)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>3 680 803</u>	<u>4 523 882</u>	<u>5 404 280</u>

NOTE 38 : *INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEE*

• COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 99,96%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de certificats de dépôt ainsi que la tenue des comptes des valeurs mobilières.

Frais de négociation :

La CIL a réalisé, au 30 juin 2025, des opérations de vente de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Elle a outre réalisé des opérations de vente d'actions cotés en bourse, et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 8.299 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Mandat de tenue du registre :

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 7.500 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, au 30 juin 2025, une charge d'égal montant.

Ainsi, le cumul des honoraires et commissions facturés par la CGI et relatifs au 30 juin 2024 s'élèvent à 15.799 DT en HT.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant du loyer au 30 juin 2025 est de 17.911 DT en HT.

Compte Courant Actionnaire :

La CIL a conclu, le 15 Juillet 2024, avec la Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I », une convention de compte courant en vertu de laquelle la CIL a mis à la disposition de la « CGI » un montant de 750.000 DT rémunéré au taux de 8% l'an. Ces intérêts sont payables en même temps que le remboursement du principal, à l'échéance convenue, soit au bout de 6 mois de la date de versement. Ledit montant est destiné au renforcement des fonds propre disponibles de la « CGI ».

Le produit d'intérêt comptabilisé à ce titre au 30 juin 2025, s'est élevé à 29.333 DT.

• SOCIETE AGRO SERVICE :

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO SERVICES, dont les 2 cogérants et associés uniques sont salariés à la CIL et cette dernière a le pouvoir de gérer cette société, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la

CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins-value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève, au 30 juin 2025, à 513.293 DT et a été totalement provisionné. Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits au 30 juin 2025, des intérêts pour un montant de 8.607 DT.

- **CIL SICAR**

1- Une convention de gestion a été conclue, le 14 Mars 2018, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 2.770.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds, ainsi qu'une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

En vertu d'un avenant signé en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été portées respectivement, à 1,25% et 10% avec date d'effet au 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 Juin 2025, s'élève à : 8.694 DT.

Ce fonds a fait l'objet de remboursement partiel en Mars 2025 à hauteur de 1.000.000 DT.

2- Une convention de gestion a été conclue, le 16 Juin 2019, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 3.140.582 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds, ainsi qu'une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

En vertu d'un avenant signé en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été portées respectivement, à 1,25% et 10% avec date d'effet au 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 Juin 2025 s'élève à : 19.629 DT.

3- Une convention de gestion a été conclue, le 22 Juin 2020, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.455.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds, ainsi qu'une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

En vertu d'un avenant signé en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été portées respectivement, à 1,25% et 10% avec date d'effet au 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 juin 2025, s'élève à : 40.344 DT.

4-Une convention de gestion a été conclue, le 22 Juin 2021, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.830.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds, ainsi qu'une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

En vertu d'un avenant signé en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été portées respectivement, à 1,25% et 10% avec date d'effet au 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 Juin 2025, s'élève à : 42.688 DT.

5-Une convention de gestion a été conclue, le 24 Juin 2022, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 8.104.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds, ainsi qu'une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

En vertu d'un avenant signé en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été portées respectivement, à 1,25% et 10% avec date d'effet au 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 juin 2025, s'élève à : 50.650 DT.

6-Une convention de gestion a été conclue, le 19 Juin 2023, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 11.080.500 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1,25% du montant initial du fonds, ainsi qu'une commission de performance, égale à 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées au 30 Juin 2025, s'élève à : 69.253 DT.

7- Une convention de gestion a été conclue, le 20 Juin 2024, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 9.802.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1,25% du montant initial du fonds, ainsi qu'une commission de performance, égale à 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées au 30 Juin 2025, s'élève à : 61.263 DT.

8- Une convention de gestion a été conclue, le 16 Juin 2025, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 10.354.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1,25% du montant initial du fonds, ainsi qu'une commission de performance, égale à 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

9- La CIL a réalisé, au 30 Juin 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital et détaillées comme suit :

Date de souscription	Échéance	Montant	Taux	Intérêts de l'exercice
08/12/2024	07/01/2025	500 000	9.24%	3 821
31/12/2024	30/01/2025	5 000 000	9.24%	38 206
23/04/2025	23/05/2025	500 000	8.91%	3 685
25/04/2025	24/06/2025	5 000 000	8.91%	73 164
25/04/2025	04/06/2025	5 000 000	8.91%	49 015
25/04/2025	24/07/2025	6 000 000	8.91%	130 738
02/05/2025	10/08/2025	2 000 000	8.5%	46 133
02/05/2025	01/07/2025	2 000 000	8.5%	27 938
02/05/2025	11/06/2025	2 000 000	8.5%	18 712
05/05/2025	04/07/2025	2 500 000	8.5%	34 922
23/05/2025	22/07/2025	500 000	8.5%	6 984
10/06/2025	10/07/2025	4 000 000	8.5%	28 134
16/06/2025	16/07/2025	5 000 000	8.5%	35 168
24/06/2025	24/07/2025	5 000 000	8.5%	35 168
Total		45 000 000		531 788

10- La CIL a conclu un contrat de location avec la société « CIL SICAR » portant sur un bureau d'une superficie de 15 m², à partir du 1er janvier 2022, et moyennant le paiement d'un loyer annuel de 8.000 DT hors TVA payable trimestriellement et d'avance majoré de 5% l'an.

Le montant du loyer au 30 juin 2025 est de 4.630 DT en HT.

11- Une convention de mise à disposition de personnel, a été conclue le 01 Octobre 2023, avec la société CIL SICAR dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la mise à disposition de la CIL SICAR de deux employés de la CIL pour assurer certaines fonctions au sein de cette dernière.

En rémunération de ladite mise à disposition, la CIL SICAR prendra en charge une partie des charges salariales supportées au titre de ces deux employés, avec une marge forfaitaire de 15%.

Le montant des charges salariales refacturées au 30/06/2025 par la CIL à la CIL SICAR s'est élevé à 21 000 DT, et la marge forfaitaire s'est établie à 3 150 DT.

• **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

- La charge supportée par la société au 30 juin 2025, au titre de la rémunération du Président du conseil d'administration de la CIL est de 264.000 DT.

Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels ainsi qu'une voiture de service.

- La charge supportée par la société au 30 juin 2025, au titre de la rémunération du Directeur Général de la CIL est de 259.200 DT.

Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels ainsi qu'une voiture de service.

NOTE 39 : *ENGAGEMENTS HORS BILAN*

A- ENGAGEMENTS DONNES :

A-1- Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2025 à 41.861.713 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5.3 Analyse et classification des créances sur la clientèle).

A-2- Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 97.858.056 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par la CIL sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2025.

A-3- Engagements sur titres

Les engagements sur titres s'élèvent au 30 juin 2025 à 1.000.000 DT et constituent des versements restant à effectuer sur titres immobilisés (voir note 8 Portefeuille d'investissement).

B- ENGAGEMENTS RECUS

B-1- Cautions Reçues

Les cautions reçues s'élèvent au 30 juin 2025 à 310.697.163 DT et constituent des cautions reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-2- Garanties réelles reçues

Les garanties réelles reçues s'élèvent au 30 Juin 2025 à 27.694.272 DT et se rapportent aux hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-3- Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2025 à 133.869.699 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5.1.1 Analyse par maturité).

C- ENGAGEMENTS RECIPROQUES

C-1 Emprunts obtenus non encore encaissés

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2025 à 145.000.000 DT et correspondent aux crédits obtenus auprès de diverses banques Tunisiennes.

NOTE 40 : *ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE*

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Août 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)**

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 748 236 KDT et un bénéfice net de 10 277 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 Août 2025

Les Commissaires aux Comptes

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

**Le groupement
Universal Auditing – CNBA UHY**

Hilal OUALI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Siège social : Immeuble TLF – centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis
Mahrajène

Tunisie Leasing et Factoring, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Cabinet ECC MAZARS représenté par Mr Borhen CHEBBI & Cabinet FINOR représenté par Mr Mustapha MEDHIOUB.

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès des banques	3	5 787 731	26 939 448	15 739 046
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	824 752 510	769 539 822	800 246 345
Acheteurs factorés	5	120 730 433	160 914 225	119 636 066
Portefeuille titre commercial	6	19 695 576	204 021	49 668 003
Portefeuille d'investissements	7	92 335 045	96 230 832	82 364 009
Valeurs Immobilisées	8	9 024 311	9 513 288	9 469 223
Autres actifs	9	34 985 937	13 547 469	21 733 286
TOTAL DES ACTIFS		1 107 311 543	1 076 889 105	1 098 855 978
PASSIFS				
Concours bancaires	10	6 078 997	4 528 526	10 799
Emprunts et dettes rattachées	11	651 401 130	661 022 581	666 905 613
Dettes envers la clientèle	12	24 347 151	24 314 443	22 545 111
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	26 641 246	37 415 951	34 027 555
Fournisseurs et comptes rattachés	13	134 014 904	105 994 270	119 313 586
Autres passifs	14	39 566 576	38 050 083	39 359 999
TOTAL DES PASSIFS		882 050 004	871 325 854	882 162 663
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		54 000 000	54 000 000	54 000 000
Réserves		48 090 740	43 120 766	43 103 302
Résultats reportés		102 170 012	94 771 081	94 771 082
Résultat de la période		21 000 787	13 671 404	24 818 931
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	225 261 539	205 563 251	216 693 315
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 107 311 543	1 076 889 105	1 098 855 978

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
ENGAGEMENTS DONNES			127 632 992	159 154 456	97 531 496
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	4		57 265 628	60 916 845	40 424 074
Engagements données en faveur des banques			54 360 000	79 200 000	36 000 000
Engagements sur autres titres	41		10 859 349	10 819 110	10 690 346
Engagements donnés sur l'activité du Factoring			5 148 015	8 218 501	10 417 076
ENGAGEMENTS RECUS			244 167 781	289 163 414	246 326 868
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)			6 378 845	7 610 093	6 378 845
Intérêt à échoir sur contrats actifs	4		145 567 031	151 725 664	144 493 536
Garanties et engagements de financement reçu des banques			1 000 000	9 318 044	9 318 044
Autres garanties reçues			518 545	285 609	957 389
Garanties reçues des adhérents			90 703 360	120 224 004	85 179 054
ENGAGEMENTS RECIPROQUES			134 133 000	124 000 000	190 667 000
Emprunts obtenus non encore encaissés			134 133 000	124 000 000	190 667 000

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	54 391 141	51 369 884	106 213 500
Revenu du factoring	17	8 295 691	12 021 681	22 399 214
Intérêts et charges assimilées	19	(31 866 795)	(30 483 750)	(64 703 248)
Commissions encourues	20	(14 976)	(20 718)	(36 800)
Produits des placements	21	15 634 785	6 524 946	8 658 784
Autres Produits d'exploitation	18	1 153 441	1 290 042	2 382 160
Produit net		47 593 287	40 702 085	74 913 610
Charges de personnel	22	(13 413 416)	(12 435 164)	(23 150 789)
Autres charges d'exploitation	23	(4 448 499)	(5 052 178)	(9 463 469)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(770 167)	(717 736)	(1 495 717)
Total des charges d'exploitation		(18 632 082)	(18 205 078)	(34 109 975)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		28 961 205	22 497 007	40 803 635
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 895 025)	(133 261)	(334 633)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	3 964 167	(592 970)	(592 081)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(74 631)	13 078	830 321
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 955 716	21 783 854	40 707 242
Autres gains ordinaires	28	178 318	229 206	556 437
Autres pertes ordinaires		(2)	-	(1 329)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		30 134 032	22 013 060	41 262 350
Impôt sur les bénéfices	29	(8 910 483)	(6 789 720)	(13 702 849)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		21 223 549	15 223 340	27 559 501
Eléments extraordinaires	29	(222 762)	(1 551 936)	(2 740 570)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		21 000 787	13 671 404	24 818 931
Résultat par action		1,945	1,266	2,298

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	319 553 094	299 290 108	614 306 422
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(266 743 538)	(279 560 155)	(551 780 737)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	30S	117 741 254	198 604 108	385 596 246
Financement des adhérents	30S	(119 708 699)	(178 787 066)	(316 304 202)
Encaissements provenant des crédits à court terme	11	14 836 624	35 000 000	54 096 929
Remboursements des crédits à court terme	11	(13 551 523)	(39 324 658)	(81 334 425)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	32	(17 663 262)	(15 869 793)	(31 540 348)
Intérêts payés	33	(38 637 125)	(34 395 531)	(61 428 528)
Impôts et taxes payés	34	(18 798 343)	(20 372 904)	(33 325 371)
Autres flux de trésorerie	35	35 866 241	36 505 084	(4 937 398)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		12 894 723	1 089 193	(26 651 412)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(325 256)	(724 214)	(1 512 294)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	24 486	149 157
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	37	(6 000 000)	(33 192 207)	(33 192 207)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	466 462	509 373
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(6 325 256)	(33 425 473)	(34 045 971)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	38	(12 417 295)	(11 877 298)	(11 877 298)
Encaissements provenant des emprunts	11	132 000 000	193 000 000	322 000 000
Remboursements d'emprunts	11	(142 171 685)	(134 792 064)	(241 113 636)
Flux liés au financement à court terme		-	(700 000)	(1 700 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(22 588 980)	45 630 638	67 309 066
Variation de trésorerie		(16 019 513)	13 294 358	6 611 683
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	39	15 728 247	9 116 564	9 116 564
Trésorerie à la clôture de l'exercice	39	(291 266)	22 410 922	15 728 247

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1er janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)

<u>Apport net</u>	DT	<u>5.320.975</u>
-------------------	----	------------------

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches : 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie leasing avec effet au 1er janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	135 221 418
• Passifs grevant les biens apportés	(109 962 625)

<u>Apport net</u>	DT	<u>25 258 793</u>
-------------------	----	-------------------

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social est porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinars divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers semestriels de TLF, arrêtés au 30 juin 2025, ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes, ainsi que la circulaire de la BCT n° 2025-01 du 29 janvier 2025.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing et factoring a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Au cours du 1^{er} semestre 2025, la société ALIOS FINANCE SA, holding de droit français, filiale de TLF, détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de financements spécialisés, principalement dans le leasing, et opérant dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, a finalisé la cession de ses participations dans les sociétés «SAFCA» (ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE), «SOCCA» (ALIOS FINANCE CAMEROUN) et «SOGACA» (ALIOS FINANCE GABON).

2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.
- Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

En vertu de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location. Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de Tunisie Leasing et Factoring :

- La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Tunisie Leasing et Factoring vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants

- Le contrat est au contentieux depuis plus de douze mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

2-4-3-1 Méthodologie Activités de Leasing :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1- **Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :**

- Agriculture	- Industries mécaniques et électriques
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	- Promotion Immobilière
- Autres industries	- Santé
- Autres Services y compris la location de voiture	- Tourisme y compris les agences de voyage
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC

2- **Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2017 à 2024 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2025-01) TMMgi (en%) selon la formule suivante :**

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}}$$

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;

- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3- Majoration des taux de migration historiques :

Groupe de contreparties	Δgi
- Agriculture	6,75%
- Industrie mécanique et électrique	2.75%
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	2.75%
- Industrie pharmaceutique	0.50%
- Autres Industries	3.50%
- Entreprise de BTP	6.25%
- Tourisme y compris les Agences de voyage	7.75%
- Promotion immobilière	6.75%
- Commerce	3.25%
- Santé	1.00%
- Télécommunication	0.75%
- Autres Services y compris Location de voiture	4.25%

4- Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Les provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPgi = \frac{\text{Perte attendue sur risque additionnel}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}$$

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n TPgi(N) \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

Méthodologie de calcul du taux de provisionnement des risques additionnels

Le taux de provisionnement minimum par secteur d'activité sera déterminé sur la base du taux de perte finale attendue par secteur. Elle se fera en deux temps :

- Calcul par produit de leasing (auto, équipement et immobilier) du taux de perte effective sur les créances historiques tombées en défaut (contentieux). Ce calcul se fait sur une base statistique pour les produits auto et équipement, ligne par ligne pour l'immobilier (au regard du faible nombre des opérations tombées en défaut). Les productions retenues pour le calcul des taux de perte pour l'exercice 2024 sont celles des années 2013 à 2017 et qui sont arrivées à maturité.
- Calcul pour chaque secteur d'activité du taux de provisionnement qui correspond au taux de perte finale moyen attendu et qui tient compte de la répartition du risque additionnel par produit de leasing (auto, équipement et immobilier). Ce taux est obtenu par application des taux de perte par produit calculés dans le premier point ci-avant, pondérés par les engagements relatifs à chaque produit au sein du secteur d'activité.

5- Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = \text{Engagements 0 et 1 gi} \times (TMMgi + \Delta gi) \times TPMgi$$

6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

2-4-4 Provision Additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêté des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'application de ces dispositions à la situation au 30/06/2025 n'a pas donné lieu à la constatation d'aucune provision additionnelle

2-5 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TLF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des

impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1- Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :

- Agriculture	- Industries mécaniques et électriques
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	- Promotion Immobilière
- Autres industries	- Santé
- Autres Services y compris la location de voiture	- Tourisme y compris les agences de voyage
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC

2- Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2017 à 2024 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2025-01) TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TMgi(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}}$$

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n TMgi(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi

3- Majoration des taux de migration historiques :

Contrairement au métier du Leasing qui présente une maturité moyenne de ses emplois de 5 ans, l'affacturage présente une maturité moyenne de 115 jours.

Le principe des provisions à caractère général prévu au niveau de l'article 10 bis (nouveau) est de couvrir les risques latents sur les engagements courants (en vie). Au regard de la maturité des financements en factoring, les risques liés à ces financements se manifestent en bonne partie sur le même exercice et sont par conséquent couverts par les provisions affectées. D'ailleurs, l'activité d'affacturage n'a jamais eu recours aux mécanismes de report mis en place par la BCT en 2020 et 2021.

Compte tenu de ce qui précède, la démarche de calcul des provisions collectives n'est pas applicable aux spécificités de l'activité d'affacturage et encore moins les taux de majoration prévus par l'annexe III de la circulaire 91-24 qui ne sont pas adaptés aux créances du factoring. Tunisie Leasing et Factoring a procédé aux calculs sans majoration de taux de migration sus-indiqués.

- 4- Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Ce taux a été calculé sur la période de 2017 – 2024 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2025-01) selon la formule suivante :

$$TPgi = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}$$

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n TPgi(N) \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- 5- Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = \text{Engagements 0 et 1 gi} \times TMMgi \times TPMgi$$

- 6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

2-6 Comptabilisation des revenus de leasing

Les intérêts des contrats de location-financement, correspondant aux marges financières brutes, sont présentés au niveau de la rubrique intérêts de crédit-bail figurant au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les fonds confiés en gestion pour compte, sont évalués à la clôture de l'exercice à la valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par TLF d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-10 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité

2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Banques	5 621 375	26 879 111	15 686 924
- Caisses	166 356	60 337	52 122
<u>Total</u>	<u>5 787 731</u>	<u>26 939 448</u>	<u>15 739 046</u>

NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Encours financiers	838 600 026	788 802 696	818 220 012
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	14 776 156	10 597 634	12 755 639
- Impayés	55 624 420	59 388 104	56 236 775
- Intérêts Constatés d'avance	(4 333 086)	(4 140 012)	(4 274 710)
<u>Total brut</u>	<u>904 667 516</u>	<u>854 648 422</u>	<u>882 937 716</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(22 813 463)	(25 718 653)	(24 181 495)
- Provisions collectives	(13 076 330)	(11 006 707)	(12 776 329)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(31 672 247)	(34 625 714)	(32 899 143)
- Produits réservés	(12 352 966)	(13 757 526)	(12 834 404)
<u>Total des provisions</u>	<u>(79 915 006)</u>	<u>(85 108 600)</u>	<u>(82 691 371)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>824 752 510</u>	<u>769 539 822</u>	<u>800 246 345</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Encours financiers nets			
Solde au début de la période	794 017 827	728 698 118	728 698 118
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	240 026 625	234 251 598	478 594 631
- Relocations	487 103	1 159 316	2 081 015
<u>Retraits de la période</u>			
- Remboursement des créances échues	(209 679 500)	(191 593 687)	(396 927 861)
- Remboursement des créances anticipées	(7 208 598)	(8 856 550)	(15 538 743)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(950 431)	(936 777)	(1 892 134)
- Relocations	(274 670)	(793 327)	(1 511 014)
<u>Provisions de La période</u>			
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(1 640 511)	(3 023 575)	(4 729 619)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(300 000)	(252 500)	(2 022 122)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	3 008 544	4 022 354	7 265 556
Solde fin de la période	817 486 389	762 674 970	794 017 827

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Agriculture	36 861 175	36 924 010	37 887 157
Bâtiments TP	83 725 249	71 214 970	82 825 757
Industrie			
Agro-alimentaire	49 376 805	41 374 689	45 573 115
Chimie	23 680 377	24 072 260	24 814 272
Energie	77 588	86 540	107 720
Textile	12 255 046	12 345 001	12 557 884
Mines	226 511	178 829	246 293
Autres industries	90 603 295	89 811 199	93 292 189
Tourisme			
Hôtellerie	7 767 696	3 874 816	4 158 446
Agences de voyage	17 136 445	12 144 756	13 525 887
Location de voiture	150 856 627	136 462 583	141 995 697
Autres Tourisme	8 478 918	8 718 583	9 130 444
Commerce et service			
Commerce	188 907 741	187 857 953	190 491 786
Transport	63 481 845	53 456 953	51 662 233
Audio-visuel	252 789	133 578	194 887
Professions libérales	40 356 126	43 446 590	42 605 629
Autres Services	79 331 949	77 297 020	79 906 255
Total	853 376 182	799 400 330	830 975 651

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Matériel de transport léger	407 455 499	386 946 419	405 840 040
Matériel de transport léger Utilitaire	142 860 210	133 503 169	139 963 397
Matériel de transport lourd	119 099 019	93 507 490	100 747 396
Matériel BTP	54 676 614	49 948 238	52 997 637
Equipement industriel	45 357 752	49 786 947	48 114 648
Equipement informatique	2 523 405	2 764 023	2 471 800
Autres	53 452 488	47 827 107	49 391 096
Sous total	825 424 987	764 283 393	799 526 014
Immeubles de bureaux	9 428 845	17 431 782	11 169 998
Immeubles industriels ou commerciaux	18 522 350	17 685 155	20 279 639
Total	853 376 182	799 400 330	830 975 651

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Paiements minimaux sur contrats actifs	953 331 798	914 195 305	932 755 651
A recevoir dans moins d'1an	411 742 772	381 099 944	396 494 450
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	537 459 698	524 360 168	531 033 586
A recevoir dans plus de 5 ans	4 129 328	8 735 193	5 227 615
Produits financiers non acquis	145 567 031	151 725 665	144 493 536
Encours contrats actifs (1)	807 764 767	762 469 640	788 262 115
Encours à recevoir dans moins d'1an	332 533 932	301 496 815	318 585 968
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	470 119 958	452 236 497	463 476 624
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	5 110 877	8 736 328	6 199 523
Créances en cours (2)	14 776 156	10 597 634	12 755 639
Créances échues (3)	9 613 556	4 372 549	7 821 567
Contrats suspendus (contentieux) (4)	21 221 703	21 960 507	22 136 330
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	853 376 182	799 400 330	830 975 651

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Clients ordinaires			
- Impayés : Clients ordinaires	13 988 712	16 391 884	14 357 865
<u>Montant brut</u>	<u>13 988 712</u>	<u>16 391 884</u>	<u>14 357 865</u>
A déduire :			
- Provisions : Clients ordinaires	(701 311)	(1 998 300)	(1 442 407)
- Produits réservés	(2 687 137)	(4 088 586)	(3 086 818)
<u>Montant net</u>	<u>10 600 264</u>	<u>10 304 998</u>	<u>9 828 640</u>
Clients litigieux			
- Impayés : Clients litigieux	41 635 708	42 996 220	41 878 910
<u>Montant brut</u>	<u>41 635 708</u>	<u>42 996 220</u>	<u>41 878 910</u>
A déduire :			
- Provisions : Clients litigieux	(30 970 936)	(32 627 413)	(31 456 735)
- Produits réservés : Clients litigieux	(9 665 829)	(9 668 941)	(9 747 587)
<u>Montant net</u>	<u>998 943</u>	<u>699 866</u>	<u>674 588</u>
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>11 599 207</u>	<u>11 004 864</u>	<u>10 503 228</u>

NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 30 juin 2025

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	777 126 588	39 868 215	4 169 019	532 042	31 680 318	853 376 182
Impayés	5 212 743	6 197 279	1 697 443	152 287	42 364 668	55 624 420
Avances et acomptes reçus (*)	(14 288 199)	(3 132)	(297)	-	(2 252 510)	(16 544 138)
ENCOURS GLOBAL	768 051 132	46 062 362	5 866 165	684 329	71 792 476	892 456 464
ENGAGEMENTS HORS BILAN	55 548 251	1 298 753	-	-	418 624	57 265 628
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			0,61%	0,07%	7,71%	
			8,38%			
TOTAL ENGAGEMENTS	823 599 383	47 361 115	5 866 165	684 329	72 211 100	949 722 092
Produits réservés	-	-	415 838	65 087	9 995 485	10 476 410
Provisions affectées sur les impayés	-	-	265 715	68 088	31 338 446	31 672 247
Provisions affectées sur les encours	-	-	32 493	115 318	22 655 508	22 803 319
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	714 046	248 493	63 989 438	64 951 976
ENGAGEMENTS NETS	823 599 383	47 361 115	5 152 119	435 836	8 221 662	884 770 116
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			12,17%	36,31%	85,93%	
			80,17%			

* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2025 à 8,38% contre 8,92% au 30 juin 2024 et 8,59% au 31 décembre 2024

(2) le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 juin 2025 à 80,17% contre 86,96% au 30 juin 2024 et 85,40% au 31 décembre 2024

NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Comptes des acheteurs locaux	126 511 355	161 485 110	122 841 159
Comptes des acheteurs export	1 139 986	1 249 367	1 449 156
Comptes des acheteurs import	-	2 461 754	-
Sous total (A)	127 651 341	165 196 231	124 290 315
A déduire			
Provisions sur compte adhérents	(5 722 979)	(3 184 077)	(3 556 320)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 197 741)	(1 097 741)	(1 097 741)
Provisions sur compte acheteurs	(188)	(188)	(188)
Montant net	120 730 433	160 914 225	119 636 066
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie (FDG Domestique)	12 210 494	15 678 779	11 850 477
Disponible locaux	11 813 228	14 508 358	17 866 896
Financement par B.O.	1 831 000	3 507 500	3 435 000
Disponible export	685 457	1 197 602	687 099
FDG comptes en devise	101 067	61 958	188 083
Compte import	-	2 461 754	-
Sous total (B)	26 641 246	37 415 951	34 027 555
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	101 010 095	127 780 280	90 262 760

NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturage, sur la base de la classification arrêtée Au 30 juin 2025
se présente comme suit :

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	80 561 522	13 153 611	958 172	38 972	5 930 858	100 643 135
Export	366 681	-	-	-	279	366 960
ENCOURS ENGAGEMENTS	80 928 203	13 153 611	958 172	38 972	5 931 137	101 010 095
Engagements de financement donnés	2 216 996	207 791	-	-	15 862	2 440 649
Engagement sous forme de B.O.	1 831 000	-	-	-	-	1 831 000
Total Engagements hors bilan	4 047 996	207 791	-	-	15 862	4 271 649
Total Engagements par classe	84 976 199	13 361 402	958 172	38 972	5 946 999	105 281 744
Taux des engagements non performants (1)			6,60%			
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	156 340	19 486	5 547 153	5 722 979
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS AFFECTEES	-	-	156 340	19 486	5 547 153	5 722 979
TOTAL PROVISIONS COLLECTIVES	1 197 741					1 197 741
Taux de couverture des engagements non performants (2)			16,32%	50,00%	93,28%	
			82,41%			

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2025 à 6,60% contre 3,90% au 30 juin 2024 et 3,93% au 31 décembre 2024

(2) le ratio de couverture des engagements par les provisions s'établit au 30 juin 2025 à 82,41% contre 60,39% au 30 juin 2024 et 90,94% au 31 décembre 2024

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
-Titres SICAV	54 414	48 237	19 972
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
-Certificats de dépôt	19 500 000	-	49 500 000
Total brut	20 193 134	686 957	50 158 692
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(497 558)	(482 936)	(490 689)
Total net	19 695 576	204 021	49 668 003

Les titres de placement s'analysent au 30 juin 2025 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net	% détention
-Tunisie Sicav	393	125,025	125,025	49 135	-	49 135	
- Amen Sicav	50	105,600	105,600	5 279	-	5 279	
-POULINA G H	8 640	8,443	8,056	69 600	-	69 600	0,005%
-BH	4 714	9,613	14,658	69 100	23 782	45 318	0,010%
-Les Ciments de Bizerte	43 480	0,604	11,500	500 020	473 775	26 245	0,099%
-Certificats de dépôt	-	-	-	19 500 000	-	19 500 000	
Total				20 193 134	497 558	19 695 577	

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Titres de participation	86 303 721	86 303 721	86 303 721
Titres immobilisés	20 305 500	14 348 410	14 305 500
Avances sur acquisitions de titres	-	13 875 465	-
Montant brut	106 609 221	114 527 596	100 609 221
A déduire : Versements restant à effectuer sur titres	(75)	(75)	(75)
Montant libéré	106 609 146	114 527 521	100 609 146
A déduire : Provisions pour dépréciation des titres de participation	(14 173 601)	(18 153 279)	(18 144 637)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(100 500)	(143 410)	(100 500)
Montant net	92 335 045	96 230 832	82 364 009

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2024			
Titres immobilisés	14 305 500	14 305 500	-
Additions de la période			
- TUNIS DEVELOPPEMENT SICAR (TDS)	4 000 000	4 000 000	
- FCPR IKLAA	2 000 000	2 000 000	
Solde au 30 juin 2025	20 305 500	20 305 500	-

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2025 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<u>Entreprises liées</u>								
Tunisie LLD	29 964	100,000	5,463	163 698			2003/2010/2023	99,88%
Maghreb Leasing Algerie	2 091 069	18,300	25,822	53 994 907			2006/2009/2019/2024	32,17%
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		11 665 999	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		145 362	2006/2017	4,87%
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises liées				73 073 745	-	11 811 361		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Participations	220	10,000	10,000	2 200			1997/2023	59,14%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				659 644	-	-		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	132 624	9,00	9,00	1 193 616		718 166	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
FCPR Tuninvest Croissance	19 209	100,00	100,00	1 920 900	-		2013	11,48%
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		501 423	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	61 234	42,47	42,47	2 600 366		1 142 651	2016/2022/2023	7,0%
STLV	2	100,00	100,00	200	- 75		2019/2022	-
Total Autres				12 570 332	- 75	2 362 240		
Total Titres de participation				86 303 721	- 75	14 173 601		

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2025 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société TPAP	220 000	10,000	10,000	2 200 000			2022	1,80%
* Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2022"				6 000 000			2023	100,00%
* Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2023"				6 000 000			2024	100,00%
* Fonds gérésTUNIS DEVELOPPEMENT SICAR (TDS)				4 000 000			2025	
* FCPR IKLAA	2 000	1 000,00	1 000,00	2 000 000			2025	
				20 305 500	-	100 500		

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
Au 30 juin 2025
(Montants exprimés en dinars)

8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotat ion de la période	Fin de période	
Logiciels	20%et 33,33%	11963 653	9 878	11973 531	11640 133	102 967	11 743 100	230 431
Logiciels en cours		-	25 016	25 016	-	-	-	25 016
TOTAUX		11 963 653	34 894	11 998 547	11 640 133	102 967	11 743 100	255 447

8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotat ion de la période	Fin de période	
Terrain		2 197 320	-	2 197 320	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	7 505 493	-	7 505 493	4 578 423	186 096	4 764 519	2 740 974
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	30 670	30 670	-	30 670	-
M atériel de transport	20%	3 541441	-	3 541441	1002 082	241810	1243 892	2 297 549
M obilier de bureau	10%	1032 610	14 361	1046 971	863 555	18 431	881986	164 985
M atériel informatique	33%	2 894 771	42 474	2 937 245	2 529 272	106 262	2 635 534	301711
Installations générales	10%	4 010 841	233 527	4 244 368	3 063 441	114 601	3 178 043	1066 325
TOTAUX		21 213 146	290 362	21 503 508	12 067 443	667 200	12 734 644	8 768 864

TOTAL VALEURS IM MOBILISEES	33 176 799	325 256	33 502 055	23 707 576	770 167	24 477 744	9 024 311
------------------------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------	----------------	-------------------	------------------

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Frais d'émission des emprunts	2 107 884	2 024 513	1 955 454
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	257 882	126 804	242 740
- Fournisseurs de biens,objets de contrats de leasing,avances et acomptes	109 803	112 453	110 000
- Prêts au personnel	724 260	922 862	858 307
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	228 034	251 132	228 034
- Dépôts et cautionnements versés	756 223	726 082	762 497
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	427 792	304 868	465 064
- Etat, crédit de TVA	2 303 966	889 796	-
- Compte courant Tunisie LLD	4 760	29 349	42 108
- TLG Finance	117 245	77 762	77 762
- Adhérents, contrats résiliés	21 490	21 490	21 490
- Autres comptes débiteurs	17 082 899	2 489 735	17 347 873
- Produits à recevoir des tiers	12 250 119	6 308 602	1 217 810
- Effet à recevoir	-	666 601	-
- Produits d'indemnisation à recevoir	195 713	195 713	195 713
- Compte d'attente	440 056	439 473	751 766
- Charges constatées d'avance	861 626	864 648	404 032
Total brut	37 889 752	16 451 883	24 680 650
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(122 218)	(165 494)	(165 767)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(37 544)	(37 544)	(37 544)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(214 381)	(177 236)	(214 381)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(21 490)	(21 490)	(21 490)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(195 621)	(195 621)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(446 647)	(440 128)	(446 647)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(1 865 914)	(1 866 901)	(1 865 914)
Total net	34 985 937	13 547 469	21 733 286

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
Au 30 juin 2025
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	10 864 077	668 905	11532 982	8 908 623	516 475	9 425 098	2 107 884
TOTAUX		10 864 077	668 905	11 532 982	8 908 623	516 475	9 425 098	2 107 884

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Banques, découverts	6 078 997	4 528 526	10 799
<u>Total</u>	6 078 997	4 528 526	10 799

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Emprunts			
- Banques locales	293 420 476	273 844 427	285 379 516
- Banques étrangères	55 397 361	97 728 586	70 871 925
- Emprunts obligataires	270 425 000	235 163 080	273 163 080
- Crédit à court terme	372 263	-	587 162
- Lignes d'avance	16 000 000	38 000 000	14 500 000
- Certificats de dépôts	-	1 000 000	-
<u>Total emprunts</u>	635 615 100	645 736 093	644 501 683
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 797 494	4 448 442	3 314 140
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 227 028	2 711 289	1 799 070
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	10 761 508	8 129 418	17 290 720
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts	-	(2 661)	-
<u>Total dettes rattachées</u>	15 786 030	15 286 488	22 403 930
<u>Total</u>	651 401 130	661 022 581	666 905 613

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES	285 379 516	72 000 000	63 959 040	293 420 476	184 105 792	109 314 684
AMEN BANK	35 750 000	10 000 000	6 000 000	39 750 000	28 750 000	11 000 000
ATB	833 333	-	833 333	-	-	-
AL BARAKA BANK	25 833 333	-	6 166 666	19 666 667	9 000 000	10 666 667
ABC	-	10 000 000	-	10 000 000	6 700 000	3 300 000
ATTIJARI BANK	33 666 667	-	5 000 000	28 666 667	19 666 667	9 000 000
BIAT	95 194 445	25 000 000	15 918 094	104 276 351	70 498 985	33 777 366
BH	17 770 623	-	2 505 906	15 264 717	10 121 919	5 142 798
BT	12 000 004	5 000 000	1 500 000	15 500 004	11 500 000	4 000 004
CITI BANK	20 000 000	22 000 000	20 000 000	22 000 000	-	22 000 000
STB	750 000	-	500 000	250 000	-	250 000
BTL	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
QNB	19 333 333	-	2 000 000	17 333 333	13 333 333	4 000 000
BH FACTO	5 285 078	-	527 916	4 757 162	3 635 837	1 121 325
BTE FACTO	3 467 965	-	591 335	2 876 630	1 851 686	1 024 944
ATB FACTO	400 000	-	400 000	-	-	-
BT FACTO	6 094 735	-	1 015 790	5 078 945	3 047 365	2 031 580
BTL FACTO	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
LIGNES D'AVANCE & CCTERME	14 500 000	12 500 000	11 000 000	16 000 000	-	16 000 000
Ligne d'avance UIB FACTO	9 500 000	2 500 000	1 000 000	11 000 000	-	11 000 000
Ligne d'avance ATB FACTO	5 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000	-	5 000 000
CREDIT A COURT TERME	587 162	2 336 624	2 551 523	372 263	-	372 263
Crédit à court terme en devise BTE FACTO	587 162	2 336 624	2 551 523	372 263	-	372 263
Total emprunts Banques Locales	300 466 678	86 836 624	77 510 563	309 792 739	184 105 792	125 686 947

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
BEI	20 099 073	-	1 329 645	18 769 428	16 110 138	2 659 290
BIRD	6 277 777	-	722 222	5 555 555	4 111 111	1 444 444
SANAD	6 115 210	-	1 528 798	4 586 412	1 528 817	3 057 595
PROPARCO	5 220 333		5 220 333	-	-	-
FADES	3 978 532	-	497 317	3 481 216	2 486 583	994 633
SYMBIOTICS	23 004 750	-	-	23 004 750	23 004 750	-
BIO	6 176 250	-	6 176 250	-	-	-
<u>Total emprunts Banques Etrangères</u>	70 871 925	-	15 474 565	55 397 361	47 241 399	8 155 962
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	371 338 603	86 836 624	92 985 128	365 190 100	231 347 191	133 842 909
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	252 383 080	60 000 000	56 348 080	256 035 000	182 000 000	74 035 000
EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUB	20 780 000	-	6 390 000	14 390 000	4 000 000	10 390 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	273 163 080	60 000 000	62 738 080	270 425 000	186 000 000	84 425 000
<u>TOTAL GENERAL</u>	644 501 683	146 836 624	155 723 208	635 615 100	417 347 191	218 267 909

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Avances et acomptes reçus des clients	16 544 139	15 227 927	13 429 731
- Dépôts et cautionnements reçus	7 803 012	9 086 516	9 115 380
<u>Total</u>	24 347 151	24 314 443	22 545 111

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	389 850	776 516	373 466
- Factures non parvenues	1 768 777	1 544 878	1 877 260
<u>Sous total</u>	2 158 627	2 321 394	2 250 726
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	5 171 689	4 334 418	2 617 403
- Effets à payer	126 452 449	99 048 727	114 153 427
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	50 979	108 571	110 870
- Retenues de garantie	181 160	181 160	181 160
<u>Sous total</u>	131 856 277	103 672 876	117 062 860
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	134 014 904	105 994 270	119 313 586

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Personnel, remunerations dues	48 277	410 785	34 421
- Personnel, provisions pour congés payés	1 072 015	1 320 643	931 121
- Personnel, autres charges à payer	1 315 318	1 174 608	1 875 558
- Etat, retenues sur salaires	568 783	695 378	423 885
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	1 170 197	781 148	864 489
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	49 151	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices (Voir Note 29)	4 790 699	2 927 873	2 149 956
- Etat, TVA à payer	-	-	744 291
- Etat, autres impôts et taxes à payer	241 720	1 621 232	2 796 276
- Actionnaires, dividendes à payer	31 847	29 142	29 142
- C.N.S.S	1 905 267	1 788 001	1 118 135
- Autres comptes créditeurs	9 287 049	9 256 649	9 632 146
- Compte Courant Stif	-	38 424	-
- Diverses charges à payer	1 360 243	656 826	1 200 539
- Produits constatés d'avance	2 189 079	1 089 130	1 982 522
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	1 426 935	1 408 235	1 585 703
- Autres provisions pour risques	14 109 996	14 852 009	13 991 815
<u>Total</u>	39 566 576	38 050 083	39 359 999

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Capital social	(A)	54 000 000	54 000 000	54 000 000
- Réserve légale	(B)	5 400 000	5 400 000	5 400 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		21 482 184	16 482 184	16 482 184
- Subvention d'investissement	(D)	30 886	60 912	43 448
- Prime d'émission		11 296 875	11 296 875	11 296 875
- Boni de fusion		9 880 795	9 880 795	9 880 795
- Résultats reportés		102 170 012	94 771 081	94 771 082
Total des capitaux propres avant résultat de la période		204 260 752	191 891 847	191 874 384
Résultat de la période		21 000 787	13 671 404	24 818 931
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	225 261 539	205 563 251	216 693 315

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		21 000 787	13 671 404	24 818 931
Nombre d'actions (2)		10 800 000	10 800 000	10 800 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,945	1,266	2,298

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2025 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Subvention obtenue en vertu du contrat conclue avec SANAD portant sur l'assistance technique dans le cadre de la digitalisation des diverses activités de TLF.

(E) Voir tableau des mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 30 juin 2025

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	- Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	54 000 000	11 851 862	5 400 000	10 870 951	10 982 184	3 776 843	78 375	82 514 289	24 314 809	203 789 313
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/04/2024					6 000 000			18 314 809	(24 314 809)	-
Reclassement approuvé par l'A.G.O du 26/04/2024		(554 987)		(990 155)		(3 776 843)		5 321 985		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023								(11 880 000)		(11 880 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					(500 000)			500 000		-
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat							(34 928)			(34 928)
Résultat au 31 décembre 2024									24 818 931	24 818 931
Solde au 31 Décembre 2024	54 000 000	11 296 875	5 400 000	9 880 795	16 482 184	-	43 448	94 771 082	24 818 931	216 693 315
Affectations approuvées par l'A.G.O du 28/04/2025					6 000 000			24 818 931 (6 000 000)	(24 818 931)	-
Reclassement approuvé par l'A.G.O du 28/04/2025						-		-		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024								(12 420 000)		(12 420 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					(1 000 000)			1 000 000		-
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat							(12 563)			(12 563)
Résultat au 30 juin 2025									21 000 787	21 000 787
Solde au 30 juin 2025	54 000 000	11 296 875	5 400 000	9 880 795	21 482 184	-	30 886	102 170 012	21 000 787	225 261 539

NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Intérêts conventionnels	53 479 157	50 133 930	102 685 210
- Intérêts intercalaires	75 204	71 316	234 270
- Intérêts de retard	873 279	388 040	1 705 585
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	54 427 640	50 593 286	104 625 065
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(681 841)	(690 633)	(307 924)
. Intérêts de retard	(526 510)	(790 931)	(1 038 523)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	437 630	970 804	1 327 349
. Intérêts de retard antérieurs	734 222	1 287 358	1 607 533
<u>Variation des produits réservés</u>	(36 499)	776 598	1 588 435
<u>Total des revenus de leasing</u>	54 391 141	51 369 884	106 213 500

NOTE 17 - REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Commission de factoring	2 085 224	3 024 713	5 516 207
Intérêts de financement	6 146 309	8 872 355	16 658 231
Autres commissions de factoring	64 158	124 613	224 776
Total	8 295 691	12 021 681	22 399 214

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	247 570	300 605	515 944
- Commissions d'assurance	431 465	453 996	823 093
- Autres produits d'exploitation	474 406	535 441	1 043 123
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 153 441	1 290 042	2 382 160

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Intérêts des emprunts obligataires	13 561 704	12 601 405	26 558 342
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	15 429 203	12 451 470	28 736 129
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 330 880	4 807 203	8 151 335
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	516 475	525 093	1 071 804
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	31 838 262	30 385 171	64 517 610
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(26 850)	(28 629)	(66 268)
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	27 661	58 575	61 119
- Pénalités fiscales et sociales	-	40	61 720
- Pertes de change	28 473	12 390	53 984
- Gains de change	(1 548)	(300)	(7 985)
- Autres charges financières	797	56 503	83 068
<u>Total des autres charges financières</u>	28 533	98 579	185 638
<u>Total général</u>	31 866 795	30 483 750	64 703 248

NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Commissions servies export	9 499	10 919	17 048
Commissions servies apporteurs	5 477	9 799	19 752
<u>Total</u>	14 976	20 718	36 800

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Produits des participations	13 879 856	5 365 576	5 317 121
- Produits des titres Immobilisés	-	258 577	258 577
- Revenus des autres créances immobilisées	1 748 229	892 254	3 072 947
- Revenus des valeurs mobilières de placement	6 700	8 539	10 139
<u>Total</u>	15 634 785	6 524 946	8 658 784

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Salaires et complément de Salaires	9 463 170	8 760 663	16 537 953
- Bonus	937 500	880 000	1 600 000
- Indemnités représentatives de frais	252 097	248 164	482 063
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	2 117 737	2 027 311	3 692 671
- Autres charges sociales	642 912	519 026	838 102
<u>Total</u>	13 413 416	12 435 164	23 150 789

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Achat de matières et fournitures	58 874	49 460	111 567
<u>Total des achats</u>	58 874	49 460	111 567
- Locations	109 687	100 436	207 455
- Charges locatives et de copropriété	79 547	109 215	217 070
- Entretien et réparations	323 314	366 138	741 226
- Primes d'assurances	102 580	86 567	166 202
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	521 568	440 428	938 590
<u>Total des services extérieurs</u>	1 136 696	1 102 784	2 270 543
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 273 627	1 579 852	3 079 341
- Publicités, publications, relations publiques	462 663	197 823	483 390
- Déplacements, missions et réceptions	275 767	346 411	675 473
- Frais postaux et de télécommunications	148 399	142 556	328 721
- Services bancaires et assimilés	311 754	294 112	579 440
- Transfert de charges (frais bancaires)	(23 784)	(13 909)	(27 288)
- Transfert de charges (frais de justice)	(3 943)	(685)	(2 613)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	2 444 483	2 546 160	5 116 464
- Rémunération du président du conseil d'administration	165 000	165 000	320 000
- Jetons de présence	102 240	38 880	77 760
- Autres charges d'exploitation	47 434	26 331	50 527
<u>Total des charges diverses</u>	314 674	230 211	448 287
- Impôts et taxes sur rémunérations	278 671	268 401	497 347
- T.C.L	147 180	148 607	297 539
- Droits d'enregistrement et de timbres	26 046	706 555	721 722
- Autres impôts et taxes	41 875	-	-
<u>Total des impôts et taxes</u>	493 772	1 123 563	1 516 608
<u>Total général</u>	4 448 499	5 052 178	9 463 469

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances (Leasing)	4 726 615	6 379 641	9 134 181
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	2 608 301	650 915	1 061 377
- Dotations aux provisions collectives (Leasing)	300 000	252 500	2 022 122
- Dotations aux provisions collectives (Factoring)	100 000	-	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Leasing)	(4 274 507)	(6 920 875)	(11 449 595)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(441 643)	(201 639)	(239 857)
- Créances abandonnées (Leasing)	2 276	37 661	30 245
- Pertes suite à la radiation de créances	3 564 974	2 134 094	3 734 927
- Reprises des agios réservés sur créances radiées (Leasing)	(517 938)	(160 468)	(271 753)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Leasing)	(3 047 036)	(1 973 626)	(3 463 174)
- Encaissement sur créances radiées	(126 017)	(64 942)	(223 840)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	2 895 025	133 261	334 633

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	102 967	103 606	220 417
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	667 200	614 130	1 275 300
<u>Total</u>	770 167	717 736	1 495 717

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	922 089	913 447
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	13 678	8 523	18 870
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	(6 809)	(4 312)	(6 906)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(3 971 036)	-	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	(333 330)	(376 240)
- Pertes nettes sur cession des titres immobilisés	-	-	42 910
<u>Total</u>	(3 964 167)	592 970	592 081

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	104	37 522
- Dotations aux provisions pour risques et charges	2 049 102	125 000	250 000
- Apurement des comptes d'actifs	-	103 196	103 196
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(43 549)	(241 378)	(235 845)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(1 930 922)	(4 192 643)	(5 177 837)
- Pertes suite au redressement fiscal	-	4 192 643	4 192 643
<u>Total</u>	74 631	(13 078)	(830 321)

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	2 376	72 884
- Quote-part de la subvention virée au compte de résultat	12 562	17 464	34 928
- Produits sur assistance technique MLA	150 000	150 000	285 664
- Autres produits	15 756	59 366	162 961
<u>Total</u>	178 318	229 206	556 437

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
Bénéfice comptable	30 134 032	22 013 060	41 262 350
<u>A réintégrer</u>			
- Dotations aux Provisions comptables	9 797 696	8 338 772	13 437 519
- Diverses charges non déductibles	332 751	4 616 234	5 075 915
<u>A déduire</u>			
- Reprises sur provisions comptables	5 673 987	4 767 351	5 789 922
- Dividendes	4 565 691	3 080 895	3 031 440
Bénéfice fiscal avant provisions	30 024 801	27 119 820	50 954 422
Provisions pour créances douteuses	7 734 916	7 283 056	10 347 779
Provisions pour dépréciation de titres cotés	13 678	437 563	349 520
Bénéfice fiscal	22 276 207	19 399 201	40 257 123
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions non soumises au minimum d'impôt	-	-	6 000 000
Base imposable	22 276 207	19 399 201	34 257 123
Impôt sur les sociétés	8 910 483	6 789 720	13 702 849
- Acomptes provisionnels payés	(4 101 917)	(1 460 355)	(9 052 529)
- Ajustement report IS suite contrôle fiscal	-	(2 335 732)	(2 335 732)
- Retenues à la source	(17 867)	(65 760)	(164 632)
Impôt à payer (report)	4 790 699	2 927 873	2 149 956
Contribution sociale de solidarité des sociétés	222 762	775 968	1 370 285
Contribution conjoncturelle des sociétés	-	775 968	1 370 285

NOTE 30 - ENCAISSEMENT REÇUS DES CLIENTS

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Impayés sur créances de leasing en début de période	4.4	56 236 775	61 272 081	61 272 081
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	4.4	(55 624 420)	(59 388 104)	(56 236 775)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	12	(13 429 731)	(12 580 059)	(12 580 059)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12	16 544 139	15 227 927	13 429 731
- Plus ou moins values sur relocation	4.0	(212 433)	(365 989)	(570 001)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	12	(9 115 380)	(8 745 297)	(8 745 297)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	12	7 803 012	9 086 516	9 115 380
- Intérêts constatés d'avance en début de période	4&14	(4 274 710)	(3 977 095)	(3 977 095)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4&14	4 333 086	4 140 012	4 274 710
- TVA collectée		48 220 250	44 446 024	92 365 332
- Loyers encaissés	4.0&16	263 359 878	241 863 875	500 071 181
- Intérêts de retard	16	873 279	388 040	1 705 585
- Créances virées en Pertes	24	(3 567 250)	(2 171 755)	(3 765 172)
- Remboursement des valeurs résiduelles	4.0	950 431	936 777	1 892 134
- Remboursements anticipés	4.0	7 208 598	8 856 550	15 538 743
- Produits sur Cessions anticipées	18	247 570	300 605	515 944
<u>Encaissements reçus des clients</u>		319 553 094	299 290 108	614 306 422

NOTE 30 (SUITE) - ENCAISSEMENT REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Encours de Financement des adhérents en début de période	5&9	90 262 477	135 326 161	135 326 161
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	5&9	(101 009 812)	(127 779 997)	(90 262 477)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	9&14	(1 604 417)	(1 853 849)	(1 853 849)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	9&14	1 445 649	1 426 949	1 604 417
- Financement des adhérents (TND + €)		119 708 699	178 787 066	316 304 202
- Produits à recevoir en début de période	9	(2 528)	2 983	2 983
- Produits à recevoir en fin de période	9	5 798	934	2 528
- Produits perçus d'avance en début de période	14	(1 982 522)	(1 020 436)	(1 020 436)
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	2 189 079	1 089 130	1 982 522
- Revenus du factoring	17	8 295 691	12 021 681	22 399 214
- Récupération frais bancaires	23	23 784	13 909	27 288
- Récupération frais de justice	23	3 943	685	2 613
- TVA collectée Factoring		405 413	588 892	1 081 080
<u>Encaissements reçus des acheteurs</u>		117 741 254	198 604 108	385 596 246

NOTE 31 - DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	13	117 062 860	109 002 679	109 002 679
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	13	(131 856 277)	(103 672 876)	(117 062 860)
- Fournisseurs, avances en début de période	9	(110 000)	(110 270)	(110 270)
- Fournisseurs, avances en fin de période	9	109 803	112 453	110 000
- Investissements pour financement de contrats de leasing	4.0	240 026 625	234 251 598	478 594 631
- TVA sur Investissements		41 510 527	39 976 571	81 246 557
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>266 743 538</u>	<u>279 560 155</u>	<u>551 780 737</u>

NOTE 32 - SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	9	(242 740)	(182 910)	(182 910)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	9	257 882	126 804	242 740
- Avances et acomptes au personnel en début de période	9	(465 064)	(352 866)	(352 866)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	9	427 792	304 868	465 064
- Charges constatées d'avance en début de période	9	(404 032)	(384 607)	(384 607)
- Charges constatées d'avance en fin de période	9	861 626	864 648	404 032
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	13	2 250 726	1 800 630	1 800 630
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	13	(2 158 627)	(2 321 394)	(2 250 726)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	14	34 421	39 991	39 991
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	14	(48 277)	(410 785)	(34 421)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	14	931 121	1 096 061	1 096 061
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	14	(1 072 015)	(1 320 643)	(931 121)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	14	1 875 558	1 726 667	1 726 667
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	14	(1 315 318)	(1 174 608)	(1 875 558)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	14	423 885	447 636	447 636
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	14	(568 783)	(695 378)	(423 885)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	864 489	801 816	801 816
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(1 170 197)	(781 148)	(864 489)
- C.N.S.S en début de période	14	1 118 135	1 157 557	1 157 557
- C.N.S.S en fin de période	14	(1 905 267)	(1 788 001)	(1 118 135)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	1 200 539	700 807	700 807
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(1 360 243)	(656 826)	(1 200 539)
- Compte courant STIF en début de période	14	(45)	43 192	43 192
- Compte courant STIF en fin de période	14	445	(38 424)	45
- Prêts au personnel en début de Période	9	(1 086 341)	(1 451 668)	(1 451 668)
- Prêts au personnel en fin de période	9	952 294	1 173 994	1 086 341
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	9	(781 211)	(832 205)	(832 205)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	9	774 937	744 796	781 211
- TVA, payées sur biens et services		884 453	847 292	1 515 238
- Charges de personnel	22	13 413 416	12 435 164	23 150 789
- Autres charges d'exploitation	20&23	4 463 475	5 072 896	9 500 269
- Impôts et taxes fournisseurs	23	(493 772)	(1 123 563)	(1 516 608)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		17 663 262	15 869 793	31 540 348

NOTE 33 - INTERETS PAYES

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	9	(1 955 454)	(1 934 646)	(1 934 646)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	9	2 107 884	2 024 513	1 955 454
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts début de période	11	-	(154 594)	(154 594)
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts en fin de période	11	-	2 661	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11	17 290 720	12 440 986	12 440 986
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	11	(10 761 508)	(8 129 418)	(17 290 720)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	11	3 314 140	3 117 452	3 117 452
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	11	(3 797 494)	(4 448 442)	(3 314 140)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	11	1 799 070	3 704 558	3 704 558
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	11	(1 227 028)	(2 711 289)	(1 799 070)
- Charges financières	19	31 866 795	30 483 750	64 703 248
<u>Intérêts payés</u>		38 637 125	34 395 531	61 428 528

NOTE 34 - IMPOTS ET TAXES PAYES

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	9&14	2 149 956	5 885 585	5 885 585
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	9&14	(4 790 699)	(2 927 873)	(2 149 956)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	2 796 276	2 996 004	2 996 004
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(241 720)	(1 621 232)	(2 796 276)
- TVA à payer en début de période	14	744 291	1 353 628	1 353 628
- TVA à payer en fin de période	14	2 303 966	889 796	(744 291)
- TVA payées		6 209 256	4 331 777	10 820 650
- Impôts et taxes fournisseurs	23	493 772	1 123 563	1 516 608
- Impôts sur les bénéfices	29	9 133 245	8 341 656	16 443 419
<u>Impôts et taxes payés</u>		18 798 343	20 372 904	33 325 371

NOTE 35 - AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Produits à recevoir des tiers en début de période	9	1 220 338	1 145 745	1 145 745
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	9	(12 255 917)	(6 309 536)	(1 220 338)
- Autres comptes débiteurs en début de période	9	17 347 828	2 729 184	2 729 184
- Reclassement de l'avance sur acquisitions de titres en débiteurs divers		-	-	13 875 465
- Autres comptes débiteurs en fin de période	9	(17 082 454)	(2 449 735)	(17 347 828)
- Compte courant TLG FINANCE en début de période	9	77 762	77 762	77 762
- Compte courant TLG FINANCE en fin de période	9	(117 245)	(77 762)	(77 762)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	9	42 108	19 532	19 532
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	9	(4 760)	(29 349)	(42 108)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	9	21 773	21 773	21 773
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	9	(21 773)	(21 773)	(21 773)
- Comptes d'attente en début de période	9	751 766	772 861	772 861
- Comptes d'attente en fin de période	9	(440 056)	(439 473)	(751 766)
- Placements en titres en début de période	6	50 158 692	33 163 724	33 163 724
- Placements en titres en fin de période	6	(20 193 134)	(686 957)	(50 158 692)
- Autres comptes créditeurs en début de période	14	(9 632 146)	(3 796 895)	(3 796 895)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	9 287 049	9 216 649	9 632 146
- Effet à recevoir en début de période	9	-	666 601	666 601
- Effet à recevoir en fin de période	9	-	(666 601)	-
- Subvention d'investissement en début de période	15	(43 448)	(78 375)	(78 375)
- Subvention d'investissement en fin de période	15	30 886	60 912	43 448
- Produits des placements	21	15 634 785	6 266 369	8 400 207
- Autres produits d'exploitation	18	905 871	989 437	1 866 216
- Autres gains ordinaires	28	178 318	226 830	483 553
- Autres pertes ordinaires		(2)	(4 295 839)	(4 340 078)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		35 866 241	36 505 084	(4 937 398)

NOTE 36 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Investissements en Immobilisations incorporelles	8	34 894	22 944	94 215
- Investissements en Immobilisations corporelles	8	290 362	701 270	1 418 079
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		325 256	724 214	1 512 294

NOTE 37 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Titres de participation libérés au cours de la période	7.0	-	27 192 207	27 192 207
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	7.0	6 000 000	6 000 000	6 000 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	7	-	(13 875 465)	(13 875 465)
- Reclassement de l'avance sur acquisitions de titres en débiteurs divers		-		13 875 465
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7	-	13 875 465	-
<u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		6 000 000	33 192 207	33 192 207

NOTE 38 - DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Dividendes et tantièmes		12 420 000	11 880 000	11 880 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	14	29 142	26 440	26 440
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	14	(31 847)	(29 142)	(29 142)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		12 417 295	11 877 298	11 877 298

NOTE 39 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30-juin 2025	30-juin 2024	31-déc. 2024
- Banques	3	5 621 375	26 879 111	15 686 924
- Caisses	3	166 356	60 337	52 122
- Banques, découverts	10	(6 078 997)	(4 528 526)	(10 799)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		(291 266)	22 410 922	15 728 247

NOTE 40– LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel. L'administration fiscale ayant formé un pourvoi en cassation courant 2018, celui-ci a été rejeté, la Cour de cassation ayant confirmé à son tour la décision rendue.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office n° 105/2018 portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Le tribunal de première instance de Tunis a émis son jugement dans l'affaire n° 8443/33 en date du 17 février 2021 et a annulé l'arrêté de taxation d'office n° 105/2018.

L'administration fiscale a interjeté appel contre ce jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis.

NOTE 41 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La rubrique engagements sur autres titres présente au 30-06-2025 un solde de 10 859 KDT correspond aux engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance.

La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

NOTE 42 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 Août 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 43 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

➤ Nature de la relation entre les parties liées :

Tunisie LLD :

TLLD est une filiale de Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient directement 99,88 % du capital.

Maghreb Leasing Algérie (MLA) :

MLA est une filiale de Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient directement 32,17 % du capital.

TLG Finance :

TLG Finance est une filiale de Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient directement 33,9 % du capital.

AMEN BANK :

Amen Bank est actionnaire de Tunisie Leasing & Factoring. Elle détient plus de 37% du capital.

POULINA HOLDING :

Poulina Holding est actionnaire de Tunisie Leasing & Factoring. Elle détient plus de 8.47% du capital.

AMEN SICAR :

Amen Sicar et Tunisie Leasing et Factoring ont des administrateurs en commun du fait que l'Amen Bank détient 88.20% de « AMEN SICAR ».

PGI HOLDING :

Tunisie Leasing & Factoring est filiale de la société PGI HODING. Cette dernière détient d'une manière directe et indirecte plus de 40% des droits de vote.

➤ Politiques de fixation des prix entre les parties liées :

Les transactions avec les entreprises qui sont sous la dépendance ou qui contrôlent d'autres entreprises appartenant au même groupe sont réalisées selon la méthode du prix comparable sur le marché libre pour déterminer les prix de transfert.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours du premier semestre 2025, TLF a mis en force 13 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,88 % du capital, pour une valeur totale de 1 720 KDT.

La marge brute réalisée au 30 juin 2025 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 741 KDT.

Au 30 juin 2025, l'encours financier s'élève à 14 986 KDT.

Le total des dépôts de garanties affectés à des contrats s'élève à 2 380 KDT au 30 juin 2025.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.
Les charges supportées au cours du premier semestre 2025 s'élèvent à 46 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

TLF a conclu avec MLA, le 15 décembre 2024, un contrat d'assistance technique en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2024 sont arrêtés à un montant de 80 740 €.

Ces honoraires s'élèvent à 286 KDT, sont constatés dans le compte « produits à recevoir » et non encore encaissées au 30 juin 2025.

Les produits à recevoir auprès MLA au titre de premier semestre 2025 relative à l'assistance technique s'élèvent à 150 KDT, ainsi que le solde total s'élève à 436 KDT.

AMEN BANK

Au 30 juin 2025, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 4 898 KDT solde créditeur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 39 750 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès AB s'élèvent 1 999 KDT.
- TLF a souscrit des certificats de dépôts auprès l'AB pour un montant total de 82 500 KD dont un certificat de 5,5 KDT non encore échu au 30 juin 2025. Le produit de placement constaté au 30 juin 2025 présente un solde total de 209 KDT.
- TLF a conclu avec AMEN BANK, le 26 décembre 2017, une convention de partenariat commerciale permettant à TLF de commercialiser ses produits via le réseau des agences de l'AMEN BANK moyennant une rémunération sous la forme des commissions suivantes facturées trimestriellement :
 - Une commission flat de 0.5% des montants des mises en forces.
 - Une commission d'intérêt 0.5% L'an sur les encours exonération faite des encours des contrats contentieux dans la limite de 4% du total des encours

Les commissions supportées par TLF au titre du premier semestre de l'année 2025 s'élèvent à 122 KDT. Le cumul des charges à payer au titre de cette convention s'élève au 30 juin 2025 à 196 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing et Factoring au titre du premier semestre 2025 s'élève à 80 KDT.

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

Tunisie Leasing et Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590.957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en

capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13.875.465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing et Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal Algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- TLF se substitue à l'Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;
- Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

En 2024, TLF s'est substituée à l'Amen Bank et a racheté entre autres, auprès de la SFI et FMO les 590.957 actions MLA au prix de 22 176 KDT.

Le protocole d'accord de renonciation par TLF au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage, est en cours de finalisation.

Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'année 2024 se sont élevés à 1 763 KDT non encore encaissés au 30 juin 2025.

Sté TLG Finance

TLF a accordé, au cours des années 2021 et 2025, à sa filiale Sé TLG Finance, dans laquelle elle détient 33,90%, des avances en compte courant, pour respectivement 23 600 euros et 11 800 euros soit, 77 KDT et 39 KDT.

AMEN SICAR

1- Une convention de gestion a été conclue, le 17 mars 2023, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec Tunisie Leasing et Factoring des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT. En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1 % de l'encours du fonds.

La charge de la commission de gestion supportée au titre du premier semestre de l'année 2025 s'élève à 30 KDT.

Le produit de placement rattaché audit fonds s'élève au 30 juin 2025 à 232 KDT dont 182 KDT des produits à recevoir.

2- Une convention de gestion a été conclue, le 11 mars 2024, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec Tunisie Leasing et Factoring des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT. En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1 % de l'encours du fonds.

La charge de la commission de gestion supportée au titre du premier semestre de l'année 2025 s'élève à 30 KDT.

Le produit de placement rattaché audit fonds s'élève au 30 juin 2025 à 157 KDT dont 125 KDT des produits à recevoir.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Leasing & Factoring

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Tunisie Leasing & Factoring couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 1 107 312 KDT et un bénéfice net de 21 001 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Tunisie Leasing & Factoring, comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2025

Les commissaires aux comptes

FINOR

ECC MAZARS

Mustapha MEDHIOUB

Borhen CHEBBI

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF

Siège social:06, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La société les Industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M. Walid MOUSSA & M. Khaled REKIK

BILAN
Exercice clos au 30/06/2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actifs Immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	1	888 285	888 285	888 285
Moins : Amortissements		-888 285	-888 285	-888 285
		0	0	0
Immobilisations corporelles	2	106 696 055	104 070 591	105 515 609
Moins : Amortissements		-89 292 360	-85 975 748	-88 196 685
		17 403 695	18 094 843	17 318 924
Immobilisations financières	3	29 127 844	29 148 891	29 084 042
Moins : provisions		-1 760 358	-1 388 415	-1 427 301
		27 367 486	27 760 476	27 656 741
Total des actifs immobilisés		44 771 181	45 855 319	44 975 665
Autres actifs non courants		0	0	0
Total des actifs non courants		44 771 181	45 855 319	44 975 665
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	4	67 013 429	54 010 335	84 126 681
Moins : provisions		-1 294 890	-568 887	-1 266 977
		<u>65 718 539</u>	<u>53 441 448</u>	<u>82 859 704</u>
Clients et comptes rattachés	5	37 226 269	22 719 081	15 306 295
Moins : provisions		0	0	0
		<u>37 226 269</u>	<u>22 719 081</u>	<u>15 306 295</u>
Autres actifs courants	6	1 754 616	6 858 828	5 225 754
Moins : provisions		0	0	0
		<u>1 754 616</u>	<u>6 858 828</u>	<u>5 225 754</u>
Placements et actifs financiers	7	47 000	73 513	105 566
Liquidités et équivalents de liquidités	8	42 736 341	37 662 763	28 752 168
Moins : provisions		0	0	0
Total des actifs courants		147 482 765	120 755 633	132 249 487
TOTAL DES ACTIFS		192 253 946	166 610 952	177 225 152

BILAN
Exercice clos au 30/06/2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capitaux propres				
Capital social		21 000 000	21 000 000	21 000 000
Réserves		36 859 433	36 859 433	36 859 433
Autres capitaux propres		897 883	2 500 098	645 101
Résultats reportés		46 951 492	41 668 021	41 668 021
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		105 708 808	102 027 552	100 172 555
Résultat de l'exercice		13 009 254	16 582 126	21 453 470
Total des capitaux propres avant affectation	9	118 718 062	118 609 678	121 626 025
Passifs				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts		-	-	-
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions	10	4 954 622	4 456 666	4 696 474
Total des passifs non courants		4 954 622	4 456 666	4 696 474
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	42 001 646	28 187 305	37 513 167
Autres passifs courants	12	26 579 616	15 357 303	13 389 486
Concours bancaires et Autres passifs financiers		-	-	-
Total des passifs courants		68 581 262	43 544 608	50 902 653
Total des passifs		73 535 884	48 001 274	55 599 127
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		192 253 946	166 610 952	177 225 152

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 30/06/2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Revenus	13	104 915 127	73 556 843	169 862 009
Cout des ventes	<i>Tableau de passage</i>	(89 707 104)	(57 219 376)	(135 897 835)
<i>Marge brute</i>		15 208 023	16 337 467	33 964 174
Autres produits d'exploitation	14	2 691 931	2 441 045	3 573 229
Frais de distribution	<i>Tableau de passage</i>	(4 541 077)	(3 236 818)	(8 005 964)
Frais d'administration	<i>Tableau de passage</i>	(2 521 082)	(2 313 718)	(4 626 910)
Autres charges d'exploitation	<i>Tableau de passage</i>	(2 817 510)	(3 212 481)	(8 072 979)
<i>Résultat d'exploitation</i>		8 020 285	10 015 495	16 831 551
Charges financières nettes	15	(3 489 031)	30 738	(168 331)
Produits des placements	16	8 864 611	7 970 932	8 508 560
Autres gains ordinaires	17	575 474	50 354	197 940
Autres pertes ordinaires		-	-	-
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		13 971 339	18 067 519	25 369 720
Impôt sur les bénéfices		(962 085)	(1 485 393)	(3 916 250)
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		13 009 254	16 582 126	21 453 470
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-	-
<i>Résultat net de l'exercice</i>		13 009 254	16 582 126	21 453 470
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
<i>Résultats après modifications comptables</i>	18	13 009 254	16 582 126	21 453 470

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 30/06/2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		82 271 021	69 355 806	173 077 078
Encaissements reçus des débiteurs divers		1 459 027	888 300	1 227 008
Sommes versées aux fournisseurs		-64 637 753	-39 077 910	-137 518 922
Sommes versées au personnel		-8 673 211	-8 873 305	-18 374 107
Charges financières		0	0	-0
Impôts sur les bénéfices		-914 173	-60 179	-81 084
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	19	9 504 911	22 232 712	18 329 973
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 244 656	-639 536	-1 521 886
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0	0
Encaissements / cession d'immobilisations financières		1	0	0
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		0	0	0
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		-51 669	-4 500	-18 300
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		8 943 919	7 836 778	8 592 380
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	20	7 647 595	7 192 742	7 052 194
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-3 650	-5 830	-5 253 395
Encaissements provenant des subventions		391 381	3 751	277 547
Remboursement d'emprunts		0	0	0
Encaissements provenant des emprunts		0	0	0
Encaissement suite à l'émission de nouvelles actions		0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	21	387 731	-2 079	-4 975 848
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	22	-3 556 063	383 177	489 637
Variation de trésorerie		13 984 174	29 806 552	20 895 956
Trésorerie au début de l'exercice		28 752 168	7 856 211	7 856 211
Trésorerie à la clôture de l'exercice		42 736 341	37 662 763	28 752 168

Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature au 30/06/2025

Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature au cours de la situation au 30/06/2025 se présente comme suit :

Charges par Destination	Montant	Ventilation				
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Production stockée ou déstockage de production
Coût des ventes	89 707 104	80 690 514	7 683 581	965 138	883 752	-515 881
Frais de distribution	4 541 077	0	492 604	0	4 048 473	0
Frais d'administration	2 521 082	68 846	2 006 522	55 041	390 673	0
Autres charges	2 817 510	-2 323	129 340	1 439 478	1 251 015	0
Total	99 586 773	80 757 037	10 312 047	2 459 657	6 573 913	-515 881

Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature au 30/06/2024

Charges par Destination	Montant	Ventilation				
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Production stockée ou déstockage de production
Coût des ventes	57 219 376	68 950 098	6 620 471	2 097 891	610 162	-21 059 246
Frais de distribution	3 236 818	0	410 657	0	2 826 161	0
Frais d'administration	2 313 718	69 281	1 828 967	58 833	356 637	0
Autres charges	3 212 481	46 354	333 720	1 547 168	1 285 239	0
Total	65 982 393	69 065 733	9 193 815	3 703 892	5 078 199	-21 059 246

Soldes Intermédiaires de Gestion au 30/06/2025

Produits		Charges		Soldes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits et autres revenus d'exploitation	104 915 127	– (ou sortie de marchandises des stocks)	0				
Production stockée	515 882						
Production immobilisée	13 851						
Total	105 444 860	Total	0	Production	105 444 859	94 616 678	192 686 447
Production	105 444 860	Achats consommés	80 757 037	Marge sur coût des matières	24 687 823	25 550 945	52 299 864
Marge commerciale	0	Charges externes diverses	6 446 102				
Marge sur coût des matières	24 687 823						
Subventions d'exploitation	138 599						
Produits ordinaires	608 073						
Total	25 434 495	Total	6 446 102	Valeur ajoutée brute	18 988 392	21 208 147	41 527 651
Valeur ajoutée brute	18 988 392	Impôts et taxes	127 813				
		Charges de personnel	10 312 047				
Total	18 988 392	Total	10 439 859	Excédent brute d'exploitation	8 548 533	11 919 556	22 777 642
Excédent brut d'exploitation	8 548 533	Autres charges ordinaires					
Autres produits ordinaires	1 034 502	Charges financières	5 649 076				
Produits financiers	10 565 629	Dotations aux amortissements et provisions	2 459 657				
Transferts et reprises de charges	1 931 408	Impôts sur le résultat	962 085				
Total	22 080 072	Total	9 070 818	Résultat d'Exploitation	13 009 254	16 582 126	21 453 470
Résultat positif des activités ordinaires	13 009 254						
Total	13 009 254			Résultat net	13 009 254	16 582 126	21 453 470

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025
(Exprimé en dinar tunisien)

A/ ACTIVITE DE LA SOCIETE.

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

B/ PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 01.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

B.1 Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

B.2 Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main

d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

B.3 Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

- Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;
- Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

B.4 Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque.

Ces frais sont inscrits directement en charges.

Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le coût d'acquisition desdites participations.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net...

B.5 Evénements postérieurs à la clôture.

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Logiciels	480 495	480 495	480 495
Brevets licences procédés	407 790	407 790	407 790
Sous Total	888 285	888 285	888 285
Moins amortissements	-888 285	-888 285	-888 285
	-	-	-

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Terrains	3 977 043	3 977 043	3 977 043
Constructions	16 439 354	16 421 765	16 439 354
Installations techniques, matériel et outillage industriel	75 305 050	74 235 999	74 693 378
Matériel de transport	764 292	764 292	764 292
Autres immobilisations corporelles	4 418 063	4 338 953	4 383 159
Immobilisations en cours	5 792 254	4 332 540	5 258 383
Sous Total	106 696 055	104 070 591	105 515 609
Moins amortissements	-89 292 360	-85 975 748	-88 196 685
	17 403 695	18 094 843	17 318 924

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Valeurs Brutes				Amortissements			Valeurs Nettes au	
	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur Brute au 30/06/2025	Cumul des amortissements au 31/12/2024	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul des amortissements au 30/05/2025	30/06/2025
<i>Logiciels</i>	480 495	-	-	480 495	480 495	-	-	480 495	-
<i>Brevets licences procédés</i>	407 790	-	-	407 790	407 790	-	-	407 790	-
<i>Immobilisations en cours</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	888 285			888 285	888 285	-	-	888 285	-
<i>Terrains</i>	3 977 043	-	-	3 977 043	53 625	-	3 750	57 375	3 919 668
<i>Constructions</i>	16 439 354	-	-	16 439 354	12 812 009	-	239 250	13 051 259	3 388 095
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	74 693 378	611 672	-	75 305 050	70 590 534	-	803 762	71 394 296	3 910 753
<i>Matériel de transport</i>	764 292	-	-	764 292	764 292	-	-	764 292	-
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	4 383 159	34 904	-	4 418 063	3 976 225	-	48 913	4 025 138	392 925
<i>Immobilisations en cours</i>	5 258 383	533 871	-	5 792 254	-	-	-	-	5 792 254
Total des immobilisations corporelles	105 515 609	1 180 447	-	106 696 055	88 196 685	-	1 095 675	89 292 360	17 403 695
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	106 403 894	1 180 447	-	107 584 341	89 084 970	-	1 095 675	90 180 646	17 403 695

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Prêts au personnel	126 900	180 999	83 100
Participations*	28 333 709	28 333 708	28 333 708
Dépôts et cautionnements	667 235	634 184	667 234
Sous Total	29 127 844	29 148 891	29 084 042
Moins provisions	-1 760 358	-1 388 415	-1 427 301
	27 367 486	27 760 476	27 656 741

Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- ACMG	150 000	150 000	150 000
- SOTAC	500	500	500
- Société de Ciment de Bizerte	142 068	141 418	143 667
- Société ALKIMIA	901 886	539 499	570 275
- STB	558 773	542 973	550 999
- UNIMED	7 131	13 823	11 860
- STE D'ECRYPTAGE ETAMARRAGE NAVIRES	-	-	-
- STEENNAKL	-	202	-
	1 760 358	1 388 415	1 427 301

* Le poste titres de participations est détaillé dans le tableau suivant :

Titres	Nbre d'actions	Cout	Valeur au 31/12/2024	Valeur au 30/06/2025	Taux de participation	Dividendes distribués	Valeur de participation	Valeur au 30/06/2025	Provisions	
									au 31/12/2024	au 30/06/2025
ATTIJARI BANK	1 927 120	6,439	50,654	57,000	3,854	8 093 915	12 409 444	109 845 840	-	-
MARHABA BELVEDERE	45 182	100,000	100,000	100,000	11,30	-	4 518 200	4 518 200	-	-
BIAT	51 504	45,631	94,064	94,000	0,13	309 024	2 350 184	4 841 376	-	-
STE ALKIMIA	76 940	25,012	17,600	13,290	1,95	-	1 924 419	1 022 533	-570 275	-901 886
STB	63 200	11,641	2,923	2.800	0,04	-	735 733	176 960	-550 999	-558 773
ESSALAMA SICAF	69 700	10,000	10,000	10,000	8,71	-	697 000	697 000	-	-
A.C.M.G	15 000	10,000	0,000	0,000	6,00	-	150 000	150 000	-150 000	-150 000
FOIRE DE GABES	200	50,000	50,000	50,000	0,91	-	10 000	10 000	-	-
BANQUE DE SOLIDARITE	1 000	10,000	10,000	10,000	0,02	-	10 000	10 000	-	-
SOTAC	5	100,000	0,000	0,000	0,02	-	500	500	-500	-500
STE DE STOCKAGE PETROLIERS	5 000	1,000	1,000	1,000	27,78	-	5 000	5 000	-	-
POULINA HOLDING	1 607	5,513	8,669	15,480	0,001	-	8 860	24 876	-	-
SOTRAPIL	25 298	7,749	15,013	21,000	0,611	-	196 026	531 258	-	-
CIMENTS DE BIZERTE	13 000	11,498	0,447	0,570	0,03	-	149 478	7 410	-143 667	-142 068
ENNAKL	2 017	10,700	10,863	11,060	0,01	1 774	21 582	22 308	-	-
AMARAGE ET DESAMARAGE	10 000	10,000	10,000	10,000	20,00	-	100 000	100 000	-	-
UNIMED	4 957	9,539	7,146	8,100	0,02	-	47 283	40 152	-11 860	-7 131
Ste MARHABA PROM TOURISTIQUE	5 000	1 000,000	1 000,000	1 00,0000	16,67	-	5 000 000	5 000 000	-	-
TOTAL						8 404 713	28 333 709	127 003 413	-1 427 301	-1 760 358

4. STOCKS.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Matières premières	25 099 151	8 395 250	39 688 554
Matières consommables	6 421 522	5 536 816	6 238 847
Emballages commerciaux	783 039	871 102	931 807
Produits finis ALF3	31 153 118	38 081 101	36 125 446
Produit finis ANHYDRITE	-	157 270	-
Produits intermédiaires H2SO4 et Oléum	3 556 599	968 796	1 142 027
Sous Total	67 013 429	54 010 335	84 126 681
Moins provisions pour dépréciation *	-1 294 890	-568 887	-1 266 977
	65 718 539	53 441 448	82 859 704

* Les provisions se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provision pour dépréciation de produit fini ALF3	847 573	43 206	819 660
Provision pour dépréciation de matière première	-	1 032	-
Provision pour dépréciation des pièces de rechange	445 777	445 777	445 777
Provision pour dépréciation de produit vendable Andryte	0	77332	0
Provision pour dépréciation d'autres matières consommables	1540	1 540	1540
	1 294 890	568887	1 266 977

5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Zone MENA	15 891 016	7 044 519	6 540 622
Zone AMERIQUE	8 731 227	6 564 824	8 526 499
Zone Europe	2 315 341	9 108 616	239 105
Zone Afrique	10 288 485	-	-
STEG	200	1 123	69
	37 226 269	22 719 081	15 306 295

6. AUTRES ACTIFS COURANTS.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Débiteurs divers	67 188	88 595	424 890
Etat, impôts et taxes	1 466 896	4 471 828	4 480 661
Etat, subvention à recevoir	-	1 994 200	-
Fournisseurs, avances sur commandes	32 154	31 691	34 783
Charges comptabilisées d'avance	-	5 797	20 003
Personnel, avances et acomptes	93 723	87 570	20 700
Produits à recevoir	89 506	173 998	239 568
Emballages à rendre	5 149	5 149	5 149
Sous Total	1 754 616	6 858 828	5 225 754
Moins : provisions	-	-	-
	1 754 616	6 858 828	5 225 754

7. PLACEMENTS ET ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Prêt au personnel	47 000	73 513	105 566
	47 000	73 513	105 566

8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Certificats de dépôts	22 818 250	27 770 860	20 699 250
Banques (DT)	984 387	613 868	503 459
Banques (devises)	18 928 563	9 272 974	7 543 459
Caisses	5 141	5 061	6 000
	42 736 341	37 662 763	28 752 168

9. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 30/06/2025 s'élèvent à 118 718 062dinars contre 121 626 025dinars au 31/12/2024 soit une diminution de 2 907 963dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de la situation au 30/06/2025 se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat exercice	Autres capitaux propres	Total
Solde 31/12/2024	21 000 000	2 100 000	34 759 433	41 668 021	21 453 470	645 101	121 626 025
Augmentation de capital souscrite appelée versée							-
Augmentation de capitale souscrite non appelée							-
Actionnaires capital non appelé							-
Dividendes & autres distributions				-16 170 000			-16 170 000
Affectation en réserves Légales							-
Affectation en réserves facultatives							-
Affectation en résultats reportés				21 453 470	-21 453 470		-
Subventions d'investissement							-
Résorption des subventions d'investissement						252 782	252 782
Résultat de l'exercice 2025					13 009 254		13 009 254
Modifications comptables 2025							-
Solde au 30/06/2025	21 000 000	2 100 000	34 759 433	46 951 492	13 009 254	897 883	118 718 062

10. PROVISIONS.

Les provisions se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions litiges pollution (a)	812 859	687 054	748 358
Provisions pour contentieux fiscal (b)	519 237	519 237	519 237
Provision pour indemnité de départ à la retraite (C)	3 622 526	3 250 376	3 428 879
	4 954 622	4 456 666	4 696 474

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des citoyens de la zone industrielle ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale à la suite d'une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les années à venir en cas de départ à la retraite.

11. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation locaux	2 859 385	2 451 929	3 631 457
Fournisseurs d'exploitation étrangers	35 536 193	22 194 512	29 720 852
Fournisseurs d'immobilisations locaux	337 312	80 626	499 705
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	279 528	81 017	232 752
Fournisseurs factures non parvenues	2 739 593	3 172 010	3 233 321
Fournisseurs, retenues de garantie	249 635	207 211	195 080
	42 001 646	28 187 305	37 513 167

12. AUTRES PASSIFS COURANTS.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Personnel et comptes rattachés	2 795 505	2 665 972	1 993 113
Etat et collectivités publiques	1 623 854	2 384 611	5 612 850
Produits constatés d'avance	-	143 749	-
Actionnaires dividendes à payer	16 173 839	5 257 791	7 490
CNSS et organismes sociaux	1 505 826	1 318 778	1 429 180
Créditeurs divers	1 284 447	668 927	429 378
Provisions courantes pour risque et charge	3 196 145	2 917 475	3 917 475
	26 579 616	15 357 303	13 389 486

13. REVENUS

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Chiffre d'affaires ALF3	104 747 593	71 935 053	166 317 498
Chiffre d'affaires H2SO4	167 393	1 475 800	2 752 683
Chiffre d'affaires ANHYDRITE	-	145 072	790 878
Chiffre d'affaires Energie	141	917	951
	104 915 127	73 556 843	169 862 009

14. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Revenus loyers	474 240	316 424	648 637
Production immobilisée	13 851	590	29 309
Cessions ALUMINE	-	111 300	111 300
Cessions Divers	540	-	-
Remboursements divers	132 157	73 637	157 323
Produit sur déchargement SPATH et ALF3	133 293	87 407	197 380
Reprise de provision pour affaire pollution	168 312	184 180	382 143
Reprise de provisions sur stock pièces de rechange	-	0	2 233
Reprise de provisions sur stock matières premières	-	145 343	146 375
Reprise de provisions sur stock Produits finis	-	122 946	122 946
Reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite	89 949	67 740	308 664
Reprise de provision pour risques et charges	-	2 233	-
Reprise de provision pour prime d'encouragement	-	1 200 000	1 200 000
Quote-part des subventions	138 599	125 467	260 060
Jeton de présence	-	-	2 000
Subvention reçue sur formation	-	3 751	3 751
Produits liés à une modification comptable	-	27	1 108
Reprise de provision pour amendes d'impôt ou CNSS	721 330	-	-
Reprise de provision pour risque vente ALF3	819 660	-	-
	2 691 931	2 441 045	3 573 229

15. CHARGES FINANCIERES NETTES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Perte de change	-5 309 692	-441 589	-3 611 419
Gain de change	2 153 718	1 056 976	4 066 624
Provisions pour dépréciation des actions	-339 385	-584 704	-623 591
Reprise sur provisions pour actions	6 328	-	-
Charge financières liée à la modification comptable	-	55	55
	-3 489 031	30 738	-168 331

16. PRODUITS DES PLACEMENTS.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Placements	459 028	307 694	765 463
Autres produits financiers	8 404 714	7 662 027	7 740 827
Dividendes	869	1 211	2 270
	8 864 611	7 970 932	8 508 560

17. AUTRES GAINS ORDINAIRES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts créditeurs des comptes courants	70 335	41 054	188 639
Autres gains	505 139	9 300	9 301
	575 474	50 354	197 940

18. LE RESULTAT NET.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Marge brute	15 208 023	16 337 467	33 964 174
Résultat d'exploitation	8 020 285	10 015 495	16 831 551
Produits de placement	8 864 611	7 970 932	8 508 560
Résultat avant impôts	13 971 339	18 067 519	25 369 720
Impôts sur les bénéfices	(962 085)	(1 485 393)	(3 916 250)
Résultat net	13 009 254	16 582 126	21 453 470

19. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 30/06/2025 à 9 504 911DT résultant de :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
1) Encaissements :			
Encaissements auprès des clients	82 271 021	69 355 806	173 077 078
Encaissement reçu des débiteurs divers (autres)	1 459 027	888 300	1 227 008
2) Décaissements :			
Sommes versées aux fournisseurs	-64 637 753	-39 077 910	-137 518 922
Sommes versées au personnel	-8 673 211	-8 873 305	-18 374 107
Charges financières	-914 173	0	-81 084
Impôts sur les bénéfices	0	-60 179	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	9 504 911	22 232 712	18 329 973

20. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à 7 647 595DT au 30/06/2025. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
1) Encaissements			
Flux de trésorerie provenant des produits de placement	8 943 919	7 836 778	8 592 380
2) Décaissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corporelles et incorporelles	-1 244 656	-639 536	-1 521 886
Encaissements / cession d'immobilisations financières	1	0	0
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels	-51 669	-4 500	-18 300
Flux de trésorerie provenant d'investissements	7 647 595	7 192 742	7 052 194

21. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à 387 731 DT au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
1) Encaissements			
Encaissements provenant des subventions	391 381	3 751	277 547
Encaissements provenant des emprunts	0	0	0
2) Décaissements			
Dividendes et autres distributions	-3 650	-5 830	-5 253 395
Règlement des financements	0	0	0
Flux de trésorerie provenant de financement	387 731	-2 079	-4 975 848

22. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La fluctuation des cours des devises au cours du premier semestre a engendré de perte de change sur les comptes bancaires, de 3 556 063DT.

23. LES PARTIES LIEES :

Les parties liées se présentent à la date du 30 juin 2025 comme suit :

Parties	NBRE ACTIONS	POURCENTAGE
ARMICO	560 000	26,67%
MARHABA INTERNATIONAL	396 838	18,90%
MARHABA BEACH	360 368	17,16%
SOHOTO SALEM	101 360	4,83%
TOUR KHALEF	94 351	4,49%
SPDIT SICAF	67 646	3,22%
C.N.P.	58 835	2,80%
BEN NASR FRERES	75 999	3,62%
COMAR	24 036	1,14%
SAAD HADJ KHALIFA	48 572	2,31%
DRISS HICHEM	20 584	0,98%
MARHABA	23 355	1,11%
DIVERS	268 056	12,76%
Total	2 100 000	100,00%

24. ENGAGEMENTS.

Engagements de financement donnés

Aucun engagement de financement donné n'est constaté à la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 juin 2025 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

25. STATUT FISCAL.

La société I.C.F est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi n° 48-2024 du 9 décembre 2024, relative à la loi de finances pour l'année 2025, la société I.C.F est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 20 %, applicable aux bénéfices réalisés à compter du 1er janvier 2024.

Par ailleurs, l'article 38 de la même loi instaure une contribution conjoncturelle au bénéfice du budget de l'État pour l'année 2025. Cette contribution est fixée à 2 % des bénéfices servant de base au calcul de l'impôt sur les sociétés, avec une déclaration à effectuer au cours de l'année 2025 et un montant minimum de 1 000 dinars.

Conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi de finances pour l'année 2025, la contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat pour l'année 2025 est due par les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires pour l'année 2023 est égal ou supérieur à 20 millions de dinars hors taxes et assujetties à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% au titre de la même année.

Ainsi et pour la détermination du montant de 20 millions de dinars, il est pris en considération le chiffre d'affaires global hors taxes de l'entreprise nonobstant le régime fiscal.

26. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration au cours de sa réunion du 1^{er} aout 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Aucun événement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 juin 2025 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société,

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société « LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. » comprenant le bilan établi au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 118 718 062 dinars tunisiens y compris le bénéfice de la période s'élevant à 13 009 254 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. » arrêtée au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2025

Les commissaires aux comptes

Cabinet WALID MOUSSA

Représenté par

Walid MOUSSA

Cabinet MOORE AR Tunisia

Représenté par

Khaled REKIK

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Sleheddine ZAHAF ET Mme Aida Charfi Ep Loulou.

BILAN
(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	MONTANTS AU 30/06/2025	MONTANTS AU 30/06/2024	MONTANTS AU 31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations Incorporelles		501 588,455	458 148,455	458 148,455
- Moins: Amortissements		-443 597,973	-425 372,899	-434 083,190
S/Total	1.1	57 990,482	32 775,556	24 065,265
Immobilisations Corporelles		40 758 426,886	35 840 615,165	39 906 339,203
- Moins: Amortissements		-25 528 547,742	-23 916 520,659	-24 750 741,460
S/Total	1.2	15 229 879,144	11 924 094,506	15 155 597,743
Immobilisations financières		18 848 125,555	18 450 754,734	18 800 867,044
- Moins: Provisions		0,000	0,000	0,000
S/Total	1.3	18 848 125,555	18 450 754,734	18 800 867,044
Total Actifs Immobilisés		34 135 995,181	30 407 624,796	33 980 530,052
Autres Actifs non Courants	1.4	4 883,238	19 979,248	7 041,796
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		34 140 878,419	30 427 604,044	33 987 571,848
ACTIFS COURANTS				
Stocks		19 523 082,851	20 608 608,150	18 172 113,875
- Moins: Provisions		-261 141,793	-261 141,793	-261 141,793
S/Total	2.1	19 261 941,058	20 347 466,357	17 910 972,082
Clients et comptes rattachés		24 898 013,429	25 818 991,668	20 106 326,059
- Moins: Provisions		-2 456 625,085	-2 827 432,519	-2 259 660,513
S/Total	2.2	22 441 388,344	22 991 559,149	17 846 665,546
Autres Actifs Courants	2.3	5 606 367,507	5 222 462,500	2 889 872,669
Placements et autres actifs financiers	2.4	62 055,480	1 550 107,166	50 942,770
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	330 146,685	42 727,327	207 227,679
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		47 701 899,074	50 154 322,499	38 905 680,746
TOTAL DES ACTIFS		81 842 777,493	80 581 926,543	72 893 252,594

BILAN
(Exprimé en dinar tunisien)

PASSIFS	Notes	MONTANTS AU 30/06/2025	MONTANTS AU 30/06/2024	MONTANTS AU 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		20 668 860,000	20 668 860,000	20 668 860,000
Réserves		14 172 414,000	14 172 414,000	14 172 414,000
Autres capitaux propres		1 915 321,488	2 059 747,267	1 976 863,378
Modifications comptables		0,000	-182 045,319	-182 045,319
Résultats reportés		9 195 266,464	7 768 842,525	7 768 842,525
Total des Cap. Propres avant Résultat de l'exercice		45 951 861,952	44 487 818,473	44 404 934,584
Résultat de l'Exercice		5 051 351,454	4 375 511,493	5 432 208,358
Total des Capitaux Propres avant affectation	3	51 003 213,406	48 863 329,966	49 837 142,942
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	4.1	4 197 208,822	2 892 098,752	2 141 551,900
Autres passifs financiers	4.2	22 000,000	19 000,000	22 000,000
Provisions		0,000	0,000	0,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		4 219 208,822	2 911 098,752	2 163 551,900
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	4 119 780,690	9 075 617,998	4 484 971,328
Autres passifs courants	5.2	6 229 353,937	3 589 679,761	2 020 252,132
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	16 271 220,638	16 142 200,066	14 387 334,292
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		26 620 355,265	28 807 497,825	20 892 557,752
TOTAL DES PASSIFS		30 839 564,087	31 718 596,577	23 056 109,652
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		81 842 777,493	80 581 926,543	72 893 252,594

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinar tunisien)

LIBELLES	Notes	MONTANTS AU 30/06/2025	MONTANTS AU 30/06/2024	MONTANTS AU 31/12/2024
Produits d'exploitation				
Revenus	6.1	47 068 459,346	44 241 396,993	83 722 518,831
Autres produits d'exploitation	6.2	172 935,939	172 321,641	903 939,002
Production immobilisée	6.3	0,000	0,000	5 339,000
Total des Produits d'Exploitation		47 241 395,285	44 413 718,634	84 631 796,833
Charges d'Exploitation				
Variation des Stocks des produits finis et des encours		-611 096,029	-1 300 275,087	-1 518 142,540
Achats d'approvisionnement consommés	6.4	37 397 626,106	35 959 779,185	66 958 044,661
Charges de personnel	6.5	3 199 069,180	2 918 863,012	6 378 358,211
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.6	1 070 124,874	1 383 375,916	2 262 999,179
Autres charges d'exploitation	6.7	2 080 613,672	1 791 982,741	3 485 850,298
Total des Charges d'exploitation		43 136 337,803	40 753 725,767	77 567 109,809
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 105 057,482	3 659 992,867	7 064 687,024
Charges financières nettes	6.8	1 054 974,119	988 669,457	2 546 017,188
Produits financiers et Produits des placements	6.9	2 704 165,106	2 188 243,195	2 233 638,801
Autres gains ordinaires	6.10	27 325,148	32 636,326	54 988,457
Autres pertes ordinaires	6.11	474,011	12 064,673	316 713,720
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		5 781 099,606	4 880 138,258	6 490 583,374
Impôt sur les bénéfices		729 748,152	504 626,765	1 058 375,016
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		5 051 351,454	4 375 511,493	5 432 208,358
Eléments extraordinaires		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 051 351,454	4 375 511,493	5 432 208,358
Effets des modifications comptables		0,000	-182 045,319	-182 045,319
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		5 051 351,454	4 193 466,174	5 250 163,039

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en dinar tunisien)

RUBRIQUES	Notes	MONTANTS AU 30/06/2025	MONTANTS AU 30/06/2024	MONTANTS AU 31/12/2024
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 051 351,454	4 375 511,493	5 432 208,358
AJUSTEMENT POUR				
Amortissement	7.1	1 070 124,874	1 383 375,916	2 262 999,179
Intérêts sur emprunt		442 509,176	226 245,456	568 730,462
VARIATION DES:				
- Stocks	7.2	-1 350 968,976	-10 280 433,677	-7 843 939,402
- Créances	7.3	-4 791 687,370	-5 056 062,401	656 603,208
- Autres actifs	7.4	-2 727 607,548	-2 858 521,600	-526 767,373
- Fournisseurs	7.5	-365 190,638	6 287 892,503	1 697 245,833
- Autres passifs	7.6	385 362,705	-76 738,599	420 644,972
- Plus et moins-values de cession des immobilisations		-15 612,679	-20 297,437	-4 043,156
- Quote-part Subvention		-61 541,890	-82 883,890	-165 767,779
- Reprise sur provision		0,000	0,000	-567 772,006
-Reclassement immobilisations en charges		0,000	0,000	5 600,000
- Modifications comptables		0,000	-182 045,319	-182 045,319
Flux de Trésorerie provenant de (affecté à) l'Exploitation		-2 363 260,892	-6 283 957,555	1 753 696,977
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement				
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.7	-979 645,683	-481 253,973	-4 597 087,011
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.8	16 050,000	26 530,000	31 030,000
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	7.9	-53 258,511	-72 665,000	-432 777,310
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.10	6 000,000	0,000	10 000,000
Flux de Trésorerie provenant des (affectés aux) Activités d'Investissement		-1 010 854,194	-527 388,973	-4 988 834,321
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement				
- Dividendes et autres distributions		0,000	0,000	-2 066 811,200
- Encaissements provenant des emprunts	7.11	3 701 363,420	292 585,899	1 292 584,899
- Intérêts sur emprunts	7.12	-442 509,176	-226 245,456	-568 730,462
- Remboursement d'emprunts	7.13	-1 120 409,442	-921 782,008	-1 759 457,757
- Placements courants		0,000	1 000 000,000	0,000
- Encaissements/Décaissements caution		0,000	0,000	3 000,000
Flux de Trésorerie provenant des (affectés aux) Activités de Financement		2 138 444,802	144 558,435	-3 099 414,520
Variation de Trésorerie		-1 235 670,284	-6 666 788,093	-6 334 551,864
Trésorerie au début de l'exercice	7.14	-6 756 258,083	-421 706,219	-421 706,219
Trésorerie à la fin de l'exercice	7.15	-7 991 928,367	-7 088 494,312	-6 756 258,083

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « MPBS » est une Société Anonyme constituée en 1980 avec un capital initial de 100 000 TND divisé en 10 000 actions de 10 TND chacune.

Le capital actuel de la société « MPBS » est de Vingt Millions Six cent soixante-huit Mille huit Cent soixante Dinars (20 668 860 TND) divisé en 10 334 430 actions de 2 dinars chacune

La société a principalement pour objet la fabrication et la commercialisation des panneaux de bois.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société « MPBS » ont été arrêtés au 30 juin 2025 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires de la société présentée en dinars tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE SITUATION

La société MPBS n'a pas enregistré entre la date d'arrêt des comptes au 30 juin 2025 et la date de publication des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon le taux de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

- Construction	5%
- Installation Agencement et Aménagement	10% et 15%
- Matériel et Outillage industriel	15% et 22,5%
- Matériel de transport	20% et 33,33%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de foire	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

3. Stocks

Les stocks de matières premières et fournitures consommables sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût moyen pondéré des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks des encours de productions sont valorisés au coût standard (coût de la matière première, les frais généraux et la main d'œuvre)

Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production standard. Cette valeur est estimée selon la fiche technique relative à chaque produit (consommation matière, main d'œuvre directe, heure machine...)

4. Clients et comptes rattachés

Sont logés dans ce compte les créances ordinaires, et les créances matérialisées par des effets.

5. Liquidités et équivalents de liquidités / concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

Les opérations effectuées en monnaies étrangères sont converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

6. Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

VI. NOTES COMPLEMENTAIRES

Note n°1 : Actifs Non Courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Immobilisations Incorporelles	501 588,455	458 148,455	458 148,455
* Amortissements	-443 597,973	-425 372,899	-434 083,190
Total immobilisations incorporelles net	57 990,482	32 775,556	24 065,265
Immobilisations Corporelles	40 758 426,886	35 840 615,165	39 906 339,203
* Amortissements	-25 528 547,742	-23 916 520,659	-24 750 741,460
Total immobilisations corporelles net	15 229 879,144	11 924 094,506	15 155 597,743
Immobilisations Financières	18 848 125,555	18 450 754,734	18 800 867,044
* Provisions	0,000	0,000	0,000
Total immobilisations financières net	18 848 125,555	18 450 754,734	18 800 867,044
Autres actifs non courants	4 883,238	19 979,248	7 041,796
TOTAL	34 140 878,419	30 427 604,044	33 987 571,848

1.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Logiciels	481 988,455	450 468,455	450 468,455
Site Web	9 600,000	5 760,000	5 760,000
Immobilisations encours	10 000,000	1 920,000	1 920,000
Sous total	501 588,455	458 148,455	458 148,455
Amortissements	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Amortissements immobilisations incorporelles	-443 597,973	-425 372,899	-434 083,190
Total	57 990,482	32 775,556	24 065,265

1.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Terrain	1 788 285,949	1 379 422,006	1 788 285,949
Construction	10 579 465,567	7 040 353,760	10 564 465,567
Matériel et outillage industriel	18 757 886,564	18 512 211,999	18 520 716,727
Agenc.Aménag. et installations	5 643 604,411	5 577 185,426	5 594 791,466
Matériel de transport	2 291 087,575	1 643 439,522	1 700 897,211
Immobilisations à statut juridique particulier	791 438,683	883 334,627	883 333,627
Matériel informatique	561 166,919	526 571,259	551 998,768
Equipeement bureau	200 296,564	186 095,082	199 700,564
Matériel de foire	25 108,808	25 108,808	25 108,808
Immobilisations en cours	120 085,846	66 892,676	77 040,516
Sous total	40 758 426,886	35 840 615,165	39 906 339,203
Amortissements	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Amortissements immobilisations corporelles	-25 528 547,742	-23 916 520,659	-24 750 741,460
Total	15 229 879,144	11 924 094,506	15 155 597,743

Le tableau ci-après met en relief par nature des immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs nettes comptables arrêtées à la date de clôture de la période.

Société MPBS											
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS											
DESIGNATIONS	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS					V.C.N.
	AU 31/12/2024	AQUISITIONS	CESSIONS	Reclassement	AU 30/06/2025	ANTERIEUR	DOTATION	REGUL	REG BIEN CEDE	CUMUL	AU 30/06/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Logiciel	450 468,455	31 520,000	0,000	0,000	481 988,455	428 323,190	9 255,276	0,000	0,000	437 578,466	44 409,989
Site Web	5 760,000	1 920,000	0,000	1 920,000	9 600,000	5 760,000	259,507	0,000	0,000	6 019,507	3 580,493
Immobilisations encours	1 920,000	10 000,000	0,000	-1 920,000	10 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	10 000,000
TOTAL	458 148,455	43 440,000	0,000	0,000	501 588,455	434 083,190	9 514,783	0,000	0,000	443 597,973	57 990,482
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrain	1 788 285,949	0,000	0,000	0,000	1 788 285,949	0,000		0,000	0,000	0,000	1 788 285,949
Construction	10 564 465,567	15 000,000	0,000	0,000	10 579 465,567	2 474 633,928	140 215,878	0,000	0,000	2 614 849,806	7 964 615,761
Matériel et outillage Industriel	18 520 716,727	237 169,837	0,000	0,000	18 757 886,564	16 808 868,833	318 672,876	0,000	0,000	17 127 541,709	1 630 344,855
Agencement, aménagement et Installations	5 594 791,466	48 812,945	0,000	0,000	5 643 604,411	2 978 867,800	203 123,897	0,000	0,000	3 181 991,697	2 461 612,714
Matériel de transport	1 700 897,211	128 000,000	-81 068,000	543 258,364	2 291 087,575	1 430 034,604	134 436,025	343 369,055	-81 068,000	1 826 771,684	464 315,891
Immobilisations à statut juridique	883 333,627	451 363,420	0,000	-543 258,364	791 438,683	359 932,445	44 929,800	-343 369,055	0,000	61 493,190	729 945,493
Matériel Informatique	551 998,768	12 218,151	-3 050,000	0,000	561 166,919	499 550,409	15 216,414	0,000	-2 612,679	512 154,144	49 012,775
Equipement bureau	199 700,564	596,000	0,000	0,000	200 296,564	173 744,633	4 892,071	0,000	0,000	178 636,704	21 659,860
Matériel de foire	25 108,808	0,000	0,000	0,000	25 108,808	25 108,808	0,000	0,000	0,000	25 108,808	0,000
Immobilisations en cours	77 040,516	43 045,330	0,000	0,000	120 085,846	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	120 085,846
TOTAL	39 906 339,203	936 205,683	-84 118,000	0,000	40 758 426,886	24 750 741,460	861 486,961	0,000	-83 680,679	25 528 547,742	15 229 879,144
TOTAL GENERAL	40 364 487,658	979 645,683	-84 118,000	0,000	41 260 015,341	25 184 824,650	871 001,744	0,000	-83 680,679	25 972 145,715	15 287 869,626

1.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Titres de participation	18 709 741,260	18 309 741,260	18 659 741,260
Prêts au personnel à plus d'un an	53 525,000	46 115,000	50 980,000
Emprunt national	24 000,000	30 000,000	30 000,000
Cautionnements	60 859,295	64 898,474	60 145,784
TOTAL	18 848 125,555	18 450 754,734	18 800 867,044

Le portefeuille des titres de participation détenus par la société au 30 juin 2025 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Participation « HABITAT »	2 054 504,828	2 054 504,828	2 054 504,828
Participation « SPECTRA »	2 210 455,172	2 210 455,172	2 210 455,172
Participation « ENERGIKA »	399 800,000	399 800,000	399 800,000
Participation « SCIAF »	310 583,020	310 583,020	310 583,020
Participation « ARIJE ELMEDINA »	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Participation « SMVDA DOMAINE OLIVA »	2 327 200,000	2 327 200,000	2 327 200,000
Participation « CBM »	5 568 886,000	5 568 886,000	5 568 886,000
Participation « MBS »	5 119 512,240	5 119 512,240	5 119 512,240
Participation « MOBITECH »	599 800,000	249 800,000	599 800,000
Participation « MPBS MARKET »	99 000,000	49 000,000	49 000,000
Total	18 709 741,260	18 309 741,260	18 659 741,260

1.4. Autres actifs non courants

Désignation	Valeurs nettes	Résorptions	Valeurs nettes
	Solde au 31/12/2024		Solde au 30/06/2025
Charges à répartir	7 041,796	2 158,558	4 883,238
Total	7 041,796	2 158,558	4 883,238

Note n° 2 : Actifs Courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Stocks (Net)	19 261 941,058	20 347 466,357	17 910 972,082
Clients et comptes rattachés (Net)	22 441 388,344	22 991 559,149	17 846 665,546
Autres actifs courants	5 606 367,507	5 222 462,500	2 889 872,669
Placements et Autres Actifs financiers	62 055,480	1 550 107,166	50 942,770
Liquidités et équivalents de liquidités	330 146,685	42 727,327	207 227,679
TOTAL	47 701 899,074	50 154 322,499	38 905 680,746

2.1. Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Stocks matières premières et accessoires	12 081 212,239	14 175 803,856	11 471 138,771
Stocks pièces de rechange	1 900 698,445	1 710 393,321	1 799 797,756
Stocks matières consommables	65 884,991	73 389,141	62 790,893
Stocks emballages	99 877,870	102 576,008	74 073,178
Stocks produits en cours	618 219,947	470 307,177	586 997,360
Stocks produits finis	4 757 189,359	4 076 138,647	4 177 315,917
TOTAL	19 523 082,851	20 608 608,150	18 172 113,875
Provisions	-261 141,793	-261 141,793	-261 141,793
TOTAL	19 261 941,058	20 347 466,357	17 910 972,082

2.2. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Clients	16 467 130,621	15 904 070,761	13 379 279,03
Clients effets à recevoir	5 974 257,723	568 010,917	3 156 515,38
Clients chèques en caisse	0,000	6 505 192,746	1 310 871,14
Clients douteux	2 456 625,085	2 699 890,538	2 259 660,51
Clients factures à établir	0,000	141 826,706	0,000
Total Clients Bruts	24 898 013,429	25 818 991,668	20 106 326,059
Provisions pour créances douteuses	-2 456 625,085	-2 827 432,519	-2 259 660,513
TOTAL	22 441 388,344	22 991 559,149	17 846 665,546

2.3. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Personnel avances et prêts	229 235,000	187 533,226	126 920,000
Etat impôts et taxes	822 921,996	942 127,844	1 000 415,790
Crédit TVA à reporter	0,000	832 989,396	83 769,026
Charges constatées d'avance	333 317,911	192 698,954	199 742,494
Produits à recevoir	2 536 183,400	2 357 729,590	24 224,159
Débiteurs divers	1 684 709,200	709 383,490	1 454 801,200
TOTAL	5 606 367,507	5 222 462,500	2 889 872,669

2.4. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Titres « BT »	25 376,130	24 512,670	24 896,430
Titres « SICAV ENTREPRISE »	20 979,270	10 312,416	10 496,740
Titres « ONE TECH HOLDING »	15 700,080	15 282,080	15 549,600
Bons de Trésor	0,000	1 500 000,000	0,000
TOTAL	62 055,480	1 550 107,166	50 942,770

2.5. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Effets à l'encaissement	211 731,329	16 616,427	105 834,421
Banques	98 850,847	9 159,590	90 691,887
UBCI Factoring	0,000	860,972	860,972
Carte visa entreprise	649,830	2 025,330	1 619,330
Carte technologique	8 985,727	9 932,756	8 048,249
Caisse	9 928,952	4 132,252	172,820
TOTAL	330 146,685	42 727,327	207 227,679

Note n° 3 : Capitaux Propres

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Capital social	20 668 860,000	20 668 860,000	20 668 860,000
Réserve légale	2 066 886,000	2 066 886,000	2 066 886,000
Réserves facultatives	5 000 000,000	5 000 000,000	5 000 000,000
Prime d'émission	7 105 528,000	7 105 528,000	7 105 528,000
Réserve de réinvestissement	1 745 400,000	1 745 400,000	1 745 400,000
Autres capitaux propres	169 921,488	314 347,267	231 463,378
Modifications comptables	0,000	-182 045,319	-182 045,319
Résultats reportés	9 195 266,464	7 768 842,525	7 768 842,525
Résultat net de l'exercice	5 051 351,454	4 375 511,493	5 432 208,358
TOTAL	51 003 213,406	48 863 329,966	49 837 142,942
Nombre d'actions	10 334 430	10 334 430	10 334 430
Résultat par action	0,489	0,423	0,526

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Modification comptable	Réserve spéciale de réinvestissement	Subvention d'investi.	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Situation nette comptable au 31 Décembre 2024	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	7 768 842,525	-182 045,319	1 745 400,000	231 463,378	7 105 528,000	5 432 208,358	49 837 142,942
Affectation du résultat de l'exercice 2024				5 432 208,358					-5 432 208,358	0,000
Distribution dividende				-3 823 739,100						-3 823 739,100
Modification comptable				-182 045,319	182 045,319					0,000
Subvention inscrite au compte de résultat							-61 541,890			-61 541,890
Résultat de la situation au 30 Juin 2025									5 051 351,454	5 051 351,454
Situation nette comptable au 30 juin 2025	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	9 195 266,464	0,000	1 745 400,000	169 921,488	7 105 528,000	5 051 351,454	51 003 213,406

Note n° 4 : Passifs Non Courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Emprunts	4 197 208,822	2 892 098,752	2 141 551,900
Autres passifs financiers	22 000,000	19 000,000	22 000,000
TOTAL	4 219 208,822	2 911 098,752	2 163 551,900

4.1 Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Emprunt « BT »	726 896,799	1 629 975,735	1 197 736,617
Emprunt « UBCI »	2 678 571,426	375 000,000	250 000,000
Emprunt leasing	363 169,181	172 837,313	122 386,723
Emprunt « BIAT »	428 571,416	714 285,704	571 428,560
TOTAL	4 197 208,822	2 892 098,752	2 141 551,900

4.2 Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Cautionnements reçus	22 000,000	19 000,000	22 000,000
TOTAL	22 000,000	19 000,000	22 000,000

Note n° 5 : Passifs Courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	4 119 780,690	9 075 617,998	4 484 971,328
Autres passifs courants	6 229 353,937	3 589 679,761	2 020 252,132
Concours bancaires et autres passifs financiers	16 271 220,638	16 142 200,066	14 387 334,292
TOTAL	26 620 355,265	28 807 497,825	20 892 557,752

5.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	3 976 193,577	8 607 732,130	4 071 645,176
Fournisseurs effets à payer	143 587,113	174 615,461	405 566,760
Fournisseurs factures non parvenues	0,000	293 270,407	7 759,392
TOTAL	4 119 780,690	9 075 617,998	4 484 971,328

5.2. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Personnel et comptes rattachés	531 894,335	237 327,229	0,000
Etat impôts et taxes	625 987,046	221 225,657	352 884,698
Dividendes à payer	3 824 247,540	2 067 319,640	508,440
Organismes sociaux	540 376,364	326 662,268	406 354,103
Créditeurs divers	109 025,247	3 507,805	12 084,050
Charges à payer	139 998,405	127 746,888	842 760,841
Produits constatés d'avance	22 000,000	226 000,274	22 000,000
Provision pour congés à payer	435 825,000	379 890,000	383 660,000
TOTAL	6 229 353,937	3 589 679,761	2 020 252,132

5.3. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Crédits de financement stocks	4 600 000,000	4 600 000,000	4 600 000,000
Crédits préfinancement export	1 150 000,000	1 150 000,000	1 150 000,000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	1 957 639,340	1 488 449,358	1 502 084,554
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	241 506,246	272 529,069	171 763,976
Autres concours bancaires	8 258 108,341	7 626 247,005	3 975 494,601
Intérêts courus	33 944,343	25 178,004	166 306,971
Banques	30 022,368	979 796,630	2 821 684,190
TOTAL	16 271 220,638	16 142 200,066	14 387 334,292

Note n°6 : Etat De Résultat

6.1. Revenus

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Ventes locales	46 306 474,354	43 003 365,536	79 190 320,723
Ventes exports	2 648 695,106	2 768 342,243	6 426 779,698
Ventes en suspension	70 433,914	159 753,756	1 496 231,360
Ventes de produits annexes	29,407	0,000	0,000
Remises escomptes accordés	-1 957 173,435	-1 690 064,542	-3 390 812,950
TOTAL	47 068 459,346	44 241 396,993	83 722 518,831

6.2. Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Produits de location	85 239,919	67 880,000	146 169,455
Quote-part subvention d'investissement	61 541,890	82 883,890	165 767,779
Subvention d'exploitation	26 154,130	21 557,751	24 229,762
Reprise sur provision	0,000	0,000	567 772,006
Total	172 935,939	172 321,641	903 939,002

6.3. Production immobilisée

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Production immobilisées	0,000	0,000	5 339,000
TOTAL	0,000	0,000	5 339,000

6.4. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Achats matières premières	33 615 436,591	39 626 697,793	64 391 980,627
Achats de produits divers	286 920,355	219 953,512	546 439,052
Achats matières consommables	76 652,735	92 219,974	166 419,655
Achats fourniture consommables	3 988,490	412,870	1 002,160
Achats emballages	307 233,455	281 624,349	509 733,846

Variations des stocks	-739 872,947	-8 980 158,590	-6 325 796,862
Sous-traitance	3 211 787,040	4 192 211,358	6 734 420,552
Achats pièces de rechange	334 205,559	155 945,148	361 262,940
Achats non stockés	380 184,239	376 897,213	752 924,423
Remises et escomptes obtenus	-78 909,411	-6 024,442	-180 341,732
TOTAL	37 397 626,106	35 959 779,185	66 958 044,661

6.5. Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Salaires	2 434 909,309	2 295 895,993	5 187 629,832
Charge sociales légales	680 531,513	487 387,778	997 568,078
Autres charges de personnel	83 628,358	135 579,241	193 160,301
TOTAL	3 199 069,180	2 918 863,012	6 378 358,211

6.6. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Dot. aux amortissements immobilisations incorporelles	9 514,783	10 458,052	19 168,343
Dot. aux amortissements immobilisations corporelles	861 486,961	951 459,532	1 809 435,052
Dot. aux provisions pour dépréciation des comptes clients	196 964,572	408 520,879	408 520,879
Dot aux résorptions charges à répartir	2 158,558	12 937,453	25 874,905
TOTAL	1 070 124,874	1 383 375,916	2 262 999,179

6.7. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Sous-traitance	36 825,038	51 938,968	100 391,146
Loyer et redevance	60 236,855	32 505,518	77 350,845
Entretien et réparation	321 109,380	195 700,515	446 800,781
Primes d'assurance	65 871,684	60 720,409	122 419,949
Etudes, recherches et divers services extérieurs	68 393,152	64 059,415	214 820,860
Rémunération des intermédiaire et honoraire	48 363,564	50 316,436	90 821,186
Autres rémunérations	182 500,000	177 500,000	425 000,000
Publicités publications et relations publiques	70 734,032	57 888,470	121 426,405
Dons	169 525,000	209 540,000	365 836,458
Commissions sur vente	0,000	97,000	243,320
Transports et déplacements	674 319,767	606 585,252	1 206 876,405
Missions et réceptions	150 542,562	67 467,190	102 411,893
Frais postaux et de télécommunication	25 351,859	27 373,487	48 434,246
Frais bancaires	137 604,889	149 719,008	209 904,114
Jetons de présence	80 000,000	80 000,000	80 000,000
Impôts et taxes divers	224 235,890	195 571,073	343 112,690
Transfert de charges	-235 000,000	-235 000,000	-470 000,000
TOTAL	2 080 613,672	1 791 982,741	3 485 850,298

6.8. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Intérêts sur emprunt moyen terme	442 509,176	226 245,456	568 730,462
Intérêts liés au cycle d'exploitation	625 905,085	612 734,509	1 508 872,769
Perte de change	22 141,479	17 746,709	31 105,811
Autres charges financières	4 226,127	141 522,496	463 130,507
Gains de change	-39 807,748	-9 579,713	-25 822,361
TOTAL	1 054 974,119	988 669,457	2 546 017,188

6.9 Produits financiers et produits des placements

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Produits des bons de trésor et autres produits financiers	49 803,700	94 513,595	139 909,201
Revenus des titres de participation	2 654 361,406	2 093 729,600	2 093 729,600
TOTAL	2 704 165,106	2 188 243,195	2 233 638,801

6.10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Produits sur cession d'immobilisations	16 000,000	23 030,000	23 080,000
Autres produits	11 325,148	9 606,326	31 908,457
TOTAL	27 325,148	32 636,326	54 988,457

6.11 Autres pertes gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Pertes sur cession d'immobilisation	387,321	2 732,563	19 036,844
Pertes sur créances irrécouvrables	0,000	0,000	285 827,957
Pertes sur éléments non récurrents	86,690	8 212,291	11 848,919
Pertes sur titres de placements	0,000	1 119,819	0,000
TOTAL	474,011	12 064,673	316 713,720

Note n°7 : Etat De Flux De Trésorerie

7.1 Ajustements pour amortissements et provisions

Désignation	Montant
Dot. aux amortissements immobilisations incorporelles	9 514,783
Dot. aux amortissements immobilisations corporelles	861 486,961
Dot. aux provisions pour dépréciation des comptes clients	196 964,572
Dot aux résorptions charges à répartir	2 158,558
TOTAL	1 070 124,874

7.2 Variation des stocks

Désignation	Solde au	Solde au	Variation
-------------	----------	----------	-----------

	31/12/2024	30/06/2025	
Rubrique « Stocks »	18 172 113,875	19 523 082,851	-1 350 968,976
TOTAL	18 172 113,875	19 523 082,851	-1 350 968,976

7.3 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubrique « Clients »	20 106 326,059	24 898 013,429	-4 791 687,370
TOTAL	20 106 326,059	24 898 013,429	-4 791 687,370

7.4 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubrique « Autres actifs courants »	2 889 872,669	5 606 367,507	-2 716 494,838
Rubrique « Placements et autres actifs financiers »	50 942,770	62 055,480	-11 112,710
TOTAL	2 940 815,439	5 668 422,987	-2 727 607,548

7.5 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « Fournisseurs »	4 119 780,690	4 484 971,328	-365 190,638
TOTAL	4 119 780,690	4 484 971,328	-365 190,638

7.6 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « Autres passifs courants »	6 229 353,937	2 020 252,132	4 209 101,805
Ajustement pour dividendes	-3 823 739,100	0,000	-3 823 739,100
TOTAL	2 405 614,837	2 020 252,132	385 362,705

7.7 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Logiciel	-31 520,000
Site Web	-1 920,000
Immobilisations encours	-10 000,000
Construction	-15 000,000
Matériel et outillage Industriel	-237 169,837
Agencement, aménagement et Installations	-48 812,945
Matériel de transport	-128 000,000
Immobilisations à statut juridique particulier	-451 363,420
Matériel Informatique	-12 218,151
Equipement bureau	-596,000
Immobilisations en cours	-43 045,330
TOTAL	-979 645,683

7.8 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
-------------	---------

Encaissements suite à la cession d'immobilisation corporelles	16 050,000
TOTAL	16 050,000

7.9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Participation au capital de la société « MPBS MARKET »	-50 000,000
Cautionnements	-713,511
Prêts personnel	-2 545,000
TOTAL	-53 258,511

7.10 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Emprunt national	6 000,000
TOTAL	6 000,000

7.11 Encaissements emprunts

Désignation	Montant
Crédit leasing	451 363,420
Crédits bancaires	3 250 000,000
TOTAL	3 701 363,420

7.12 Intérêts sur emprunts

Désignation	Montant
Intérêt sur emprunts	-442 509,176
TOTAL	-442 509,176

7.13 Remboursements d'emprunts

Désignation	Montant
Remboursement CMT	-979 570,750
Remboursement emprunt leasing	-140 838,692
TOTAL	-1 120 409,442

7.14 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Effets à l'encaissement	105 834,421

UCBI Factoring	860,972
Carte visa entreprise	1 619,330
Banques	-2 730 992,303
Carte technologique	8 048,249
Caisse	172,820
Autres concours Bancaires	-3 975 494,601
Intérêt courus	-166 306,971
Total	-6 756 258,083

7.15 Trésorerie à la fin de l'exercice

Désignation	Montant
Effets à l'encaissement	211 731,329
Banques	68 828,479
Caisse	9 928,952
Carte visa entreprise	649,830
Carte technologique	8 985,727
Autres concours bancaires	-8 258 108,341
Intérêts courus	-33 944,343
Total	-7 991 928,367

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type d'engagement	Valeur Totale au 30/06/2025	Tiers (Banques)	Entreprises liées
Engagements donnés			
Garanties réelles (Hypothèques)	35 025 000	35 025 000	
Effets escomptés et non échus	5 115 559	5 115 559	
Cautions	23 114 350		
ENERGIKA			5 250 000
SPECTRA			11 600 000
HABITAT			1 340 000
SMVDA OLIVA			2 474 350
MOBITECH			2 450 000
Total	63 254 909	40 140 559	23 114 350
Engagements reçus			
Engagements par signature	10 103 540	10 103 540	
Effets escomptés et non échus	5 115 559	5 115 559	
Total	15 219 099	15 219 099	

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2025**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci joints de la société Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS » qui comprennent le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 81 842 777,493 dinars, un résultat bénéficiaire de 5 051 351,454 dinars, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers individuels intermédiaires ci-joints de la société Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS » arrêtés au 30 juin 2025 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 30 juin 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Autre Point

L'assemblée Générale Extraordinaire de la société Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS » tenue en date du 14 juin 2025 a approuvé l'opération de fractionnement (Split) ramenant la valeur nominale des actions « MPBS » de 2 dinars à 1 dinar et a fixé la date d'effet de cette division à la date

du 15 juillet 2025. A partir de cette date , le capital social de la MPBS se composera de 20 668 860 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Sfax, le 28 août 2025

Sleheddine Zahaf

Les Commissaires aux comptes
Aida Charfi Ep loulou

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SMART TUNISIE

Siège Social : 9-9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis

La société **SMART TUNISIE** publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes :M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) & Mme Hayet LAABIDI (ACEF EXPERT).

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2025

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		1 373 782	1 114 488	1 333 782
Moins : Amortissements		(317 866)	(285 727)	(295 495)
	1	1 055 916	828 761	1 038 288
Immobilisations corporelles		54 337 993	46 158 324	48 092 576
Moins : Amortissements		(11 129 641)	(9 666 977)	(10 291 361)
	1	43 208 352	36 491 347	37 801 216
Immobilisations financières	2	27 771 030	27 820 881	27 771 030
Autres actifs non courants	3	974 217	891 007	809 416
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		73 009 516	66 031 996	67 419 949
ACTIFS COURANTS				
Stocks		82 602 709	80 789 643	64 697 371
Moins : Provisions		(261 240)	(286 335)	(261 240)
	4	82 341 469	80 503 308	64 436 131
Clients et comptes rattachés		65 512 782	87 635 749	79 462 112
Moins : Provisions		(6 567 308)	(6 045 386)	(6 575 619)
	5	58 945 474	81 590 363	72 886 492
Autres actifs courants	6	17 185 018	15 246 662	11 942 685
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 320 359	2 994 178	1 224 136
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		159 792 320	180 334 511	150 489 444
TOTAL DES ACTIFS		232 801 836	246 366 508	217 909 393

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2025
BILAN
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital		50 617 215	43 386 185	50 617 215
Réserves		5 332 285	17 369 825	9 928 487
Résultats reportés		41 318 340	30 474 566	30 474 566
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		97 267 840	91 230 576	91 020 268
Résultat net de l'exercice		11 072 898	9 225 851	15 611 316
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	8	108 340 738	100 456 427	106 631 584
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	9	12 893 050	6 915 479	9 553 643
Provisions	10	1 768 253	1 723 795	1 737 504
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		14 661 302	8 639 274	11 291 147
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	24 287 663	31 092 333	26 140 455
Autres passifs courants	12	8 746 004	15 263 049	12 148 623
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	76 766 129	90 915 424	61 697 585
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		109 799 795	137 270 807	99 986 663
TOTAL DES PASSIFS		124 461 098	145 910 081	111 277 810
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		232 801 836	246 366 508	217 909 393

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2025
ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	14	192 842 085	180 151 997	395 083 945
Autres produits d'exploitation	15	322 343	172 352	478 701
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		193 164 428	180 324 349	395 562 646
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises consommés	16	165 841 104	155 596 326	342 837 784
Achats d'approvisionnements consommés	17	694 578	848 394	1 776 853
Charges de personnel	18	4 977 712	4 571 512	9 785 785
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	1 320 199	1 587 575	3 734 507
Autres charges d'exploitation	20	3 159 782	2 471 397	6 612 052
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		175 993 375	165 075 204	364 746 981
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 171 053	15 249 145	30 815 665
Charges financières nettes	21	(5 718 038)	(6 405 856)	(13 597 531)
Produits des placements	22	1 906 092	1 809 418	2 164 359
Autres gains ordinaires	23	20 634	49 164	151 129
Autres pertes ordinaires	24	(4 361)	(22 160)	(34 733)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		13 375 380	10 679 710	19 498 888
Impôt sur les bénéfices	25	(2 302 482)	(1 453 859)	(3 887 572)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		11 072 898	9 225 851	15 611 316

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2025
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		11 072 898	9 225 851	15 611 316
Ajustements pour :				
Amortissements et provisions	26	1 223 574	1 583 813	3 568 460
Variation des :				
Stocks	27	(17 905 337)	(24 746 106)	(8 653 834)
Clients	28	14 146 136	(11 758 424)	(3 563 198)
Autres actifs	29	(5 242 333)	(5 062 427)	(1 758 449)
Fournisseurs et autres dettes	30	(5 255 411)	13 074 207	5 007 903
Autres actifs non courants	31	(372 103)	(407 091)	(783 426)
Plus-value de cession	32	(19 853)	(48 672)	(101 151)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		(2 352 429)	(18 138 848)	9 327 621
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	33	(6 418 897)	(4 220 800)	(6 865 213)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	34	20 150	115 669	285 290
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		0	0	(10 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0	59 851
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(6 398 747)	(4 105 131)	(6 530 072)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	35	(9 111 099)	(9 111 099)	(9 111 099)
Encaissements provenant des emprunts	36	5 800 000	0	5 500 000
Remboursements d'emprunts	37	(2 304 667)	(1 605 937)	(3 507 547)
Remboursements leasing	38	(202 158)	(326 545)	(579 640)
Encaissements/ décaissements financement d'exploitation	39	18 678 380	32 586 577	1 923 479
Dépenses du fonds social	40	(252 645)	(231 883)	(442 192)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		12 607 812	21 311 113	(6 216 999)
Variation de trésorerie		3 856 636	(932 866)	(3 419 450)
Trésorerie au début de l'exercice		(7 106 431)	(3 686 981)	(3 686 981)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	41	(3 249 795)	(4 619 847)	(7 106 431)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN
2025

I. Présentation de la société

« SMART TUNISIE SA » est une société anonyme créée en 1997.

La société a principalement pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'étranger :

- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels informatiques, technologiques, électriques, électroniques et électroménagers ainsi que tous les produits s'y rattachant ;
- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels de traitement de l'information et de la bureautique, de logiciels, des articles et équipements d'impression, des meubles informatiques, des articles et matériels d'alarme, de vidéosurveillance et d'audiovisuel, de communications, de télécommunications, de téléphonie mobile, de motocycles et cycles équipés d'un moteur thermique et/ou électrique ainsi que tous les produits s'y rattachant.
- Le service après-vente se rattachant à l'objet et aux articles et équipements ci-dessus notamment la réalisation d'installations et de maintenance de matériel ; l'assistance technique, ingénierie informatique et études de projets et le développement et maintenance de logiciels.
- L'achat et la vente, l'importation et l'exportation des produits susmentionnés

Et d'une manière générale toutes opérations commerciales, de service, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

La structure du capital au 30.06.2025 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
Famille ESSAFI	3 594 714	17 973 570	36%
M. Mahmoud BOUDEN	2 203 746	11 018 730	22%
M. Taoufik BEN KHEMIS	1 453 070	7 265 350	14%
Société Mytek Informatique	839 985	4 199 925	8%
Autres actionnaires détenant moins de 5%	2 031 928	10 159 640	20%
<i>Valeur nominale = 5 dinars</i>	10 123 443	50 617 215	100%

II. Système et principes comptables adoptés

Note sur le respect des normes comptables tunisiennes

Les documents annuels de la société SMART TUNISIE SA ont été établis dans le respect des normes et des conventions comptables admises en Tunisie prévues par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Les états financiers sont présentés selon la méthode « autorisée ».

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 par rapport aux états financiers annuels les plus récents arrêtés au 31/12/2024.

Principes comptables et bases de mesure

Les états financiers de la société SMART TUNISIE SA ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base dont notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique et
- Convention de l'unité monétaire.

Unité monétaire

Les états financiers de la société SMART TUNISIE SA sont arrêtés en Dinars Tunisien.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Ultérieurement, les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les taux d'amortissement appliqués par la société sont les suivantes :

Logiciels	33%
Constructions	5%
Matériels informatiques	20%, 25% et 33%
Equipements de bureau	20%
Installations électriques	20%
AAI des constructions	10% et 15%
Matériels de transport	20%

Le nouveau siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

Constructions et structures	2,5%
Installations techniques	5%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers

Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

Stocks

Les stocks de la société se composent de marchandises destinées à la vente.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

La méthode de comptabilisation des flux d'entrée et de sortie de stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire intermittent.

La méthode de valorisation des stocks adoptée par la société est la méthode du coût moyen pondéré calculé à chaque nouvelle réception.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

La direction procède, à la clôture de l'exercice, à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants.

A chaque date de clôture, la direction détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de la transaction.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de clôture.

Les plus ou moins-values de change sont constatées en résultat de l'exercice.

La société procède à des achats à terme de devises afin de se prémunir contre les risques de change.

Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et
- les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III. Contrôle fiscal

La société a fait l'objet, en 2020, d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018. La notification des résultats du contrôle, reçue le 28 décembre 2020, fait ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 101 KDT dinars ainsi que la révision des reports de TVA et d'IS.

En date du 28 juin 2022, l'administration fiscale a notifié à la société l'arrêté de taxation d'office faisant ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 043 KDT dinars ainsi que la révision du report d'IS à 842 KDT et du report de TVA à 144 KDT au 31 décembre 2018.

En date du 30 juin 2022, et en application des dispositions de l'article 67 de la loi de finances de l'année 2022, les deux parties ont conclu un échéancier de paiement des créances fiscales pour 2 543 KDT à raison d'un montant trimestriel de 181 KDT pour une période s'étalant du 30 avril 2022 au 31 juillet 2025. La société a ainsi bénéficié d'un abandon de pénalités de contrôle, amende de retard et frais de poursuite pour un montant de 774 KDT.

En date du 3 août 2022, la société s'est opposée à la taxation d'office auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis.

En date du 13 septembre 2022, les deux parties ont conclu un deuxième échéancier de paiement des créances fiscales pour 726 KDT à raison d'un montant mensuel de 61 KDT pour une période s'étalant du 30 septembre 2022 au 31 juillet 2023 et un reliquat de 55 KDT pour le 31 août 2023.

En application des dispositions de l'article 58 de la loi de finances 2024, un nouvel échéancier a été conclu en date du 15 mars 2024 pour le solde restant s'élevant à 1 271 KDT à raison d'un montant trimestriel de 63 KDT pour une période s'étalant du 30 juin 2024 au 30 mars 2029.

La société a constitué une provision pour risque de 1 420 KDT, sur la base de l'évaluation actualisée faite par son conseiller fiscal. Le montant provisionné par la société a été appuyé par des jurisprudences fiscales et des sentences de jugements rendues relatives à des contrôles fiscaux de sociétés appartenant au même secteur d'activité.

A la date d'arrêté des états financiers par le Conseil d'Administration du 28 août 2025, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé de façon fiable.

Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 28 août 2025.

Nous n'avons pas identifié de situations ou évènements survenus après la date d'arrêté des états financiers intermédiaire au 30 juin 2025 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Logiciel	394 532	308 472	394 532
Logiciel en cours	966 976	793 741	926 976
Site Web	12 275	12 275	12 275
Total valeur brute	1 373 782	1 114 488	1 333 782
Amort. Logiciel	(310 796)	(282 749)	(290 471)
Amort. Site Web	(7 069)	(2 978)	(5 024)
Total amortissements	(317 866)	(285 727)	(295 495)
Valeur Nette	1 055 916	828 761	1 038 288

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Terrain	20 517 902	12 822 090	12 822 090
Avances sur acquisition terrain	0	5 191 917	5 220 122
Constructions	20 748 297	15 114 955	15 114 955
Construction en cours	201 995	1 598 196	3 750 828
Matériel informatique et d'exploitation	3 055 745	2 856 483	2 923 060
Matériel de transport	6 382 792	6 120 940	5 993 673
Agencement, aménagement et installation	2 196 215	1 659 465	1 502 969
Mobilier et matériel de bureau	1 040 838	650 068	620 670
Immobilisations corporelles en cours	194 209	144 210	144 210
Total valeur brute	54 337 993	46 158 324	48 092 576
Amort. Constructions	(4 648 923)	(4 133 079)	(4 390 805)
Amort. Matériel informatique et d'exploitation	(1 686 598)	(1 527 290)	(1 619 429)
Amort. Matériel de transport	(3 991 874)	(3 229 310)	(3 614 481)
Amort. Agencement, aménagement et installation	(450 384)	(472 557)	(360 596)
Amort. Mobilier et matériel de bureau	(351 863)	(304 741)	(306 050)
Total amortissements	(11 129 641)	(9 666 977)	(10 291 361)
Valeur Nette	43 208 352	36 491 347	37 801 216

Le tableau d'amortissements des immobilisations est présenté en Annexe 1

Note 2 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Titres de participations PROLOGIC	17 259 277	17 259 277	17 259 277
Titres de participations ACT	5 158 965	5 158 965	5 158 965
Titres de participations SIMOP	2 849 209	2 849 209	2 849 209
Titres de participations AZURCOLORS	1 709 714	1 709 714	1 709 714
Titres de participations SMARTINK	783 866	783 866	783 866
Total des titres de participations	27 761 030	27 761 030	27 761 030
Dépôts et cautionnements versés	10 000	59 851	10 000
	27 771 030	27 820 881	27 771 030

Les titres de participations détenus par SMART TUNISIE sont détaillés comme suit :

Société	Nombre de titres	% de participation	Valeur
PROLOGIC	1 010 870	99,977%	17 259 277
ACT	489 980	99,996%	5 158 965
SIMOP	199 914	99,957%	2 849 209
AZUR COLORS	285 709	93,982%	1 709 714
SMART INK	25 370	68,568%	783 866
			27 761 030

Note 3 : Autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Frais préliminaires	1 895 639	1 895 639	1 895 639
Charges à répartir	1 382 887	634 449	1 010 783
Résorption des frais préliminaires	(1 895 639)	(1 567 033)	(1 895 639)
Résorption des Charges à répartir	(408 670)	(72 048)	(201 368)
	974 217	891 007	809 416

Note 4 : Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Stocks de marchandises	74 539 309	73 444 742	62 161 989
Stocks en douane / en transit	8 063 399	7 344 901	2 535 382
Valeur brute	82 602 709	80 789 643	64 697 371
Provisions pour dépréciation des stocks	(261 240)	(286 335)	(261 240)
Valeur nette	82 341 469	80 503 308	64 436 131

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Clients ordinaires	49 733 906	72 201 142	53 166 993
Clients effets à recevoir	4 759 402	7 276 930	17 377 134
Clients impayés	4 452 166	2 112 290	2 342 365
Clients douteux ou litigieux	6 567 308	6 045 386	6 575 619
Valeur brute	65 512 782	87 635 749	79 462 112
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(6 567 308)	(6 045 386)	(6 575 619)
Valeur nette	58 945 474	81 590 363	72 886 492

Note 6 : Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Fournisseurs débiteurs	1 393 809	2 225 849	1 407 675
Fournisseurs avances et acomptes	0	184 128	167 390
Sous total Fournisseurs	1 393 809	2 409 977	1 575 065
Report d'impôts sur les sociétés	6 310 843	4 596 774	5 364 040
Report de TVA	3 382 530	3 659 480	0
Échéances Payées Amnistie Fiscale	2 315 479	2 061 175	2 188 327
Sous total Impôts et taxes	12 008 853	10 317 429	7 552 368
Produits à recevoir	446 044	400 168	361 835
Charges constatées d'avance	1 653 856	1 726 070	1 219 461
Sous total comptes de régularisation	2 099 900	2 126 237	1 581 297
Prêts au personnel	227 536	200 504	165 831
Assurance groupe	0	0	100 024
Autres comptes débiteurs ou créditeurs divers	137 022	132 323	137 022
Cautions douanières	68 113	60 192	831 079
Dividendes à recevoir	1 249 784	0	0
Sous total autres	1 682 455	393 019	1 233 955
	17 185 018	15 246 662	11 942 685

Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Chèques à l'encaissement	44 951	263 347	241 758
Banques	1 243 657	2 704 435	948 233
Caisses	31 752	26 397	34 145
	1 320 359	2 994 178	1 224 136

Note 8 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capital souscrit appelé, versé	50 617 215	43 386 185	50 617 215
Réserves légales	5 061 722	4 338 619	4 338 619
Prime d'émission	48 400	5 515 059	5 515 059
Résultats reportés	41 318 340	30 474 566	30 474 566
Réserves pour fonds social	222 164	285 117	74 809
Réserves affectées à l'augmentation de capital	0	7 231 030	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	97 267 840	91 230 576	91 020 268
Résultat net de l'exercice	11 072 898	9 225 851	15 611 316
Total des capitaux propres avant affectation	108 340 738	100 456 427	106 631 584

Le tableau des variations des capitaux propres est présenté en Annexe 2

Le résultat par action est déterminé comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capital social	50 617 215	43 386 185	50 617 215
Nombre d'actions	10 123 443	8 677 237	10 123 443
Valeur nominale	5	5	5
Résultat de l'exercice	11 072 898	9 225 851	15 611 316
Résultat par action	1,09	1,06	1,54

Note 9 : Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Emprunts bancaires	12 893 050	6 828 837	9 546 304
Emprunts leasing	0	86 642	7 339
	12 893 050	6 915 479	9 553 643

Les tableaux détaillés des emprunts sont présentés en Annexe 3

Note 10 : Provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions pour risque fiscal	1 420 000	1 420 000	1 420 000
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	348 253	303 795	317 504
	1 768 253	1 723 795	1 737 504

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Fournisseurs étrangers	14 917 578	20 893 782	21 284 946
Fournisseurs locaux	7 955 364	8 638 385	4 233 332
Fournisseurs effets à payer	1 414 721	1 560 166	622 176
	24 287 663	31 092 333	26 140 455

Note 12 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
CCA Abdelwaheb ESSAFI	0	1 000 000	0
CCA Mahmoud BOUDEN	0	3 500 000	0
CCA Taoufik BEN KHEMIS	4 500 000	6 000 000	6 000 000
CCA Myriam ESSAFI	0	1 000 000	0
Sous total comptes courants	4 500 000	11 500 000	6 000 000
Retenues à la source	1 095 263	622 947	1 161 105
Contribution sociale de solidarité	115 124	290 772	971 893
TVA à payer	0	0	411 620
TCL	88 899	81 908	102 813
TFP	(19 959)	(24 655)	31 738
FORPOLOS	6 658	5 298	15 869
Droits de timbre	2 286	3 228	3 576
Sous total impôts et taxes	1 288 272	979 497	2 698 615
CNSS	616 828	525 746	882 706
Personnel, rémunérations dues	0	0	146 182
Provision pour congés à payer	677 256	610 422	582 484
Provision pour primes à payer	587 446	558 522	88 683
Assurance groupe	5 194	48 212	0
Sous total comptes du personnel	1 886 724	1 742 901	1 700 055
Jetons de présence	96 875	96 875	0
Clients créditeurs	573 225	337 679	1 234 145
Charges à payer	399 556	605 479	515 192
Dividendes à payer	1 353	617	617
Sous total autres	1 071 009	1 040 650	1 749 954
	8 746 004	15 263 049	12 148 623

Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Financement en dinars	54 668 866	71 414 985	38 340 866
Obligations cautionnées	13 343 692	8 582 291	10 993 312
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	4 141 725	3 112 215	3 993 137
Échéances à moins d'un an sur emprunts leasing	86 642	455 254	281 461
Banques	4 525 204	7 350 679	8 088 809
	76 766 129	90 915 424	61 697 585

Note 14 : Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Ventes	193 192 085	180 151 997	396 049 624
Ristournes accordées	(350 000)	0	(965 679)
	192 842 085	180 151 997	395 083 945

Note 15 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits de location	113 502	96 668	194 011
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	127 375	43 431	219 425
Autres produits	81 467	32 252	65 265
	322 343	172 352	478 701

Note 16 : Achats de marchandises consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Achats de marchandises	183 746 441	180 342 432	351 491 618
Variation de stocks de marchandises	(17 905 337)	(24 746 106)	(8 653 834)
	165 841 104	155 596 326	342 837 784

Note 17 : Achats d'approvisionnements consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Achats non stockés fournitures et travaux	541 406	652 409	1 388 667
Fournitures de bureaux	37 620	86 924	150 534
Electricité	94 636	87 042	195 649
Eau	7 632	8 212	15 703
Achats divers	13 283	13 808	26 299
	694 578	848 394	1 776 853

Note 18 : Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Salaires	3 675 410	3 290 604	7 869 615
Indemnités de stage	24 664	32 803	74 340
Autres charges de personnel	46 293	18 495	57 658
Charges patronales CNSS	792 163	647 680	1 584 792
Charges patronales assurance groupe	167 899	132 352	318 146
Variation provision pour congés à payer	94 772	88 612	60 673
Variation provision pour indemnités de départ à la retraite	30 749	39 670	53 379
Variation provision primes à payer	498 763	470 585	746
Refacturation salaires intergroupe	(353 000)	(149 288)	(233 564)
	4 977 712	4 571 512	9 785 785

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 201 136	1 461 752	2 927 552
Dotations aux provisions. Dépréciations des stocks	0	72 248	47 153
Dotations aux provisions. Dépréciations des comptes clients	119 063	53 575	759 802
	1 320 199	1 587 575	3 734 507

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Frais d'assurance	171 531	177 510	346 182
Entretien et réparation	120 900	93 058	237 636
Formation et abonnements	78 212	74 637	178 035
Charges de location	90 424	134 947	235 745
Sous total services extérieurs	461 068	480 152	997 599
Publicité et marketing	550 230	132 744	958 332
Honoraires	269 574	165 686	376 133
Frais de bourse	82 665	33 764	67 450
Jetons de présence	230 000	96 875	432 500
Commissions et frais bancaires	201 490	201 719	416 267
Frais de transport	178 116	140 436	296 292
Voyages, missions et réceptions	248 527	236 554	439 583
Frais de télécommunications	45 251	48 880	104 292
Personnel extérieur à l'entreprise	38 451	36 670	68 424
Sous total autres services extérieurs	1 844 304	1 093 329	3 159 273
Dons et subventions	61 429	94 164	98 120
Charges diverses	1 212	844	2 515
Sous total charges diverses ordinaires	62 641	95 008	100 635
TCL	434 184	401 098	883 374
TFP FOPROLOS	20 498	10 828	156 554
Autres impôts et taxes	221 964	100 210	342 723
Contribution sociale de solidarité	115 124	290 772	583 136
Contribution conjoncturelle	0	0	388 757
Sous total impôts et taxes	791 770	802 908	2 354 545
	3 159 782	2 471 397	6 612 052

Note 21 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Pertes de change	516 481	930 034	1 731 789
Gains de change	(687 740)	77 211	(67 227)
Sous total pertes et gains de change	(171 258)	1 007 245	1 664 562
Intérêts sur emprunts bancaires	146 327	253 307	458 551
Intérêts sur emprunts leasing	8 045	25 108	41 547
Sous total intérêts emprunts	154 372	278 415	500 098
Intérêts sur escompte	3 670 710	2 239 746	5 279 189
Intérêts sur financements en dinars	1 809 267	2 521 896	5 315 248
Agios bancaires	429 810	520 336	1 063 244
Intérêts sur obligations cautionnées	543 430	464 604	885 220
Sous total intérêts financement d'exploitation	6 453 218	5 746 581	12 542 900
Intérêts des comptes courants actionnaires	196 644	266 192	666 973
Escomptes obtenus	(914 937)	(892 577)	(1 777 002)
	5 718 038	6 405 856	13 597 531

Note 22 : Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dividendes reçus PROLOGIC	949 784	1 149 738	1 149 738
Dividendes reçus ACT	949 961	649 973	649 973
Intérêts de retard sur créances clients	1 854	4 624	352 225
Intérêts sur prêts aux personnel	4 493	5 082	12 421
	1 906 092	1 809 418	2 164 359

Note 23 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits sur cession d'immobilisations	20 132	48 653	117 521
Autres gains sur éléments non récurrents	502	511	33 609
	20 634	49 164	151 129

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Pénalités et amendes	3 460	21 109	31 390
Différences de règlements	901	1 051	2 232
Pertes sur cession d'immobilisations	0	0	1 111
	4 361	22 160	34 733

Note 25 : Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Impôt sur les bénéfices	2 302 482	1 453 859	3 887 572

Note 26 : Ajustement pour amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Dotations aux amortissements et provisions (Etat de résultat)	1 320 199
Reprises sur provisions des comptes clients	(127 375)
Variation Provision départ à la retraite	30 749
Ajustement pour amortissements et provisions	1 223 574

Note 27 : Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Stocks	82 602 709	64 697 371	(17 905 337)

Note 28 : Variation des comptes clients

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Clients et comptes rattachés	65 512 782	79 462 112	13 949 329
Chèques à l'encaissement	44 951	241 758	196 807
	65 557 733	79 703 870	14 146 136

Note 29 : Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Autres actifs courants	17 185 018	11 942 685	(5 242 333)

Note 30 : Variation des Fournisseurs et autres dettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	24 287 663	26 140 455	(1 852 792)
Autres passifs courants	8 746 004	12 148 623	(3 402 619)
	33 033 667	38 289 078	(5 255 411)

Note 31 : Variation des autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Frais préliminaires	1 895 639	1 895 639	0
Charges à répartir	1 382 887	1 010 783	(372 103)
	3 278 526	2 906 422	(372 103)

Note 32 : Plus-values sur cession d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Prix de cession	20 150
Valeurs brutes	133 480
Amortissements Cumulés	-133 182
Valeurs nettes comptables	297
Plus-value de cession Immobilisations corporelles	19 853

Note 33 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Logiciel	(40 000)
Terrain	(2 475 691)
Constructions	(2 407 835)
Matériel informatique	(94 739)
Matériel de transport	(471 274)
Agencement aménagement et installation	(498 079)
Mobilier et matériel de bureau	(431 278)
Total	(6 418 897)

Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Cession de matériel de transport	20 000
Cession de matériel informatique	26
Cession de matériel de bureau	124
Total	20 150

Note 35 : Dividendes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Dividendes payés	(9 111 099)

Note 36 : Encaissement d'emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Emprunts BT	5 800 000

Note 37 : Remboursements d'emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Remboursements d'emprunts ATB 6 800 KDT	(680 000)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 258 KDT	(132 421)
Remboursements d'emprunts BIAT 163 KDT	(17 158)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 000 KDT	(105 263)
Remboursements d'emprunts BIAT 8 000 KDT	(571 429)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 500 KDT	(250 000)
Remboursements d'emprunts BT 1 000 KDT	(101 700)
Remboursements d'emprunts BT 1 000 KDT	(101 700)
Remboursements d'emprunts BT 2 000 KDT	(206 898)
Remboursements d'emprunts BT 3 000 KDT	(71 430)
Remboursements d'emprunts BT 2 800 KDT	(66 668)
	(2 304 667)

Note 38 : Remboursements leasing

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Remboursements Leasing	(202 158)

Note 39 : Encaissements/ décaissements financement d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Financement en dinars	54 668 866	38 340 866	16 328 000
Obligations cautionnées	13 343 692	10 993 312	2 350 380
	68 012 558	49 334 178	18 678 380

Note 40 : Dépenses du fonds social

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2025
Dépenses du fonds social	(252 645)

Note 41 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Banques	1 243 657	948 233
Caisses	31 752	34 145
Total liquidités et équivalents de liquidités	1 275 408	982 378

Concours bancaires et autres passifs financiers

	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Banques	(4 525 204)	(8 088 809)
Total concours bancaires	(4 525 204)	(8 088 809)

Trésorerie à la clôture de l'exercice

<u>(3 249 795)</u>	<u>(7 106 431)</u>
---------------------------	---------------------------

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (1/2)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN	
	31.12.2024	Acq	Cessions	Reclassement	30.06.2025	31.12.2024	Dotations	Cessions		30.06.2025
LOGICIEL 33%	394 532	0			394 532	290 471	20 325		310 796	83 735
SITE WEB	12 275	0			12 275	5 024	2 046		7 069	5 206
LOGICIEL EN COURS	926 976	40 000			966 976	0	0		0	966 976
<u>SOUS TOTAL IMMOS INCORPORELLES</u>	1 333 782	40 000	0	0	1 373 782	295 495	22 371	0	317 866	1 055 916
TERRAIN SIEGE	512 720	0			512 720	0			0	512 720
TERRAIN DEPOT CHARGUIA 1	914 840	0			914 840	0			0	914 840
TERRAIN SFAX	320 295	0			320 295	0			0	320 295
TERRAIN AGENCE SOUSSE	1 202 097	0			1 202 097	0			0	1 202 097
TERRAIN BIBC CHARGUIA 1	9 872 138	0			9 872 138	0			0	9 872 138
TERRAIN BOUARGOUB 1 GL 93	0	4 017 693			4 017 693	0			0	4 017 693
TERRAIN BOUARGOUB 2 GL 94	0	3 678 120			3 678 120	0			0	3 678 120
AVANCE SUR TERRAIN BORJ CEDRIA	5 220 122	-5 220 122			0	0			0	0
<u>SOUS TOTAL TERRAINS</u>	18 042 211	2 475 691	0	0	20 517 902	0	0	0	0	20 517 902
CONSTRUCTIONS SIEGE 5%	467 435	0			467 435	467 435	0		467 435	0
1ERE EXTENSION SIEGE 5%	125 602	0			125 602	125 602	0		125 602	0
2EME EXTENSION SIEGE 5%	224 616	0			224 616	224 616	0		224 616	0
3EME EXTENTION SIEGE 5%	962 404	0			962 404	529 456	24 060		553 516	408 888
4EME EXTENTION SIEGE 5%	178 256	0			178 256	71 327	4 456		75 784	102 472
5EME EXTENTION SIEGE 5%	205 160	0			205 160	51 319	5 129		56 448	148 713
6EME EXTENTION SIEGE 5%	109 443	0			109 443	21 904	2 736		24 640	84 803
CONSTRUCTION NOUVEAU SIEGE 2.5%	7 976 515	2 155 841		3 477 500	13 609 857	198 668	100 098		298 765	13 311 091
CONS IMMEUBLE SMART 2	2 926 533	0			2 926 533	1 902 653	73 163		1 975 816	950 717
CONS IMMEUBLE SFAX	1 013 988	0			1 013 988	608 534	25 350		633 883	380 104
1ER EXTENSION IMMEUBLE SFAX 5%	30 686	0			30 686	6 141	767		6 909	23 777
CONSTRUCTION AGENCE SOUSSE 5%	277 288	0			277 288	97 089	6 932		104 022	173 267
1ER EXTENSION AGENCE SOUSSE	124 830	0			124 830	37 466	3 121		40 587	84 243
2EME EXTENSION AGENCE SOUSSE	492 198	0			492 198	48 595	12 305		60 900	431 298
CONSTRUCTION BIBC EN COURS	3 750 828	0		-3 750 828	0	0	0		0	0
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS	144 210	49 999			194 209	0	0		0	194 209
CONSTR EN COURS AG SFAX	0	201 995			201 995	0	0		0	201 995
<u>SOUS TOTAL CONSTRUCTIONS</u>	19 009 993	2 407 835	0	-273 328	21 144 501	4 390 805	258 117	0	4 648 923	16 495 578

Annexe 1 : Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (2/2)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN	
	31.12.2024	Acq	Cessions	Reclassement	30.06.2025	31.12.2024	Dotations	Cessions		30.06.2025
MATERIEL D'EXPLOITATION 10%	181 950	2 176			184 126	28 189	8 672		36 861	147 265
MATERIEL D'EXPLOITATION 15%	118 637	0			118 637	44 695	8 850		53 545	65 092
INSTALLATIONS TECHNIQUES 5%	906 194	61 215		73 535	1 040 944	44 286	24 184		68 470	972 474
MATERIEL INFORMATIQUE 25%	584 483	31 349	-1 206		614 625	370 464	60 772	-927	430 309	184 316
MATERIEL INF LEASING 33%	909 263	0	-30 181		879 081	909 263	0	-30 181	879 081	0
MATERIEL INF LEASING 20% 5 ANS	222 532	0	-4 201		218 331	222 532	0	-4 201	218 331	0
<u>SOUS TOTAL INFORMATIQUE ET EXPL°</u>	2 923 060	94 739	-35 589	73 535	3 055 745	1 619 429	102 478	-35 309	1 686 598	1 369 147
MATERIEL DE TRANSPORT 20%	3 519 550	471 274			3 990 824	1 449 522	371 751		1 821 273	2 169 551
MAT DE TRAN LEASING 33%	225 157	0			225 157	225 157	0		225 157	0
MAT DE TRAN LEASING 20%	2 248 966	0	-82 155		2 166 811	1 939 801	87 797	-82 155	1 945 444	221 368
<u>SOUS TOTAL MATERIEL TRANSPORT</u>	5 993 673	471 274	-82 155	0	6 382 792	3 614 481	459 548	-82 155	3 991 874	2 390 918
A.A.I 10%	1 171 159	498 079		195 167	1 864 405	122 005	69 613	0	191 619	1 672 786
A.A.I 2 15%	330 158	0			330 158	236 938	20 175	0	257 112	73 045
A.A.I LEASING 15%	1 653	0			1 653	1 653	0		1 653	0
<u>SOUS TOTAL AAI</u>	1 502 969	498 079	0	195 167	2 196 215	360 596	89 788	0	450 384	1 745 831
M.M.B 10%	18 722	0			18 722	18 722	0	0	18 722	0
M.M.B 2 20%	576 112	431 278	-12 304	4 626	999 712	261 492	61 532	-12 286	310 737	688 975
M.M.B LEASING	2 041	0			2 041	2 041	0		2 041	0
M.M.B LEASING 20%	23 796	0	-3 432		20 364	23 796	0	-3 432	20 364	0
<u>SOUS TOTAL MMB</u>	620 670	431 278	-15 736	4 626	1 040 838	306 050	61 532	-15 718	351 863	688 975
<u>SOUS TOTAL IMMOS. CORPORELLES</u>	48 092 576	6 378 897	-133 480	0	54 337 993	10 291 361	971 463	-133 182	11 129 641	43 208 352
<u>TOTAL</u>	49 426 359	6 418 897	-133 480	0	55 711 776	10 586 856	993 834	-133 182	11 447 507	44 264 269

Annexe 2 : Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Fonds social	Dividendes	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Solde au 31-12-2024	50 617 215	4 338 619	5 515 059	74 809	0	30 474 566	15 611 316	106 631 584
Affectation du Résultat 2024		723 103	-5 466 659	400 000	9 111 099	10 843 774	-15 611 316	0
Distribution de dividendes					-9 111 099			-9 111 099
Dépenses fonds social				-252 645				-252 645
Résultat de la période 30-06-2025							11 072 898	11 072 898
Solde au 30-06-2025	50 617 215	5 061 722	48 400	222 164	0	41 318 340	11 072 898	108 340 738

Annexe 3 : Tableaux des emprunts

Emprunts bancaires au 30.06.2025

Banque	Montant en principal	Taux	Durée	Solde au 31/12/2024		Nouvel emprunt	Mouvements de la période		Solde au 30/06/2025	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an		Remboursement	Reclassement	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
ATB	6 800 000	TMM + 1.5%	5 ans	0	1 020 000		680 000		0	340 000
BIAT	1 258 000	TMM + 1.5%	5 ans	264 842	264 842		132 421	264 842	132 421	264 842
BIAT	163 000	TMM + 1.5%	5 ans	34 316	34 316		17 158	34 316	17 158	34 316
BIAT	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	315 789	210 526		105 263	210 526	210 526	210 526
BIAT	8 000 000	TMM + 1.5%	7 ans	5 047 619	1 142 857		571 429	1 142 857	4 476 190	1 142 857
BIAT	1 500 000	TMM + 1.5%	3 ans	875 000	500 000		250 000	500 000	625 000	500 000
BT	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	745 750	203 400		101 700	203 400	644 050	203 400
BT	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	745 750	203 400		101 700	203 400	644 050	203 400
BT	2 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	1 517 238	413 796		206 898	413 796	1 310 340	413 796
BT	3 000 000	TMM + 1.5%	7 ans	0	0	3 000 000	71 430	428 580	2 499 990	428 580
BT	2 800 000	TMM + 1.5%	7 ans	0	0	2 800 000	66 668	400 008	2 333 324	400 008
	28 521 000			9 546 304	3 993 137	5 800 000	2 304 667	3 801 725	12 893 050	4 141 725

Emprunts leasing au 30.06.2025

Référence Contrat	Libellé matériel	Taux	Durée	Solde au 31/12/2024		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2025	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Nouvel emprunt	Remboursement	Reclassement	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
N°39	Transport	11%	5 ans	0	103 817		77 265	0	0	26 552
N°949	Transport + informatique	11%	5 ans / 3 ans	0	98 991		56 796	0	0	42 196
N°323	Transport + informatique	11%	5 ans / 3 ans	7 339	20 598		10 042	7 339	0	17 894
N°300496	Transport	1,70%	1 an	0	58 054		58 054	0	0	0
				7 339	281 461	0	202 158	7 339	0	86 642

Annexe 4 : Tableau de détermination du résultat fiscal

Résultat comptable avant impôts	13 490 504
I. Réintégrations	
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	66 179
. Cadeaux et frais de réception	97 787
. Pertes de change non réalisées	20 860
. Gains de change non réalisés antérieurement non imposés	32 763
. Taxe sur les voyages	1 680
. Amendes, et pénalités non déductibles	3 460
. Provisions pour créances douteuses	119 063
. Provisions pour départ à la retraite	348 253
Total des réintégrations	690 045
II. Déductions	
. Dividendes	1 899 745
. Pertes de changes antérieurement constatées et fiscalement réintégrées	91 320
. Gains de change non réalisé	240 507
. Provisions pour créances douteuses déductibles	119 063
. Reprise Provisions pour départ à la retraite	317 504
Total des déductions	2 668 139
Résultat fiscal	11 512 410
Impôt sur les sociétés 20%	2 302 482
Contribution sociale de solidarité (1%)	115 124
Résultat après impôts	11 072 898

Annexe 5 : Engagement hors bilan

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Types d'engagements	Valeur KDT	Tiers
1. Engagements donnés a) garanties personnelles b) Garanties réelles · Hypothèques : - Une Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété sise à SFAX de TFN°45887 - Une hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle CHARGUIA 1 d'une superficie de 2 786 m2 objet de TFN°156394 TUNIS. - Une hypothèque immobilière en 2ème rang portant sur la totalité de la propriété TFN°156394 Tunis sise à la zone industrielle Charguia 1 d'une superficie de 2786 m². - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la Zone Industrielle de la Charguia 1 du TFN°139070 dénommé " AMEN" - Une Hypothèque immobilière en rang utile sur La totalité de la propriété sise à Sousse d'une superficie de 1024 m² objet TFN°84197 Sousse, et une l'hypothèque sur la totalité de la propriété sise à Sousse d'une superficie de 393 m² objet du TFN°85929 Sousse. - Une hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété lui appartement dénommée MABROUK BEN ISMAIL située à la Zone industrielle de la Charguia I, d'une superficie de 3493 m² objet du TFN° 162691. - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de CHARGUIA, TUNIS d'une contenance de 3493 m² faisant l'objet du TFN°162691 dénommée MABROUK BEN ISMAIL. - Une hypothèque de rang utile la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de CHARGUIA, TUNIS, d'une contenance de 3493 m² faisant l'objet du TFN°162691 dénommée MABROUK BEN ISMAIL. - Hypothèque de rang utile la totalité de la propriété sise a la zone industrielle de Charguia 1 d'une superficie de 2786 m² objet du TFN°156394 Tunis -Hypothèque en rang utile de la totalité du lot de terrain N°1 GL 93 d'une superficie de 36 859 m² situé à la Zone industrielle Bouargoub Hached Nabeul -Hypothèque en rang utile de la totalité du lot de terrain N°2 GL 94 d'une superficie de 35 501 m² situé à la Zone industrielle Bouargoub Hached Nabeul · Nantissement	11 000 13 835 3 000 13 500 6 300 6 800 22 500 8 000 4 000 3 000 2 800	BIAT BT ATTIJARI BIAT BT ATB BIAT BIAT BT BT BT
-Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible	3 000	ATTIJARI
-Nantissement sur fonds de commerce et matériel	11 000	BTK
-Nantissement sur fonds de commerce et matériel	8 000	BT
-Nantissement sur fonds de commerce et matériel	17 000	UIB
-Nantissement sur fonds de commerce et matériel	4 000	BT
-Nantissement sur moyens de transport	2 421	BIAT
c) Effets escomptés et non échus	88 062	-
d) Intérêts restants non courus	2 489	BT
Intérêts restants non courus	5	ATB
Intérêts restants non courus	1 564	BIAT

Types d'engagements	Valeur KDT	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Actionnaires
2. Engagements reçus					
a) Garanties personnelles · cautionnement					
- Caution personnelle et solidaire de M. Abdelwaheb ESSAFI	5 790 4 050	BT ATTIJARI	M. Abdelwaheb ESSAFI		M. Abdelwaheb ESSAFI
- Caution personnelle et solidaire de M. Mahmoud BOUDEN	4 502 3 150	BT ATTIJARI	M. Mahmoud BOUDEN		M. Mahmoud BOUDEN
- Caution personnelle et solidaire de M. Taoufik BEN KHEMIS	2 573 1 800	BT ATTIJARI	M. Taoufik BEN KHEMIS		M. Taoufik BEN KHEMIS
-Une hypothèque immobilière en rang utile de la totalité de la propriété sise à lotissement 1 BOURJEL, Tunis, d'une superficie de 1 580 m ² objet de TFN°150786.	25 000	BIAT		PROLOGIC	
-Une hypothèque immobilière en rang utile de la totalité de la propriété sise à lotissement 1 BOURJEL, Tunis, d'une superficie de 1 580 m ² objet de TFN°150786.	2 155	BT		PROLOGIC	

Annexe 6 : Schéma des soldes intermédiaires de gestion

P R O D U I T S		30/06/2024	30/06/2025	C H A R G E S		30/06/2024	30/06/2025	S O L D E S		30/06/2024	30/06/2025
Revenus et autres produits d'exploitation		180 324 349	193 164 428	Coût d'achat des marchandises vendues		155 596 326	165 841 104				
Total		180 324 349	193 164 428	Total		155 596 326	165 841 104	Marge commerciale		24 728 023	27 323 324
Marge commerciale		24 728 023	27 323 324	Autres charges externes		2 516 883	3 062 590				
Subvention d'exploitation		0	0								
Total		24 728 023	27 323 324	Total		2 516 883	3 062 590	Valeur ajoutée brute		22 211 140	24 260 734
				Impôts et taxes		802 908	791 770				
				Charges de personnel		4 571 512	4 977 712				
Valeur ajoutée brute		22 211 140	24 260 734	Total		5 374 421	5 769 482	Excédent brut d'exploitation		16 836 719	18 491 253
Excédent brut d'exploitation		16 836 719	18 491 253	Autres charges et pertes		22 160	4 361				
Autres produits et gains		1 858 582	1 926 726	Charges financières		7 221 223	7 320 715				
Produits financiers		815 366	1 602 677	Dotations aux amort.prov. ordinaires		1 587 575	1 320 199				
Transfert et reprise de charges		0	0	Impôt sur le résultat ordinaire		1 453 859	2 302 482				
Total		19 510 667	22 020 656	Total		10 284 816	10 947 757	Résultat des activités ordinaires		9 225 851	11 072 898
Résultat positif des activités ordinaires		9 225 851	11 072 898	Résultat négatif des activités ordinaires		0	0				
Gains extraordinaires		0	0	Pertes extraordinaires		0	0				
Effet positif des modif comptables		0	0	Effet négatif des modif comptables		0	0				
				Impôt /éléments extra.		0	0				
Total		9 225 851	11 072 898	Total		0	0	Résultat net		9 225 851	11 072 898

Annexe 7 : Parties liées

La nature des relations avec les parties liées est détaillée comme suit :

Société	Description du lien
ACT	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,996% par SMART TUNISIE.
AZUR COLORS	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 93,982% par SMART TUNISIE.
PROLOGIC	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,977% par SMART TUNISIE.
SIMOP	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,957% par SMART TUNISIE.
SMART INK	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 68,568% par SMART TUNISIE.

Les soldes au 30 juin 2025 des comptes des parties liées et les transactions réalisées au cours du premier semestre 2025 se résument comme suit :

Société	Soldes au 30/06/2025		Transactions 2025			
	Créances clients	Dettes fournisseurs	Chiffre d'affaires	Produits locatifs	Produits de refacturation charges de personnel	Achats de marchandises et achats divers
ACT	455 140	188 806	2 417 526	12 000	87 157	445 742
AZURCOLORS	1 483 380	0	1 868 436	7 354	50 799	0
PROLOGIC	7 978 957	396 915	13 369 754	5 557	117 823	353 021
SIMOP	3 492 639	0	1 017 705	88 591	97 221	373 227
SMART INK	65 479	0	0	0	0	0
	13 475 595	585 721	18 673 420	113 502	353 000	1 171 991

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires

de la société SMART TUNISIE SA

9-9 Bis Impasse n° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis – Tunisie

Introduction

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « **SMART TUNISIE SA** », comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font ressortir un total net de bilan de **232 801 836 dinars**, des capitaux propres positifs de **108 340 738 dinars** y compris le résultat bénéficiaire de la période s'élevant à **11 072 898 dinars**.

Votre conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société « **SMART TUNISIE SA** » au 30 juin 2025 ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note III des notes aux états financiers se rapportant au contrôle fiscal dont a fait l'objet la société en 2020.

Notre conclusion n'est pas modifiée à cet égard.

Fait à Tunis, le 29 août 2025
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Hayet LAABIDI
ACEF EXPERT

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique

« S.P.D.I.T. - SICAF »

Siège Social : 5, Boulevard Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

La Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT SICAF-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mme Kalthoum BOUGUERRA (KB Comptabilité Audit et Conseil) & Mohamed Lassad BORJI (Les Commissaires aux comptes associés-MTBF).

BILAN

S.P.D.I.T

(Exprimé en dinars)

Actifs

ACTIFS NON COURANTS

Notes

30/06/2025

30/06/2024

31/12/2024

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles

2

115 939

114 154

114 154

Moins : amortissements

2

-108 993

-79 639

-95 962

2

6 946

34 515

18 192

Immobilisations corporelles

2

418 455

141 278

413 446

Moins : amortissements

2

-160 535

-122 298

-131 869

2

257 920

18 980

281 577

Immobilisations financières

3

24 717 751

24 204 247

24 717 751

Moins : provisions

3

-6 529 533

-6 371 495

-6 451 778

3

18 188 218

17 832 752

18 265 973

Total des actifs immobilisés

18 453 084

17 886 247

18 565 742

TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS

18 453 084

17 886 247

18 565 742

ACTIFS COURANTS

Intermédiaires en bourse

14 800

63 543

414

Autres actifs courants

4

4 952 656

4 763 502

3 292 546

Provisions

4

-1 486

-1 486

-1 486

4

4 951 170

4 762 017

3 291 060

Placements et autres actifs financiers

5

59 323 436

44 878 544

51 473 187

Provisions

5

-1 642 044

-2 057 113

-1 679 498

5

57 681 392

42 821 431

49 793 689

Liquidités et équivalents de liquidités

6

11 378 395

27 248 248

24 573 859

TOTAL DES ACTIFS COURANTS

74 025 757

74 895 238

77 659 022

Total des actifs

92 478 841

92 781 485

96 224 764

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

BILAN

S.P.D.I.T

(Exprimé en dinars)

<u>Capitaux propres et Passifs</u>	<u>Notes</u>	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capital social	7	28 000 000	28 000 000	28 000 000
Réserve Légale	7	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires	7	1 777 162	1 777 162	1 777 162
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	8 848 972	5 781 764	5 781 764
Réserves pour réinvestissement exonérés	7	822 838	822 838	822 838
Résultats reportés	7	19 069 553	18 158 444	18 158 445
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		63 737 275	59 758 958	59 758 959
Résultat Net de la période		24 821 453	29 890 119	31 978 317
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		88 558 728	89 649 077	91 737 276
<u>Passifs non courants</u>				
Provision pour risques et charges	8	1 564 098	1 210 134	1 214 098
<u>Total des passifs non courants</u>		1 564 098	1 210 134	1 214 098
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Autres passifs courants	9	2 356 015	1 922 274	3 273 390
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		2 356 015	1 922 274	3 273 390
<u>Total des passifs</u>		3 920 113	3 132 408	4 487 488
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		92 478 841	92 781 485	96 224 764

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DE RESULTAT

S.P.D.I.T

(Exprimé en dinars)

Période du 01/01/2025 au 30/06/2025

	Notes	1er Semestre 2025	1er Semestre 2024	Exercice 2024
<u>Produits d'exploitation</u>				
Dividendes des participations non cotées	10	18 617 422	17 478 518	17 478 518
Dividendes des placements cotés	10	2 984 984	2 612 039	2 612 039
Plus-value de cessions des placements	10	2 310 869	7 245 026	7 341 672
Revenues des placements monétaires	10	2 865 852	2 953 702	6 053 883
Autres produits d'exploitation	10	120 627	206 648	224 423
Reprises sur provisions antérieures	10	153 368	460 501	838 116
<u>Total des produits d'exploitation</u>		27 053 122	30 956 434	34 548 651
<u>Charges d'exploitation</u>				
Commissions et charges assimilées	11	63 308	67 416	100 908
Dotation aux provisions pour risques et charges	11	350 000	-	3 964
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres	11	193 669	390 671	470 954
Dotation aux amortissements	11	41 698	17 346	43 241
Charges de personnel	11	131 857	227 651	477 869
Autres charges d'exploitation	11	504 879	277 600	415 330
<u>Total des charges d'exploitation</u>	11	1 285 411	980 684	1 512 266
<u>Résultat d'exploitation</u>		25 767 711	29 975 750	33 036 385
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		25 767 711	29 975 750	33 036 385
Impôt sur les sociétés	12	-849 206	-76 849	-949 548
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		24 918 505	29 898 901	32 086 837
Contribution Sociale Solidaire		-97 052	-8 782	-108 520
<u>Résultat Net de la période</u>		24 821 453	29 890 119	31 978 317

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

S.P.D.I.T

(Exprimé en dinars)

Période du 01/01/2025 au 30/06/2025

	1er Semestre 2025	1er Semestre 2024	Exercice 2024
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
<u>Résultat</u>	24 821 453	29 890 119	31 978 317
Ajustement pour amortissements et Provisions	585 367	408 017	518 159
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-153 368	-460 501	-838 116
Variations des créances	-14 386	-59 970	3 158
Variations des autres actifs courants	-1 660 112	-1 656 783	-185 827
Variation brute des placements et autres actifs financiers	-7 850 249	-1 454 436	-8 049 079
Variation du passif	-917 375	-1 146 713	204 404
Plus-values de cessions d'immobilisations corporelles	-	-90 000	-90 000
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	14 811 330	25 429 733	23 541 016
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements affectés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1 785	-	-
Décassements affectés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-5 009	-10 151	-282 319
Décassements affectés aux autres immobilisations financières	-	-100 000	-109 000
Décassements affectés aux immobilisations financières	-	-2 500 000	-3 529 024
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations corporelles et incorporelles		90 000	90 000
Encaissement provenant des autres immobilisations financières	-	-	24 520
Encaissement provenant des immobilisations financières	-	-	500 000
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	-6 794	-2 520 151	-3 305 823
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Dividendes et autres distributions	-28 000 000	-23 800 000	-23 800 000
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>	-28 000 000	-23 800 000	-23 800 000
<u>Variation de trésorerie</u>	<u>-13 195 464</u>	<u>-890 418</u>	<u>-3 564 807</u>
Trésorerie au début de l'exercice	24 573 859	28 138 666	28 138 666
Trésorerie en fin de période	11 378 395	27 248 248	24 573 859

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025**

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique “S.P.D.I.T” est une société d’investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l’utilisation de ses fonds propres, d’un portefeuille de valeurs mobilières.
- La Société a été agréée en tant que société d’investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 octobre 1989.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

- La comptabilité de la SPDIT est tenue au moyen du logiciel SAP qui permet l’édition du grand livre par compte et de la balance générale, reprenant le total des mouvements des comptes.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises fixé par la loi 96 - 112 du 30 décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l’état de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.
- Les états financiers susvisés sont préparés en référence à l’hypothèse de continuité de l’exploitation, au principe de la comptabilité d’engagement ainsi qu’aux conventions comptables de base annoncées par le Système Comptable des Entreprises.
- Les états financiers intermédiaires sont établis selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l’établissement des états financiers annuels de l’exercice précédent. Les principales sont décrites ci-après.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d’achat historique hors frais accessoires d’acquisition.
- Au cours de l’exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Pour les participations à long terme et par application du Paragraphe 12 de la NCT 07, à la date de clôture, il est procédé à leur évaluation à leur valeur d’usage. Les moins-values par rapport au coût font l’objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.
- Pour déterminer la valeur d’usage il est tenu compte de :
 - La valeur de marché ;
 - L’actif net tel qu’il découle des états financiers ;
 - Le secteur d’activité auquel appartient la société ;
 - L’importance du patrimoine immobilier ; et
 - Les résultats réalisés au cours des derniers exercices et les perspectives de rentabilité.

- Pour les placements à court terme et par application du Paragraphe 15 de la NCT 07, à la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés n'étant pas très liquides, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours de clôture boursier du mois de juin est inférieur à la valeur comptable.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 500 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement. Ils sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent et à ceux admis par l'administration fiscale.

1.6. REGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés en tant que revenus sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin de cet exercice et lorsque l'encaissement est bien assuré.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
- Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En Dinars Tunisiens		Valeurs brutes				Amortissements			VCN
Immobilisations	Désignation	Au 01/01/2025	Acquisitions & cessions	Au 30/06/2025	Taux	Au 01/01/2025	Dotations et Reprises 2025	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025
Incorporelles	Logiciels	114 154	1 785	115 939	33%	95 962	13 031	108 993	6 946
		114 154	1 785	115 939		95 962	13 031	108 993	6 946
Corporelles	Mat. Transport	370 248		370 248	20%	107 330	26 865	134 195	236 053
	Equipement de bureaux	23 219		23 219	10%	15 460	464	15 924	7 295
	Accessoires de bureau	737		737	10%	737	0	737	0
	Matériel Informatique	19 242	5 009	24 251	15%	8 342	1 337	9 679	14 572
		413 446	5 009	418 455		131 869	28 666	160 535	257 920

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Notes	Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
3-1	Actions non cotées-groupe	16 463 142	15 434 118	16 463 142
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-2 018 535	-2 018 535	-2 018 535
3-2	Autres actions non cotées	2 940 000	2 940 000	2 940 000
3-2	Provisions pour dépréciation autres actions non cotées	-2 052 500	-2 052 500	-2 052 500
3-3	Autres actions cotées	4 228 529	4 228 529	4 228 529
3-3	Provisions pour dépréciation autres actions cotées	-2 458 498	-2 300 460	-2 380 743
3-4	Emprunts obligataires	1 000 000	1 500 000	1 000 000
	Autres immobilisations financières	86 080	101 600	86 080
	Total en DT	18 188 218	17 832 752	18 265 973

3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

	Capital		30/06/2025				30/06/2024				31/12/2024			
<u>Participations non cotées- Groupe</u>	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes
S.I. Notre Dame	15 000	43,00%	6 450	1 788 815	1 788 815		6 450	1 788 815	1 788 815		6 450	1 788 815	1 788 815	
SEABG	8 097 500	30,64%	2 481 284	1 440 913		14 029 180	2 481 284	1 440 913		14 029 180	2 481 284	1 440 913		14 029 180
SOSTEM	28 740 000	1,74%	500 000	2 944 516		395 000	500 000	2 500 000			500 000	2 944 516		
SBT	20 350 000	27,90%	5 677 680	2 369 446		1 674 009	4 553 059	1 802 828		1 670 847	5 119 677	2 369 446		1 670 847
STC	1 195 000	0,03%	341	2 740		1 141	282	2 150		1 151	341	2 740		1 151
STBO	1 664 000	13,63%	226 800	1 618 480		158 760	226 800	1 618 480		158 760	226 800	1 618 480		158 760
LA PREFORME	122 005	11,10%	13 538	968 570		338 450	13 538	968 570		338 450	13 538	968 570		338 450
SGBIA	495 500	15,25%	75 577	4 852 762		1 889 425	75 577	4 852 762		1 133 655	75 577	4 852 762		1 133 655
SNB*	180 000	1,15%	2 078	176 900		5 207	1 849	159 600		6 475	2 078	176 900		6 475
SLD	698 500	0,43%	3 000	300 000	229 720		3 000	300 000	229 720		3 000	300 000	229 720	
Total en DT				16 463 142	2 018 535	18 491 172		15 434 118	2 018 535	17 338 518		16 432 142	2 018 535	17 338 518

(*) La SPDIT SICAF a reçu 56 actions gratuite de la SNB au 2^{ème} semestre 2024.

La variation enregistrée au 30 juin 2025 par rapport au 30 juin 2024 correspond à :

1. La souscription à l'augmentation de capital de la SBT pour 566 618 dinars.
2. La souscription à l'augmentation de capital de la STC pour 590 dinars.
3. La souscription à l'augmentation de capital de la SNB pour 17 300 dinars.
4. Dans le cadre de l'augmentation de capital de la SOSTEM, la société a acquis des droits d'attribution d'une valeur de 444 516 dinars qui s'ajoutent à la valeur des titres.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

	Capital		30/06/2025				30/06/2024				31/12/2024			
Autres participations non cotées	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Dividende
Hôtel " El Mansour -Tabarka	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000	1 200 000		120 000	1 200 000	1 200 000		120 000	1 200 000	1 200 000	
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500		37 250	372 500	372 500		37 250	372 500	372 500	
Hôtel Jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	240 000		2 400	240 000	240 000		2 400	240 000	240 000	
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	133 000	1,58%	2 100	210 000	210 000		2 100	210 000	210 000		2 100	210 000	210 000	
Sté Union Factoring	3 000 000	5,00%	150 000	750 000		112 500	150 000	750 000		112 500	150 000	750 000		112 500
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500		13 750	1 375	137 500		27 500	1 375	137 500		27 500
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000		300	30 000	30 000		300	30 000	30 000	
Total en DT				2 940 000	2 052 500	126 250		2 940 000	2 052 500	140 000		2 940 000	2 052 500	140 000

3.3. AUTRES ACTIONS COTEES

		Capital		2025			2024			cours	Provisions	Dotation au	Provisions au
Actions	VN	Titres émis	%	Qtt	C.M-25	Valeur	Qtt	C.M-24	Valeur	30/06/2025	Antérieures	30/06/2025	30/06/2025
STB	5,000	155 375 000	0,41%	632 154	6,689	4 228 529	632 154	6,689	4 228 529	2,800	-2 380 743	-77 755	-2 458 498
Total en DT						4 228 529	-		4 228 529		-2 380 743	-77 755	-2 458 498

3.4. OBLIGATIONS

L'emprunt National souscrit en 2021 pour 1 000 000 D est rémunéré au taux du TMM + 2,55%.

Ces obligations ont généré au 30 juin 2025 des intérêts pour 74 076 DT.

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Note	Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
	Prêts	10 950	3 847	19 471
	Etat et collectivités publiques	1 919 965	1 958 252	2 577 740
	Compte d'attente	578 717	578 717	578 717
	Fournisseurs d'immobilisations, avances	-	58 599	-
	Autres débiteurs divers	103 189	100 311	100 991
	Créance sur cession de titres (*)	1 486	1 486	1 486
4-1	Produits à recevoir	2 293 486	2 035 438	14 141
	Charges constatées d'avance	44 863	26 852	-
	Total en DT	4 952 656	4 763 502	3 292 546

(*) Montant totalement provisionné

4.1. PRODUITS A RECEVOIR

Cette rubrique s'analyse comme suit (en DT) :

- Dividendes à recevoir	2 142 782
- Intérêts des emprunts obligataires	64 392
- Intérêts compte à terme	76 312
- Jetons de présence	10 000

TOTAL **2 293 486**

NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Notes	Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/2/2024
5-1	Actions Tunisiennes cotées	12 496 978	13 697 329	13 697 396
5-2	Actions SICAV et FCP	6 963 523	1 668 280	1 762 856
	Certificats de dépôt à plus de 3 mois	39 350 000	29 000 000	35 500 000
	Echéances à moins d'1 an /obligations	512 935	512 935	512 935
	Placements et autres actifs financiers	59 323 436	44 878 544	51 473 187
5-1	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-1 642 044	-2 057 113	-1 679 498
	Total en DT	57 681 392	42 821 431	49 793 689

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

Le portefeuille des actions cotées est de 13 697 396 DT au 31 décembre 2024 contre 12 496 978 DT au 30 juin 2025 soit une baisse de 1 200 418 DT résultant de :

1. Cession de 18 749 actions BIAT ayant un coût moyen de	183 956 DT
2. Cession de 20 actions A. Leasing ayant un coût moyen de	447 DT
3. Cession de 1 150 actions Attijari Bank ayant un coût moyen de	16 003 DT
4. Cession de 68 494 actions Délice Holding ayant un coût moyen de	<u>1 000 012 DT</u>
<u>TOTAL</u>	<u>1 200 418 DT</u>

Le détail des actions cotées et des provisions correspondantes est présenté dans le tableau de la page suivante :

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES (SUITE)

		Capital		2 025			2 024			Cours	Résultat	Réalisation	Provisions	Reprise de	Provisions au	Dotation au	Dividendes
Actions	VN	Titres émis	%	Qtt	C.M-25	Valeur	Qtt	C.M-24	Valeur	Juin-25	latent	2025	Antérieures	prov/cours	juin-25	juin-25	2025
A. Leasing	10,000	2 750 000	1,75%	48 226	22,363	1 078 460	48 246	22,363	1 078 907	27,550	250 166	103	-152 391	152 391			96 492
ATL	1,000	32 500 000	0,19%	62 998	2,670	168 198	62 998	2,670	168 198	6,000	209 790						22 049
ATB	1,000	100 000 000	0,19%	187 282	2,806	525 560	187 282	2,806	525 560	3,380	107 453						-
Attijari Bank	5,000	42 000 000	0,09%	36 052	13,915	501 680	31 250	16,566	517 683	57,000	1 553 284	51 977					156 250
BH	5,000	47 600 000	0,21%	99 909	8,840	883 173	99 909	8,840	883 173	9,400	55 971						39 964
BIAT	5,000	40 800 000	0,72%	295 737	9,811	2 901 622	314 486	9,811	3 085 578	94,000	24 897 656	1 668 658					1 856 082
BNA	5,000	64 000 000	0,02%	13 883	7,565	105 025	13 883	7,565	105 025	8,290	10 065						13 883
BT	1,000	270 000 000	0,15%	403 675	0,831	335 449	403 675	0,831	335 449	5,290	1 799 992						141 285
CC	1,000	343 624 940	0,13%	440 000	2,426	1 067 428	440 000	2,426	1 067 428	1,980			-106 468		-196 228	-89 760	-
CIL	5,000	7 000 000	1,00%	70 000	4,176	292 324	70 000	4,176	292 324	24,250	1 405 176						154 000
DH	10,000	54 907 262	0,00%	0	14,600	0	68 494	14,600	1 000 012	23,000		584 106					-
ICF	10,000	2 100 000	2,21%	46 355	23,415	1 085 394	46 355	23,415	1 085 394	111,490	4 082 725						356 934
MONOPRIX	2,000	25 345 736	1,11%	281 395	3,412	960 039	281 395	3,412	960 039	5,500	587 633						42 209
ONE TECH	1,000	80 400 000	0,00%	0	8,270	0	0	8,270	0	9,390							-
POULINA	1,000	180 003 600	0,00%	5 400	5,509	29 750	5 400	5,509	29 750	15,480	53 842						2 430
SAH	1,000	84 015 979	0,03%	28 635	5,664	162 184	28 635	5,664	162 184	12,650	200 053						11 454
SOTETEL	5,000	4 636 800	2,26%	104 618	20,121	2 105 030	104 618	20,121	2 105 030	6,550			-1 393 628		-1 419 783	-26 155	52 309
TUNIS RE	5,000	20 000 000	0,17%	33 704	8,772	295 664	33 704	8,772	295 664	8,000		-	-27 010	977	-26 033		16 173
						12 496 978			13 697 396		35 213 806	2 304 844	-1 679 497	153 368	-1 642 044	-115 915	2 961 520

- Les plus-values latentes calculées sur la base du cours boursier à la clôture du mois de juin 2025 soit 35 213 806 dinars, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus-values ne sont pas prises en compte.
- En 2025, la SPDIT a reçu 5 952 actions gratuites Attijari Bank portant jouissance à compter du 1er janvier 2025.

5.2 ACTIONS SICAV

Libellé	Valeur comptable au 30/06/2025	Valeur comptable au 30/06/2024	Valeur comptable au 31/12/2024	Valeur liquidative au 30/06/2025	Résultat latent
Sicav Mixte	42 305	44 915	42 305	60 742	18 437
Sicav Obligataire	5 921 218	623 365	720 551	5 995 373	74 155
FCP	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
	-----	-----	-----	-----	-----
Total en DT	6 963 523	1 668 280	1 762 856	7 056 115	92 592

Les placements SICAV sont évalués au 30 juin 2025 à leur coût d’acquisition. Les plus et moins-values latentes ne sont pas prises en compte dans le résultat de la période.

NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Placements Liquides	11 000 000	26 850 000	24 350 000
Banques	373 539	394 761	221 464
Caisse	4 856	3 487	2 395
Total en DT	11 378 395	27 248 248	24 573 859

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres après résultat de la période totalisent, un montant de 88 558 728 DT contre 91 737 276 DT au 31 décembre 2024. Les mouvements des capitaux propres au cours du premier semestre 2025 sont détaillés au tableau ci-dessous :

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserves pour Réinvestissements Exonérés	Réserves à Régime Spécial	Prime D’émission	Résultats Reportés	Résultat de l’exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	5 781 764	2 418 750	18 158 444	31 978 317	91 737 275
Affectation résultats reportés									
Affectation réserve à régime spécial					3 067 208			-3 067 208	
Affectation résultat 2024-résultats reportés 2024							911 109	-911 109	
Dividendes 2024								-28 000 000	-28 000 000
Résultat								24 821 453	24 821 453
Total en DT	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	8 848 972	2 418 750	19 069 553	24 821 453	88 558 728

7.1. CAPITAL

Le capital est composé de 28 000 000 actions d’une valeur nominale de 1 DT chacune.

7.2. RESERVES POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES

Ce compte enregistre la réaffectation des réserves ordinaires en réserves pour réinvestissements exonérés correspondant au montant des opérations de réinvestissements en exonérations d'impôts opérées par la société de 1999 à 2009 et approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2015.

7.3. RESULTATS REPORTES

Le montant de 19 069 553 DT correspond aux résultats reportés tels qu'ils découlent de l'affectation du résultat de l'exercice 2024 conformément à la 7^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 2025.

7.4. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action au 30 juin 2025 s'élève à 0,886 dinar contre 1,068 dinar au 30 juin 2024.

7.5. SITUATION DES RESERVES ET AUTRES ELEMENTS DES CAPITAUX PROPRES NON SOUMIS A LA RETENUE A LA SOURCE AU MOMENT DE LEUR DISTRIBUTION FUTURE.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013 – 54 du 30 décembre 2013 portant loi des finances pour l'année 2014, les réserves et autres éléments des capitaux propres qui ne seront pas concernés par la retenue à la source se détaillent au 30/06/2025 comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024
Réserve légale	2 800 000	2 800 000
Réserve ordinaire	1 777 162	1 777 162
Réserve à régime spécial et réserves pour réinvestissements exonérés	1 816 338	1 816 338
Prime d'émission	2 418 750	2 418 750
<u>Total</u>	<u>8 812 250</u>	<u>8 812 250</u>

NOTE 8 - PASSIFS NON COURANTS

8.1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges soit 1 564 098 dinars est constituée en couverture de tout risque dont notamment le contentieux fiscal lié à la vérification approfondie de 2010 et dont l'affaire en justice est pendante à ce jour.

NOTE 9 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Note	Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
	Etat et collectivités publiques	3 000	4 175	28 586
	Personnels et comptes rattachés	66 402	44 785	66 213
	Sociétés de groupe	99 153	100 869	542 824
	Créditeurs divers	9 989	8 424	32 931
	Charges à payer	86 000	102 310	70 643
9-1	Produits perçus d'avance	1 145 213	1 576 079	1 474 125
9-2	Impôt à liquider	849 206	76 849	949 548
	Contribution Sociale Solidaire	97 052	8 783	108 520
	Total en DT	2 356 015	1 922 274	3 273 390

9.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des placements monétaires perçus et non encore courus.

9.2. IMPOT A LIQUIDER

Conformément aux principes comptables prévus par la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires, la charge d'impôt déterminée au 30 juin 2025 s'élève à 849 206 DT (Cf Note N°12 ci-après).

NOTE 10 - LES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde en DT		
	1er Semestre 2025	1 ^{er} Semestre 2024	Exercice 2024
REVENUS			
<u>DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES</u>	<u>18 617 422</u>	<u>17 478 518</u>	<u>17 478 518</u>
Dividendes des participations du groupe -non cotées	18 491 172	17 338 518	17 338 518
Dividendes des autres participations-non cotées	126 250	140 000	140 000
<u>DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES</u>	<u>2 984 984</u>	<u>2 612 039</u>	<u>2 612 039</u>
Dividendes des placements cotés	2 961 520	2 603 931	2 603 931
Dividendes SICAV	23 464	8 108	8 108
<u>PLUS VALUES DE CESSION</u>	<u>2 310 869</u>	<u>7 245 026</u>	<u>7 341 672</u>
Plus-value sur cession des actions SICAV	6 025	78 941	86 967
Plus-value sur cession des placements cotés	2 304 844	7 166 085	7 254 641
Plus-value sur cession des autres placements non cotés	-	-	64
<u>REVENUS DES PLACEMENTS</u>	<u>2 865 852</u>	<u>2 953 702</u>	<u>6 053 883</u>
Revenus des billets de trésorerie	149 837	48 294	64 005
Revenus des emprunts obligataires	74 076	99 817	187 311
Revenus des certificats de dépôt	2 560 478	2 745 682	5 667 955
Revenus des autres placements	81 461	59 909	134 612
<u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>120 627</u>	<u>206 648</u>	<u>224 423</u>
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	111 000	111 000	111 000
Produits Financiers hors exploitation	-	90 000	90 000
Autres Produits d'exploitation	9 627	5 648	23 423
<u>REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES</u>	<u>153 368</u>	<u>460 501</u>	<u>838 116</u>
Reprise des provisions sur titres placement en bourse	153 368	460 501	838 116
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>27 053 122</u>	<u>30 956 434</u>	<u>34 548 651</u>

NOTE 11 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES	Solde en DT		
	1 ^{er} Semestre 2025	1 ^{er} Semestre 2024	Exercice 2024
COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES	63 308	67 416	100 908
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET	350 000	-	3 964
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION Dépréciation de titres cotés	193 669 193 669	390 671 390 671	470 954 470 954
CHARGES DE PERSONNEL Salaires Autres charges de personnels	131 857 116 227 15 630	227 651 208 240 19 410	477 869 413 009 64 860
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION Impôt et taxes Diverses charges d'exploitation	504 879 61 725 443 154	277 600 72 274 205 325	415 330 87 185 328 145
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	41 698	17 346	43 241
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 285 410	980 684	1 512 266

NOTE 12 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

		Au 30/06/2025
Résultat comptable avant impôt		25 767 711
Réintégration		912 879
Provisions pour dépréciation des titres cotés		193 669
Provisions pour risque et charges		350 000
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%		153 368
Perte sur éléments non récupérable de l'exercice antérieur		215 842
Résultat fiscal avant déduction		26 680 590
	24 060	
Déductions	618	
Dividendes	21 602	
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse	406	
Ayant subis l'impôt	153 368	
Plus-values d'actions	2 304 844	
Résultat Fiscal avant déduction des provisions		2 619 972
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable		193 669
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés		2 426 303
Résultat fiscal après réinvestissements exonérés		2 426 303
Impôt sur les sociétés au 30 06 2025 : 2 426 304 * 0,35		849 206

NOTE 13 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

13.1. La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

13.2. Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

NOTE 14 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- Les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- Les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe d'un montant de 6 850 000 DT dont le solde au 30 juin 2025 s'élève à 350 000 DT. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un point et ont généré des produits financiers pour 149 837 DT. Le montant du placement au 30 juin 2025 a été totalement provisionné.
- Assistance et maintenance informatique par la S.I.T pour un montant de 19 807 DT HT,
- Acquisition de matériels informatiques auprès de la S.I.T pour un montant de 4 208 DT HT,
- Location auprès de la SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour un loyer annuel de 16 665 DT HT

NOTE 15 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture des états financiers intermédiaires du 30 juin 2025.

Tunis, le 26 août 2025

Messieurs les Actionnaires de la société de placement
et de développement industriel et touristique

« **S.P.D.I.T** »

5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi

Centre Urbain Nord – La Chargaia

1082 TUNIS -

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2025**

Messieurs les Actionnaires,

Introduction

En application des dispositions de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T » comprenant le bilan établi au 30 juin 2025, l'état de résultat ainsi que l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 et des notes comprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan net de 92 478 841 DT et des capitaux propres s'élevant à 88 558 728 DT y compris le résultat bénéficiaire net de 24 821 453 DT.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T » arrêtée au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la méthode comptable décrite dans la note 1.7 des états financiers relative à la reconnaissance des dividendes et sur la méthode comptable décrite dans la note 1.4 § 5 et dans la note 5.1 aux états financiers se rapportant à la comptabilisation des placements à court terme à la date de clôture.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Kalthoum BOUGUERRA
Membre de l'Ordre des Experts
Comptable de Tunisie

Les Commissaires aux Comptes
Associés – MTBF

Mohamed Lassaad BORJI

AVIS DES SOCIÉTÉS

TATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK–

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des Co-commissaires aux comptes, M. Zied KHEDIMALLAH et M. Fathi SAIDI.

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Var %
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	402 204	310 946	439 101	29,3%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	11 861	21 419	28 158	(44,6%)
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	13 851 359	13 598 452	13 452 195	1,9%
a- Comptes débiteurs		3 276 771	2 923 382	2 645 567	12,1%
b- Autres concours à la clientèle		10 079 764	10 174 888	10 314 018	(0,9%)
c- Crédits sur ressources spéciales		373 515	378 198	370 992	(1,2%)
d- Créances liées aux Fonds Budgétaires 133 MDT et 160 MDT		121 309	121 984	121 618	(0,6%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	219 491	218 174	222 065	0,6%
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	8 744 942	6 184 735	7 812 414	41,4%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	141 741	139 752	143 678	1,4%
AC7 - Autres actifs	4.7	444 614	355 979	361 469	24,9%
Total des actifs		23 816 212	20 829 457	22 459 080	14,3%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	5 885 731	3 661 667	4 542 969	60,7%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	1 182 069	1 011 898	1 535 092	16,8%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	12 955 504	12 670 556	12 674 833	2,2%
a- Dépôts à vue		3 726 912	3 111 672	3 328 959	19,8%
b- Autres dépôts et avoirs		9 228 592	9 558 884	9 345 874	(3,5%)
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	631 567	723 607	673 123	(12,7%)
a- Emprunts matérialisés		204 609	270 370	224 159	(24,3%)
b- Autres fonds empruntés		-	-	-	-
c- Ressources spéciales		426 958	453 237	448 964	(5,8%)
PA5 - Autres passifs	4.12	925 550	722 866	871 483	28,0%
Total des passifs		21 580 421	18 790 594	20 297 500	14,8%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	4.13	320 000	320 000	320 000	-
CP2 - Réserves	4.13	1 739 223	1 587 775	1 588 208	9,5%
CP3 - Actions propres	4.13	(4 401)	(4 339)	(4 343)	1,4%
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	43 098	43 098	43 098	-
CP5 - Résultats reportés	4.13	(17 198)	(40 420)	(39 940)	(57,5%)
CP6 - Résultat de la période	4.13	155 069	132 749	254 557	16,8%
CP7 - Résultat en instance d'affectation	4.13	-	-	-	-
Total des Capitaux propres		2 235 791	2 038 863	2 161 580	9,7%
Total des capitaux propres et passifs		23 816 212	20 829 457	22 459 080	14,3%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 254 029	1 438 904	1 281 276	(12,8%)
a- En faveur des établissements bancaires		339 184	580 002	395 248	(41,5%)
b- En faveur de la clientèle		834 690	778 747	805 873	7,2%
c- En faveur de l'Etat		80 155	80 155	80 155	-
HB2 - Crédits documentaires	5.2	437 269	674 625	579 834	(35,2%)
Débiteurs par accrédiitifs export devises		28 162	170 164	38 707	(83,5%)
Débiteurs par accrédiitifs import devises		409 107	504 461	541 127	(18,9%)
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	4 817 179	3 657 179	4 816 110	31,7%
Total des passifs éventuels		6 508 477	5 770 708	6 677 220	12,8%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	485 495	356 631	464 354	36,1%
Crédits notifiés non utilisés		485 495	356 631	464 354	36,1%
HB5 - Engagements sur titres	5.5	832	2 832	832	(70,6%)
a- Participations non libérées		832	2 832	832	(70,6%)
b- Autres		-	-	-	-
Total des engagements donnés		486 327	359 463	465 186	35,3%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	5.6	9 645 156	9 345 291	9 364 052	3,2%
Total des engagements reçus		9 645 156	9 345 291	9 364 052	3,2%

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 30/06/2025	Jusqu'au 30/06/2024	Jusqu'au 31/12/2024	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	763 614	795 833	1 579 252	(4,0%)
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		2 515	3 155	8 083	(20,3%)
b- Opérations avec la clientèle		746 600	777 396	1 541 027	(4,0%)
c- Autres intérêts et revenus assimilés		14 499	15 282	30 142	(5,1%)
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	86 396	75 784	163 013	14,0%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	20 807	26 254	46 992	(20,7%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	348 347	240 765	499 905	44,7%
Total produits d'exploitation bancaire		1 219 164	1 138 636	2 289 162	7,1%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(679 440)	(637 982)	(1 308 081)	6,5%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		(270 200)	(229 579)	(419 300)	17,7%
b- Opérations avec la clientèle		(394 930)	(391 541)	(854 542)	0,9%
c- Emprunts et ressources spéciales		(13 994)	(16 497)	(33 459)	(15,2%)
d- Autres intérêts et charges		(316)	(365)	(780)	(13,4%)
CH2 - Commissions encourues		(2 770)	(1 899)	(5 075)	45,9%
Total charges d'exploitation bancaire		(682 210)	(639 881)	(1 313 156)	6,6%
Produit Net Bancaire		536 954	498 755	976 006	7,7%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6.6	(92 402)	(115 726)	(216 616)	(20,2%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	(5 189)	(5 047)	15 046	2,8%
PR7 - Autres produits d'exploitation		586	495	979	18,4%
CH6 - Frais de personnel	6.8	(141 797)	(132 669)	(273 467)	6,9%
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(50 665)	(45 363)	(99 975)	11,7%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(7 296)	(7 503)	(14 593)	(2,8%)
Résultat d'exploitation		240 191	192 942	387 380	24,5%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	(3)	(337)	(339)	(99,1%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(77 342)	(53 717)	(120 440)	44,0%
Résultat des activités ordinaires		162 846	138 888	266 601	17,2%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(7 777)	(6 139)	(12 044)	26,7%
Résultat net de la période (avant modification comptable)		155 069	132 749	254 557	16,8%
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		(17 751)	(40 975)	(40 975)	(56,7%)
Résultat net de la période (après modification comptable)		137 318	91 774	213 582	49,6%

ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 30/06/2025	Jusqu'au 30/06/2024	Jusqu'au 31/12/2024	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		764 780	1 043 682	2 047 822	(26,7%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(639 945)	(574 489)	(1 273 265)	11,4%
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		2 000	42 841	50 211	(95,3%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(559 211)	(110 703)	(131 924)	405,1%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		254 955	722 093	750 202	(64,7%)
Titres de placement		(654)	(973)	(1 003)	(32,8%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(147 051)	(98 566)	(260 475)	49,2%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(11 464)	(226 599)	(130 694)	(94,9%)
Impôt sur les bénéfices		(128 381)	(96 155)	(106 535)	33,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7.1	(464 971)	701 131	944 339	(166,3%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		314 475	204 599	463 416	53,7%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(763 285)	(325 515)	(1 972 928)	134,5%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(5 360)	(5 441)	(16 456)	(1,5%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	7.2	(454 170)	(126 357)	(1 525 968)	259,4%
Activités de financement					
Rachat / Cession d'actions propres		-	-	(14)	-
Remboursement d'emprunts		(24 000)	(33 282)	(71 892)	(27,9%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(21 934)	28 414	24 170	(177,2%)
Dividendes versés		(63 429)	(5)	(57 110)	1268480,0%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	7.3	(109 363)	(4 873)	(104 846)	2144,3%
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(1 028 504)	569 901	(686 475)	(280,5%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(5 378 275)	(4 691 800)	(4 691 800)	14,6%
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	7.4	(6 406 779)	(4 121 899)	(5 378 275)	55,4%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 JUIN 2025

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Mohamed V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 16 directions régionales, 3 succursales et 180 agences et 4 espaces de libre-service.

La Banque finance, tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 30/06/2025 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 136	160 745 680	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Société Tunisienne du Sucre	53 463	267 315	0,08%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 914 835	24 574 175	7,68%
CTAMA	1 983 215	9 916 075	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 166 344	5 831 720	1,82%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	997 131	4 985 655	1,56%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	7 583 244	37 916 220	11,85%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	15 301 483	76 507 415	23,91%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 516 017	17 580 085	5,49%
RACHAT ACTIONS PROPRES	535 285	2 676 425	0,84%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

3.1.3- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2025-01 du 29 Janvier 2025, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

- Engagements sur les professionnels du secteur privé

- *Agriculture
- *Industries mécaniques et électriques
- *Industries agroalimentaires, y compris les oléifacteurs
- *Industries pharmaceutiques
- *Autres industries
- *Bâtiments et travaux publics
- *Tourisme y compris les agences de voyage
- *Promotion immobilière
- *Commerce
- *Santé
- *Télécom et TIC
- *Autres services y compris les agences de location de voitures

- Contreparties publiques

- *Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- *Autres organismes publics

- Particuliers

- *Particuliers du secteur privé : crédits logements
- *Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- *Particuliers du secteur public : crédits logements
- *Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de contreparties, la banque a déterminé un taux de migration moyen estimé sur un historique de 7 ans les plus récents (y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020). Le taux de migration est calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}}$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Les taux de migration historique du groupe de contreparties "gi" sont majorés par les taux « Δgi » suivants:

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,75%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	2,75%
industries pharmaceutiques	0,50%
Autres Industries	3,50%
BTP	6,25%
Tourisme, y compris les agences de voyage	7,75%
Promotion Immobilière	6,75%
Commerce	3,25%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agences de location de voitures	4,25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	2,00%
Consommation_Privé	3,25%
Crédits logements_Public	0,50%
Consommation_Public	0,75%

Le calcul des provisions collectives est effectué en application des taux de provisionnement standards TPgi qui se présentent comme suit:

Groupe de contreparties	TPgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40,00%
Industries mécaniques et électriques	40,00%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	40,00%
industries pharmaceutiques	40,00%
Autres Industries	40,00%
BTP	40,00%
Tourisme, y compris les agences de voyage	40,00%
Promotion Immobilière	30,00%
Commerce	40,00%
Santé	40,00%
Télécom et TIC	40,00%
Autres services y compris les agences de location de voitures	40,00%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40,00%
Autres organismes publics	40,00%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	20,00%
Consommation_Privé	40,00%
Crédits logements_Public	20,00%
Consommation_Public	40,00%

Les provisions collectives à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et ceux de la classe 1 du groupe en question, par ces deux paramètres ainsi estimés (taux de migration moyen du groupe et taux de provision spécifique au groupe).

3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

-Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

-Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres cotés et leur juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions.

Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention ne dépasse pas trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée conformément aux dispositions de la NCT 7.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés:

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre:

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.3- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les encours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5- Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres:

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

3.7- Règles de comptabilisation et d'évaluation des avoirs et dettes en devises

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, la BNA tient une comptabilité multidevises. Ainsi, les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité de chacune des devises correspondantes. Ensuite, elles sont converties en Dinars. Le processus de tenue de la comptabilité multidevises se fait comme suit:

- Comptabilisation dans la devise d'origine
- Conversion des charges et produits en dinars sur la base du cours de change au comptant relatif à chaque devise au moment de leur prise en compte
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT

3.8- Faits marquants du premier semestre de l'année 2025

Au premier semestre 2025, la BNA BANK a renforcé son rôle de banque de développement territorial en participant activement aux grands rendez-vous économiques et agricoles du pays :

- Forum Régional de l'Investissement au Kef
- Le Salon Régional de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage, des Produits Biologiques et des Énergies Renouvelables "AGRI-SUD"
- La 1ère édition des Journées internationales de l'Agriculture à Sidi Bouzid

Au service des Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE), la BNA BANK a signé avec l'OTE un mémorandum d'entente stratégique pour renforcer l'accompagnement dédié, l'accès à l'information et l'investissement productif de la diaspora.

Parallèlement, le partenariat consolidé avec l'ATUGE a rapproché la BNA des étudiants, jeunes diplômés et cadres en Tunisie et à l'international, à travers une présence accrue aux événements (forums, conférences, networking) et des actions de sensibilisation (employabilité, entrepreneuriat, investissement). L'ensemble de ces initiatives renforce la visibilité de la BNA auprès des communautés TRE/ATUGE, génère des opportunités commerciales qualifiées et consolide son rôle de partenaire bancaire de référence de la diaspora.

La BNA BANK a lancé, en partenariat avec la Chaire UNESCO de l'Université de La Manouba, l'initiative GREEN UMA, dispositif structurant qui mobilise la jeunesse autour de la transition écologique et numérique.

Ancrée dans les engagements RSE de la Banque et son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, l'initiative met les ODD au cœur de l'action : création de clubs Développement Durable dans les établissements de l'UMA, espaces d'échange et de leadership, outillage pratique et projets concrets à impact local.

Dans le cadre de sa collaboration avec le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors, la BNA BANK a lancé et conduit la réhabilitation du Complexe de l'Enfance d'Ettadhamen (Ariana), projet RSE structurant visant à améliorer durablement le cadre de vie des jeunes.

Finalisé au cours du 1er semestre 2025, le nouvel espace offre désormais un environnement moderne, sûr et stimulant, propice à l'épanouissement des enfants. Cette initiative illustre l'engagement de la BNA à investir dans la jeunesse, la culture et le sport, leviers d'inclusion et de cohésion sociales au service du développement durable.

4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 402.204 mDT au 30/06/2025 contre 310.946 mDT au 30/06/2024, soit une augmentation de 91.258 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Avoirs en caisse en dinars	74 822	58 009	66 965	29,0%
Avoirs en caisse en devises	9 084	8 213	9 019	10,6%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	6 246	20 261	21 141	(69,2%)
Avoirs chez la BCT en devises	159 880	75 781	100 220	111,0%
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	125 796	130 673	213 212	(3,7%)
Intérêts à percevoir sur prêts sur le marché monétaire dinars	9	44	21	(79,5%)
Mouvements IBS	26 284	17 882	28 440	47,0%
Avoirs auprès du CCP	83	83	83	-
Total	402 204	310 946	439 101	29,3%

Ratio de liquidité

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2025 de 100%. La BNA affiche, à la date du 30/06/2025, un ratio de liquidité de 206,97%.

	Seuil régl.	30/06/2025	Seuil régl.	31/12/2024
Ratio de liquidité	100,00%	206,97%	100,00%	137,18%

4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 11.861 mDT au 30/06/2025 contre 21.419 mDT au 30/06/2024, soit une diminution de 9.558 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
A - Créances sur les établissements bancaires	9 999	7 995	24 053	25,1%
Comptes courants & autres créances	9 999	7 995	24 052	25,1%
Intérêts à percevoir	-	-	1	-
B - Créances sur les établissements financiers	2 062	13 624	4 305	(84,9%)
Comptes courants	1	2 074	1	(100,0%)
Prêts à MLT	2 000	11 370	4 000	(82,4%)
Intérêts à percevoir	61	180	304	(66,1%)
Total brut	12 061	21 619	28 358	(44,2%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(200)	(200)	(200)	-
Intérêts et agios réservés	-	-	-	-
Total net	11 861	21 419	28 158	(44,6%)

Les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	9 999	-	-	-	-	9 999
Comptes courants & autres créances	9 999	-	-	-	-	9 999
Intérêts à percevoir	-	-	-	-	-	-
B - Créances sur les établissements financiers	1	61	2 000	-	-	2 062
Comptes courants	1	-	-	-	-	1
Prêts à MLT	-	-	2 000	-	-	2 000
Intérêts à percevoir	-	61	-	-	-	61
Total au 30/06/2025	10 000	61	2 000	-	-	12 061
Total au 31/12/2024	24 052	2 306	-	2 000	-	28 358

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	9 999	9 999
B - Créances sur les établissements financiers	-	-	-	2 062	2 062
Total brut au 30/06/2025	-	-	-	12 061	12 061
Total brut au 31/12/2024	-	-	-	28 358	28 358

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit:

	31/12/2024	Dotations	Reprises	Reclassement	30/06/2025
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(200)	-	-	-	(200)
Total	(200)	-	-	-	(200)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 200 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30/06/2025 à 13.851.359 mDT contre 13.598.452 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une augmentation de 252.907 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Engagements bruts agricoles	1 257 491	1 207 400	1 167 959	4,1%
Comptes débiteurs	223 955	207 992	222 633	7,7%
Autres concours à la clientèle	625 876	580 354	541 308	7,8%
Crédits sur ressources spéciales	255 538	265 567	252 714	(3,8%)
Intérêts impayés et créances rattachées	157 717	157 024	155 886	0,4%
Produits constatés d'avance	(5 595)	(3 537)	(4 582)	58,2%
Engagements bruts commerciaux et industriels	15 390 772	14 933 419	14 955 789	3,1%
Comptes débiteurs	3 303 524	2 947 028	2 655 841	12,1%
Autres concours à la clientèle	11 426 737	11 386 445	11 664 230	0,4%
Crédits sur ressources spéciales	114 051	109 598	115 077	4,1%
Intérêts impayés et créances rattachées	600 411	544 658	585 868	10,2%
Produits constatés d'avance	(53 951)	(54 310)	(65 227)	(0,7%)
Comptes courants associés	541	541	541	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	121 309	121 984	121 618	(0,6%)
Encours brut	16 770 113	16 263 344	16 245 907	3,1%

Provisions sur créances à la clientèle	(1 972 550)	(1 820 685)	(1 882 272)	8,3%
Provisions sur créances classées	(1 135 529)	(1 074 808)	(1 122 275)	5,6%
Provisions additionnelles	(579 056)	(474 346)	(502 032)	22,1%
Provisions collectives sur créances non classées	(257 965)	(271 531)	(257 965)	(5,0%)
Provisions sur Comptes courants associés	(541)	(541)	(541)	-
Intérêts et agios réservés	(945 663)	(843 666)	(910 899)	12,1%
Sur engagements agricoles	(128 572)	(130 155)	(129 086)	(1,2%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(817 091)	(713 511)	(781 813)	14,5%
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(2 918 754)	(2 664 892)	(2 793 712)	9,5%
Encours net	13 851 359	13 598 452	13 452 195	1,9%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	54 879	54 956
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	476
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	55 355	55 432
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	63 640	64 238
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	2 314
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	65 954	66 552
Total	121 309	121 984

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2024	Dotations	Reprises	Reclassement	30/06/2025
Provisions sur Comptes courants associés	(541)	-	-	-	(541)
Créances douteuses					
Provisions individuelles sur créances classées	(1 122 275)	(53 300)	40 046	-	(1 135 529)
Provisions additionnelles	(502 032)	(82 438)	5 414	-	(579 056)
Provisions collectives	(257 965)	-	-	-	(257 965)
Total	(1 882 813)	(135 738)	45 460	-	(1 973 091)

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Encours brut	179 640	-	-	16 590 473	16 770 113
Provisions sur créances à la clientèle	(7 982)	(2 583)	-	(1 961 985)	(1 972 550)
Provisions sur Comptes courants associés	-	-	-	(541)	(541)
Intérêts et agios réservés	(1 363)	(2 085)	-	(942 215)	(945 663)
Total brut au 30/06/2025	170 295	(4 668)	-	13 685 732	13 851 359
Total brut au 31/12/2024	170 170	-	-	13 282 025	13 452 195

4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

	Agricoles	Commerciales et industrielles	30/06/2025	31/12/2024
Créances éligibles au refinancement	237 143	4 285 714	4 522 857	4 525 452
Créances non éligibles au refinancement	388 733	7 141 023	7 529 756	7 680 086
Total	625 876	11 426 737	12 052 613	12 205 538

4.3.2- Mouvements des créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	31/12/2024	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	30/06/2025
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	1 447 691	103 981	(135 738)	45 460	(45 344)	1 416 050
Total	1 447 691	103 981	(135 738)	45 460	(45 344)	1 416 050

4.3.3- Ratios de solvabilité

En application de la circulaire BCT n° 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 30/06/2025, la BNA affiche un ratio de solvabilité de 21,83% et un ratio Tier One de 19,17%.

	Seuil régl.	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Ratio de solvabilité	10%	21,83%	22,57%	23,88%
Tier One	7%	19,17%	19,12%	20,73%

4.3.4- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 30/06/2025 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Classe 0	12 996 064	12 792 243	12 916 338	12 712 079	-	-	(200)	(221)
Classe 1	877 979	1 015 077	872 384	1 012 820	-	-	(8 577)	(5 329)
Total créances courantes	13 874 043	13 807 320	13 788 722	13 724 899	-	-	(8 777)	(5 550)
Classe 2	128 414	142 944	128 190	142 649	(3 783)	(15 786)	(20 137)	(8 951)
Classe 3	64 875	128 664	62 309	127 744	(21 903)	(26 276)	(6 209)	(18 356)
Classe 4	3 836 286	3 503 360	3 507 309	3 177 155	(1 733 305)	(1 541 232)	(828 188)	(781 883)
Total créances classées	4 029 575	3 774 968	3 697 808	3 447 548	(1 758 991)	(1 583 294)	(854 534)	(809 190)
Total créances en mDT	17 903 618	17 582 289	17 486 530	17 172 448	(1 758 991)	(1 583 295)	(863 311)	(814 740)
Taux des créances classées	22,51%	21,47%	21,15%	20,08%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	56,43%	63,38%	61,87%	69,40%				

4.3.5- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2024-01 du 19 Janvier 2024, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 30/06/2025, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 257.965 mDT.

4.3.6- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de la période close le 30/06/2025, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 30/06/2025 s'élève à 579.056 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 77.024 mDT par rapport au 31/12/2024 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2025 des dotations complémentaires pour un montant de 82.438 mDT et des reprises pour un montant de 5.414 mDT.

4.3.7- Engagements des entreprises publiques

Le tableau suivant récapitule les engagements des entreprises publiques au 30/06/2025 :

	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés						
		Office des Céréales	ETAP	TRANSTU	OTD	ONH	El Fouledh	OCT
Engagements au 31/12/2024	6 494 907	5 519 608	86 821	117 490	234 666	211 435	82 300	151 503
Engagements au 30/06/2024	7 017 246	5 518 911	86 621	120 442	268 824	239 940	126 799	135 583
Engagements au 30/06/2025	7 811 652	6 119 700	91 199	163 062	330 379	260 789	138 611	123 338
Garanties de l'Etat au 30/06/2025	7 063 512	6 119 700	-	123 729	273 177	213 101	82 300	123 288
Autres Garanties au 30/06/2025	285 786	-	-	16 972	502	14 587	-	-
Agios et intérêts réservés au 30/06/2025	79 447	-	-	21 968	11 489	-	55 488	-
Classe au 30/06/2025	-	0	0	1	0	0	4	0
Provisions au 30/06/2025	14 917	-	-	-	-	-	822	-

Les engagements des entreprises publiques totalisent 7.811.652 mDT au 30/06/2025. Ils sont constitués à hauteur de 78% des engagements de l'Office des Céréales. Les engagements des entreprises susmentionnées sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie à hauteur de 3.448.501 mDT. Les garanties de l'Etat reçues par la banque en couverture des risques de contre partie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 7.063.512 mDT au 30/06/2025.

4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 219.491 mDT au 30/06/2025 contre 222.065 mDT au 31/12/2024, soit une diminution de 2.574 mDT.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	30/06/2024	31/12/2024	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	30/06/2025
I- Titres de placement	5 691	5 924	829	(221)	(56)	6 476
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	1 608	663	934	-	1	1 598
Valeurs brutes	1 608	663	934	-	1	1 598
Provisions	-	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	992	1 354	(27)	-	-	1 327
Valeurs brutes	1 147	1 394	-	-	-	1 394
Provisions	(155)	(40)	(27)	-	-	(67)
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-	-	-	-
1.5 Autres titres émis	3 091	3 907	(78)	(221)	(57)	3 551
Valeurs brutes	4 107	4 834	-	(280)	-	4 554
Provisions	(1 016)	(927)	(78)	59	(57)	(1 003)
II- Titres de transaction	212 484	216 140	-	(3 125)	-	213 015
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	212 484	216 140	-	(3 125)	-	213 015
Bons du trésor	225 000	225 000	-	-	-	225 000
Créances et dettes rattachées	(12 516)	(8 860)	-	(3 125)	-	(11 985)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Total net	218 174	222 065	829	(3 346)	(56)	219 491

Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction.

Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable.

Les titres de transactions sont composés de bons du trésor cessibles, à revenu fixe.

4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 8.744.942 mDT au 30/06/2025 contre 6.184.735 mDT au 30/06/2024.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

États financiers intermédiaires au 30 JUIN 2025

	Titres de participation	Titres participatifs	Emprunts obligataires	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 30/06/2025
Valeur brute au 30/06/2025	253 222	75 000	1 148 407	92 520	647 130	119	6 229 142	8 445 540
Valeur au 1er janvier	253 222	75 000	1 163 503	72 520	567 130	119	5 550 761	7 682 255
Acquisitions / souscriptions	-	-	-	20 000	80 000	-	678 381	778 381
Cessions / Remboursement	-	-	(15 096)	-	-	-	-	(15 096)
Créances rattachées	9 051	5 567	59 695	-	58 081	15	298 871	431 280
Provisions au 30/06/2025	(34 148)	-	-	(3 940)	(93 790)	-	-	(131 878)
Provisions au 1er janvier	(39 749)	-	-	(3 881)	(83 058)	-	-	(126 688)
Dotations	(512)	-	-	(59)	(14 485)	-	-	(15 056)
Reprises	6 113	-	-	-	3 753	-	-	9 866
Valeur nette au 30/06/2025	228 125	80 567	1 208 102	88 580	611 421	134	6 528 013	8 744 942
Valeur brute au 30/06/2024	254 536	75 000	869 686	72 520	577 210	21 905	4 163 985	6 034 842
Créances rattachées	8 454	5 000	40 323	-	43 855	15	199 027	296 674
Provisions au 30/06/2024	(61 483)	-	-	(3 543)	(81 754)	-	-	(146 780)
Valeur nette au 30/06/2024	201 507	80 000	910 009	68 977	539 311	21 920	4 363 012	6 184 735
Valeur brute au 31/12/2024	253 222	75 000	1 163 503	72 520	567 130	119	5 550 761	7 682 255
Créances rattachées	421	6 816	48 616	-	43 918	15	157 062	256 848
Provisions au 31/12/2024	(39 749)	-	-	(3 881)	(83 058)	-	-	(126 688)
Valeur nette au 31/12/2024	213 894	81 816	1 212 119	68 639	527 990	134	5 707 823	7 812 414

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Titres cotés	156 807	156 807	156 807	-
Titres non cotés	95 816	97 130	95 816	(1,4%)
Titres OPCVM	599	599	599	-
Total	253 222	254 536	253 222	(0,5%)

Le portefeuille titres d'investissement comporte, principalement, les titres de participation qui se détaillent au 30/06/2025 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions	Cessions / Reclassement	Valeur brute au 30/06/2025	Provisions	Valeur nette au 30/06/2025
SICAF Participations	99,99%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	59,80%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOVM SICAF	66,57%	2 735	-	-	2 735	-	2 735
SODET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
SIMPAR	34,56%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	62,00%	465	-	-	465	(81)	384
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES EILLETES	29,39%	265	-	-	265	(265)	-
SICAV BNA	30,01%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	20,00%	4	-	-	4	(4)	-
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,03%	90	-	-	90	-	90
SIVA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
BNA Assurances	52,16%	98 808	-	-	98 808	-	98 808
Parts dans les entreprises liées		139 834	-	-	139 834	(350)	139 484
GENERALE DES VENTES	50,00%	2 000	-	-	2 000	-	2 000
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	(4 562)	4 856
TUNIS-RE	18,98%	28 612	-	-	28 612	-	28 612

États financiers intermédiaires au 30 JUIN 2025

Parts dans les entreprises associées & co-entreprises		40 030	-	-	40 030	(4 562)	35 468
SIDCO	18,96%	3 055	-	-	3 055	(1 700)	1 355
SODIS SICAR	18,63%	5 681	-	-	5 681	(4 948)	733
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542	-	-	1 542	-	1 542
SODEK	17,60%	1 098	-	-	1 098	(1 025)	73
INTER-BANK SERVICES	16,89%	726	-	-	726	-	726
STBG	15,76%	3 104	-	-	3 104	-	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERT	15,00%	2 250	-	-	2 250	(291)	1 959
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	-	1 875	-	1 875
SIBTEL	12,41%	491	-	-	491	-	491
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704	-	-	6 704	(3 965)	2 739
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,49%	2 599	-	-	2 599	-	2 599
A.T.LEASE	11,13%	6 189	-	-	6 189	-	6 189
PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR	10,00%	4 000	-	-	4 000	-	4 000
T.D.A	10,00%	400	-	-	400	(400)	-
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	(7 560)	-
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	(243)	57
SPT MED V	7,17%	2 253	-	-	2 253	-	2 253
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	(60)	-
ENTREPOTS FRIGOFRIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-	58	(58)	-
SEM	6,30%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-	500	-	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE	4,05%	582	-	-	582	-	582
CITECH SIDI BOUZID	6,65%	200	-	-	200	(147)	53
SODESIB	4,00%	200	-	-	200	(88)	112
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	-	215
LE RIBAT	2,82%	200	-	-	200	(200)	-
STAR	2,19%	484	-	-	484	-	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100	-	-	100	(100)	-
STS	1,94%	62	-	-	62	-	62
SIMAC	1,43%	5	-	-	5	(2)	3
COTUSAL	1,28%	157	-	-	157	-	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	-	-	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	-	-	60	-	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	-	-	44	-	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	(100)	-
BTE	0,11%	99	-	-	99	(79)	20
TUNISIE AUTOROUTES	0,04%	434	-	-	434	(56)	378
STB	0,02%	208	-	-	208	(118)	90
ELLOUHOUM	0,02%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE METLAOUI	0,01%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE RDAYEF	0,01%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.D'OUM EL ARAIES	0,01%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE MDHILA	0,01%	-	-	-	-	-	-
STE MARINA HOTEL	0,00%	-	-	-	-	-	-
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-

États financiers intermédiaires au 30 JUIN 2025

TUNISIE TELECOM	0,00%	-	-	-	-	-	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
Autres titres de participation		65 579	-	-	65 579	(21 458)	44 121
MATEUR JALTA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SMVDA AZIZIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
HAMMEMET SUD	10,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	3,19%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	2,76%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
FID-SICAV OBLIGATAIRE	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPEI	14,80%	15	-	-	15	(15)	-
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	-	-	37	(37)	-
SODAL	0,00%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	0,00%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
Sociétés en liquidation		7 781	-	-	7 781	(7 781)	-
Total général		253 222	-	-	253 222	(34 148)	219 074

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 30/06/2025 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Rembour- sements	Moins-values / cession actions propres	Encours brut au 30/06/2025	Provisions	Encours net au 30/06/2025
Fonds géré 1	1997	4 500	-	(281)	1 410	(1 460)	(50)
Fonds géré 2	1997	2 057	-	(239)	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	-	(1 170)	49	(49)	-
Fonds géré 4	1999	7 350	(400)	-	3 075	(2 893)	182
Fonds géré 5	2000	7 000	-	(13)	2 798	(2 798)	-
Fonds géré 6	2001	7 000	-	(70)	2 443	(2 115)	328
Fonds géré 7	2002	5 000	-	(156)	2 490	(1 735)	755
Fonds géré 8	2003	3 500	-	(30)	1 723	(1 324)	399
Fonds géré 9	2005	1 500	-	(32)	829	(567)	262
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	2 037	(1 856)	181
Fonds géré 11	2007	2 500	-	-	834	(699)	135
Fonds géré 12	2008	8 500	-	-	5 439	(4 735)	704
Fonds géré 13	2009	20 000	-	-	17 722	(13 038)	4 684
Fonds géré 14	2010	15 000	-	-	11 026	(7 475)	3 551
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	-	-	1 470	(892)	578
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	-	-	3 900	(2 836)	1 064
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	1 935	(1 378)	557
Fonds géré 16	2012	8 400	-	-	7 290	(4 462)	2 828
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 400	(4 552)	848
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	-	-	2 700	(1 576)	1 124
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(3 006)	2 994
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	(263)	6 737
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	(400)	3 600
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(4 290)	4 710
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(600)	1 400
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	(1 153)	1 847
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	(1 380)	-	7 120	(700)	6 420
Fonds géré 22	2017	20 000	-	-	20 000	(1 467)	18 533
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	(3 300)	-	16 700	(3 872)	12 828
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	(5 000)	-	15 000	(3 700)	11 300
Fonds géré 23	2018	25 000	-	-	25 000	(208)	24 792
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	-	-	25 000	(653)	24 347
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	-	-	23 000	(1 137)	21 863
Fonds géré 24	2019	20 000	-	-	20 000	(301)	19 699

Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	-	-	20 000	(930)	19 070
Fonds géré 24-TER	2019	5 000	-	-	5 000	-	5 000
Fonds géré 25	2020	30 000	-	-	30 000	(3 428)	26 572
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	-	-	10 750	(1 200)	9 550
FG SOFIA 1	2019	15 000	-	-	15 000	-	15 000
FG SOFIA 2	2020	20 000	-	-	20 000	-	20 000
FG SOFIA 3	2021	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 26	2021	25 000	-	-	25 000	(6 199)	18 801
Fonds géré 26 BIS	2021	24 500	-	-	24 500	(2 230)	22 270
Fonds géré 27	2022	40 000	-	-	40 000	(16)	39 984
Fonds géré 27 BIS	2022	32 750	-	-	32 750	-	32 750
Fonds géré 28	2023	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Fonds géré 28 BIS	2023	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Fonds géré 28 TER	2023	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 29	2024	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 29 BIS	2024	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 29 TER	2024	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 29 QUATER	2024	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 29 QUINQUES	2024	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Total (net de provisions)		730 857	(10 080)	(1 991)	647 130	(93 790)	553 339
Créances rattachées							58 081
Total (net de provisions y compris créanc es rattachées)		730 857	(10 080)	(1 991)	647 130	(93 790)	611 421

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 30/06/2025 à 93.790 mDT, soit une variation nette de 10.732 mDT par rapport au 31/12/2024, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2025, de dotations complémentaires pour un montant de 14.485 mDT et de reprises pour un montant de 3.753 mDT.

4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

	Valeur au 30/06/2024	Valeur au 31/12/2024	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 30/06/2025
Immobilisations incorporelles	43 710	42 028	1 885	(576)	-	43 337
Logiciels	42 816	41 147	1 310	(576)	48	41 929
Immobilisations incorporelles en cours	894	881	575	-	(48)	1 408
Amortissements	(37 697)	(38 642)	(1 175)	-	-	(39 817)
Logiciels	(37 697)	(38 642)	(1 175)	-	-	(39 817)
Total net (1)	6 013	3 386	710	(576)	-	3 520
Immobilisations corporelles	285 511	298 007	4 051	(6 846)	-	295 212
Terrains	6 353	6 353	-	-	-	6 353
Constructions	103 993	103 993	-	-	-	103 993
Agencements, aménagements et installations	75 893	76 144	25	-	-	76 169
Matériel de transport	6 485	6 485	-	-	-	6 485
MMB et Matériels Informatiques	76 658	79 371	366	(6 846)	-	72 891
Immobilisations en cours	11 492	21 024	3 660	-	-	24 684

Mobiliers et matériel de bureau en stocks	497	497	-	-	-	497
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	151	-	-	-	151
Immobilisations en dation	3 989	3 989	-	-	-	3 989
Amortissements	(150 268)	(156 414)	(6 120)	6 846	-	(155 688)
Constructions	(38 541)	(39 533)	(978)	-	-	(40 511)
Agencements, aménagements et installations	(45 227)	(47 626)	(2 448)	-	-	(50 074)
Matériel de transport	(3 924)	(4 301)	(380)	-	-	(4 681)
MMB et Matériels Informatiques	(62 576)	(64 954)	(2 314)	6 846	-	(60 422)
Dépréciations	(1 503)	(1 302)	-	-	-	(1 302)
Immobilisations en dation	(895)	(895)	-	-	-	(895)
AAI en cours	(322)	(318)	-	-	-	(318)
Constructions en cours	(197)	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	(89)	(89)	-	-	-	(89)
Total net (2)	133 740	140 291	(2 069)	-	-	138 222
Total général (1) + (2)	139 752	143 678	(1 359)	(576)	-	141 741

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 30/06/2025 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 179	(895)	(895)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		3 989			(895)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinées à être vendues.

4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 444.614 mDT au 30/06/2025 contre 355.979 mDT au 30/06/2024. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Var %
Comptes d'attente et de régularisation	236 493	153 629	153 419	53,9%
Débiteurs divers	3 186	3 867	3 476	(17,6%)
Compte Ministère de la Défense	855	855	855	-
État, impôts & taxes	26 536	(3 004)	82 535	(983,4%)
Impôts exigibles - Actif	(38 887)	(30 228)	(30 942)	28,6%
Commissions de gestion à percevoir	34 696	32 064	33 274	8,2%
Ajustements devises actifs	2 036	1 317	2 254	54,6%
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	7 851	6 982	7 802	12,4%
Charges payées d'avance	4 859	3 497	488	38,9%
Comptes d'attente actifs	649	895	635	(27,5%)
Comptes de régularisation	185 616	134 382	25 963	38,1%
Comptes monétiques	893	769	814	16,1%
Consommations chefs d'agences & directeurs	12	12	12	-
Comptes liés à la compensation actifs	17 053	13 211	38 757	29,1%
Affaires litigieuses & remises égarées	28 062	25 334	27 277	10,8%
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	797	1 998	797	(60,1%)
Produits à recevoir	2 495	357	354	598,9%
Écart / VO MMB & Coffre-Fort	(948)	(948)	(948)	-
Écart / Amortissement MMB & Coffre-Fort	1 312	1 312	1 312	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(40 580)	(39 043)	(41 296)	3,9%

Autres	208 121	202 350	208 050	2,9%
Comptes d'attentes agricoles	61	61	61	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	(61)	-
Prêts au personnel	76 242	70 497	76 650	8,1%
Stock cartes de retrait	1 414	1 360	948	4,0%
Dotations timbres postes	200	205	181	(2,4%)
Dotations timbres fiscaux	18	27	25	(33,3%)
Dotations timbres spéciaux de voyage	53	89	52	(40,4%)
Dépôts et cautionnements	182	177	182	2,8%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 869	79 869	79 869	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 533	25 533	25 533	-
Provisions sur créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	-	-	-	-
Provisions sur autres comptes d'actifs	(15 496)	(15 496)	(15 496)	-
Autres comptes d'actif	40 106	40 089	40 106	0,0%
Total Net	444 614	355 979	361 469	24,9%

4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 30/06/2025, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 17.053 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 231.769 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	Reclassement	30/06/2025
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(41 296)	(868)	1 584	-	(40 580)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	-	-	-	(61)
Provisions sur autres comptes d'actifs	(15 496)	-	-	-	(15 496)
Total des provisions	(56 853)	(868)	1 584	-	(56 137)

4.7.3- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	24 121	24 121
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	39 104	39 104
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 598	40 598
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 765	40 765
Total	79 869	79 869

4.7.4- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévues par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 584	14 584
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	10 949	10 949
Total	25 533	25 533

4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 5.885.731 mDT au 30/06/2025 contre 3.661.667 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une augmentation de 2.224.064 mDT. Il se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Utilisations auprès de la BCT en devises	42	12	1 224	250,0%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	5 865 000	3 658 000	4 532 000	60,3%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	20 689	3 655	9 745	466,0%
Total	5 885 731	3 661 667	4 542 969	60,7%

4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 1.182.069 mDT au 30/06/2025 contre 1.011.898 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une augmentation de 170.171 mDT qui résulte de la hausse des comptes à vue et des emprunts sur le marché monétaire en dinars et en devises. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1 180 062	1 009 997	1 532 697	16,8%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 007	1 901	2 395	5,6%
Total	1 182 069	1 011 898	1 535 092	16,8%

- Décomposition par nature de compte

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Comptes à vue	65 046	33 361	12 583	95,0%
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 113 887	976 496	1 520 599	14,1%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	-
Intérêts à payer	3 136	2 041	1 910	53,7%
Total	1 182 069	1 011 898	1 535 092	16,8%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	-	65 046	-	-	-	65 046
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	1 113 887	-	-	-	1 113 887
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	-	-	-
Intérêts à payer	-	3 136	-	-	-	3 136
Total	-	1 182 069	-	-	-	1 182 069

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	-	65 046	65 046
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	1 113 887	1 113 887
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	-	-
Intérêts à payer	-	-	-	3 136	3 136
Total	-	-	-	1 182 069	1 182 069

4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 12.955.504 mDT au 30/06/2025 contre 12.670.556 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une augmentation de 284.948 mDT, soit un taux d'accroissement de 2,2%. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Dépôts en dinars	12 106 578	11 806 826	11 760 080	2,5%
Dépôts à vue en dinars	3 286 928	2 659 154	2 771 237	23,6%
Dépôts d'épargne en dinars	4 389 879	4 068 779	4 245 969	7,9%
Bons de caisse en dinars	40 229	43 215	43 162	(6,9%)
Comptes à terme en dinars	237 537	309 348	230 341	(23,2%)
Comptes spéciaux de placement en dinars	2 425 129	2 287 799	2 438 699	6,0%
Certificats de dépôt en dinars	1 062 500	1 427 000	1 072 500	(25,5%)
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	664 376	1 011 531	958 172	(34,3%)
Dépôts en devises	732 058	748 746	823 603	(2,2%)
Dépôts à vue en devises	419 463	436 637	542 470	(3,9%)
Bons de caisse en devises	25 142	22 985	24 846	9,4%
Comptes à terme en devises	110 926	95 912	109 432	15,7%
Comptes de placement en devises	154 100	172 763	127 386	(10,8%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	22 427	20 449	19 469	9,7%
Dettes rattachées	116 868	114 984	91 150	1,6%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	20 522	15 881	15 253	29,2%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	1 397	3 667	1 064	(61,9%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	55 457	55 401	60 933	0,1%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	84 146	101 386	77 504	(17,0%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(44 654)	(61 351)	(63 604)	(27,2%)
Total	12 955 504	12 670 556	12 674 833	2,2%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	8 341 183	1 569 259	2 084 987	111 149	-	12 106 578
Dépôts en devises	441 890	210 860	66 412	12 896	-	732 058
Dettes rattachées	-	116 868	-	-	-	116 868
Total	8 783 073	1 896 987	2 151 399	124 045	-	12 955 504

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	279 774	36 290	-	11 790 514	12 106 578
Dépôts en devises	-	-	-	732 058	732 058
Dettes rattachées	-	-	-	116 868	116 868
Total	279 774	36 290	-	12 639 440	12 955 504

4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 631.567 mDT au 30/06/2025 contre 723.607 mDT au 30/06/2024. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Emprunts matérialisés	204 610	270 370	224 159	(24,3%)
Emprunts obligataires	192 315	254 925	216 315	(24,6%)
Intérêts à payer emprunts obligataires	12 295	15 445	7 844	(20,4%)
Ressources spéciales	426 957	453 237	448 964	(5,8%)
Ressources extérieures (*)	139 034	166 026	150 686	(16,3%)
Ressources budgétaires	299 348	301 975	311 069	(0,9%)
Ecart de conversion sur emprunts	(12 257)	(15 698)	(13 696)	(21,9%)
Intérêts à payer sur ressources spéciales	832	934	905	(10,9%)
Total	631 567	723 607	673 123	(12,7%)

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(*) La banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	392	19 009	62 800	122 409	-	204 610
Emprunts obligataires	392	6 714	62 800	122 409	-	192 315
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	12 295	-	-	-	12 295
Ressources spéciales	-	301 112	19 658	73 837	32 350	426 957
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	932	19 658	73 837	32 350	126 777
Ressources budgétaires	-	299 348	-	-	-	299 348
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	832	-	-	-	832
Total	392	320 121	82 458	196 246	32 350	631 567

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	29 167	7 838	-	167 605	204 610
Emprunts obligataires	27 787	7 500	-	157 028	192 315
Intérêts à payer emprunts obligataires	1 380	338	-	10 577	12 295
Ressources spéciales	-	-	-	426 958	426 958
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	-	-	126 777	126 777
Ressources budgétaires	-	-	-	299 348	299 348
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	-	-	833	833
Total	29 167	7 838	-	594 563	631 568

4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 925.550 mDT au 30/06/2025 contre 722.866 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une augmentation de 202.684 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Etat, impôts et taxes	36 202	30 645	61 608	18,1%
Impôts sur les sociétés	77 767	53 717	120 440	44,8%
Contribution exceptionnelle et Contribution Sociale de solidarité	16 246	12 972	24 781	25,2%
Organismes sociaux	23 303	19 710	58 054	18,2%
Comptes d'ajustement devises passifs	2 804	3 962	2 671	(29,2%)
Devises reçues en instance d'affectation	44 179	23 890	34 816	84,9%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	936	958	958	(2,3%)
SWAPS devises	(13)	(1 341)	(135)	(99,0%)
Congés à payer	14 806	14 356	14 081	3,1%
Produits perçus d'avance	10 804	8 664	11 073	24,7%
Excédents de caisse	11 920	10 507	11 734	13,4%
Charges sur emprunts	53	53	53	-
Autres comptes de régularisation passifs	98 696	71 425	78 836	38,2%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	30	-
Comptes liés à la compensation passifs	231 769	94 346	94 484	145,7%
Comptes de régularisation	69 539	41 666	56 745	66,9%
Comptes Etatiques créditeurs	1 111	1 214	967	(8,5%)
Créditeur divers	46 572	102 885	54 104	(54,7%)
Versements de l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an / Fonds 133 MDT	78 428	78 233	78 435	0,2%
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	7 149	6 834	7 152	4,6%
Versements de l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	65 749	65 755	66 112	(0,0%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	26 759	26 382	26 909	1,4%
Fournisseurs d'immobilisations	626	626	626	-
Provisions pour passifs et charges	60 115	55 377	66 949	8,6%
Provisions pour passifs et charges	1 157	777	1 002	48,9%
Provisions sur engagement par signature	44 407	34 167	42 703	30,0%
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (*)	8 503	8 690	8 778	(2,2%)
Provisions pour risque fiscal et social	-	5 699	9 329	(100,0%)
Provisions pour pénalités BCT	1 244	1 244	1 244	-
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	4 804	4 800	3 893	0,1%
Total	925 550	722 866	871 483	28,0%

(*) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 30/06/2025 s'élève à 8.503 mDT contre 8.690 mDT au 31/12/2024.

4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont totalisé 2.235.791 mDT au 30/06/2025 contre 2.161.580 mDT au 31/12/2024. Les mouvements des capitaux propres au cours du premier semestre de l'exercice 2025 se détaillent comme suit :

	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024	Affectation du résultat 2024	Distribution des dividendes	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 30/06/2025
Capital social	320 000	320 000	-	-	-	-	320 000
Dotations de l'État	43 098	43 098	-	-	-	-	43 098
Actions propres	(4 339)	(4 344)	-	-	-	(58)	(4 401)
Réserves légales	32 000	32 000	-	-	-	-	32 000
Réserves extraordinaires	567 340	567 340	50 100	-	-	-	617 440
Réserves à régime spécial	17 802	17 802	-	-	-	-	17 802
Réserves pour réinvestissements exonérés	655 791	655 791	100 000	-	-	-	755 791
Réserves pour fonds de développement des compétences	14 945	14 945	-	-	-	-	14 945
Primes d'émission et de fusion	252 197	252 197	-	-	-	-	252 197
Réserves pour fonds social	47 701	48 134	500	-	-	415	49 049
Résultats reportés	555	1 035	62 982	(63 465)	-	-	553
Modifications comptables (*)	(40 975)	(40 975)	40 975	-	-	(17 751)	(17 751)
Résultat net de l'exercice	132 749	254 557	(254 557)	-	155 069	-	155 069
Total	2 038 863	2 161 580	-	(63 465)	155 069	(17 394)	2 235 791

(*) La SICAR INVEST, filiale de la BNA BANK, a fait l'objet d'une vérification approfondie entamée en 2024. Cette vérification a porté sur les fonds gérés qui lui ont été confiés par la BNA pour les exercices allant de 2017 à 2021. Au terme de cette mission, l'administration fiscale a procédé à la déchéance de 4 fonds gérés. L'impact financier de ce redressement a abouti à un paiement de 17.751 mD sans pénalité de retard en bénéficiant de l'amnistie fiscale prenant fin le 20 Juin 2025.

4.13.1- Bénéfice par action

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	155 069	132 749	254 557	16,8%
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	64 000 000	-
Nombre d'actions propres	535 285	531 961	531 961	0,6%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	63 468 039	63 469 917	63 469 917	(0,0%)
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	63 464 715	63 468 039	63 468 039	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	63 468 039	63 469 917	63 469 917	(0,0%)
Bénéfices revenant aux actions propres	1 297	1 103	2 116	17,5%
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	2,443	2,092	4,011	16,8%

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.254.029 mDT au 30/06/2025 contre 1.438.904 mDT au 30/06/2024. Il se décompose comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
a- En faveur d'établissements bancaires	339 184	580 002	395 248	(41,5%)
Contre garanties	210 000	401 000	210 000	(47,6%)
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	39 684	59 002	62 248	(32,7%)
Cessions de créances	89 500	120 000	123 000	(25,4%)
b- En faveur de la clientèle	834 690	778 747	805 873	7,2%
Débiteurs par avals et acceptations	28 258	58 388	85 924	(51,6%)
Débiteurs par lettres de garanties	127 426	50 937	42 373	150,2%
Débiteurs par obligations cautionnées	4 826	10 439	24 606	(53,8%)
Débiteurs par cautions fiscales	64 246	68 015	60 154	(5,5%)

États financiers intermédiaires au 30 JUIN 2025

Débiteurs par cautions sur marchés publics	606 445	587 482	589 327	3,2%
Avals billets de trésorerie	-	-	-	-
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	3 489	3 486	3 489	0,1%
c- En faveur de l'Etat	80 155	80 155	80 155	-
Créances budgétaires transférées par l'Etat	80 155	80 155	80 155	-
Total	1 254 029	1 438 904	1 281 276	(12,8%)

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	339 184	339 184
b- En faveur de la clientèle	414	-	-	834 277	834 691
c- En faveur de l'Etat	-	-	-	80 155	80 155
Cautions, avals et autres garanties données	414	-	-	1 253 616	1 254 030

5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 437.269 mDT au 30/06/2025 contre 674.625 mDT au 30/06/2024. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Débiteurs par accréditifs import devises	192	-	-	408 915	409 107
Débiteurs par accréditifs export devises	-	-	-	28 162	28 162
Total	192	-	-	437 077	437 269

5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 4.817.179 mDT au 30/06/2025 contre 3.657.179 mDT au 30/06/2024. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Titres de créances	3 088 000	1 928 000	3 086 931	60,2%
Bons du trésor	1 576 679	1 576 679	1 576 679	-
Emprunt obligataire	152 500	152 500	152 500	-
Total	4 817 179	3 657 179	4 816 110	31,7%

5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	24 075	23 626	31 588	1,9%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	24 075	23 626	31 588	1,9%
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	163 260	154 643	195 357	5,6%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	163 260	154 643	195 357	5,6%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	298 160	178 362	237 409	67,2%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	298 160	178 362	237 409	67,2%
Total	485 495	356 631	464 354	36,1%

5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré (1)-(2)
SODISSICAR	3 328	2 496	832
Total	7 328	6 496	832

5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 30/06/2025 des éléments suivants:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Garanties reçues des banques	401 105	329 170	215 050	21,9%
Garanties reçues de l'Etat	7 606 695	6 942 988	7 004 634	9,6%
Fonds Budgétaires & Dotation	417 088	410 064	410 338	1,7%
SOTUGAR	43 162	48 217	45 103	(10,5%)
FNG	56 337	54 705	53 868	3,0%
FGIC	266	266	266	(0,1%)
FNE	-	86	-	(100,0%)
G.ETAT	7 089 843	6 429 650	6 495 060	10,3%
Garanties reçues de la clientèle	1 637 356	2 073 133	2 144 368	(21,0%)
Garanties Hypothécaires	1 452 836	1 929 936	1 895 853	(24,7%)
Garanties financières	184 520	143 197	248 515	28,9%
Total	9 645 156	9 345 291	9 364 052	3,2%

5.7- Engagements en devises

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 30/06/2025 se présentent comme suit:

	30/06/2025
Opérations de change au comptant non encore dénouées	
Devises vendues à livrer (comptant)	(157 721)
Dinars achetés à recevoir (comptant)	62 016
Devises achetées à recevoir (comptant)	170 871
Dinars vendues à livrer (comptant)	(74 633)
Opérations de change à terme non encore dénouées	
Devises vendues à livrer (à terme)	(48 218)
Dinars achetés à recevoir (à terme)	45 911
Opérations de SWAP	
Dinars à livrer (SWAP)	(31 756)
Devise à recevoir (SWAP)	1 346

La BNA ne fait pas d'opérations de change à terme à des fins spéculatives et ne détient pas de titres à livrer résultant d'opérations de vente de titres dont la livraison effective est différée.

6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 763.614 mDT au 30/06/2025 contre 795.833 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une régression de 4,0%. Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 514	3 156	8 083	(20,3%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	-	3	3	(100,0%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	2 245	2 495	7 133	(10,0%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	253	650	928	(61,1%)
Gains / Report sur opérations de SWAP	16	8	19	100,0%
Opérations avec la clientèle	746 600	777 395	1 541 027	(4,0%)
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	179 570	180 597	366 021	(0,6%)
Intérêts sur crédits à la clientèle	567 030	596 798	1 175 006	(5,0%)
Autres intérêts et revenus assimilés	14 500	15 282	30 142	(5,1%)
Total	763 614	795 833	1 579 252	(4,0%)

6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 86.396 mDT au 30/06/2025 contre 75.784 mDT au 30/06/2024. Elles se décomposent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	47 603	40 769	90 914	16,8%
Commissions en produits sur opérations monétiques	7 529	6 918	14 604	8,8%
Commissions en produits sur opérations de change	910	786	1 720	15,8%
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	4 114	2 949	6 896	39,5%
Commissions en produits sur location de coffres forts	21	20	59	5,0%
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	12 138	10 603	21 967	14,5%
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieurs	1 195	829	1 853	44,1%
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	99	306	367	(67,6%)
Commissions en produits sur opérations diverses	12 787	12 604	24 633	1,5%
Total	86 396	75 784	163 013	14,0%

6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 20.807 mDT au 30/06/2025 contre 26.254 mDT au 30/06/2024 soit une diminution de 5.447 mDT. Ils se détaillent comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Gains nets sur titres de transaction	9 365	8 867	18 510	5,6%
Intérêts nets sur bons de trésor	9 365	8 867	18 510	5,6%
Gains (pertes) nets sur titres de placement	1 524	1 323	1 536	15,2%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	1 570	1 347	1 364	16,6%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(105)	(103)	(23)	1,9%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	59	79	195	(25,3%)
Gains nets sur opérations de change	9 918	16 064	26 946	(38,3%)
Résultat sur opérations de change	6 764	9 531	17 302	(29,0%)
Commissions sur change manuel	3 154	6 533	9 644	(51,7%)
Total	20 807	26 254	46 992	(20,7%)

6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 348.347 mDT au 30/06/2025 contre 240.765 mDT au 30/06/2024, soit une augmentation de 44,7%. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	258 676	177 058	369 738	46,1%
Revenus des titres de participation	13 814	10 532	10 740	31,2%
Revenus des titres participatifs	3 746	4 244	8 522	(11,7%)
Revenus des obligations	55 576	35 750	83 649	55,5%
Revenus des fonds gérés	16 535	13 181	27 256	25,4%
Total	348 347	240 765	499 905	44,7%

6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 679.440 mDT au 30/06/2025 contre 637.982 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une augmentation de 6,5%. Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(270 200)	(229 579)	(419 300)	17,7%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(271 625)	(230 962)	(418 163)	17,6%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	1 633	1 678	(400)	(2,7%)
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(34)	(148)	(177)	(77,0%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(174)	(147)	(560)	18,4%
Opérations avec la clientèle	(394 930)	(391 541)	(854 542)	0,9%
Intérêts sur comptes à vue	(45 191)	(38 969)	(82 900)	16,0%
Intérêts sur comptes d'épargne	(142 185)	(136 748)	(281 936)	4,0%
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(207 554)	(215 824)	(489 706)	(3,8%)
Charges sur emprunts et ressources spéciales	(13 994)	(16 497)	(33 459)	(15,2%)
Autres intérêts et charges assimilés	(316)	(365)	(780)	(13,4%)
Total	(679 440)	(637 982)	(1 308 081)	6,5%

6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 92.402 mDT au 30/06/2025 contre 115.726 mDT au 30/06/2024, soit une régression de 23.324 mDT. Il s'analyse comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle	(101 677)	(112 945)	(208 749)	(10,0%)
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(53 300)	(91 374)	(172 220)	(41,7%)
Dotations aux provisions additionnelles	(82 437)	(46 850)	(92 442)	76,0%
Reprises de provisions pour créances douteuses	40 046	19 105	40 207	109,6%
Reprise de provisions additionnelles	5 414	8 135	15 675	(33,4%)
Reprises provisions sur créances cédées ou radiées	-	-	22 642	-
Reprises de provisions collectives sur créances non classées	-	-	13 565	-
Pertes sur créances cédées et radiées	-	-	(27 493)	-
Autres créances passées par pertes	(38 925)	(969)	(5 740)	3917,0%
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	1 941	1 321	3 055	46,9%
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	-	-	4 851	-
Reprises d'agios réservés sur autres créances passées par pertes	27 287	-	-	-
Dotations aux provisions pour engagements par signature	(2 950)	(5 677)	(15 030)	(48,0%)
Reprises provisions sur engagements par signature	1 247	3 364	4 181	(62,9%)
Dotation nette pour risques et charges	9 275	(2 781)	(7 868)	(433,5%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 767)	(3 749)	(15 278)	(26,2%)
Reprises de provisions pour risques et charges	12 042	968	7 410	1144,0%
Total	(92 402)	(115 726)	(216 617)	(20,2%)

6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé une perte de 5.189 mDT au 30/06/2025 contre une perte de 5.047 mDT au 30/06/2024. Il se détaille comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(512)	(1 627)	(588)	(68,5%)
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(14 484)	(5 794)	(9 881)	150,0%
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	(59)	-	(339)	-
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	6 113	526	21 222	1062,2%
Reprises de provisions pour fonds gérés	3 753	1 848	4 632	103,1%
Reprises de provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	-	-	-	-
Total	(5 189)	(5 047)	15 046	2,8%

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 141.797 mDT au 30/06/2025 contre 132.669 mDT au 30/06/2024, soit une augmentation de 9.128 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Salaires	(97 695)	(99 429)	(190 968)	(1,7%)
Charges sociales et fiscales	(21 203)	(20 997)	(57 869)	1,0%
Autres charges du personnel	(15 599)	(6 233)	(20 342)	150,3%
Charges sur assurance collectives et IDR	(6 575)	(5 986)	(4 540)	9,8%
Charges sur congés à payer	(725)	(24)	252	2920,8%
Total	(141 797)	(132 669)	(273 467)	6,9%

6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 50.665 mDT au 30/06/2025 contre 45.363 mDT au 30/06/2024, soit une augmentation de 11,7%. Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Frais d'exploitation non bancaires	(50 465)	(44 066)	(97 798)	14,5%
Loyers et charges locatives	(1 609)	(1 563)	(3 277)	2,9%
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(5 180)	(2 643)	(8 928)	96,0%
Primes d'assurances	(688)	(598)	(1 339)	15,1%
Impôts et taxes	(1 967)	(1 912)	(5 844)	2,9%
Fournitures de bureau	(1 043)	(227)	(3 658)	359,5%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(2 083)	(1 624)	(4 035)	28,3%
Missions et réceptions	(247)	(242)	(540)	2,1%
Dons et cotisations	(35)	(161)	(287)	(78,3%)
Jetons de présence	(275)	(312)	(474)	(11,9%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Télex	(1 007)	(1 086)	(2 156)	(7,3%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(3 446)	(4 102)	(8 393)	(16,0%)
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(996)	(983)	(2 666)	1,3%
Frais de publicité	(1 194)	(1 849)	(2 377)	(35,4%)
Transports et déplacements	(5 882)	(4 999)	(10 634)	17,7%
Participation au budget de l'APTBEF	(408)	(371)	(817)	10,0%
Documentation centrale	(531)	(509)	(1 062)	4,3%
Frais de contrôle médical	(83)	(80)	(144)	3,8%
Frais de formation et d'inscription	(310)	(377)	(521)	(17,8%)
Contribution au fonds de garantie	(15 704)	(14 289)	(28 602)	9,9%
Contribution sociale de solidarité	(7 777)	(6 139)	(12 044)	26,7%
Autres charges d'exploitation bancaire	(200)	(1 297)	(2 177)	(84,6%)
Total	(50 665)	(45 363)	(99 975)	11,7%

6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent une perte de 3 mDT au 30/06/2025 contre une perte de 337 mDT au 30/06/2024. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	1	32	33	(96,9%)
Déficits de caisse	(3)	(4)	(7)	(25,0%)
Pénalités et amendes fiscales	(1)	(365)	(365)	(99,7%)
Total	(3)	(337)	(339)	(99,1%)

7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE**7.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation**

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2025, un flux de trésorerie net négatif de 464.971 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 124.835 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 559.211 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 254.955 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créditeurs divers ont atteint 147.051 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 11.464 mDT.

7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2025 un flux de trésorerie net négatif de 454.170 mDT s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 314.475 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 763.285 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 5.360 mDT ;

7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2025, un flux de trésorerie net négatif de 109.363 mDT provenant essentiellement de :

- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 24.000 mDT ;
- Une diminution des ressources spéciales pour le montant de 21.934 mDT ;
- Le versement de dividendes pour le montant de 63.429 mDT ;

7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 6.406.779 mDT au 30/06/2025 contre aussi un solde négatif de 4.121.899 mDT au 30/06/2024. Elles se décomposent comme suit au 30/06/2025:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	%
Liquidités en dinars tunisiens :	109 669	95 017	132 017	15,4%
- Avoirs en caisse en dinars	74 822	58 009	66 965	29,0%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	6 246	20 261	21 141	(69,2%)
- Avoirs en CCP	83	83	83	-
- Mouvements IBS	26 283	17 882	28 440	47,0%
- Correspondants débiteurs en dinars	10 000	10 069	24 052	(0,7%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(7 765)	(11 287)	(8 664)	(31,2%)
Liquidités en devises :	237 480	192 594	318 532	23,3%
- Caisse en devises	9 084	8 213	9 019	10,6%
- Avoirs à la BCT en devises	159 880	75 781	100 220	111,0%
- Correspondants débiteurs en devises	125 796	130 673	213 212	(3,7%)
- Correspondants créditeurs en devises	(57 280)	(22 073)	(3 919)	159,5%
- Placements en devises	-	-	-	-
Emprunts en dinars	(6 978 886)	(4 634 498)	(6 052 599)	50,6%
Emprunts en devises	(42)	(12)	(1 224)	250,0%
Placements inférieurs à 3 mois	225 000	225 000	224 999	-
Liquidités et équivalents de liquidités	(6 406 779)	(4 121 899)	(5 378 275)	55,4%

8- Note sur les événements postérieurs à l'arrêt des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

9- Note sur les opérations avec les parties liées

Opérations avec les Filiales & Entreprises Associées

1- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA totalise, au 30/06/2025, un montant de 292.414 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 30/06/2025
BNA Assurances	Compte de Placement	FILIALE	76 000
BNA Assurances	Certificat de dépôt	FILIALE	63 500
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	22 000
Placement Obligataire "SICAV"	Certificat de dépôt	FILIALE	23 000
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	100 699
SICAV BNA	Compte de Placement	FILIALE	215
SOFINREC	Certificat de dépôt	FILIALE	5 000
SIVIA	Certificat de dépôt	FILIALE	2 000
Total			292 414

2- En vertu de la convention signé le 26 Juillet 2021 entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération générale des banques et des établissements financiers et l'Union générale tunisienne du travail portant sur l'augmentation des indemnités servies aux personnels des banques et des établissements financiers à l'occasion du départ à la retraite de six à douze mois de salaire, la BNA a souscrit auprès de sa filiale, BNA Assurances, un contrat d'assurance destiné à couvrir le complément de la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation annuelle au titre de l'exercice 2025 s'élève à 1.767 mDT.

3- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 30/06/2025	Provisions	Encours net au 30/06/2025
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1 500	1 470	(892)	578
Fonds gérés SIP SICAR 2	2010	2 500	1 935	(1 378)	557
Fonds gérés SIP SICAR 3	2010	6 000	2 700	(1 576)	1 124
Fonds gérés SIP SICAR 5	2010	4 000	4 000	(400)	3 600
Fonds gérés SIP SICAR 6	2010	9 000	9 000	(4 290)	4 710
Total		23 000	19 105	(8 536)	10 569

4- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 656.957 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant	Encours brut au 30/06/2025	Provisions	Encours net au 30/06/2025
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 460)	-50
Fonds géré 2	1997	2 057	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	49	(49)	0
Fonds géré 4	1999	7 350	3 075	(2 893)	182
Fonds géré 5	2000	7 000	2 798	(2 798)	0
Fonds géré 6	2001	7 000	2 443	(2 115)	328
Fonds géré 7	2002	5 000	2 490	(1 735)	755
Fonds géré 8	2003	3 500	1 723	(1 324)	399
Fonds géré 9	2005	1 500	829	(567)	262
Fonds géré 10	2006	5 000	2 037	(1 856)	181
Fonds géré 11	2007	2 500	834	(699)	135
Fonds géré 12	2008	8 500	5 439	(4 735)	704
Fonds géré 13	2009	20 000	17 722	(13 038)	4 684
Fonds géré 14	2010	15 000	11 026	(7 475)	3 551
Fonds géré 15	2011	10 000	3 900	(2 836)	1 064
Fonds géré 16	2012	8 400	7 290	(4 462)	2 828
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	5 400	(4 552)	848
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(3 006)	2 994
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(263)	6 737
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(600)	1 400
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	(1 153)	1 847
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	7 120	(700)	6 420
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000	(1 467)	18 533
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	16 700	(3 872)	12 828
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	15 000	(3 700)	11 300
Fonds géré 23	2018	25 000	25 000	(208)	24 792
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	25 000	(653)	24 347
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	23 000	(1 137)	21 863
Fonds géré 24	2019	20 000	20 000	(301)	19 699
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	20 000	(930)	19 070
Fonds géré 24-TER	2019	5 000	5 000		5 000
Fonds géré 25	2020	30 000	30 000	(3 428)	26 572
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	10 750	(1 200)	9 550
Fonds géré 26	2021	25 000	25 000	(6 199)	18 801
Fonds géré 26 BIS	2021	24 500	24 500	(2 230)	22 270
Fonds géré 27	2022	40 000	40 000	(16)	39 984
Fonds géré 27 BIS	2022	32 750	32 750		32 750
Fonds géré 28	2023	25 000	25 000		25 000
Fonds géré 28 BIS	2023	25 000	25 000		25 000
Fonds géré 28 TER	2023	20 000	20 000		20 000
Fonds géré 29	2024	20 000	20 000		20 000
Fonds géré 29 BIS	2024	15 000	15 000		15 000

Fonds géré 29 TER	2024	15 000	15 000		15 000
Fonds géré 29 QUATER	2024	15 000	15 000		15 000
Fonds géré 29 QUINQUIES	2024	15 000	15 000		15 000
Total		656 957	577 125	(84 355)	492 770

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% de l'encours net des provisions des fonds confiés durant les dix premières années ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

5- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 30/06/2025	Provisions	Encours net au 30/06/2025
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

6- En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire.
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité.
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Confiance et du FCP Progrès.
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

7- En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :
 - *une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière
 - *une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.
 - *des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

8- La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ces locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	Deuxième année de la location
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014

9- Le chiffre d'affaires réalisé par la BNA, au 30/06/2025, avec sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » s'élève à 1.908 mDT.

10- L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 30/06/2025 comme suit:

Société	BNA SUB 2022	BNA SUB 2021-01	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-01 & 02	Intérêts
SICAR INVEST	7 187	3 000	-	-	-	-	567
POSSICAV	-	-	-	-	-	-	84
TUNIS-RE	5 000	1 500	-	600	-	-	397
BNA Assurances	15 000	1 600	1 000	-	-	-	1 016
SODINO	-	-	400	-	-	-	19
Total	27 187	6 100	1 400	600	-	-	2 082

11- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 30/06/2025 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 30/06/2025
TUNIS-RE	6 000	11 150
BNA Assurances	8 000	14 866
Total	14 000	26 016

12- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 30/06/2025, comme suit :

Partie liée	Solde au 30/06/2025		Agios au 30/06/2025	
	Débiteur	Créditeur	Encaissés	Servis
SIMPAR	1 220	-	133	-
SIVIA	-	332	-	-
ESSOUKNA	-	-	12	-
AGRO-SERVICES	-	70	-	-
TIS	126	-	1	-
BNA CAPITALAUX	-	7 272	-	31
LES ŒILLETES	-	-	-	-
SOFINREC	-	1 004	-	-
POS	-	230	-	6
SOGEST	2 528	-	174	-
EL MEDINA	275	-	33	-
SICAR INVEST	-	347	-	12
SOIVM SICAF	-	10	-	-
SICAV BNA	-	76	-	-
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1	-	-
SODET SUD	-	17	-	-
TUNIS-RE	-	14 266	1	-
ZIED	-	1	-	-
BNA Assurances	1 455	-	-	41
GENERALE DES VENTES	-	24	-	-

13- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 30/06/2025, un montant de 172.773 mDT, réparti comme suit :

Société	Encours au 30/06/2025
SIMPAR	60 317
LES ŒILLETS	10 345
ESSOUKNA	31 560
SIVIA	32 250
ELMADINA	36 731
SOGEST	55
SOFINREC	1 300
TIS	215
Total	172 773

Opérations avec les Administrateurs

1- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2020-01	BNA Sub 2021-01	BNA Sub 2022	Total
Encours au 30/06/2025	600	446	1 200	2 246
Intérêts au 30/06/2025	33	45	60	137

2- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 30/06/2025 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 30/06/2025
CTAMA	2 000	3 717
Total	2 000	3 717

3- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir des charges diverses. La cotisation au 30/06/2025 s'élève à 660 mDT.

4- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation annuelle au titre de l'exercice 2025 s'élève à 4.434 mDT

5- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La cotisation annuelle au titre de l'exercice 2025 s'élève à 7.825 mDT.

6- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les administrateurs de la BNA totalisent, au 30 Juin 2025, un montant de 141.450 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 30/06/2025
CTAMA	Compte de Placement	Administrateur	43 450
CTAMA	Certificat de dépôt	Administrateur	98 000
Total			141 450

Opérations avec l'ETAT

1- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

2- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 30 Juin 2025 à 299.348 mDT.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025
DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE « BNA »**

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réglementation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole - BNA BANK arrêtés au 30 juin 2025.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan, l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période du 1er Janvier au 30 juin 2025, font apparaître un total bilan net de 23 816 millions de dinars et un résultat comptable après modifications comptables de la période de 137 millions de dinars.

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Nationale Agricole - BNA BANK au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole - BNA BANK arrêtés au 30 juin 2025 sont établis compte tenu des considérations suivantes :

- D'une charge d'impôt sur les sociétés estimée à 77 millions de dinars déterminée sur des bases estimatives d'un réinvestissement exonéré en fonds gérés à réaliser auprès de SICAR pour 80 millions de dinars.
- De l'hypothèse du maintien, de la prorogation et éventuellement de l'extension des garanties de l'État pour la couverture totale des engagements des entreprises publiques par Le Ministère des Finances lors de l'arrêté des états financiers annuels au 31 décembre 2025.

2. Le tableau des engagements, tel qu'arrêté par la banque au 30 juin 2025, comporte des créances envers des sociétés publiques s'élevant à 7 812 millions de dinars dont celles de l'office de céréales qui s'élèvent à 6 120 millions de dinars, représentant 34,18% du total des engagements de la clientèle.

Rappelons que les chèques d'un montant de 3 173 millions de dinars, tirés par l'Office sur la Trésorerie Générale de Tunisie au titre de ses droits à compensation demeurent non encaissés à cette date.

3. Les fonds propres de la banque comportent le reliquat de la dotation de l'État, initialement de 133 millions de dinars, d'un montant de 43 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également au reliquat des fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 80 millions de dinars (initialement de 160 millions de dinars), qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003.

Les états financiers de la banque affichent un passif au titre de ces deux fonds s'élevant à 178 millions de dinars et un actif de 121 millions de dinars représentant les créances transférées à la BNA (hors créances abandonnées).

4. Les actifs de la banque comportent 105,402 millions de dinars au titre des créances, dont 25,533 millions de dinars ont été octroyées sur fonds propres, abandonnées par la BNA et prises en charge par l'État, sur une période de 20 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et l'article 79 de la loi de finances pour l'année 2014 telle que modifiée par les textes subséquents.

5. Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau de la note 4-13, la banque a procédé à la liquidation de 17,751 millions de dinars suite à la déchéance des avantages fiscaux liés aux dégrèvements financiers sous forme de fonds gérés libérés par la BNA de 2017 à 2021 suite au contrôle fiscal approfondi de sa filiale « SICAR INVEST ». Ce montant a été porté en modifications comptables. L'existence de tout risque éventuel pouvant découler du non-respect des conditions d'éligibilité pour les fonds gérés constitués postérieurement à 2021 devrait être appréciée par la banque.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 août 2025

Groupe ACB-CWT
Zied KHEDIMALLAH

Groupe CFA- CWG
Fathi Saidi